

Swiss Journal of Sociology

Vol. 31, issue 1, 2005

German and French abstracts on page 185|188

Contents

- 5 Editorial [G] | Beat Fux
- 7 "Fraud and Deception in Science". Data Fabrication, Diagnostic Checks and Implications for Research [G] | Andreas Diekmann
Large-scale data fabrication in biomedical research and recently even in physics has alarmed the scientific community and the public. Not only the natural sciences but also empirical social sciences are faced with the problem of data fabrication. Naturally, fraud in science is not a new phenomenon. Even geniuses such as Galilei or Newton who revolutionized the scientific worldview have been accused of concocting the results of experiments that were never carried out as described and of deceptive manipulation of data. However, in the highly competitive environment in which modern science is conducted, fraud and scientific misconduct may have reached a new level. Some doubt has arisen as to whether the conventional rules of peer control suffice to prevent scientific misconduct to any substantial degree. In this article, I will discuss some specific cases of fraud, new methods to detect fraudulent data and measures to improve the prevention of errors and data fabrication.
Keywords: Data fabrication, quality control, methods, sociology of science.
- 31 "Organizational Stubbornness": New Public Management in a Cantonal Administration of Switzerland [G] | Felix Bühlmann
Public Administration Reforms of the "New Public Management" type were widely implemented in the 1990's in an attempt to de-bureaucratize the public service and to increase its efficiency. Based on two qualitative case studies of a "bureaucratic" and a "professional" unit of a cantonal administration in Switzerland the article shows, that the traditional organisational regimes coin the process and the outcomes of the reform. The instrumental logics of coordination of NPM are bypassed by micro-political strategies, the promises of a de-bureaucratization are only selectively realized and bureaucratic rules replaced with new forms of control and regulation, particularly at lower levels of hierarchy.
Keywords: Public Administration, New Public Management, organisation, bureaucracy.
- 55 Language as Status in Multilingual Switzerland [E] | Karen Robson and Gillian Anderson
The 1999 wave of the Swiss Household Panel Study is analyzed to examine the impact of first language on social, cultural, and human capital. The mother tongue is a status characteristic which may affect access to and accumulation of human, social, and cultural

capital. In Switzerland, an officially multilingual society, the effect of language as a mechanism of stratification should be weak, assuming that recognition of official languages is successful at reducing social exclusion. Evidence is found of differential investment in social and cultural capital by language group. The effects for both Switzerland as a whole and by language region suggest that the first language, independent of social and cultural capital investments, has a direct impact on human capital. The effect, however, is non-existent in the more heterogeneous or 'mixed' region, suggesting that heterogeneity reduces status barriers to the acquisition of human capital.

Keywords: cultural capital, social capital, human capital, language, status, Switzerland.

- 79 **Active Citizenship and Health Policy in Switzerland: Health Policies in Times of Change [F]** | Isabelle Renschler, Jenny Maggi, Sandro Cattacin and Dominique Haussler

In this article we analyse health policies from the viewpoint of *active* citizenship. Based on the fact that the strategy to fight HIV/Aids has innovated the manner of handling a public health issue – by introducing a strong implication of civil society in the prevention of the transmission of the virus, in treatment and care as well as at the organisational level – we study the evolution of health policies in this field and in the field of cardiovascular disease. The aim is to show the transformation of public action and to extend the analytical framework of community action. Based on the observed changes, we then show the organisational models in health policies in Geneva, Lugano and St-Gall and describe different models of intervention. Three models emerge from our analysis. One is based on "empowerment" and characterised by a situation where public authorities have a strong position and implement top down actions, the "republican" model includes public action that aims at social cohesion and the "liberal" model is characterized by a strong delegation of tasks in the field of public health.

Keywords: Public health, community action, models of health policy interventions in Switzerland.

- 103 **The Denouncement of "Social Tourism": A Component of the Rhetoric of Reaction against Social State [F]** | Jean-Pierre Tabin

An ambiguous relationship of rejection and belonging characterises the principle of solidarity. This relationship explains the persistence of the debate about social welfare beneficiaries. The article points out that the issue of « social tourism », which within federal states belongs to the questions about the beneficiaries from solidarity and their behaviour, has no reality, neither in the United States, nor in the European community or in Switzerland ; moreover it persists because it constitutes one of the ingredients of the « reactionary » rhetoric (according to Hirschman's definition) about the issue of the social state, rhetoric which is understandable through that same ambiguity which characterises the principle of solidarity.

Key words: welfare state, welfare magnets, solidarity, rhetoric of reaction.

- 123 **Rationality and Homelessness: Social Desocialisation as the Ultimate Adaptive Strategy [F]** | Lionel Thelen

The main features of the long-term homeless include avoidance strategies in response to feelings of humiliation. The homeless, continuously exposed to the public gaze, are led to desocialize themselves in order to preserve their self-esteem. Many a service of social

help will not take these avoidance strategies into account and impose administrative procedures which may prove mortifying to the users. Avoidance applies then to the institution as well and leads to the homeless rejecting any kind of social help. Once shortcomings of the system are being brought to light, those procedures which may prove to have a catastrophic effect on this category of users might eventually be dropped.

Keywords: Homeless, humiliation, desocialization, medicalization, institutional denial.

145 **Men's Part-Time Employment and their Involvement in Housekeeping and Family Work in Switzerland [F]** | Giuliano Bonoli and Benoît Gay-des-Combes

Over the last two decades part-time employment has soared in several western European countries. While this development concerns mostly women, over the last few years there has been an expansion in male part-time employment as well. In this context, the objective of this article is to determine whether this development indicates the emergence of new attitudes with regard to paid work among men, and in particular if the reduction of men's working hours achieved through part-time employment means a bigger involvement in domestic and family work. The study is based on a multivariate analysis of Swiss Household Panel data.

Keywords: part-time work, gender research, domestic work, division of labour.

167 **Book Reviews**

Editorial

Von verschiedener Seite wurde die Redaktion der Schweizerischen Zeitschrift für Soziologie darauf aufmerksam gemacht, dass der heutige Internet-Auftritt des Journals nicht befriedige. Wir konnten Lukas Neuhaus (Universität Bern) für die Entwicklung und Gestaltung einer neuen Homepage gewinnen, welche sich am Erscheinungsbild der Zeitschrift orientiert. Die Site wird nicht nur das jeweils aktuelle Heft vorstellen, sondern auch Hintergrundinformationen (z. B. Zielsetzung, Impressum, Autorenhinweise) sowie ein Abstract-Archiv früherer Zeitschriften-Jahrgänge enthalten. Die Zusammenfassungen werden mittels Suchfunktionen nach Autorschaft und Stichwörtern durchforscht werden können. Die neue Homepage soll bis spätestens Anfang Oktober aufgeschaltet sein.

Das Redaktionsteam hat sich erstmals dazu entschlossen, für das Schwerpunkt-heft dieses Jahres, welches dem Thema Familie und Lebensformen gewidmet sein wird, einen Call for Papers zu lancieren. Auf diesen Aufruf erhielten wir erfreulicherweise mehr als 20 Angebote. Die ausgearbeiteten Artikel werden bis Ende Juli erwartet.

Im kommenden Jahr sind zwei thematische Schwerpunkte vorgesehen. Das Heft 1/2006 wird voraussichtlich ein Dossier enthalten, welches dem Wirken von Ferdinand Tönnies (26.7.1855 bis 9.5.1936) gewidmet sein wird. Anlass bietet der 150. Jahrestag der Geburt von Tönnies, der innerhalb des Fachs vergleichsweise wenig Beachtung fand. Angebote für dieses Dossier sind willkommen.

Für das eigentliche Schwerpunkt-heft wird eine Zusammenarbeit mit den Organisatoren des internationalen Soziologiekongresses Age 05 – Thema Alter und Gesundheit – ins Auge gefasst. Es handelt sich dabei um die Komitees respektive Sektionen Medizin- und Gesundheitssoziologie der schweizerischen, deutschen und österreichischen Gesellschaften für Soziologie sowie der Association Internationale des Sociologues de Langue Française. Die vom 25. bis 27. August 2005 in Neuenburg stattfindende Veranstaltung wird ferner vom Schweizerischen Gesundheitsobservatorium und dem Bundesamt für Statistik unterstützt. Eine Auswahl der besten Beiträge beabsichtigen wir in der Nummer 3/2006 zu veröffentlichen.

Personelles: Vincent Kaufmann, der sich während knapp zweier Jahre im Redaktionsteam der Zeitschrift engagierte, hat seinen Rücktritt erklärt. Wir möchten ihm hier unseren Dank aussprechen. In seine Fussstapfen treten Michael Nollert (Universität Fribourg) sowie Hans-Ulrich Kneubühler (Luzern). Ferner wird sich in Zukunft Peter Schallberger (Universität Bern) als Rezensionsredaktor an der Zeitschrift beteiligen. Infolge der Vergrösserung des Redaktionsteams ist die Westschweiz aktuell unvertreten. InteressentInnen, die an der Zeitschrift mitarbeiten möchten, werden gebeten mit der Redaktion Kontakt aufzunehmen.

Zu den Beiträgen dieser Nummer: Wenn nur schon für die selektive Kommunikation von Forschungsergebnissen zu Folgen und Wirkungen des Tabak-

konsums Sammelklagen in Milliardenhöhe drohen, geschweige denn für das Manipulieren einschlägiger Befunde, dann müsste der Anreiz zu Täuschung oder gar Betrug in der Wissenschaft gering sein. Der Beitrag von *Andreas Diekmann* (es handelt sich um seine Antrittsvorlesung an der ETHZ) zeugt vom Gegenteil. In den Wissenschaften sind Praktiken, die vom Übereifer beim Cleaning von Daten bis hin zum eigentlichen Fälschen von Resultaten reichen, seit jeher keine Mangelware. Trotz der Paradoxien, die der Autor illustriert – mitunter verhalfen Fälschungen der Wahrheit erst eigentlich zum Durchbruch respektive zögerten das Absterben obsoletter Hypothesen hinaus –, erstaunt vor allem das Vertrauen in die institutionellen Regeln der wissenschaftlichen Selbstkontrolle. Diekmann zeigt, dass es unabhängig davon Verfahren gibt, die zur Ermittlung und Diagnose von Fälschungen eingesetzt werden können.

Felix Bühlmann setzt sich in seinem Aufsatz kritisch mit dem Erfolg des New Public Managements auseinander. Das Versprechen einer Entbürokratisierung wurde, wie der Autor zeigt, bislang nur sehr selektiv verwirklicht. Häufiger ist die Substitution von Verwaltungsabläufen durch neue Regulierungs- und Kontrollformen.

Sprachsoziologische Untersuchungen sind hierzulande rar. Die beiden kanadischen WissenschaftlerInnen *Karen Robson* und *Gillian Anderson* fassen die Muttersprache als Statuseigenschaft auf, welche den Zugang und die Akkumulation von Sozial-, Kultur- und Humankapital beeinflusst. Aufgrund ihrer Analysen zeichnen sie ein recht differenziertes Bild der damit zusammenhängenden und oft unterbeleuchteten Schichtungsmechanismen.

Die Autorengruppe um *Isabelle Renschler* beschäftigt sich mit unterschiedlichen Formen zivilgesellschaftlichen Engagements im schweizerischen Gesundheitswesen. Anhand von Vergleichen sowohl unterschiedlicher medizinischer Bereiche wie auch regionaler Organisationsformen entwickelt sie das Rüstzeug zur Analyse dieses sozialpolitisch wichtigen Konzepts.

Auch die beiden folgenden Aufsätze thematisieren sozialpolitische Fragestellungen. Das Solidaritätsprinzip ist charakterisiert durch ein zweideutiges Verhältnis von Zurückweisung und Zugehörigkeit. Während *Jean-Pierre Tabin* zu zeigen versucht, dass die Begrifflichkeit von Sozialtourismus (im deutschen Sprachraum ist auch der Terminus «Sozialschmarotzer» im Gebrauch) Teil einer reaktionären Rhetorik bildet, leuchtet *Lionel Thelen* dieses Wechselspiel aus der Perspektive der Betroffenen (Obdachlosen) aus. Entsozialisierung erscheint in seinem Aufsatz als ultimative Strategie von Obdachlosen.

Giuliano Bonoli und *Benoît Gay-des-Combes* widmen sich sodann dem Wandel geschlechtsspezifischer Rollenmuster, näherhin der Teilzeiterwerbstätigkeit von Männern.

Beat Fux

«**Betrug und Täuschung in der Wissenschaft**». Datenfälschung, Diagnoseverfahren, Konsequenzen

Andreas Diekmann*

1 Ist Datenfälschung überhaupt ein Problem?

Charles Babbage, Mathematiker in Cambridge und einer der Pioniere beim Bau von Rechenmaschinen, hat 1830 eine Denkschrift unter dem bemerkenswerten Titel «On the Decline of Science in England» vorgelegt. In dieser kritischen Abrechnung mit den Verkrustungen und der Günstlingswirtschaft der «Royal Academy» werden vier Typen von Fälschungen an Beispielen erläutert, an denen es auch zu seinen Zeiten ganz offensichtlich nicht mangelte. Diese Typologie umfasst 1. «hoax», 2. «forgery», 3. «trimming» und 4. «cooking». «Hoax» ist eine Fälschung, um die Gutgläubigen zu blamieren, «forgery» die Datenfälschung, «trimming» die Retusche der Messfehler und «cooking» die Selektion der passenden Daten. In diesem Beitrag wird es hauptsächlich um «forgery», die Fälschung von Daten und Ergebnissen gehen.

Sind Fälschungen überhaupt ein Problem? Wenn postmoderne Wissenschaftsphilosophen von der konstruktivistischen Aushandlung wissenschaftlicher Befunde sprechen oder Paul F. Feyerabend (2001) fröhlich «Wider den Methodenzwang» streitet, dann könnte doch zu einem «Anything Goes» auch gleich die «Methode» der Fälschung zählen? Die Wissenschaftsgeschichte bietet zudem reichlich Beispiele dafür, dass paradoxe Fälschungen der Wahrheit zum Durchbruch verholfen haben, wie die Korrekturen und Mogeleien sogar eines Galilei oder Newton demonstrieren (Broad und Wade, 1984; DiTrocchio, 1994; Westfall, 1973). Die Wissenschaftsphilosophie des «Kritischen Rationalismus» von Karl R. Popper sollte mit Fälschungen auch kein grosses Problem haben. Hypothesen, die sich nur durch betrügerische Datenmanipulation scheinbar bewährt haben, sollten im evolutionären Wettstreit der Theorien keine wirkliche Überlebenschance haben. So lautet auch eine gebräuchliche Beschwichtigungsformel, dass Betrug bei unwichtigen Frage-

* Prof. Andreas Diekmann, Professor für Soziologie, Scheuchzerstrasse 68/70, ETH-Zentrum, SEW E 26, CH-8092 Zürich; Tel.: +41 1 632 55 59; E-Mail: andreas.diekmann@soz.gess.ethz.ch.

Der Obertitel ist dem klassischen Werk von Broad und Wade (1984) entnommen. Ich bedanke mich bei Wojtek Przepiorka für die Recherche im Social Science Citation Index und die Unterstützung bei der Anfertigung von Grafiken. Für Anregungen und Hinweise gilt mein Dank Prof. Rudolf Hagemann, Halle. Es handelt sich um die überarbeitete Fassung eines Vortrags vor der Deutschen Akademie der Naturforscher Leopoldina und an der ETH Zürich (veröffentlicht im Jahrbuch 2003 der Akademie, vgl. Diekmann 2004a).

stellungen zwar möglicherweise nie entdeckt, aber dann eben auch irrelevant sei. Bei wichtigen Fragen aber wird der Schwindel über kurz oder lang auffliegen. Freilich gilt das nur auf lange Sicht. Auch ein optimistischer Popperianer wird zugeben, dass Fälschungen das Ableben falscher Hypothesen verzögern können. Lügen haben oftmals ziemlich lange Beine.

Vor allem aber schaffen Betrug und Fälschung ein Vertrauensproblem. Wer die Regeln wissenschaftlicher Ethik missachtet und z. B. Daten fälscht, untergräbt damit gleichzeitig das Vertrauen in die wissenschaftliche Forschung schlechthin. Die Einhaltung wissenschaftlicher Ethik lässt sich als Kollektivgut charakterisieren, das durch betrügerisches, nicht-kooperatives Verhalten Schaden nimmt. Vertrauen, und vielleicht noch schlimmer: das Vertrauen von Wissenschaftlern in die Ergebnisse von Kollegen, kann sehr rasch zerstört werden, wenn im Wettbewerb um knappe Ressourcen, um Forschungsgelder, Karrieren und Ansehen, die Normen wissenschaftlicher Redlichkeit erodieren (z. B. DFG, 1998; Mosimann et al., 1995).

Es ist aber nicht nur der kollektive Vertrauensverlust in Wissenschaft und Öffentlichkeit zu beklagen. Auch die einzelnen Konsequenzen wissenschaftlicher Fälschungen, z. B. in der biomedizinischen Forschung, sind keineswegs gering zu veranschlagen. Wenn z. B. eine Behandlungsmethode mit gefährlichen Nebenwirkungen zugelassen wird, weil Untersuchungen betrügerisch waren, dann kann der Schaden für Leib und Leben der Patienten beträchtlich sein. So verschwieg die Tabakindustrie Studien, die frühzeitig das Suchtpotenzial von Nikotin erkannten. Man hielt aber die Ergebnisse nicht nur geheim, sondern nutzte sie auch bewusst – quasi zur Verstärkung der «Kundenbindung». Nicht zuletzt auf diesen Wissenschaftsbetrug stützten sich die grossen Schadenersatzklagen gegen die Tabakindustrie (Hurt und Robertson, 1998).

Zur Vermeidung von Wissenschaftsbetrug wird man sich nicht allein auf die Internalisierung wissenschaftlicher Redlichkeit, d. h. auf die Einübung wissenschaftlicher Tugenden verlassen, obwohl dieser Weg auch nicht ganz zu verachten ist. Im Allgemeinen aber sind Wissenschaftler nicht mehr oder weniger moralisch als Wirtschaftsleute, Politiker, Kirchenvertreter oder Angehörige anderer Professionen. Wie alle Menschen reagieren auch Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler auf positive und negative Anreize. Es sind vor allem die institutionellen Regeln der Kontrolle, Selbstkontrolle und die Sanktionspraktiken, welche die Ausbreitung von Betrug und Täuschung in einer zunehmend wettbewerbsorientierten Gemeinschaft von Wissenschaftlern verhindern können.

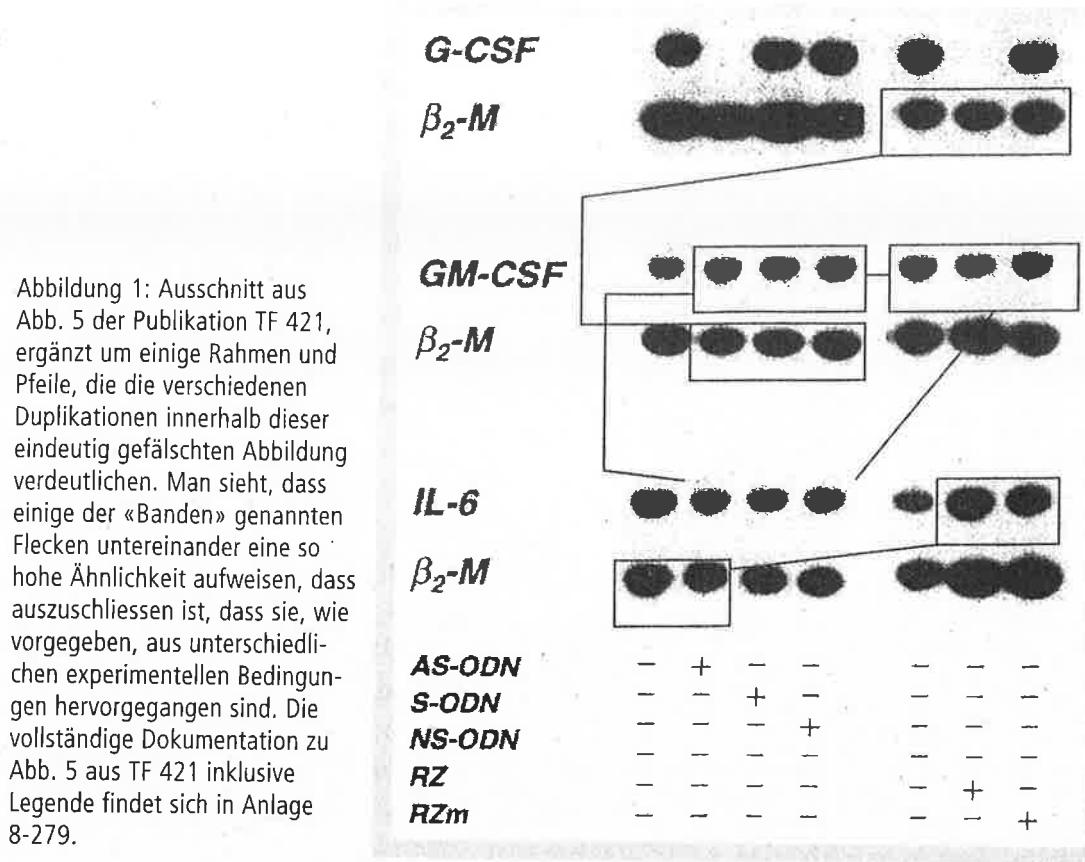
Sanktionen für «wissenschaftliches Fehlverhalten», wie es heute etwas euphemistischer heisst, riskiert man jedoch nur dann, wenn der Schwindel auffliegt. «Auch die Nürnberger hängen keinen, es sei denn sie hätten ihn». Deshalb ist das Problem der Kontrolle ein zentraler Punkt. Und zwar nicht nur zur Verhinderung von Betrug und Fälschung, sondern auch um Irrtümern durch methodisch unsaubere Praktiken begegnen zu können.

Dieses Thema, die Frage nach den Möglichkeiten der Aufdeckung von Betrug und Täuschung, steht im Mittelpunkt dieses Artikels. Zunächst werde ich einige Fallbeispiele aus den Naturwissenschaften diskutieren. Behauptungen über den Umfang von Wissenschaftsbetrug nach dem Motto «Randerscheinung oder Spitze eines Eisbergs?» sind heute reine Spekulation. Deshalb möchte ich zweitens zeigen, dass die Methoden der Sozialforschung zumindest Hinweise auf das Ausmass von Fälschungen liefern können. Drittens stellt sich die Frage, ob und warum die Natur- und die Sozialwissenschaften in unterschiedlicher Weise von Problemen des Datenbetrugs betroffen sind. Viertens werde ich Methoden der Diagnose von Datenfälschung ansprechen. Die Weiterentwicklung solcher Methoden könnte die Kontrolle der Datenqualität wesentlich unterstützen. Abschliessend werden einige institutionelle Vorkehrungen zur Diskussion gestellt, die dazu beitragen können, das Vorkommen betrügerischer Datenmanipulationen und fehlerhafter Datenanalysen zu verringern.

2 Nicht nur die Biomedizin: Die Betrugsfälle Herrmann und Schön

Die Diskussion über Fälschungen begann in den USA bereits in den 1970er-Jahren. In Europa tat man das Problem von Fälschungen lange Zeit als Randerscheinung ab. Aufgeschreckt wurden Wissenschaft und Öffentlichkeit erst 1997 durch die spektakulären Fälschungen der Forschungsgruppe von Friedhelm Herrmann, einem der damaligen Stars der deutschen Krebsforschung. Glätteten sich die Wogen danach wieder und glaubte man, dass vor allem die biomedizinische Forschung betroffen sei, wurde man rasch eines Besseren belehrt. Im Mai 2002 wurde der Verdacht geäussert, im Herbst des Jahres lag der Nachweis für einen der grössten Fälschungsskandale in der physikalischen Grundlagenforschung vor, die Fälschungen des jungen deutschen Physikers Jan Hendrik Schön in den US-amerikanischen Bell Labs in New Jersey. Zu Beginn seiner Tätigkeit in den Bell Labs 28 Jahre jung, umfasste die Publikationsliste bei Entdeckung des Betrugs mehr als 100 Titel, darunter einige Artikel mit nobelpreisverdächtigen Ergebnissen in Science und Nature. Natürlich ist man im Nachhinein immer klüger. Die besten Diagnosen stellt bekanntlich der Pathologe. Liest man aber die Berichte der Untersuchungskommissionen zum Wissenschaftsbetrug von Friedhelm Herrmann und Jan Hendrik Schön, dann scheinen tatsächlich einige Sicherungen durchgebrannt zu sein. Die «durchgebrannten Sicherungen» sind hier vor allem Herausgeber von Fachzeitschriften, interne Kontrollen im Team, Gutachter und Ko-Autoren. Natürlich können Herausgeber normalerweise nicht die Fälschung von Rohdaten oder Ergebnissen erkennen. Sie können aber die Aufbewahrung und Dokumentation der experimentellen Daten verlangen. Bei mehreren untersuchten Veröffentlichungen von Schön waren die Daten nicht mehr auffindbar.

Abbildung 1: Typische Datenfälschung in einer Publikation von F. Herrmann



Quelle: Abschlussbericht der Taskforce F. H., Rapp et al., 1999.

Ebenso können Gutachter nicht wissen, ob Daten gefälscht wurden. Grobe Auffälligkeiten und Inkonsistenzen aber, die bei Friedhelm Herrmann, Jan Hendrik Schön und in vielen anderen Fällen von Wissenschaftsbetrug vorlagen, hätten Gutachter bei genauerem Hinsehen entdecken können. Und was für die Gutachter gilt, gilt erst recht für Koautoren. Allerdings fallen Unstimmigkeiten oft erst dann auf, wenn die Suche durch einen Verdacht gelenkt wird. Kann man von Gutachtern mit begrenztem Zeitbudget verlangen, dass sie bei ihrer Arbeit, dem «peer-review», die Möglichkeit von Fälschungen immer mitbedenken?¹

In den inkriminierten Arbeiten von Herrmann bestanden die Fälschungen vorwiegend in der Manipulation von Grafiken (Abbildung 1). So genannte «Banden» oder «Blots», sie sind sozusagen die Fingerabdrücke bestimmter Moleküle, wurden

1 Die Krebsforscherin Karin Mölling berichtete auf einem Berliner Symposium, dass ihr erst nach mehrfacher Durchsicht eines Artikels von Herrmann aufgefallen sei, dass an drei Stellen die gleichen Abbildungsteile zu erkennen waren (Ronzheimer, 1998).

in passender Weise in andere Bilder hineinkopiert. Die zur Aufdeckung der Fälschungen gebildete «Task Force» fand in akribischer Arbeit ca. 200 solcher Manipulationen, oftmals mehrere in den Abbildungen des gleichen Artikels (Rapp et al., 2000). Ko-Autoren und Gutachter hatten die Manipulationen in keinem der zahlreichen Artikel über einen Zeitraum von mehr als einem Jahrzehnt bemerkt. Alarm schlug schliesslich der junge und mutige Post-Doktorand Eberhard Hildt, nachdem ihm Widersprüche zwischen Laborexperimenten und den zur Publikation vorgesehenen Befunden aufgefallen waren.

Die Entdeckung weitgehend übereinstimmender Abschnitte von Messkurven brachte auch Jan Hendrik Schön zur Strecke (Beasley et al., 2002). Die Abbildungen aus Nature von Oktober 2001 und aus Science von Dezember 2001 stammten aus kurz nacheinander publizierten Artikeln mit den gleichen Ko-Autoren. In Abbildung 2 wurden die Ausschnitte aus den Originalgrafiken stark vergrössert. Mit blossem Auge ist die weitgehende Übereinstimmung der Verläufe nicht einfach zu erkennen. Die Beasley-Kommission deckte bei der Untersuchung des Fälschungsverdachts eine Reihe weiterer Unstimmigkeiten auf. Natürlich ist eine Kommission im Nachhinein im Vorteil, da sie das Material unter der Perspektive des Fälschungsverdachts sichtet, während Ko-Autoren in der Regel einander vertrauen, dass sie wissenschaftlich korrekt arbeiten. Die Ko-Autoren waren bei den Experimenten nicht zugegen, aber hätten sie nicht doch einige der Unstimmigkeiten bemerken können, von denen die Beasley-Kommission nach einer kritischen Analyse der Artikel berichtete?²

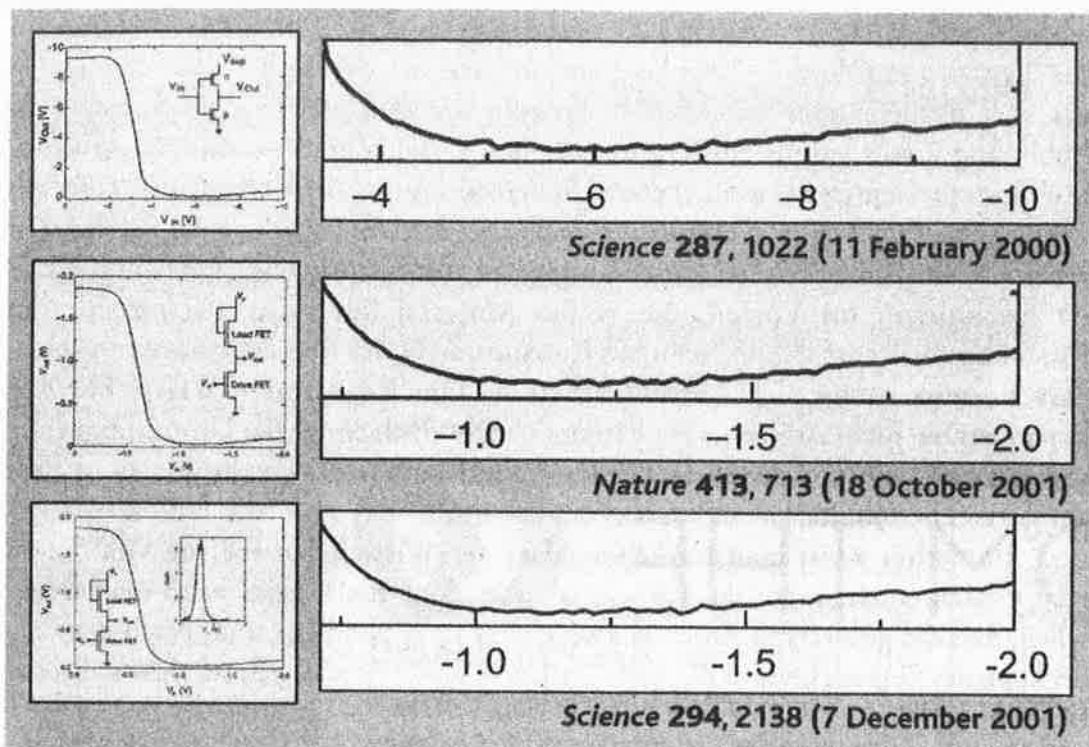
Immerhin kann man festhalten, dass der Wissenschaftsbetrug von Schön relativ rasch entdeckt wurde. Fast trivial, aber doch nicht ganz, kann man ferner sehen, dass die gefälschten Arbeiten weitgehend «ausgestorben» sind. Nach der Entdeckung des Betrugs kommt die Zitationskurve seiner Artikel nahezu zum Stillstand (Abbildung 3).

In einem Beitrag für Nature analysieren Stewart und Feder (1987) die gefälschten Forschungsarbeiten des jungen Kardiologen John Darsee. In vielen der gefälschten Publikationen in z. T. führenden Fachzeitschriften zeigten sich zahlreiche Fehler und Diskrepanzen, die einem aufmerksamen Leser bei einer genaueren Durchsicht der Artikel hätten auffallen können. Hier ist eine Kostprobe aus dem New England Journal of Medicine (Abbildung 4). In dem abgebildeten

2 Die von den Bell-Labs eingesetzte Kommission (Beasley et al., 2002) hat alle Ko-Autoren vom Vorwurf der Fälschung eindeutig freigesprochen. Der Freispruch erstreckt sich aber nicht auf eine eventuelle professionelle Mitverantwortung. Im Bericht heisst es: «The Committee find all coauthors of Hendrik Schön in the work in question completely cleared of scientific misconduct.» Und weiter heist es: «There is no implication here of scientific misconduct; the issue is one of professional responsibility.» Hier stellt die Kommission die Frage, ob «Bertram Batlogg, as the distinguished leader of the research, took a sufficiently critical stance with regard to the research in question ...» Meines Erachtens hätte die ETH Zürich dieser Frage im Interesse der Beteiligten in einem transparenten Verfahren nachgehen sollen.

Stammbaum findet man eine Familie mit vier Kindern im Alter von acht, sieben, fünf und vier Jahren. Der Vater ist 17, hätte also sein erstes Kind mit acht oder neun und das zweite Kind mit neun oder zehn Jahren gezeugt haben müssen. Da das Alter des Vaters noch zwei Mal im Text auftritt, handelt es sich kaum um einen Druckfehler.

Abbildung 2: Fälschung der Abbildung von Messwerten in Publikationen von J. H. Schön



Striking resemblance. Published data from studies of different devices revealed a similarity in recorded «noise.» Schön says the bottom figure was sent to Science by mistake (see correction, p. 1400).

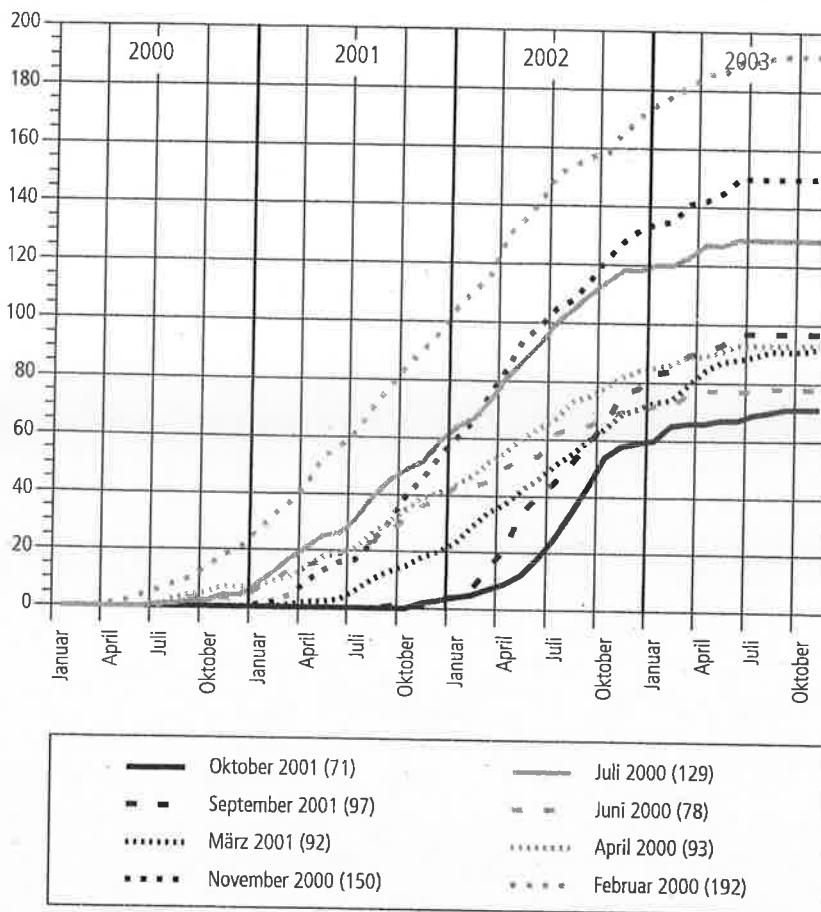
Quelle: Figure 1: Aus, Service, Robert F., 2002 (MAY): Pioneering Physics Papers Under Suspicion for Data Manipulation, *Science* 296: 1376–1377.

Oben: Schön J.H., Berg S., Kloc C., Batlogg B., 2000 (FEB): Ambipolar pentacene field-effect transistors and inverters, *Science* 287: 1022–1023.

Mitte: Schön J.H., Meng H., Bao Z., 2001 (OCT): Self-assembled monolayer organic field-effect transistors, *Nature* 413: 713–716.

Unten: Schön J.H., Meng H., Bao Z., 2001 (DEC): Field-effect modulation of the conductance of single molecules, *Science* 294: 2138–2140.

Abbildung 3: Zitationen von Schön-Artikeln im Science Citation Index (SCI)



Kumulierte Anzahl Zitationen in Klammern.

1. Schön J.H., Meng H., Bao Z., 2001 (OCT): Self-assembled monolayer organic field-effect transistors, *Nature* 413: 713–716.
2. Schön J.H., Kloc C., Batlogg B., 2001 (SEP): High-temperature superconductivity in lattice-expanded C-60, *Science* 293: 2432–2434.
3. Schön J.H., Dodabalapur A., Bao Z., Kloc C., Schenker O., Batlogg B., 2001 (MAR): Gate-induced superconductivity in a solution-processed organic polymer film, *Nature* 410: 189–192.
4. Schön J.H., Kloc C., Batlogg B., 2000 (NOV): Superconductivity at 52 K in hole-doped C-60, *Nature* 408: 549–552.
5. Schön J.H., Kloc C., Dodabalapur A., Batlogg B., 2000 (JUL): An organic solid state injection laser, *Science* 289: 599–601.
6. Schön J.H., Kloc C., Batlogg B., 2000 (JUN): Fractional quantum Hall effect in organic molecular semiconductors, *Science* 288: 2338–2340.
7. Schön J.H., Kloc C., Haddon R.C., Batlogg B., 2000 (APR): A superconducting field-effect switch, *Science* 288: 656–658.
8. Schön J.H., Berg S., Kloc C., Batlogg B., 2000 (FEB): Ambipolar pentacene field-effect transistors and inverters, *Science* 287: 1022–1023.

Es ist immerhin verblüffend, wie plump Wissenschaftsfälschungen konstruiert werden. Oder aber noch schlimmer, die plumpen Fälschungen werden entdeckt und bilden die Spitze des Eisbergs, die raffinierten Fälschungen kommen dagegen selten oder nie ans Tageslicht. Auf jeden Fall zeigt ein Grossteil der bekannt gewordenen Fälschungen, dass die bestehenden Institutionen der Selbstkontrolle offenbar unzureichend sind.

Abbildung 4: 17-jähriger Vater mit vier Kindern im Alter von acht, sieben, fünf und vier Jahren in einer Publikation von Darsee und Heymsfield im New England Journal of Medicine

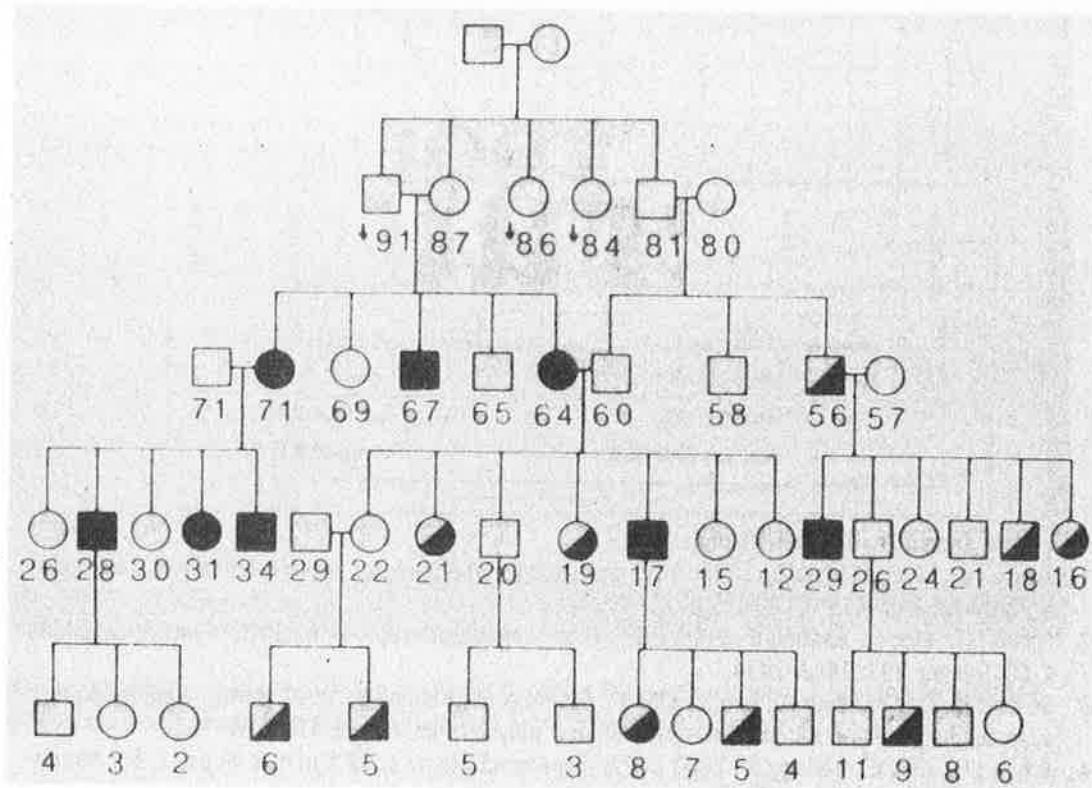


Fig. 2 Pedigree reproduced from ref. 87. The age of each family member at the start of the investigation is given below each symbol. Arrows (second row) denote those who had died before the start of the investigation. Note the 17-year-old male (row 4) with children ages 8, 7, 5 and 4; at the age of 8 or 9 (probably 8) he impregnated the mother of his oldest child.

3. Schätzung von Fälschungen mit Methoden der Sozialforschung

Handelt es sich um Randerscheinungen oder die Spitze eines Eisbergs (vgl. Mayntz, 1999)? Hat das Ausmass an Wissenschaftsbetrug in einem stärker auf Konkurrenz und Karriere bezogenen Wissenschaftssystem zugenommen?

Der Wissenschaftshistoriker DiTrocchio (1994), der ebenfalls «Big Science» verantwortlich macht, differenziert nochmals nach dem Motiv. Die vormodernen Schwindler hätten aus der ehrenhaften Absicht des festen Glaubens an ihre Theorie gehandelt. Hier spricht man auch lieber von Mogeleien, die als legitimes Mittel galten, der Theorie im Kreise der Widersacher und Skeptiker Anerkennung zu verschaffen. In «Big Science» geht es den Fälschern dagegen nicht um die Wahrheit von Theorien, sondern schlicht und schnöde um Forschungsgelder und Karrieren.

Leider sind die gegensätzlichen Vermutungen bezüglich des Ausmasses von Fälschungen reine Spekulation. Zwar wird bei einem exponenziellen Wachstum der Anzahl von Wissenschaftlern und Publikationen auch die absolute Anzahl von Betrügereien zugenommen haben. Ob dies aber auch für den Anteil von Publikationen mit gefälschten Daten gilt, kann niemand mit Sicherheit bezeugen.

Nach Robert K. Mertons (1957) Kriminalitätstheorie steigt die Wahrscheinlichkeit abweichender Handlungen, wenn die Diskrepanz zwischen Zielen und legalen Mitteln der Zielerreichung wächst. Bei wachsender Konkurrenz um die Verteilung knapper Forschungsmittel und Positionen würde man entsprechend eine Zunahme betrügerischer Aktivitäten erwarten. Da aber keine empirisch gesicherten Angaben zum Ausmass von Fälschungen vorliegen, bleibt dies eine zwar plausible, aber unbewiesene Hypothese.

Niemand kann heute auch nur ungefähr das Ausmass von Datenbetrug in den einzelnen Wissenschaftsdisziplinen angeben. Wenn man wollte, könnte man aber mit geeigneten Methoden durchaus genauere Hinweise erhalten.

In der Kriminologie werden seit langem mit den Methoden der empirischen Sozialforschung so genannte Dunkelfelduntersuchungen durchgeführt. Anonymisierte Befragungen zur selbst berichteten Delinquenz oder viktimologische Studien liefern ungefähre Schätzungen zum Ausmass krimineller Handlungen, die von Kriminalstatistiken nur selektiv erfasst werden. Erstaunlicherweise hat man diese Methoden, von ganz wenigen Ausnahmen abgesehen, nicht auf die Untersuchung von Wissenschaftsbetrug angewendet.

Eine solche Ausnahme ist eine Umfrage der Herausgeber der Zeitschrift Chemical Engineering aus dem Jahre 1980, die allerdings nicht nach den strengen Kriterien der Methoden der empirischen Sozialforschung durchgeführt wurde. Gleichwohl liefert sie einige Hinweise. U. a. wurde die folgende hypothetische Frage gestellt:

«Auf der Suche nach einem neuen katalysierenden Stoff hat Jays Team die Spannbreite der Möglichkeiten auf die Alternativen A und B eingegrenzt. Vermutlich

Fehler behaftete Daten legen die Wahl von B nahe. Aber Jay, sein Team und sein Chef, der ein Experte auf dem Gebiet ist, sind sicher, dass A die bessere Wahl ist. Jays Chef bittet ihn, die Daten zu fälschen und einen Bericht zu schreiben, der die Wahl von A favorisiert» (Hughson und Kohn, 1980, 137, Übersetzung A. D.).

4318 Leser von Chemical Engineering haben geantwortet. Kaum zu glauben, aber der Anteil der Chemiker, die bereit waren, einen Report auf der Basis gefälschter Daten zu schreiben, betrug immerhin 23,2 Prozent! Allerdings ist die Stichprobe nicht kontrollierbar und selbstselektiv wie bei allen Leserumfragen, bei denen der Fragebogen einfach in der Zeitschrift publiziert wurde.

Meist werden Fälschungen durch Indizien und nicht durch Geständnisse aufgedeckt. Ist es also naiv, Wissenschaftler einfach zu fragen, ob sie schon einmal Daten gefälscht haben? Selbst wenn man Anonymität zusichert, wird man wohl kaum korrekte Antworten erhalten. Nun gibt es aber in der Sozialforschung eine Methode für heikle Fragen, die bei korrekter Durchführung absolute Anonymität garantiert. Eine verständige Person weiss, dass niemand anders, nicht einmal der Interviewer, jemals die Antwort dekodieren kann. Die Methode heisst Randomized-Response-Technik oder kurz RRT.³ Bei dieser Technik wird zunächst ein Zufallsexperiment mit z. B. zwei Ausgängen durchgeführt. Entscheidend ist, dass nur die befragte Person das Ergebnis des Zufallsexperiments kennt. Z. B. kann man die Person bitten, verdeckt eine Münze zu werfen. Bei «Kopf» soll die Person «ja» angeben, bei Zahl dagegen auf die gestellte Frage antworten. Niemand kann dann die Bejahung einer heiklen Frage individuell zuordnen. Man kann aber den Anteil von Personen in der Stichprobe, welche die heikle Frage bejaht haben, durch eine einfache Rechnung abschätzen. Mit einer Variante dieser Methode hat eine Gruppe von Ökonomen kürzlich die Kolleginnen und Kollegen auf einem Kongress zu verschiedenen Formen wissenschaftlichen Fehlverhaltens befragt (List et al., 2001). Verteilt wurde ein schriftlicher Fragebogen, der nach Beantwortung anonym in eine Sammelbox gelegt oder anonym per Post retourniert werden konnte. Die Wahrscheinlichkeit eines «Zufalls-Ja» wurde mit einem Achtel festgelegt. Eine der Fragen lautete: «Haben Sie jemals im Rahmen der Forschung Daten gefälscht?» In der RRT-Stichprobe von 140 Personen ergab sich ein geschätzter Anteil von Ja-Antworten auf die Fälschungsfrage von immerhin 4,5 Prozent. Einen fast genauso grossen Wert, nämlich 4,3 Prozent, erhielt die Forschungsgruppe für die Vergleichsstichprobe von 94 schriftlich befragten Kongressteilnehmern, deren Angaben ohne zusätzliche Anonymisierung durch «randomized response» erhoben wurden. Natürlich besagt die Schätzung nicht, dass 4,5 Prozent der Publikationen auf gefälschten Daten beruhen. Gefragt wurde ja, ob jemals eine Fälschung begangen wurde. Das konnte auch ein einmaliges Delikt sein, z. B. bei einer Forschungsarbeit,

3 Die Technik wurde von Warner (1965) eingeführt. Zu einem kurzen Überblick siehe Diekmann, 2003, 418–424 oder ausführlicher Fox und Tracy, 1986.

die nie publiziert wurde. Ausserdem war die Stichprobe relativ klein und die Schätzungen sind entsprechend fehlerbehaftet. Dennoch liefern sie einen Hinweis, dass auch eine der Todsünden in der Forschung, die bewusste Fälschung von Daten, möglicherweise doch nicht so extrem selten auftritt. Vor allem aber weist die Studie einen Weg, dass es mit clever angewandten Methoden der Sozialforschung gelingen kann, etwas Licht in die Dunkelziffer des Wissenschaftsbetrugs zu bringen.

4 Fälschungen in den Sozialwissenschaften

Anders als in den Naturwissenschaften sind spektakuläre Datenfälschungen in den Sozialwissenschaften eine Rarität.⁴ Dies obwohl jährlich in den Fachzeitschriften der Ökonomie, Politikwissenschaften, Soziologie und anderen empirischen Sozialwissenschaften tausende von Artikeln mit Tabellen multivariater Schätzungen mit ökonometrischen Methoden erscheinen.

Eigentlich erstaunlich, dass nur äusserst wenige Fälschungen, z. B. solcher Tabellen, in den empirischen Sozialwissenschaften bekannt geworden sind. In der Ethnologie gibt es einige Fälle von Feldbeobachtungen, die frei erfunden wurden. Carlos Castañedas «Don Juan» ist ein Beispiel neueren Datums. In einem Aufsatz von Gerhard Fröhlich (2001) wird Castañeda, der übrigens mit seinen Phantasiegeschichten bei Harold Garfinkel in Soziologie promoviert wurde, ziemlich treffend als der «Karl May der Ethnologie» tituliert (vgl. Dürr, 1987). Zu den wenigen bekannt gewordenen Fällen von Datenbetrug in den empirischen Sozialwissenschaften, die mit statistischen Schätzmethoden arbeiten, zählen die erfundenen Zwillinge des britischen Psychologen Cyril Burt. Sir Cyril Burt war bis in die sechziger Jahre des vergangenen Jahrhunderts der führende britische Psychologe, dessen Studien zur Intelligenzforschung massgeblichen Einfluss auf das britische Schulsystem ausgeübt hatten. Burt verglich u. a. die Intelligenzleistungen gemeinsam und getrennt aufgewachsener eineriiger Zwillinge, um Anhaltspunkte für das Ausmass der Vererbung von Intelligenz zu erhalten. 1955 konnte Burt für 21 Paare von getrennt aufgewachsenen Zwillingen eine Korrelation von 0,771 und für 83 Paare gemeinsam aufgewachsener Zwillinge den Wert von 0,944 angeben. Dieser Befund spricht für die These eines sehr hohen Ausmasses der Erblichkeit von Intelligenz.

4 Der Ombudsmann der DFG Hans-Heinrich Trute (2003) hält fest: «Nach Disziplinen unterteilt stellen wir fest, dass die meisten Fälle wissenschaftlichen Fehlverhaltens sich im Bereich der Naturwissenschaften, vor allem aber in der medizinischen Forschung abspielen. Die Anrufungen aus dem Bereich der Medizin machen etwa ein Drittel aus; die der Naturwissenschaften insgesamt mehr als die Hälfte. Anrufungen aus den Bereichen der Geistes-, Sozial- und Wirtschaftswissenschaften sind hingegen deutlich seltener.» Diese Bemerkungen beziehen sich allerdings nicht nur auf Datenfälschungen. Und wohlgernekt handelt es sich nur um die dem Ombudsmann bekannt gegebenen Fälle.

Der Haken ist nur, dass Burt seine Zwillinge weitgehend erfunden hat. Dem Psychologen Leon Kamin gebührt das Verdienst, dass ihm nach kurzer Lektüre in den Artikeln von Burt eine Merkwürdigkeit auffiel, die offenbar alle anderen Leser – Gegner wie Befürworter der Thesen von Burt – übersehen hatten.

Die gleichen Werte der Korrelation stehen bis auf die dritte Stelle hinter dem Komma in einer Publikation aus dem Jahre 1966, nur hatte Burt hier die getrennt aufgewachsenen Zwillinge bereits auf 53 Paare und die gemeinsam aufgewachsenen Zwillinge auf 95 Paare aufgestockt (Abbildung 5). Getrennt aufgewachsene einiige Zwillinge kommen nicht gerade häufig vor. Kritiker wunderten sich, wie es Burt gelungen sei, so viele Versuchspersonen dieser seltenen Spezies aufzustöbern. Dass dann aber die Korrelationskoeffizienten der unterschiedlichen Stichproben exakt gleich waren, ist einfach extrem unwahrscheinlich. Hier haben wir im Übrigen wieder ein Beispiel für eine äusserst plumpe Fälschung, die allein durch Konsistenzprüfungen verschiedener Artikel erkennbar ist. Heute weiss man zudem aufgrund der Tagebuchaufzeichnungen von Burt, dass die publizierten Ergebnisse gefälscht waren.

Welches ist der Grund dafür, dass Datenbetrug in den Sozialwissenschaften viel seltener berichtet wird als in den Naturwissenschaften? Sind vielleicht Sozialwissenschaftler ehrlicher? Oder raffinierter? Vermutlich sind es zwei Gründe. Erstens sind die Sozialwissenschaften weniger kumulativ und replikativ orientiert. Viele, wenn nicht die meisten Studien werden nie wiederholt. Und wenn eine Replikation zu anderen Ergebnissen kommt, kann auf unterschiedliche Bedingungen verwiesen werden. Zweitens folgen sozialwissenschaftliche Untersuchungen in geringerer Masse dem hypothetisch-deduktiven Wissenschaftideal. Viele Studien sind explorativ, entwickeln Hypothesen anhand des empirischen Materials und finden immer irgendwelche mehr oder minder berichtenswerte Befunde. «Story telling» nennt das kritisch und bissig der Soziologe und Demograph Thomas DiPrete. Kurzum, bei explorativen Arbeiten gibt es geringere oder gar keine Anreize zur Fälschung.

Wahrscheinlich leiden die Sozialwissenschaften weniger unter direkter, beabsichtigter Datenfälschung, sondern vielmehr an den Problemen fehlerhafter Datenerhebung und -auswertung (dazu auch Mayntz, 1999). Beispiele für den ignoranten und grob fahrlässigen Umgang mit statistischen Daten sind Legion, allerdings nicht nur in der sozialwissenschaftlichen, sondern auch in der biomedizinischen Forschung. Ein flapsiges Insider-Bonmot lautet vielleicht nicht ganz zu Unrecht, dass man bei zwei Dingen nicht zusehen solle: Bei der Herstellung von Würstchen und bei der Schätzung ökonometrischer Modelle.

Eine Gruppe von Ökonomen (Dewald, Thursby und Anderson, 1986) publizierte in der American Economic Review eine bemerkenswerte Studie. Es handelte sich um einen Bericht über die Replikation der Datenanalysen von Artikeln, die in einer anderen renommierten Fachzeitschrift, dem Journal of Money, Credit and

Banking erschienen waren.⁵ Die Ergebnisse des Replikationsversuchs waren verheerend. Nur ein kleiner Teil der publizierten Befunde war mit den von den Autoren gelieferten Daten reproduzierbar (Tabelle 1).

Ein zweites Problem der empirischen Sozialforschung sind Fälschungen durch Dritte. Die Datenbasis empirischer Sozial- und Wirtschaftsforschung wird in der Regel von Umfrageinstituten geliefert, die wiederum mit der Erhebung der Daten Interviewer beauftragen, die in der Regel nach Akkord und nicht gerade üppig entlohnt werden. Das System setzt Anreize zur Fälschung, und jedem in der Branche ist bekannt, dass ein Teil der persönlichen Interviews ganz oder teilweise gefälscht sind, woran auch so genannte Feldkontrollen nicht viel ändern. Auch Angaben zu den so genannten Non-Response-Quoten sind kaum überprüfbar und oftmals krass nach oben verzerrt. Wenn z. B. ein Institut eine Response-Quote von 70 Prozent angibt, dann sollte man zunächst einmal fragen, wie dieser Wert errechnet wurde. Leider interessieren sich Auftraggeber, auch aus der Wissenschaft, viel zu wenig für diese Details (vgl. auch Diekmann, 2002). Weniger problematisch sieht es übrigens bei den computerunterstützten Telefoninterviews aus, die verlässlichere Daten liefern. Gelegentlich sind es aber nicht nur die Interviewer, sondern die kommerziellen Institute selbst, die bewusst oder grob fahrlässig die Fälschung von Daten ermöglichen.

Tabelle 1: Replication in Empirical Economics: The Journal of Money, Credit and Banking Project*

Empirische Arbeiten, angefragt	62	
keine Antwort	20	
Daten nicht lieferbar	20	wovon 14 verloren oder vernichtet
Daten und Programme lieferten	22	
davon:		
gut dokumentiert	1	
Replikation für Auswahl von Arbeiten	9	
(weitestgehend) replizierbar**	3	

Anmerkungen:

* JMBC ist eine renommierte und referierte Fachzeitschrift.

** Nicht replizierbar wegen z. B. Programmierfehlern, Datenfehlern, statistischen Irrtümern.

Quelle: Ergebnisse nach Dewald et al., 1986.

5 Äußerst wünschenswert und aufschlussreich wäre es, diese Studie für die gegenwärtige deutsche empirisch-sozialwissenschaftliche Forschung zu wiederholen. Es ist auch sehr gut möglich, dass sich die Situation verbessert hat. Ökonometrische Schätzungen erfolgten damals häufig mit selbst programmierten, schlecht dokumentierten und fehlerträchtigen Software. Heute wird weit mehr mit Standardsoftware gearbeitet, so dass Replikationen erleichtert werden. Siehe zum Thema Replikation auch weiter unten Teil VI.

Ist die Fälschung von Interviews überhaupt ein Problem? Eine extreme These besagt, dass Interviewfälschungen die Datenqualität nicht beeinträchtigen. Sind hundert Prozent der Interviews gefälscht, dann hat man eben eine Befragung von Interviewern und die wissen meist besser Bescheid als die Befragten selbst. Gefälschte Interviews sind gewissermassen Experteninterviews. Natürlich ist diese These unhaltbar, denn erstens sind Interviewer ein selektives Sample und zweitens können sie kaum stellvertretend für die Zielpersonen sprechen, wenn es um neue Themen und Stimmungen oder ihnen unbekannte Sachverhalte geht.⁶

5 Diagnose gefälschter Daten

Wie kommt man Datenfälschungen auf die Spur? Bleiben wir noch bei den Interviews. Bei persönlichen Interviews auf der Basis von Zufallsstichproben kann man zunächst Adressen per Zufallsverfahren ermitteln. Die Interviewer erhalten dann die Adressen und sollen die entsprechenden Zielpersonen befragen. Man spricht hier von Adressrandom. Die alternative, billigere Methode ist das Random-Route-Verfahren, bei dem der Interviewer die Zielpersonen nach bestimmten Begehungsregeln selbst ermittelt und interviewt. In der Theorie ist Random-Route gut, sofern sich Interviewer daran halten. Die Einhaltung ist aber kaum kontrollierbar. Und die Interviewer haben einen Anreiz, von den Regeln abzuweichen, wenn der Zielhaushalt schlecht erreichbar oder im Haushalt keine Person anwesend ist. Dann wird eben beim Nachbarn geläutet. Beim «Deutschen Familiensurvey» (ca. 10'000 Face-to-Face Interviews, 1988) wurde eine Teilstichprobe aus Gemeinderegistern gezogen (Adressrandom), die Befragten der zweiten Teilstichprobe wurden per Random-Route ermittelt. Dieser einmalige Methoden-Split erlaubt einen Vergleich der beim ersten Kontakt realisierten Interviews. Es sollte bei Einhaltung der Regeln zur Auswahl der Befragten eigentlich keinen grossen Unterschied geben. Tatsächlich findet man eine sehr starke Differenz. Random-Route-Interviewer realisieren beim ersten Kontakt weitaus mehr Interviews (44%) als ihre Kollegen mit den vorgegebenen Adressen der Zielpersonen aus der Gemeindestichprobe (25%, Alt, 1991).

Kriminalistischen Scharfsinn entwickelten Blohm und Wasmer (2003) bei der «Allgemeinen Bevölkerungsumfrage 2002». Es bestand die begründete Vermutung, dass es bei einem grossen Block von mehr als 400 Interviews zu Unregelmässigkeiten gekommen war. Da die persönlichen Interviews mit einem Laptop durchgeführt wurden (so genannte CAPI-Interviews), war die Interviewdauer auch für Teilmengen von Fragen exakt bestimmbar. Nun korrelierten sie die Zahl der Haushaltsmitglieder mit der Interviewdauer für diejenigen Fragen, bei denen

⁶ Zu Experimenten zu Verzerrungen durch gefälschte Interviews siehe Reuband, 1990; Schnell, 1991 und Schraepler und Wagner, 2003.

die Auskunftsperson über sich und die anderen Personen im Haushalt informiert hatte. Die inkriminierten Interviews unterschieden sich in diesem Punkt deutlich von korrekten Interviews. Sie korrelierten nämlich überhaupt nicht mit der Anzahl der im Haushalt lebenden Personen. Gleichgültig wie gross der Haushalt war, pendelte die Befragungsdauer ungefähr um den Wert von rund 200 Sekunden (Abbildung 5).⁷

Für die empirische Forschung ist es von erheblicher Bedeutung, wirksame Kontrolltechniken zur Aufdeckung von Fälschungen zu entwickeln. Es gibt neuere, unkonventionelle Diagnoseverfahren, die sich allerdings noch in der Erprobung befinden. Die Prinzipien dieser Verfahren und einige experimentelle Ergebnisse sollen im Folgenden kurz skizziert werden.

Statistische Daten sind in der Regel Zahlen und Ziffern. Unter gewissen Bedingungen folgen die Ziffern echter Daten Gesetzmässigkeiten, die gefälschte Daten nicht gleichermassen erfüllen.

Ein einfaches Beispiel von Hill (1998) zur Erläuterung des Prinzips. Man stelle sich folgende Aufgabe vor: Eine Person soll die Daten von 200 Münzwürfen als Abfolge von Kopf und Wappen notieren. Sie kann eine Münze werfen und echte Daten berichten; sie kann sich aber auch die Daten ausdenken. Der Experimentator behauptet nun, dass er über magische Kräfte verfüge und die Versuchsreihen unterscheiden könne.

Das ist ganz einfach. Mit sehr hoher Wahrscheinlichkeit findet man bei einem echten Zufallsexperiment von 200 Münzwürfen eine Abfolge von mindestens sechsmal Kopf oder Wappen in ununterbrochener Folge. Wer dagegen solche Daten fälscht, schreibt höchst selten sechsmal hintereinander das gleiche Symbol.

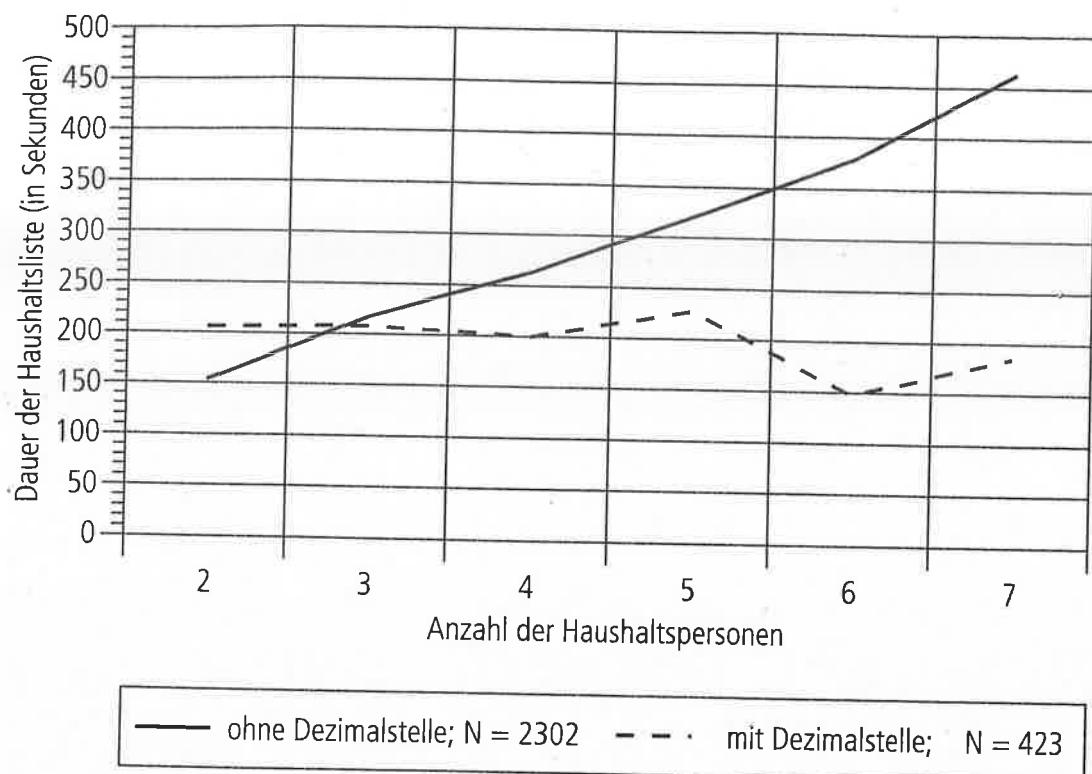
Ähnlich verhält es sich mit Ziffern, die aus natürlichen oder sozialen Prozessen resultieren. Auch hier ein Beispiel. A bietet B folgende Wette an: A setzt darauf, dass die erste Ziffer im Artikel rechts unten auf der Wirtschaftsseite der Ausgabe der Neuen Zürcher Zeitung, die am nächsten Tag erscheinen wird, im Bereich eins bis vier liegt. A verliert die Wette, wenn sich die Ziffer im Bereich fünf bis neun befindet. Bei Gewinn erhält A zehn Euro, bei Verlust zahlt A die gleiche Summe an seinen Wettpartner B. Ist das ein faires Angebot?

Ist es nicht. Denn die ersten Ziffern von Zahlen verschiedenster Dinge wie Hausnummern, Börsenkurse, die Fläche von Gewässern, die Flügelspannweite von Vögeln usw. sind nicht gleichverteilt. Die 1 z. B. kommt wesentlich häufiger vor als die 9. Unter bestimmten Voraussetzungen folgt die erste Ziffer vieler Daten einer logarithmischen Verteilung, der so genannten Benford-Verteilung.⁸

7 ZUMA hat die nicht korrekt durchgeföhrten Interviews umgehend aus dem Datensatz des «Allbus 2002» entfernt.

8 Die Verteilung lautet: $p_k = \log_{10}(1+1/k)$ mit $k=1,2,\dots,9$.

Abbildung 5: Analyse von Interviews beim Allbus 2002*



Anmerkungen:

*Anders als die korrekten Interviews wiesen die unter Fehlverdacht stehenden Interviews eine Dezimalstelle auf. In der Analyse wurden Ausreißer nicht berücksichtigt: Dauer < 20 Sekunden, N=4; Dauer > 20 Minuten, N = 6.

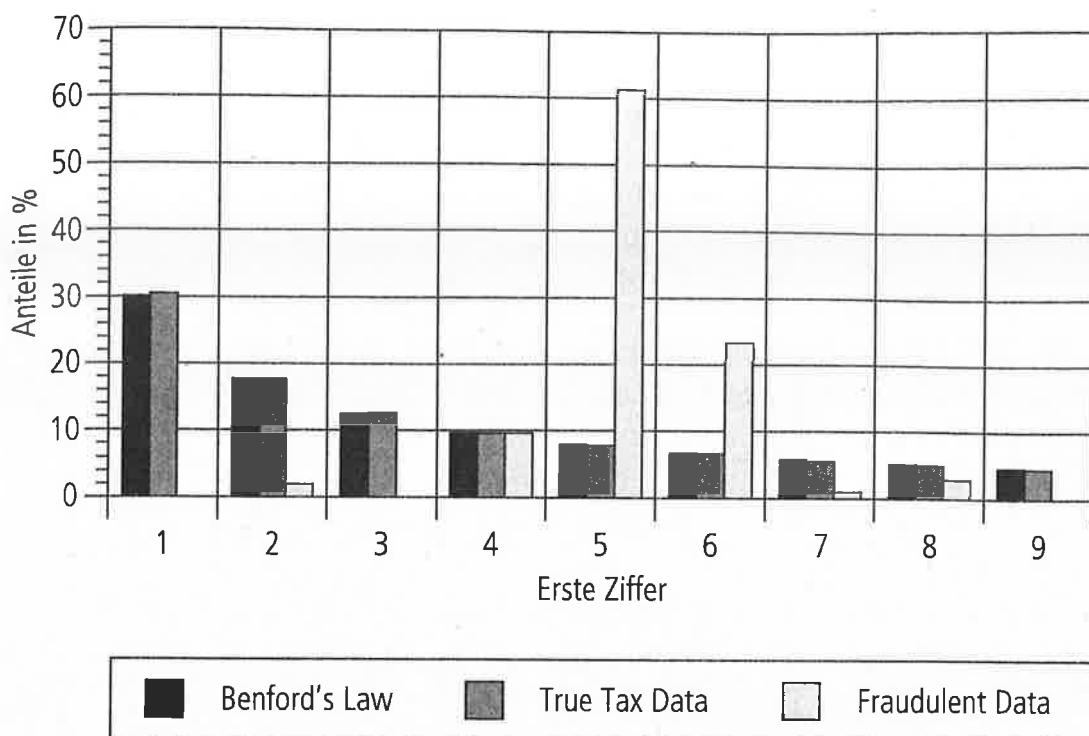
Quelle: Blohm et al., 2003, 74.

«Benfords Gesetz» hat man sich z. B. zunutze gemacht, um Steuerbetrug und Bilanzfälschungen aufzudecken. Die Logik ist ganz einfach. Echte Zahlen folgen der Benford-Verteilung, gefälschte Daten weichen (möglicherweise) davon ab. Weitere Tests kann man entwickeln, indem man die zweite und dritte Ziffer heranzieht und darüber hinaus die bedingten Verteilungen (z. B. die Verteilung der zweiten Ziffer unter der Voraussetzung, dass die erste Ziffer n ist) inspiert.

Die Untersuchung betrügerischer Manipulationen in der Buchhaltung von Unternehmen, von Steuererklärungen usw. durch Nigrini (1997 und 1999) zeigt, dass der Benford-Test zumindest in diesem Bereich Anhaltspunkte liefert, um gefälschte Daten herauszufiltern. Bei den gefälschten Daten kommen bestimmte Ziffern viel häufiger vor als bei den echten Angaben (Abbildung 6).

Die ersten Ziffern der Angaben aus 169'662 Steuererklärungen, die von M. Nigrini ausgewertet wurden, stimmen sehr gut mit Benfords Gesetz überein. Dies

Abbildung 6: Nigrinis Analyse von Steuerbetrug mittels der Benford-Verteilung



Grafik modifiziert nach Hill, 1998. Daten von Nigrini, 1997 und 1999.

war bei betrügerischen Geschäftsdaten nicht der Fall.⁹ Ebenso stimmen die ersten Ziffern der Angaben von 743 Studenten, die gebeten wurden, sechsstellige Zufallszahlen aufzuschreiben, nicht mit der Benford-Verteilung überein (nach Hill, 1998).

Nach diesem ermutigenden Schritt hat Nigrini auch die Steuererklärung von Ex-US-Präsident Bill Clinton mit Benfords Gesetz inspiziert. Der Test war negativ. Es gab keine Hinweise auf auffällige Ziffernhäufigkeiten. Für seinen Nachfolger liegt noch kein Testergebnis vor.

Nun wird man natürlich einwenden, dass Fälscher sich schnell auf den Benford-Test einstellen werden. Das ist aber kaum möglich. Es ist ungeheuer schwierig, Daten konsistent zu fälschen und dann noch Benford-konform zu frisieren, insbesondere, wenn auch noch die zweite und dritte Ziffer berücksichtigt werden muss.

⁹ Man kann sich allerdings fragen, ob die betrügerischen Steuerdaten wirklich typisch sind. Sie wurden als Illustration der Benford-Methode immer wieder auch in grossen Publikumszeitschriften abgedruckt, z. B. im Wall Street Journal, in der New York Times und im Spiegel. Merkwürdig ist, dass die Ziffern 1, 3 und 9 überhaupt nicht auftreten. Auf diesen Punkt hat mich Peter Preisendorfer hingewiesen.

Was bei der Entdeckung gefälschter Steuererklärungen und Bilanzfälschungen hilfreich ist, könnte sich auch zur Diagnose gefälschter wissenschaftlicher Daten als nützlich erweisen. Könnte der Benford-Test tatsächlich Hinweise zur Aufdeckung von Fälschungen liefern?

In vielen empirischen Studien werden z. B. Tabellen mit zahlreichen Regressionskoeffizienten berichtet. Um eine Art Referenzstichprobe zu gewinnen, habe ich eine Auszählung der ersten Ziffer von tausend geschätzten Regressionskoeffizienten aus Artikeln des American Journal of Sociology veranlasst. Es ist auch statistisch ganz interessant, dass die Häufigkeitsverteilung relativ gut mit der Benford-Verteilung übereinstimmt.¹⁰ Gerät eine Veröffentlichung unter Fälschungsverdacht, könnte man den Benford-Test auf die Ziffern geeigneter Statistiken anwenden. Bevor das gemacht wird, sind aber weitere Tests erforderlich.

Eine Reihe von Experimenten wurde dazu am Institut für Soziologie in Bern mit Studierenden durchgeführt. In einem dieser Experimente sollten die Versuchspersonen Zufallszahlen generieren, und zwar eine sechsstellige Ziffernfolge. Vergleicht man den Anteil von Personen, die nur verschiedene Ziffern angeben mit dem erwarteten Anteil von Ziffernfolgen ohne Wiederholung, findet man eine erhebliche Differenz (39 Prozent beobachtet versus 11 Prozent bei echten Zufallszahlen). In zwei weiteren Experimenten wurden die Teilnehmer und Teilnehmerinnen an einem Statistik-Seminar in Soziologie sowie Studierende der Ökonometrie gebeten zu tun, was sie sonst nie tun dürfen, nämlich Tabellen mit Regressionskoeffizienten passend zu einer vorgegebenen Hypothese zu erfinden. Erste Indizien deuten darauf hin, dass nicht die erste, sondern die Inspektion der zweiten, dritten und weiterer Ziffern möglicherweise Aufschluss über konstruierte Daten liefern kann. Bezüglich der Fabrikation von Zufallszahlen wird ein ähnliches Resultat zur Bedeutung der nachfolgenden Ziffern von Mosimann et al. (1995) berichtet. Bevor solche Verfahren eingesetzt werden, sind aber weitere Untersuchungen erforderlich.¹¹

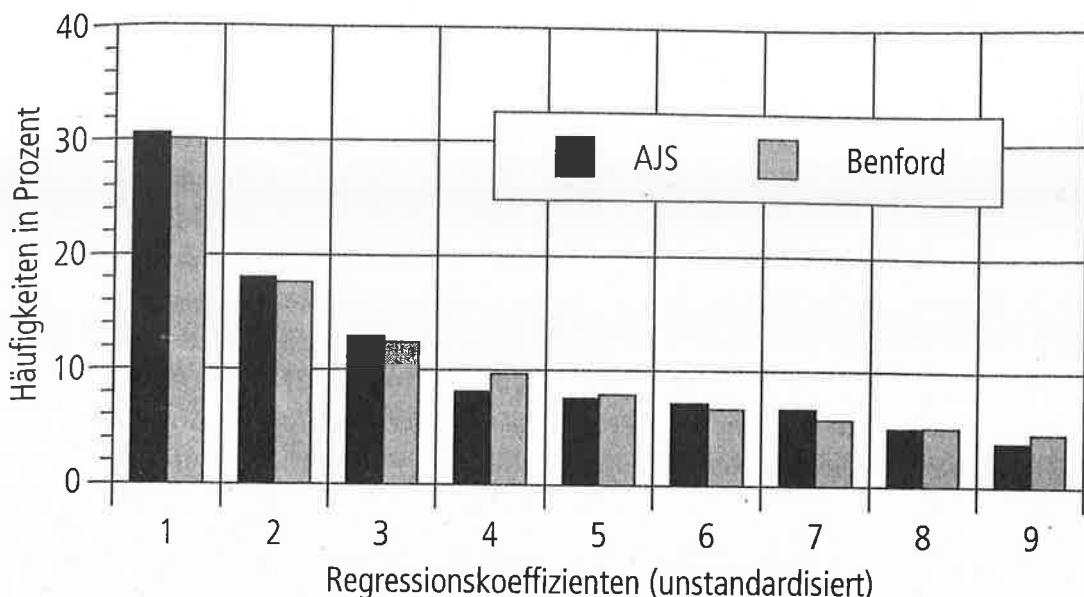
6 Was tun?

Es gibt viele Möglichkeiten, die Wahrscheinlichkeit von Wissenschaftsbetrug zu verringern. Ich möchte hier nur zwei Gesichtspunkte ansprechen, die sich vorwie-

10 Es wurden nicht nur OLS-Regressionskoeffizienten berücksichtigt, sondern z. B. auch Werte aus logistischen Regressionen. Eine zweite Stichprobe nur von OLS-Werten ergab eine signifikante Abweichung von der Benford-Verteilung, weil die Ziffer 5 etwas häufiger als erwartet vorkam. Bei den übrigen (ersten) Ziffern war die Übereinstimmung mit der Benford-Verteilung aber relativ gut. Bei der Verteilung der zweiten Ziffer zeigte sich keine signifikante Abweichung von der Benford-Verteilung. Die Ergebnisse (Diekmann, 2004b) findet man im Internet unter der folgenden Web-Adresse: <http://www.socio.ethz.ch/de/diekmann/unpub.html>.

11 Zu den Ergebnissen der vorliegenden Experimente siehe die Web-Adresse in der vorhergehenden Fussnote.

Abbildung 7: Verteilung der ersten Ziffer von unstandardisierten Regressionskoeffizienten



Stichprobe aus Tabellen von Artikeln, die im Zeitraum von Januar 1996 (Vol 101) bis Mai 1997 (Vol 102) im American Journal of Sociology publiziert wurden ($N = 1000$).

geng auf die Sozialwissenschaften beziehen, aber eventuell auch für die Naturwissenschaften von Belang sind. Dabei geht es nicht nur um Fälschungen, sondern auch um fahrlässige Irrtümer und Tricks bei der Datenerhebung und besonders der statistischen Analyse der Daten, die – wie erwähnt – in den Sozialwissenschaften, aber auch in der biomedizinischen Forschung weithin verbreitet sind.

Erstens müssen Herausgeber von Zeitschriften in viel stärkerem Masse eine Diskussions-, Kritik- und Replikationskultur entwickeln. Viele Herausgeber mögen es nicht, wenn bereits in ihrer Zeitschrift publizierte Beiträge kritisiert oder bei Replikationen massive Fehler entdeckt werden. Herausgeber lieben zudem stromlinienförmige Artikel mit einem schönen roten Faden, in dem sich die einzelnen Puzzleteile von Theorie und empirischen Fakten schnörkellos, prägnant und konsistent zusammenfügen, was das empirische Material in ehrlichen Manuskripten häufig aber gar nicht zulässt. Es ist auch bekannt, dass nicht-signifikante Befunde ungern gesehen werden. Damit entsteht eine Erwartungshaltung, der sich karriereorientierte Autoren nur schwer entziehen können. Die Neigung ist gross, Artikel zu glätten, gegenteilige Befunde wegzulassen und Effekte durch geeignete Verfahren oder grafische Darstellungen stärker hervortreten zu lassen. Das ist aber nicht nur die Schuld von Autoren, sondern auch eine Folge der Herausgeberpolitik von

Fachzeitschriften. Ehrliche Manuskripte haben eben in der Regel weniger gute Annahmechancen.¹²

Der zweite Aspekt beinhaltet einen konkreten Vorschlag. Zunächst gehe ich davon aus, was gute Zeitschriften – aber bei weitem nicht alle – heute schon tun, dass Autoren von Publikationen mit empirischen Daten eine Archivierungs-, Dokumentations- und Weitergabepflicht haben. Am besten verlangt man, natürlich unter Beachtung des Datenschutzes, dass die dokumentierten Daten auf einem Server der Fachzeitschrift für jeden Interessierten zugänglich ins Internet gestellt werden. Damit sind die Voraussetzungen für die Kontrolle des Datenmaterials und für eine Reanalyse der Daten geschaffen. Im Prinzip kann dann jeder publizierte Beitrag zumindest mittels interner Replikation, also einer Reanalyse auf der Basis der vom Autor erhobenen Daten, kontrolliert werden. Solche Replikationen werden ohne äussere Anreize aber ziemlich selten durchgeführt. Wir haben heute in den Sozialwissenschaften öffentlich finanzierte Institute für die Archivierung von Daten und Literatur, für die Entwicklung und Evaluierung von Methoden und es werden in wachsendem Masse erhebliche Mittel für die Evaluierung wissenschaftlicher Einrichtungen aufgewendet. Was es nicht gibt, dabei nicht einmal teuer wäre, aber gleichwohl einen erheblichen positiven Effekt auf die Qualität wissenschaftlicher Ergebnisse hätte, ist eine Institution, deren Aufgabe die Replikation publizierter wissenschaftlicher Arbeiten wäre. Genauer bestünde die Aufgabe darin, eine Stichprobe von z. B. einem Prozent aller in den Fachzeitschriften publizierten Arbeiten der entsprechenden Disziplin zu ziehen und die Daten zu reanalysieren. Die Ergebnisse würden in der Zeitschrift berichtet, in welcher der geprüfte Artikel erschienen ist. Allein die Tatsache, dass jede Forschungsgruppe mit einer solchen Kontrolle rechnen müsste, dürfte die Sorgfalt bei der Datenauswertung ebenso beeinflussen wie betrügerische Manipulationen erschwert würden.

Auf Kooperation angewiesene Systeme können je nach Sensitivität ein mehr oder minder grosses Ausmass an Nicht-Kooperation oder betrügerischen Handlungen verkraften. Finanzminister z. B. können mit zehn Prozent Steuerhinterziehung ganz gut leben, während zehn Prozent gefälschte Banknoten vermutlich eine Währung vernichten würden. Ebenso hat das System Wissenschaft wohl eher eine geringe Fehlertoleranz. Kein System aber kann dauerhafte Stabilität erlangen, ohne institutionelle Vorkehrungen zur Eindämmung betrügerischer Aktionen. Auf Auktionen im Internet wie z. B. bei eBay werden von anonymen Akteuren einmalige Geschäfte abgeschlossen, bei denen beide Parteien, Käufer und Verkäufer, normalerweise einen starken Anreiz zum Betrug hätten. Eine ganz einfache, aber raffinierte Institution, nämlich die Möglichkeit zur Bewertung der Verkäufer, trägt wesentlich dazu bei, dass Betrug in Internet-Auktionen sehr selten ist. Wie wir kürzlich in einer Studie nachgewiesen haben, erzielen Verkäufer mit vielen positiven Bewertungen, also hoher Reputation, auch höhere Auktionspreise

¹² Siehe auch Frey (2003) zu Opportunismus fördernden Effekten des Begutachtungssystems.

(Diekmann und Wyder, 2002). Es lohnt sich also, in Reputation zu investieren. Das ist aber nur möglich, indem man sich kooperativ verhält. In einem solchen System haben auch betrügerische Händler ein Interesse kooperativ zu sein, weil nur diese Strategie für sie von Vorteil ist. Gute Institutionen zeichnen sich dadurch aus, dass sie auch bei bösen Leuten funktionieren. Das eBay-Reputationssystem ist aber leider nicht auf den Wissenschaftsmarkt übertragbar. Ein Konsument kann in der Regel sofort nach Lieferung erkennen, ob die ersteigerte Ware der Beschreibung entspricht. Der Konsument eines wissenschaftlichen Artikels kann dagegen nicht wissen, ob die Daten im Artikel gefälscht sind. Bei der Fälschung von Daten in der wissenschaftlichen Forschung handelt es sich zudem häufig um «Delikte ohne Opfer». Mangelnde direkte Betroffenheit und asymmetrische Information hat zur Folge, dass auch kritische Leserinnen und Leser im Normalfall die verborgenen Mängel nicht erkennen können. Deshalb wird eine Evaluationsinstanz benötigt, die natürlich keine neue Bürokratie oder Behörde darstellen soll. Die Kontrolle durch Replikation kann durchaus im Rahmen der wissenschaftlichen Selbstkontrolle erfolgen, ähnlich wie dies bei Evaluationen von Instituten oder Disziplinen heute praktiziert wird.

Unser gegenwärtiges Wissenschaftssystem kann man auch mit einer anderen Metapher beschreiben. Stellen sie sich einen öffentlichen Verkehrsverbund mit Bussen und Straßenbahnen vor, für die man zwar einen Fahrpreis entrichten muss, aber niemand Schwarzfahrer kontrolliert. Weil Verkehrsbetriebe wissen, was passieren würde, bezahlen sie Kontrolleure, die etwa ein Prozent der Fahrgäste überprüfen. Diese einfache Logik könnte auch im Wissenschaftsbereich durchaus von Nutzen sein.

7 Literatur

- Alt, Christian (1991), Stichprobe und Repräsentativität, in: H. Bertram (Hrsg.), *Die Familie in Westdeutschland. Stabilität und Wandel familialer Lebensformen*, DJI: Familien-Survey 1, Opladen: Leske & Budrich, S. 497–531.
- Babbage, Charles ([1830] 1969), *Reflections on the Decline of Science in England, and on Some of its Causes*, Westmead: Gregg Intern. Publishers.
- Beasley, Malcolm R.; Supriyo Datta, Herwig Kogelnik, Herbert Kroemer und Don Monroe (2002), *Report of the Investigation Committee on the Possibility of Scientific Misconduct in the Work of Hendrik Schön and Coauthors*, Murray Hill, New Jersey: Bell Labs.
- Beck-Bornholt, Hans-Peter und Hans-Herrmann Dubben (1997), *Der Hund, der Eier legt. Erkennen von Fehlinformationen durch Querdenken*, Reinbek: Rowohlt.
- Blohm, Michael; Janet Harkness, Sabine Klein und Evi Scholz (2003), *Konzeption und Durchführung der «Allgemeinen Bevölkerungsumfrage der Sozialwissenschaften» (ALLBUS) 2002*. ZUMA-Methodenbericht 2003/12, Mannheim: Zentrum für Umfragen, Methoden und Analysen.
- Broad, William und Nicolas Wade (1984), *Betrug und Fälschung in der Wissenschaft*, Basel: Birkhäuser.

- Dewald, William G.; Jerry G. Thursby und Richard G. Anderson (1986), Replication in Empirical Economics: The Journal of Money, Credit and Banking Project, *American Economic Review*, 76, 587–603.
- DFG-Kommission «Selbstkontrolle in der Wissenschaft» (1998), *Vorschläge zur Sicherung guter wissenschaftlicher Praxis*, Bonn: Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG).
- Diekmann, Andreas (2002), *Diagnose von Fehlerquellen und methodische Qualität in der sozialwissenschaftlichen Forschung*, Wien: Österreichische Akademie der Wissenschaften. Institut für Technikfolgenabschätzung (ITA).
- Diekmann, Andreas (2003), *Methoden der empirischen Sozialforschung*, 10. Aufl., Reinbek: Rowohlt.
- Diekmann, Andreas (2004a), «*Betrug und Täuschung in der Wissenschaft. Datenfälschung, Diagnoseverfahren, Konsequenzen. Jahrbuch 2003 der Deutschen Akademie der Naturforscher Leopoldina*», Halle.
- Diekmann, Andreas (2004b), *Not the First Digit! Using Benford's Law to Detect Fraudulent Scientific Data*, Zürich: Mimeo.
- Diekmann, Andreas und David Wyder (2002), Vertrauen und Reputation bei Internet-Auktionen, *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 54, 674–693.
- Duerr, Hans-Peter, Hrsg. (1987), *Authentizität und Betrug in der Ethnologie*, Frankfurt a.M.: Suhrkamp.
- DiTrocchio, Federico (1994), *Der grosse Schwindel. Betrug und Fälschung in der Wissenschaft*, Frankfurt a.M. und New York: Campus.
- Feyerabend, Paul F. (2001), *Wider den Methodenzwang*, Frankfurt a. M.: Suhrkamp.
- Finetti, Marco und Armin Himmelrath (1999), *Der Sündenfall. Betrug und Fälschung in der deutschen Wissenschaft*, Stuttgart: Raabe.
- Fox, James Alan und Paul E. Tracy (1986), *Randomized Response. A Method for Sensitive Surveys*, London: Sage.
- Fröhlich, Gerhard (2001), Betrug und Täuschung in den Sozial- und Kulturwissenschaften, in: T. Hug, Hrsg., *Wie kommt die Wissenschaft zu ihrem Wissen?*, Hohengehren: Schneider Verlag.
- Frey, Bruno S. (2003), Publishing as Prostitution. Choosing Between One's Own Ideas and Academic Success, *Public Choice*, 116, 205–223.
- Gould, Stephen J. (1988), *Der falsch vermessene Mensch*, Frankfurt a. M.: Suhrkamp.
- Hill, Theodore P. (1998), The First Digit Phenomenon, in: *American Scientist*, 86, 358–363.
- Hughson, Roy V. und Philip M. Kohn (1980), Ethics, *Chemical Engineering*, September 22, 132–147.
- Hurt, Richard D. und Channing R. Robertson (1998), Prying Open the Door to the Tobacco Industry's Secrets About Nicotine, *Journal of the American Medical Association*, 280, 1173–1181.
- List, John A.; Charles D. Bailey, Patricia J. Euzent und Thomas L. Martin (2001), Academic Economists Behaving Badly? A Survey on Three Areas of Unethical Behavior, *Economic Inquiry*, 39, 162–170.
- Mosimann, James.E.; Claire V. Wiseman und Ruth E. Edelman (1995), Data Fabrication: Can People Generate Random Digits?, in: *Accountability in Research*, 4, 31–55.
- Mayntz, Renate (1999), *Betrug in der Wissenschaft. Randerscheinung oder wachsendes Problem? Working paper*, Köln: Max-Planck-Institut für Gesellschaftswissenschaften.
- Merton, Robert K. (1957), *Social Theory and Social Structure*, Ill: Glencoe.
- Nigrini, Mark J. (1999), I've Got Your Number. How a Mathematical Phenomenon Can Help CPAs Uncover Fraud and Other Irregularities, *Journal of Accountancy*, 79–83.
- Nigrini, Mark J. (2000), *Digital Analysis Using Benford's Law*, Vancouver: Global Audit Publications.

- Rapp, Ulf et al. (2000), *Task Force F. H. Abschlussbericht*, Würzburg: Institut für Medizinische Strahlenkunde und Zellforschung der Universität Würzburg.
- Reuband, Karl-Heinz (1990), Interviews, die keine sind. «Erfolge» und «Misserfolge» beim Fälschen von Interviews, *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 42, 706–733.
- Ronzheimer, M. (1998), Eisberg in Sicht? Symposium über Fälschung in der wissenschaft gibt Entwarnung. *BerliNews*, Dezember 1998 (www.berlinnews.de/archiv/242.shtml).
- Schnell, Rainer (1991), Der Einfluss gefälschter Interviews auf Survey-Ergebnisse, *Zeitschrift für Soziologie*, 20, 25–35.
- Schraepler, Joerg-Peter und Gert G. Wagner (2003), *Identification and Characteristics of Faked Interviews in Surveys. An Analysis by Means of Genuine Fakes in the Raw Data of SOEP*. Unveröffentlichtes Manuskript, Bochum und Berlin: Ruhr-Universität Bochum und Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung Berlin.
- Stegemann-Boehl, S. (1994), *Fehlverhalten von Forschern. Eine Untersuchung am Beispiel der biomedizinischen Forschung im Rechtsvergleich USA-Deutschland*.
- Stewart, Walter W. und Ned Feder (1987), The Integrity of the Scientific Literature, *Nature*, 325, 207–214.
- Trute, Hans-Heinrich (2003), Vortrag des Sprechers des Ombudsmanns der DFG vor der Mitgliederversammlung der DFG in Würzburg am 2. Juli 2003.
- Westfall, Richard S. (1973), Newton and the Fudge Factor, *Science*, 179, 751–758.
- Warner, S. L. (1965), Randomized Response. A Survey Technique for Eliminating Evasive Answer Bias, *Journal of the American Statistical Association*, 60, 63–69.

«Organisatorische Widerspenstigkeiten»: New Public Management im Alltag einer kantonalen Verwaltung der Schweiz

Felix Bühlmann*

1 Einleitung¹

Die Ideen und Praktiken, die neo-konservative Regierungen ab den frühen 1980er-Jahren im angelsächsischen Raum entwickelten, und die Christopher Hood in einem Artikel von 1991 erstmals mit dem Begriff «New Public Management» bündelte, zielen darauf ab, staatliche Leistungen dank marktförmigen Strukturen zugleich effizienter und hochwertiger zu erbringen (Hood, 1991). Als die Kunde von NPM Mitte der 1990er-Jahre die Schweiz erreichte, avancierte sie dank einer konzertierten Publikationsoffensive einer aus Wissenschaftlern und höheren Beamten zusammengesetzten Reform-Elite (Pelizzari, 2001) rasch zu einem der zentralen Streitpunkte der Service-Public-Debatte (Buschor, 1993; Hablitzel et al., 1995; Schedler, 1995). Aber auch in der Verwaltungs-Praxis konnte sich das Programm unter dem Namen «Wirkungsorientierte Verwaltungsführung» (WoV) rasch durchsetzen, so dass Maeder 2001 feststellte, dass sich «kaum ein verwaltungsmässig gefasster Zweig des Staates – vom Behindertenheim über das Gesundheitswesen, den Schulen und Universitäten, der Polizei, bis hin zur Meteorologischen Zentralanstalt des Bundes – diesen Umgestaltungsmassnahmen entziehen kann» (Maeder, 2001, 294–295). Heute, also vier Jahre später, ist man längst zu massiven, linearen Kürzungen zurückgekehrt, die «Reformenergien» der wirkungsorientierten Verwaltungsführung scheinen am «Verpuffen», ihre Wirksamkeit am «Versanden» zu sein.² Dennoch hat New Public Management die Legitimationstechniken der Verwaltung nachhaltig und irreversibel verändert und auch dem Arbeitsalltag vieler Staatsangestellten neue Inhalte und Konturen gegeben.

Die sozialwissenschaftliche Debatte zum Thema New Public Management erreichte ihren Höhepunkt zeitgleich mit der Einführung der ersten Pilotversuche auf kantonaler und föderaler Ebene, in einer Diskussion zwischen Befürwortern und Gegnern in der Schweizer Zeitschrift für Politikwissenschaft (Finger, 1995;

* Felix Bühlmann, Centre lémanique d'études des parcours et modes de vie (PaVie), Université de Lausanne, Bâtiment Provence, CH-1015 Lausanne (felix.buehlmann@unil.ch; 021 / 692 38 49).

1 Der vorliegende Artikel basiert auf einer Abschlussarbeit zum Diplôme d'études approfondies en sociologie an der Universität Genf unter der Leitung von Prof. Franz Schultheis.

2 So zum Beispiel im Kanton Zug (NZZ, 28.08. 2002: «Auf Distanz zu New Public Management») oder im Kanton Basel-Stadt (NZZ, 14.01. 2004: «NPM-Scherbenhaufen in Basel-Stadt»).

Haldemann, 1995; Knoepfel, 1995). Diese Artikel und auch spätere, kritische Beiträge aus soziologischer Sicht (Hufty, 1998; Nagel und Müller, 1999; Maeder, 2001; Pelizzari, 2001) nehmen entweder den Reformdiskurs in den Blick oder stellen theoretische Überlegungen dazu an, ob der von NPM induzierte Strukturwandel mit dem traditionellen Staats- und Rechtsverständnis der Schweiz vereinbar sei, und inwiefern er das politische und gesellschaftliche Gefüge verändere bzw. gefährde. Wenig weiss man indes bis heute über die Auswirkungen der Verwaltungsreformen für das Berufshandeln der Staatsangestellten. Dies erstaunt, weil einer der essentiellen Erfolgsfaktoren der Reformen, insbesondere in der Schweiz, deren Präsentation als eine Spielart des «schlauen Sparens» gewesen ist. Man baue bürokratische Schranken ab, erhöhe die Motivation der Mitarbeiterinnen und steigere gerade auf diese Weise die Effizienz des Verwaltungshandelns, so das Kernargument der Reformbefürworter.³ Die Frage, inwiefern dieses Versprechen einer «Effizienzsteigerung durch Humanisierung der Arbeitsbedingungen» faktisch eingelöst wurde, möchte ich ins Zentrum meines Artikels stellen. Zu diesem Zweck beschreibe ich kurz die für die staatliche Verwaltung typischen Organisationsregime, erläutere daraufhin mein Untersuchungsdesign und die Methoden, und zeige dann anhand von zweier Fallbeispiele wie sich der Arbeitsalltag für die Staatsangestellten verändert hat.

2 Organisationsregime des öffentlichen Sektors und die Verwaltungsreformen

Gemäss Rose und Miller baut jede Form des gesellschaftlichen Regieren auf bestimmte politische Rationalitäten und Ideen, die hernach in Programme der Problematierung und Problemlösung übersetzt werden und sich unterschiedlicher Techniken, Prozeduren und Strategien bedienen, um die Gesellschaft und deren soziale Akteure zu steuern (Rose und Miller, 1992). Diese dreistufige Konzeptualisierung gesellschaftlicher Gouvernementalität erlaubt es aufzuzeigen, wie Organisationen als eine Art Scharnier, einerseits von übergeordneten politischen Rationalitäten durchdrungen sind und diese andererseits mittels einer Vielzahl von Techniken und Handlungslogiken in den Alltag übersetzen und dort zu deren Entfaltung beitragen. Angewendet auf den öffentlichen Sektor könnte man dieses Übersetzungsverhältnis wie folgt beschreiben: Der Wohlfahrtsstaat, wie er sich in der Schweiz nach dem Zweiten Weltkrieg auch auf nationaler Ebene entwickelte, beruhte auf den politischen Rationalitäten von Rechts- und Chancengleichheit, Gemeinwohl und (ökonomischem) Fortschrittsgläuben. Diese reflektieren sich zunächst in zwei organisatorischen Programmen oder Regimes, die beide diesen Rationalitäten verpflichtet sind, aber jeweils andere Problemtypen bearbeiten und sich als Folge davon unter-

3 Diese Ambivalenz verschaffte den NPM-Ideen sowohl im linksliberalen Milieu als auch bei rechten Sparpolitikern Akzeptanz.

schiedlicher Techniken und Handlungslogiken bedienen: bürokratischen Organisationen und professionalistischen Organisationen bzw. – handlungstheoretisch gewendet – bürokratischem und professionalistischem Handeln.⁴ Deren selten reibungsfreie, aber durchaus erfolgreiche Kombination avancierte im Laufe des 20. Jahrhunderts zum eigentlichen Herzstück des Wohlfahrtsstaates, so dass zum Beispiel Clarke und Newman diesen auch als «Bureau-professional Regime» bezeichnen (Clarke und Newman, 1997, 8).

Bürokratische Regime kommen in erster Linie bei standardisierbaren Problemlagen zum Einsatz und zeichnen sich, gemäss der idealtypischen Beschreibung Webers ([1921] 1972), zunächst mal durch eine strenge funktionale Trennung der Amtsgeschäfte aus; jeder Beamte ist sachlich spezialisiert und für ein eng definiertes Aufgabenfeld zuständig. Zentraler Organisationsmechanismus ist jedoch die vertikale Differenzierung; Einerseits ist im Rahmen der Amtshierarchie jede Abteilung fest in ein vertikal strukturiertes Geflecht von Ämtern, Departementen oder Ministerien eingebunden. Andererseits regelt innerhalb einer Verwaltungseinheit die Befehlshierarchie das formale Verhältnis von Vorgesetzten zu Untergebenen. Variieren können jedoch – in gegenseitiger Abhängigkeit – der «Span of Control» (die Anzahl der einem Vorgesetzten zugeordneten Angestellten) und die Länge der Befehlskette, also die Anzahl der Hierarchiestufen. Die Einhaltung der Befehle wird dabei durch direkte und persönliche Kontrolle garantiert: der direkte Vorgesetzte ist für die Stimmigkeit und Regelkonformität der Arbeit seiner Untergebenen verantwortlich und hat diese möglichst detailliert zu überprüfen. Der bürokratische Betrieb ist grundsätzlich von juristischen und/oder technischen Regeln geleitet, die gleichsam die Voraussehbarkeit und Kontinuität der Amtsgeschäfte garantieren. Bürokratisches Handeln heisst deshalb reglementarisch-standardisiertes Wissen auf den Einzelfall anzuwenden. Im Sinne des Legalitätsprinzips beurteilt der bürokratische Akteur einen Sachverhalt (beispielsweise einen Antrag einer Bürgerin) gemäss einer «objektiven» (durch einen vorgängigen legislatorischen Prozess erzeugten) Regel und garantiert durch deren korrekte Anwendung die Gleichbehandlung und Rechtsgleichheit (ausführlicher zu bürokratischen Organisations- und Handlungsregimes: Weber, [1921] 1972, 126 ff.).

Zur Bearbeitung von nicht-standardisierbaren, diffusen und zukunftsoffenen Problemlagen behalf sich der Sozialstaat im Laufe des 20. Jahrhunderts zunehmend professionalistischer Handlungs- bzw. Organisationsregimes. Eine ganze Reihe von Professionen (Medizin, Recht etc.) wurden kontinuierlich in seine Organisationsstrukturen eingebunden, andere von Beginn weg «wohlfahrtsstaatlich mitkonstituiert» (Sozialarbeit). Ähnlich wie bürokratische, orientieren sich auch profes-

4 Im Folgenden betrachte ich die bürokratischen, professionalistischen und managerialistischen Regime zugleich als Organisations- und als Handlungsformen, die in einem gegenseitigen Bedingungsverhältnis zueinander stehen. Traditionell wird die Bürokratie thematisch aber in erster Linie organisationssoziologisch verhandelt, während «Professionen», »Professionalismus« und »Professionalisierung« meist aus handlungstheoretischer Perspektive referiert werden.

sionelle Akteure am Gemein- bzw. Klientenwohl und erbringen ihre Leistungen im Prinzip ungeachtet der sozialen, politischen oder rechtlichen Stellung ihrer Klienten. Sie stützen sich dabei aber auf Organisationsformen und Techniken, die sich klar von den bürokratischen unterscheiden: Aufgrund der konstitutiven Zukunftsoffenheit der von ihnen bearbeiteten Fälle, ist ihr Handeln erstens durch eine Verknüpfung von abstraktem Wissen und Fallbezug charakterisiert – zum Beispiel wenn die Ärztin theoretisch kategorisierte Krankheitsbilder zur Diagnose mit den Symptomen eines Patienten vergleicht oder ein Statistiker inferenzielle Verfahren zur Erforschung des Zusammenhangs zweier spezifischer Variablen verwendet. Diese Nicht-Standardisierbarkeit bedingt, dass die Professionals idealiter mit einem hohen Mass an Autonomie und Unabhängigkeit ausgestattet und sowohl gegen bürokratische als auch gegen marktförmige (bzw. buchhalterische) Kontrollinstanzen abgeschirmt sind. Die Ausrichtung des Berufshandelns am Klienten- und Gemeinwohl wird vielmehr mittels einer Kombination von Kollegial- und (reflexiver) Selbstkontrolle, einer Orientierung an einem normativen Berufskodex und der soialisierenden Wirkung einer langjährigen, meist tertiären Ausbildung reguliert. In organisationstheoretische Begriffe übersetzt heisst dies, dass «professionelle Bürokratien» (Mintzberg, 1983) sich im Vergleich zu «reinen Bürokratien» durch eine reduzierte Regulierungsdichte, die Absenz von direktiver Kontrolle, durch flache Hierarchien und Kollegialität zwischen den einzelnen Professionals auszeichnen (zur professionellen Handlungs- und Organisationsform: Abbott, 1988; Freidson, 1970).

Im Gegensatz zu den traditionellen Programmen des Wohlfahrts- und Rechtsstaates, die auf eine möglichst rechtsgleiche Teilhabe am Gemeinwohl zielten, rücken im Rahmen managerialistischer Regime Grundwerte wie Effizienz, Effektivität oder Wirtschaftlichkeit in den Vordergrund oder zumindest gleichberechtigt an die Seite der bestehenden Wertestandards. Und: Im Gegensatz zu bürokratischen und professionalistischen Regimes, die auf je einer spezifischen Form von Verfahrenskontrolle beruhen, stellt der Managerialismus die Ergebnisse, die so genannten «Results», «Outcomes» und «Performances» in den Vordergrund. Faktisch bedeutet dies zwei Dinge: zum einen darf gerade das «Wie» der Leistungserbringung nicht Objekt von Formalisierung und Reglementierung sein und zum andern bedarf es im Gegenzug eines ausgeklügelten Systems, um die Leistungen zu messen und die Resultate anschliessend als Gestaltungskorrektiv in die Organisationsmechanismen zurückfliessen zu lassen. Damit rückt eine Reihe von ursprünglich in der Finanzbuchhaltung entwickelten Techniken ins Blickfeld, die Power (1997) unter dem Stichwort «Accountability» zusammenfasst. Diese erlauben es, Leistungen und Resultate entweder auf kollektiver oder individueller Ebene zu evaluieren, und sie anschliessend den Entscheidungsträgern in der Organisation zur Verfügung zu stellen. Im Idealfall trifft der Manager seine Entscheide, gestützt auf detaillierte Kenntnisse aktueller Resultate und Leistungen der Gesamtorgani-

sation, einzelner Abteilungen und sogar einzelner Mitarbeiter. Ein Beispiel für diese Organisationstechnik ist die so genannte Globalbudgetierung. Dabei wird einer Amtsstelle ohne detaillierte Auflistung einzelner Rechnungsposten ein Gesamtbudget zugesprochen, das an einen so genannten Leistungsauftrag bzw. an gewisse Leistungsziele geknüpft ist. Mittels Definition einzelner, jeweils mit einem Indikator versehener «Produkte» ist vorgesehen, die Leistungen der Mitarbeiter individuell oder kollektiv zu messen und so der Leitung die Möglichkeit zu geben, diese mit «materiellen» bzw. «immateriellen» Anreizen zu steuern ohne den Arbeitsprozess über detaillierte Verfahrensregeln zu standardisieren (zu den Charakteristiken von NPM und seinen Organisationsformen: Pollitt, 1992; Pollitt und Boukaert, 2000; Power, 1997).

Die Frage, ob und wie sich zwei Organisationsregime bei einem «Zusammentreffen» verändern, und welche Auswirkungen dies für das Berufshandeln der verschiedenen Kategorien von Angestellten hat, ist wohl nur empirisch zu klären. Gleichwohl ist davon auszugehen, dass sich Unvereinbarkeiten zwischen den Regimes an jeweils spezifischen, neuralgischen Punkten entzünden: während detaillierte Indikatoren-Systeme sich in erster Linie am Autonomie- und Vertrauensprinzip professionalistischer Regimes reiben, steht die Orientierung an den Resultaten, bei gleichzeitiger Deregulierung und De-Standardisierung des prozessualen Arbeitsablaufes, im Konflikt mit dem Prinzip der Regelgebundenheit der Bürokratie (siehe auch: Sommerfeld und Haller, 2003). Im Folgenden möchte ich anhand von Forschungsmaterial aufzeigen, wie der Zusammenprall des managerialistischen Organisationsregimes mit dem bürokratischen einerseits und dem professionalistischen andererseits verläuft und welche Konsequenzen sich daraus für den Arbeitsalltag der Mitarbeiter ergeben. Kann sich NPM auch in der Praxis gegenüber den traditionellen Organisationsregimes durchsetzen? Führen die Reformen zu einer Humanisierung der Arbeitsbedingungen oder eher zu einer organisatorischen Straffung? Oder gelingt es sogar, wie im NPM-Diskurs angedacht, erhöhte Effizienz gerade durch vermehrte Autonomie und Delegation von Aufgaben zu erreichen?

3 Untersuchungsdesign und methodisches Vorgehen

Um zu verstehen, wie die Einführung von New Public Management den Arbeitsalltag der Staatsangestellten verändert hat, bietet es sich an, auf *qualitative und unstandardisierte Verfahren* zurückzugreifen. Diese erlauben es, in einem wenig erforschten Feld unerwartete Zusammenhänge aufzudecken und dank der kontinuierlichen Verschränkung von Datenerhebung und Auswertung Kategorien und Konzepte am empirischen Material zu entwickeln (Kelle und Kluge, 1999, 14 ff.)

Im Rahmen der Stichprobeneziehung suchte ich in einem ersten Schritt eine Verwaltungseinheit, in der die Reformen früh, breit und zügig eingeführt wurden.

Innerhalb dieses Profils, dem mehrere Kantone entsprachen, wählte ich einen aus und entschied mich, gestützt auf eine vertiefte Dokumentanalyse und insgesamt vier Experteninterviews, für zwei Organisationseinheiten, die möglichst eindeutig den zwei idealtypisch aufgezeichneten Organisations- und Handlungslogiken von Bürokratie und Professionalismus entsprachen: es handelt sich um ein Strassenverkehrsamt (Fallbeispiel Bürokratie) und ein statistisches Amt (Fallbeispiel Professionalismus).⁵ Die Methoden des Stichprobenplans und des theoretischen Samplings kombinierend, wählte ich danach in jedem der beiden Ämter sechs bis acht Mitarbeiter aus, deren Einbettung in die Organisation sich hinsichtlich der für die Fragestellung bedeutsamen theoretischen Merkmale unterschied (Strauss und Corbin, 1996; Kelle und Kluge, 1999). Konkret variierte ich meine Stichprobe in beiden Ämtern nach den vorab festgelegten Merkmalen «hierarchische Position» (Kader vs. Mitarbeiter) und Dienstalter (Dienstältere vs. Dienstjüngere) und je nach Amt zusätzlich nach feldspezifischen funktionalen Kriterien, die sich im Laufe des Sampling-Prozesses als bedeutend herausstellten. Im Strassenverkehrsamt unterschied ich zwischen «Spezialisten» und «Generalisten», im statistischen Amt zwischen «konservativen» und «modernistischen» Statistikern. Die insgesamt 14 Personen befragte ich mittels der Methode des problemzentrierten Interviews, die es erlaubt, die themenorientierte biographische Erzählung durch zusätzliche Klärungs- und Konfrontationsfragen sowie thematische Ad hoc-Fragen zu noch nicht behandelten Bereichen zu ergänzen (Witzel, 1989). Ausgewertet habe ich die im Durchschnitt 75-minütigen Interviews anhand der fallvergleichenden Kodierungsmethode der Grounded Theory, bei der der Forscher den Text in einem ersten Schritt mittels «offener Kodierung» aufbricht, den einzelnen Abschnitten oder Aussagen analytische Kategorien zuordnet und gleichzeitig durch ständigen Vergleich des Materials die Dimensionen und Sub-Dimensionen dieser Kategorien entwickelt. In weiteren Schritten werden die erarbeiteten Kategorien durch «axiales Kodieren» anhand eines heuristischen «Paradigmas» wieder miteinander in Verbindung gebracht und durch «theoretisches Kodieren» entlang eines zentralen Analyse- und Erzählstrangs organisiert (Strauss und Corbin, 1996).

4 Fallbeispiel Bürokratie

Dem für das Fallbeispiel ausgewählten Strassenverkehrsamt ist es per Bundesgesetz aufgetragen, die Verkehrssicherheit zu garantieren, indem es sämtliche Fahrzeuge periodisch einer technischen Überprüfung unterzieht und die Zulassung mittels Führerprüfung und Verwaltung von Fahrzeug- und Führerausweis reguliert. Gemäss

5 Die folgenden Ausführungen, insbesondere die Kurzbeschreibungen zu Beginn der zwei Fallbeispiele, sind so gehalten, dass nicht auf die kantonale Zugehörigkeit der Ämter geschlossen werden kann.

Organigramm ist das Amt in fünf Hierarchiestufen gegliedert. Horizontal besteht es heute aus den fünf Fachparten «Technik», «Zulassung», «Finanzen, Personal und Dienste», «Massnahmen» und «Informatik und Organisation». Im Rahmen meiner Studie untersuchte ich ausschliesslich die Abteilung Zulassung, welche die Fahrzeug- und Führerausweise ausstellt. In dieser Abteilung sind die wesentlichen Merkmale einer bürokratischen Funktionsweise gegeben – nämlich hierarchische Struktur, fachlich horizontale Spezialisierung und die Anwendung standardisierter Regeln auf Einzelfälle. Nach offizieller Darstellung bestand New Public Management in diesem Amt aus drei verschiedenen Massnahmen: erstens einer organisatorischen Restrukturierung, anlässlich derer «Doppelburkigkeiten bereinigt» und das Hierarchiegefälle leicht verflacht wurde. Zweitens versuchte man die «Kundenorientierung» zu verbessern, insbesondere, indem man die Telefonzentrale durch ein Callcenter mit einem Team von «Generalistinnen» ersetzte. Drittens löste man das «Rechnungsstellungssystem» durch eine «betriebliche Buchhaltung» ab, die es ermöglicht, die Kosten für einzelne «Produkte» und Arbeitsschritte zu berechnen, die Daten zu aggregieren und schliesslich der Amtsleitung als Entscheidungsgrundlage zur Verfügung zu stellen.

4.1 Wahrnehmungsbrüche zwischen Kadern und Schalterangestellten

Wie *erleben* und *interpretieren* nun die Angestellten diese Organisationsstrukturen und welche Bedeutung haben für sie die Reformen? Als erstes springt ins Auge, dass die Angestellten, unabhängig von ihrer persönlichen Position im Organisationsgefüge, die hierarchischen Beziehungen in den Mittelpunkt stellen, wenn ihr Berufsleben zur Sprache kommt. Besonders langjährige Schalterangestellte denken stark in hierarchischen Deutungsmustern und benennen ihre Vorgesetzten pauschalisierend mit Begriffen wie «die Oberen» oder «die Höheren». Deren Entscheide erleben sie in der Regel als autoritär, als zugleich formell und unanfechtbar. Ein Perspektivenwechsel auf die Seite der Vorgesetzten zeigt, dass solche Misstrauensbekundungen die herrschende Betriebskultur durchaus adäquat wiedergeben: Für sie sind die «einfachen Mitarbeiter» oder «das Fussvolk» weder besonders motiviert noch leistungswillig – sie erledigten zwar ihren Job «nine to five», zeigten darüber hinaus aber keine weitergehende Identifikation mit dem Betrieb und übernahmen nicht mehr Verantwortung als unbedingt nötig. Gleichzeitig ist den Kadern die Welt ihrer Untergebenen kaum vertraut. Kontakte über mehr als zwei Hierarchiestufen hinweg sind rar, die seltenen Begegnungen oberflächlich. Zudem variieren die zwei Welten hinsichtlich ihrer Deutungsmuster der beruflichen Identität und der Berufsbiographie erheblich: Die Vorgesetzten erleben ihren Berufsweg als eine Serie rationaler und selbstbestimmter Entscheide, die sie aufgrund präzisen Wissens über eigene Stärken und Interessen, als auch aufgrund differenzierter Informationen über den Arbeitsmarkt treffen. Die Angestellten am Schalter dagegen

beschreiben ihre Berufslaufbahn eher als notwendigkeitsgeprägtes, passives Zurechtkommen in Strukturen, die ihnen nur wenige Chancen bieten.

So erstaunt es wenig, dass die beiden Gruppen die Reformen mit ganz anderen Augen sehen und in der Folge höchst unterschiedlich darauf reagieren: Die befragten Führungskräfte beschreiben sie als eine Art persönliches Erweckungs- und Befreiungserlebnis. Mit den Reformen seien «Hierarchien verflacht», undurchsichtige und verwachsene Strukturen «bereinigt» sowie Formalismen und starre Regelungen «gelockert» oder gar «gesprengt» worden. Auch die Einstellung und Motivation der Mitarbeiter habe sich dank dieser strukturellen Veränderungen zum Besseren gewandt. Sie hätten heute «mehr Freiheiten», seien «selbständiger» und «dadurch motivierter». Insgesamt habe es bei allen «click gemacht», bei den Mitarbeitern habe «ein Umdenken stattgefunden» und die Leute würden «flexibler» und «effizienter» arbeiten. Aber auch ihre eigene Situation hat sich in der Wahrnehmung der Kader stark verbessert – es seien «Welten» zwischen ihrer Situation «vorher» und «nachher»: vorher sei er «unterfordert» und die ganze Organisation sehr «linienorientiert» und «starr» gewesen, meint einer der Vorgesetzten, während heute viel mehr miteinander «kommuniziert» würde (auch horizontal); das Klima sei nun wieder «offener» und sein Job «spannend» und «herausfordernd». So wie die Führungskräfte allgemein ihr Engagement narrativ immer in einen betrieblichen oder gar gesellschaftlichen Kontext einbetten, so beschreiben sie auch die NPM-Reformen als zusammenhängendes und logisch stimmiges Programm, das politische, betriebliche und kulturelle Ursachen, Massnahmen der Amtsleitung und des Projektteams sowie deren Folgen auf struktureller und individueller Ebene in einem einheitlichen Erklärungszusammenhang miteinander verbindet. Zu dieser Wahrnehmung der Reform kontrastiert das Erleben der einfachen Angestellten stark: Sie wissen zum Teil nicht, was «Wov»⁶ ist oder erinnern sich nur vage daran. Auf die Frage, was sich denn mit den Reformen in den letzten Jahren für sie so verändert habe, meint eine Sachbearbeiterin:

Ja nichts ... das ist, was wir alle irgendwie sagen, also ich habe dann da noch andere gefragt, und jeder sagt das, der auch schon lange hier ist. Jeder sagt dann «ja Wov was ist das?» [...] also ich habe nicht spezielle Auswirkungen gehabt ...

Im Gegensatz zu den Kadern begreifen die Sachbearbeiterinnen die Reformen nicht als kohärentes Programm, bestehend aus Ursachen, Interventionen und Resultaten, sondern als isolierte Einzelmassnahmen ohne erkennbaren Zusammenhang oder politisch-soziale Einbettung. Im Einklang mit ihrer Wahrnehmung der Organisation und deren Funktionsweise erleben sie die Reformen als «Entscheide von

6 Das Kürzel «Wov» für «Wirkungsorientierte Verwaltungsführung hat sich im Sprachgebrauch von Kadern, zum Teil aber auch bei den Schaltermitarbeitern weitgehend durchgesetzt.

oben», als direktiv und aufgekämpft. Die Massnahmen nehmen sie zudem nur punktuell als Verbesserung wahr, in vielen Fällen hat sich für sie «nicht viel verändert» oder die Neuorganisationen führte in ihren Augen gar zu verstärkter Kontrolle und strengeren Arbeitsbedingungen. Wie ist nun dieser radikale *Wahrnehmungsbruch* zwischen Chefetage und Schalterhalle zu erklären?

4.2 Selektives Einsickern der Humanisierungen und «Missbrauch» der buchhalterischen Kontrollmöglichkeiten

Zwei Elemente sind hier wichtig: Die humanistischen Versprechen, die als legitimisatorische Komponente zum NPM-Diskurs gehören, und welche die befragten Kader gerne herausstreichen, stossen bei ihrer praktischen Umsetzung offenbar auf erhebliche Hindernisse, insbesondere für die Schalterangestellten. Entweder sind die Versprechen kosmetischer Natur oder sie werden von Neu-Regulierungen in anderen Bereichen oder anderer Form überschattet. Zwei Beispiele:

1. Laut Auskünften der Kader ersetzte man im Laufe der Reformen kontrollierte und fixe Arbeitszeiten durch Gleit- und Jahresarbeitszeit. Da die meisten der Angestellten Vollzeit arbeiten, müssen sie aber trotz «Flexibilisierung» während der Schalterzeiten anwesend sein. Sie können zwar nun «entscheiden», ob sie morgens um 7.05 Uhr oder 7.15 Uhr beginnen, zu mehr Freiheit verhilft das neue Regime aber in erster Linie jenen ohne direkten Kundenkontakt, das heißt den Kadern.
2. Die so genannten Generalistinnen stellen als Folge der Reformen sowohl Führer- wie auch Fahrzeugausweise aus und können flexibel am Schalter und im Backoffice eingesetzt werden. Sie hätten nun aufgrund der Neuerungen, so ein Kader, ein grösseres «Wissensspektrum», grössere Sicherheit und einen abwechslungsreicheren Arbeitsalltag und seien dadurch motivierter. De facto engt die mit dem Generalistentum verbundene «Kundenorientierung» den Handlungsspielraum der Angestellten jedoch ähnlich ein wie dies starre bürokratische Regeln vormals taten. Die Generalistinnen verfügen über keinen festen und persönlichen Arbeitsplatz mehr, müssen ständig mit wechselnden Kollegen zureckkommen und in direkter Abhängigkeit vom Kundenaufkommen jederzeit bereit sein, kurzfristig an den Schalter oder wieder zurück ins Backoffice zu wechseln. Zusätzlich bekommen die Schalterangestellten die «italyristischen Anlagen» des Reformdiskurses ohne Verzug zu spüren: Der Effizienzdruck durch teilweise autoritäre und rigorose Kontrollen erhöht sich, nicht zuletzt weil die Vorgesetzten mit den technologischen Neuerungen der letzten Jahre mächtige Instrumente zur Hand haben, um die Mitarbeiterinnen zugleich akribisch und unbemerkt zu kontrollieren.

Instrumente der «rationalen Steuerung» im Sinne von Accountability kommen hingegen kaum zur Anwendung. Die einzelnen Elemente – Leistungsmessung

oder individualisierte Belohnungssysteme – sind zwar vorhanden, werden aber nicht miteinander gekoppelt, wie dies für ein Funktionieren des Systems notwendig wäre. Folgendes Beispiel illustriert dies: Einerseits bestätigt einer der Vorgesetzten, dass die Leistungen der Mitarbeiter detailliert gemessen werden oder zumindest gemessen werden könnten.

Eben das Produkt, das der Mitarbeiter leisten tut, das wird ausgewertet oder, das ist eine messbare Grösse, das ist quantifizierbar. Man weiss also von den Mitarbeitern, wer was, wo und in welcher Anzahl geleistet hat.

Obschon formal Anreizsysteme vorhanden sind, die eine leistungsgebundene Entlöhnung ermöglichen sollen, sind diese *nicht* an die individuelle Leistungsmessung per EDV-System gekoppelt. Das System sammelt zwar Unmengen an Daten, diese sind jedoch zur Beurteilung der Leistungen offenbar ungeeignet. Ironischerweise sind gerade «moderne Anforderungen» an die Angestellten wie zum Beispiel die «Kundenfreundlichkeit» schlicht nicht messbar. Ein Vorgesetzter dazu:

Man druckt keinen Produktionsbericht aus für das Quali-Gespräch, also «wie viele Ausweise hast du produziert?», weil das sagt ja nichts aus. Jemand kann ja nichts dafür, dass er nicht bei den Ausweisen ist und den ganzen Tag Telefone beantwortet hat. Aber letztlich sieht der Gruppenverantwortliche auch, wie geht der um mit den Kunden, sei das am Schalter; sei das am Telefon, also sagt doch etwas aus über die Qualität seiner Arbeit.

Das Controllingsystem hat so den Status eines nicht aktivierten Parallelsystems. Die Kontrolltätigkeit basiert im Strassenverkehrsamt immer noch auf persönlichen Einschätzungen und Beurteilungen des Vorgesetzten und nicht auf einer individualisierten Auswertung der Leistungsdaten. Das typische an liberalen Kontrollsystmen ist demzufolge nicht ihre buchhalterische Rationalität, sondern die Nutzung dieser Rationalität zu legitimatorischen Zwecken bei gleichzeitiger Beibehaltung eher bürokratischer und autoritärer Kontrolltechniken im Alltag.

4.3 Euphorische Beteiligung versus Abwarten

Die Hierarchie als organisatorisches Strukturierungsprinzip formt auch die *Strategien* von Kadern und Sachbearbeiterinnen. Da die von mir interviewten Kader sich selber stets als «Macher» und «Visionäre» darstellen, erstaunt es nicht, dass sie sich von Beginn weg aktiv antizipierend an den Reformen beteiligten. Sie meldeten sich schnell und offensiv, als es darum ging, «fähige und interessierte Leute» für die Umsetzung des Projektes zu finden und machten sich mit grossem Enthusiasmus an die Projektarbeit. Zugleich setzten sie sich für schnelle Reformen ein, befür-

worteten radikale Schritte (auch im personellen Bereich) und strebten gar die vollständige Privatisierung des Amtes an. Allerdings wurden ihre Bemühungen immer wieder von gemässigteren Mitstreitern oder den politischen bzw. organisatorischen «Realitäten» gebremst. Rückblickend bedauern sie fast wehmütig, dass sie trotz ihres Einsatzes nicht ihre «Maximalziele» erreichten. Obwohl im mittleren und oberen Kader einige Stellen gestrichen und die Plätze tendenziell rar wurden, konnten sie als Folge ihres Engagements aufsteigen oder Funktionen mit grosser Autonomie übernehmen. Einer Spirale gleich beförderten sich ihr aktiver und enthusiastischer Einsatz und ihr formaler Aufstieg gegenseitig. Die Schalterangestellten dagegen erfahren von den Reformen erst, wenn sie schon längst beschlossen sind und haben schon rein formal ja nur höchst bescheidene Mitspracherechte. Deshalb können ihre Reaktionsstrategien erst mal nur passiv sein. Sie reagieren in einer ersten Phase häufig mit Abwarten:

Ich habe gedacht «jaja wir schauen jetzt mal», weil eben die Mühlen mahlen ja relativ langsam aber man hat sich ja gar nicht können vorstellen was jetzt passiert, man hat einfach gedacht «ja wir schauen einmal was passiert» und dann hat es dann angefangen zu passieren.

In einer zweiten Phase kann man zwei Reaktionsstrategien unterscheiden: Eine Gruppe von eher dienstjüngeren Angestellten mit Arbeitserfahrungen ausserhalb des Amtes, die modernistische Werte wie Flexibilität und Kundenfreundlichkeit zum Teil schon verinnerlicht hat, zeichnet sich durch eine positive, wenn auch nicht euphorische Haltung gegenüber den Reformen aus. Sie hoffen, dass ihre Arbeit durch die neuen Arbeitsabläufe spannender und abwechslungsreicher wird und rechnen auch damit, dass sich ihnen durch die Reformen mehr Aufstiegschancen eröffnen. Ihr Generalistentum beurteilen sie differenziert, verweisen meist auf die grössere Abwechslung, die sie als positiv empfinden, beklagen sich aber auch über die verstärkte Kontrolle oder das ständige Rotieren. Ähnlich pragmatisch sehen sie ihre berufliche Zukunft: Prinzipiell wollen eigentlich alle im Strassenverkehrsamt bleiben, sie könnten sich vorstellen aufzusteigen, zeigen aber gleichzeitig kein proaktives Aufstiegsverhalten. Ähnlich wie bei den Kadern scheint es auch bei den Mitarbeiterinnen einen Zusammenhang zwischen einem aktiven Mittragen der Reformen und der Ernennung für Spezialaufgaben oder Beförderungen zu geben. Die zwei Mitarbeiter, die immer wieder betonten, dass sie «gerne mit Leuten zusammenarbeiten» oder dass sie «flexibel und belastbar» seien, waren gleichzeitig jene, die befördert oder speziellen Projektteams zugeteilt wurden. Zu vermuten ist auch hier, dass ihre offene Einstellung den Reformen und ihren Werten gegenüber und die daraus folgende Strategie pragmatisch mitzumachen, zugleich Voraussetzung und Folge ihrer Beförderung sind.

Andere, dienstältere Mitarbeiter begegnen der Hierarchie und den Neuerungen misstrauischer. Sie verwenden kaum modernistisches Vokabular, lehnen die Modernisierungen weitgehend ab und sind kaum bereit, pragmatisch auf einzelne Angebote einzusteigen. Die fachliche Spezialisierung auf einen beschränkten Arbeitsbereich, welcher ihre ganze Laufbahn bis zu den Reformen prägte, versuchen sie auch als Reaktion auf die Reformen aufrechtzuerhalten oder gar noch zu intensivieren. Diese Strategie hat *prima facie* grosse Vorteile: Im Gegensatz zu den Generalistinnen haben jene, die vorerst mal Spezialistinnen bleiben, einen festen Schalter, einen persönlichen Arbeitsplatz und müssen nicht zwischen Schalter, Post und Callcenter rotieren. Weil sie nur knifflige Spezialfälle behandeln, ist ihr Job trotzdem sehr abwechslungsreich; die Vorgesetzten können sie aus Mangel am dafür nötigen Fachwissen kaum kontrollieren. In gewissem Sinne macht sich diese Gruppe durch eine starke Spezialisierung unentbehrlich und schafft es gleichzeitig, sich den üblichen Kontrollen zu entziehen. Weil immer weniger reine Spezialisten gebraucht werden, ist eine solche »Spezialisierungsstrategie« allerdings nicht ganz ungefährlich. Ergattert man einmal keinen solchen Job mehr, kippt der bisherige Vorteil «Spezialisierung» sehr schnell in sein Gegenteil – man muss damit rechnen, ausgemustert oder versetzt zu werden.⁷

5 Fallbeispiel Professionalismus

Die Aufgabe der kantonalen statistischen Ämter ist es, den demographischen, sozialen, wirtschaftlichen und politischen Wandel im Kanton zu beobachten, zu erheben, zu analysieren und zu dokumentieren. Sie publizieren zu den vielfältigsten Themen Periodika (Steuern, Bevölkerungsentwicklung und -prognose, Verkehr, Landwirtschaft etc.), informieren in den letzten Jahren aber vermehrt auch mit thematischen Communiqués und Artikeln, die für eine breite Öffentlichkeit gedacht sind. Das Amt hat etwas mehr als zwanzig Mitarbeiter und einen hohen Anteil an Akademikern. Es funktioniert nach den Prinzipien des Vertrauens, der Autonomie und der Kollegialkontrolle und hebt sich dadurch scharf von der Funktionsweise klassischer Bürokratien ab. Laut offizieller Darstellung gliederten sich die Reformen im statistischen Amt in drei chronologische Schritte: Als eines der «Pionierämter» führte man schon Mitte der 1990er-Jahre eine so genannte Leitbilddiskussion. Unter Beteiligung eines Grossteils der Mitarbeiter debattierte man «auf einer grundsätzlichen Ebene» über Ziele und Aufgaben des Amtes, und nahm sich vor, künftig verstärkt «Kundschafstorientierung, Marktdenken und Kostenbewusstsein in den Vordergrund zu stellen». ⁸ Etwa ein Jahr später beschloss die Amtsleitung,

⁷ In den Interviews kamen zwei Fälle von Angestellten zur Sprache, die es «nicht mehr gepackt haben». Die Betroffenen selber konnte ich allerdings nicht interviewen.

⁸ Wortlaut einer internen Broschüre.

Globalbudgets und eine Kostenrechnung einzuführen: Dies bedingte die Definition von Indikatoren für die einzelnen «Produkte» (Statistiken, Datenbanken, Publikationen) und die Ernennung von «Produktmanagern». In einem dritten Schritt reorganisierte man, wiederum ein Jahr später, die Strukturen des Amtes: Gemäss der Idee des «Business Process Reengineering» (Osterloh, 1996) löste man die Fachabteilungen auf und ersetzte sie durch drei «Bereiche», welche die so genannten Kernprozesse «Datenakquisition und Datenmanagement», «Auswertung und Analyse» und «Dienstleistung und Marketing» bearbeiten. Gleichzeitig wurden die bisher in die Fachabteilung integrierten technischen Mitarbeiter (Layouter) in einen eigenständigen Bereich «EDV-Support und Layout» ausgegliedert, der nun die entsprechenden Dienste für alle drei «Kernprozessbereiche» erledigt. Im Grundsatz besteht das Amt aber immer noch aus einer dreistufigen Hierarchiestruktur mit Amtschef, Bereichsleitern und (wissenschaftlichen) Mitarbeitern.

5.1 Fachliche Gliederung in «Modernisten» und «Konservative»

Untersucht man die *Kategorien*, mit denen die Angestellten sich und ihre Arbeit beschreiben, so fällt zunächst auf, dass diese – im Gegensatz zum Strassenverkehrsamt – der hierarchischen Struktur kaum Bedeutung zumessen. Sowohl die Beziehungen zwischen mittlerem Kader und dem Amtschef als auch zwischen den wissenschaftlichen Mitarbeitern und ihren direkten Vorgesetzten beschreiben alle Befragten als aushandlungsorientiert und non-direktiv. Die wissenschaftlichen Mitarbeiter geniessen sowohl bezüglich ihrer Arbeitsinhalte als auch der Arbeitsorganisation beträchtliche Entscheidungsspielräume: Die Aufgaben und Spezialgebiete werden nicht autoritär vom Chef zugeteilt, sondern in einer Diskussion mit Beteiligung des gesamten Teams verhandelt. Obwohl es längerfristige Terminlimiten und zum Teil vorgegebene Tagesstrukturen gibt, können sich die Statistiker ihre Arbeit überwiegend selber organisieren und den Zeitplan eigenständig gestalten. Ein wissenschaftlicher Mitarbeiter meint, dass der Termindruck «wie an der Uni» überhaupt nicht bindend sei und Zeitvorgaben jederzeit gedehnt werden können. Auch die Kontrolle verläuft hier kollegialer. «Manchmal fehle ihm sogar ein bisschen das Feedback seiner direkten Vorgesetzten», erzählte zum Beispiel einer der wissenschaftlichen Mitarbeiter des Auswertungsbereichs. Wissen und Know-how zu einem speziellen Thema – zur sozialwissenschaftlichen Methodik der Statistik oder der Medienarbeit – verschaffen einzelnen Mitarbeitern zusätzlich eine unabhängige Stellung gegenüber dem Team und den Vorgesetzten. So sehen sich zwei der interviewten Statistiker nur formell einem Bereich zugeordnet; sie bezeichnen ihre Stellung als «free floating» und sich selber als «Ein-Mann-Unternehmen».

Die Zweitrangigkeit der Hierarchie als Strukturierungskraft darf aber nicht darüber hinwegtäuschen, dass markante Konfliktlinien innerhalb des Amtes die Mitarbeiter in verschiedene Lager spalten. Der bedeutendste Bruch verläuft zwischen

zwei fachlichen Positionen, die ich im Folgenden als «modernistisch» und «konservativ» bezeichne. Die Mitgliedschaft im konservativen oder modernistischen Lager fällt weder mit einer bestimmten hierarchischen Position, noch mit der Zugehörigkeit zu einem organisatorischen Bereich zusammen. Die zwei Gruppen haben indessen jeweils eine andere Vorstellung von Sinn und Zweck von Statistik, sie richten sich an andere Publika, unterscheiden sich bezüglich ihres Verständnisses der zeitlichen Organisationsstruktur, der Themenwahl und nicht zuletzt auch ihrer Haltung gegenüber Technologien und Methoden. Die «Konservativen» verstehen Statistik als ein Sammeln, Aggregieren und Darstellen numerischer Informationen und statistischer Kennzahlen, mit dem Ziel, den kantonalen Politikerinnen und den Planern in anderen Verwaltungszweigen neutrale und vertrauenswürdige Entscheidungs- und Regierungsinstrumente in die Hände zu geben. Deshalb bevorzugen sie deskriptive Statistiken und Kennzahlen und sind weniger an den Fortschritten und Möglichkeiten inferenzieller und explorativer Statistik interessiert. Vielmehr versuchen sie, die «Realität» in der Vielfalt ihrer «statistischen Kategorien» möglichst breit zu erfassen und möglichst systematisch und gewissenhaft in Form von Tabellen darzustellen. Zweitens nehmen die Konservativen ihre Arbeit stark als zyklisch und regelmässig wahr: Ihr Arbeitsrhythmus und ihre Zeitplanung folgen dem Erhebungsrhythmus der Statistiken; zusätzliche Projektarbeit gruppieren sie um diese periodisch wiederkehrenden Fixpunkte. Die «Modernistischen» hingegen argumentieren, es würden zu viele aufwendige, aber «verstaubte» Routinestatistiken produziert und publiziert, die dann doch niemand lese. Man orientiere sich zu stark an den vorhandenen Datensätzen und setze zu wenig eigene Akzente zu aktuellen und interessanten Themen, die auch eine breitere Öffentlichkeit ansprechen würden. Die Modernisten visieren also nicht nur bzw. immer weniger die Politiker als Publikum an, sondern versuchen, über die Medien und insbesondere das Internet die «Bevölkerung» im Allgemeinen zu erreichen. Die Wahl spannender Themen liegt in ihren Augen im Ermessen der statistischen Fachleute und orientiert sich nicht an einem von Datensatzzyklen vorgegebenen Rhythmus, sondern an einer allgemeinen Lagebeurteilung, die sich sowohl an aktuellen Strömungen in der (sozialwissenschaftlichen) Forschung als auch am «Markt der Ideen» in der Öffentlichkeit orientiert. Und: «Spannend» heisst für sie auch die reine Deskription zu überwinden und mit neusten technologischen und methodischen Verfahren, zum Beispiel mit inferenziellen Modellen oder Datenbankverwaltungssoftware, zu anderen «Wissensproduzenten» (Unis, private Umfrage- und Forschungsinstitute etc.) in Konkurrenz zu treten. Den unterschiedlichen Umgang mit den Daten beschreibt einer der Modernisten folgendermassen:

Wissenschaftlicher Mitarbeiter: [...] also ob sie in den 70er-Jahren studiert haben oder in den 90er-Jahren studiert haben, das ist einfach etwas anderes,

oder. In den 70er-Jahren haben sie auch nicht können mit Daten «hands on» arbeiten, sondern da hat man mit Logarithmen auf Papier und fast noch von Hand gerechnet. Während man heutzutage auf einen Knopf drückt bei der Volkszählung, man kann diese Daten wirklich ein bisschen «plagen» bis etwas rauskommt und das ist natürlich schon noch nicht so verbreitet.

Trotz der Spaltung in zwei fachliche Gruppen divergieren die Einschätzungen der Reformen im statistischen Amt viel weniger als zwischen Kadern und Schalterangestellten im Strassenverkehrsamt. Die meisten beurteilen die einzelnen Reformen und auch die Dynamik des Reformprozesses ähnlich: Die vom Amtschef angeregte Leitbilddiskussion gestaltete sich laut einem der Mitarbeiter als offener und demokratischer Dialog, der aber unverbindlich geblieben sei und kaum Spuren hinterlassen habe. Deshalb wurden für die Einführung des Produktemanagements Arbeitsgruppen geschaffen und die Zusammenarbeit mit der Departementsführung, dem kantonalen Reformstab und auch externen Beratern gesucht. Ziel war es, eine Controllingstruktur zu installieren, die es erlaubt, das Amt per Globalbudget zu führen und die Leistungen der Mitarbeiter mit Indikatoren zu messen. Zu diesem Zweck definierte man die einzelnen Leistungen, die das Amt erbrachte, als Produkte und erarbeitete eine Reihe von Kennzahlen, die messen sollten, ob und wie diese geforderten Leistungen eingehalten wurden. In einer ersten Phase begrüssten vor allem die Vertreter der modernistischen Fraktion die Massnahmen euphorisch: Sie erwarteten von NPM eine Ausweitung ihrer organisatorischen und finanziellen Autonomie und hofften die angekündigte Neudefinition der Leistungen zu einer Modernisierung in ihrem Sinne zu nutzen.

Wissenschaftlicher Mitarbeiter: Ich hätte mir erhofft, dass man einfach wirklich hingehört, Tabula Rasa macht und wirklich einmal von null ausgeht und sich überlegt, also was können wir als statistisches Amt Spannendes bieten, dass die Bevölkerung möglichst viel von uns hat, oder ...

Doch die Ernüchterung, im Zitat schon angedeutet, folgte auf dem Fuss: Denn das konservative Lager sah NPM seinerseits als eine Gelegenheit, bestehende Strukturen zu verteidigen bzw. legitimatorisch zu stärken. Es gelang ihm, sich durchzusetzen und die Dinge, die früher «Statistik», «Bericht» oder «Jahrbuch» hießen, neu als «Produkt» zu bezeichnen und «Verantwortliche» zu «Produktemanagern» umzubenennen, ohne die tradierten Arbeitsweisen und die fachliche Ausrichtung grundlegend zu ändern. Dies veranlasste den Amtschef dazu, das Vorgehen nochmals zu radikalisieren und insbesondere zu entdemokratisieren. Zur Umsetzung des so genannten «Business Process Reengineering» bildete man wiederum unter auswärtiger Mithilfe eine Arbeitsgruppe, deren Mitglieder der Amtschef diesmal

gezielt auswählte. Diese «verschworene Truppe», mehrheitlich zusammengesetzt aus Leuten der modernistischen Fraktion (unabhängig von Hierarchie und fachlicher Abteilung), setzte radikalere Veränderungen autoritärer und direktiver als bisher durch: Die Auflösung der Fachabteilungen hatte zur Folge, dass die meisten Mitarbeiter neuen Teams zugewiesen wurden und sich bezüglich ihres Arbeitsinhaltes mit einschneidenden Veränderungen konfrontiert sahen. Auf verschiedenen Ebenen kam es daraufhin zu Konflikten, gerade weil dieses Vorgehen am internen Konsens einer «professionellen Betriebskultur» rüttelte. Einige der Mitarbeiter waren mit ihrer persönlichen Zuteilung und ihrer neuen Arbeit nicht zufrieden. Es entbrannten Diskussionen um die personelle Dotierung der einzelnen Bereiche und Zwiespalt brach zwischen den neuen Bereichen aus, in erster Linie, weil die Entflechtung der Arbeitsprozesse dazu führte, dass die Autonomie der einzelnen Bereiche durch die Zusammenarbeit mit den anderen beschnitten wurde.

5.2 Verminderte Autonomie und professionalistische Auslegungen von «Accountability»

Diese *Autonomiebeschränkungen*, die das professionalistische Selbstverständnis in seinem Kern treffen, sind je nach Abteilung verschiedenen Umständen geschuldet: Im heutigen Auswertungsbereich ist die Beschränkung der Autonomie im «Zwang» zur Zusammenarbeit mit anderen Bereichen begründet. Diese Zusammenarbeit schränkt die Autonomie der einzelnen Abteilung ein, nur schon weil die anderen Abteilungen divergierende Interessen haben oder nach anderen zeitlichen Prioritäten arbeiten. Ähnliche Probleme entstehen auch im Austausch mit dem Bereich Datenakquisition, von dessen Vorarbeit und Zuverlässigkeit der Auswertungsbereich nicht selten abhängig ist. Gibt es beispielsweise Verzögerungen bei der Datensammlung oder widersprechen sich die Zeitplanungen der beiden Abteilungen, so kann dies die Auswertung blockieren. Allerdings konnten die Mitarbeiter diese anfänglich als gravierend empfundene Eingriffe in ihre Autonomie inzwischen erheblich mildern, indem sie die informellen und persönlichen Kontakte zu den anderen Abteilungen verbesserten oder die formellen Grenzen aufweichten, indem sie die Datenakquisition punktuell wieder selber in die Hand nahmen.

Auch im Dienstleistungsbereich erleben die Mitarbeiterinnen die Veränderungen des Reengineering als Einschränkung ihrer beruflichen Freiheiten. Hier allerdings nicht aufgrund erzwungener Zusammenarbeit mit anderen Abteilungen, sondern wegen der verstärkten «Kundschaftsorientierung»: Ähnlich wie im Straßenverkehrsamt stellte man auch hier vom «Modell Telefonzentrale» auf das «Modell Callcenter» um. Es gibt einen Ringruf und die Fragen sollen möglichst direkt und zügig beantwortet werden. Kundenwünsche haben gegenüber anderen fachlichen Tätigkeiten Priorität. Für die Mitarbeiter bedeutet dies ein «hohes Mass an Fremdbestimmtheit», wie es der Leiter der Abteilung ausdrückt. Die Mitarbeiter selber empfinden den Kundenkontakt und die daraus resultierende

unvorhersehbare Fragmentierung ihres Arbeitsalltags ebenfalls als unangenehm und störend. Einzelne verweisen jedoch darauf, dass sie schon vor den Reformen für Aufgaben zuständig waren, die sie in ähnlicher Weise in der Ausübung der von ihnen als «Kerngeschäft» betrachteten Tätigkeiten einschränkten.

Wie haben sich nun in diesem Amt die Koordinations- und Kontrollmechanismen durch die Reformen verändert? Zumindest formal bekommt man den Eindruck, ein Accounting-System habe die professionelle Selbstkontrolle und das Vertrauensprinzip abgelöst: Die meisten Statistiken, Publikationen und Aufträge gelten als «Produkte», sind mit einem Indikator versehen, werden von einem «Produktmanager» verwaltet und sind an ein Bonus-System gekoppelt. Theoretisch ist es so auch möglich, die Kosten für eine Einheit des Produktes zu berechnen. Aber: Keiner der einzelnen Schritte – Indikatoren, Zeiterfassung, Zentralisierung, Sanktionen, die für das Funktionieren des Gesamtssystems nötig wären, konnte umgesetzt werden, sie spielen im Arbeitsalltag der wissenschaftlichen Mitarbeiter lediglich eine unbedeutende Rolle. Sei es, weil diese die Indikatoren mit Leichtigkeit übertreffen, sich weiterhin nach fachlichen Standards richten oder weil ihnen die neuen Anforderungen «egal» sind.

Wissenschaftlicher Mitarbeiter: Ich schaue natürlich schon auch darauf (auf die Indikatoren), [...] aber das würde ich auch sonst machen, das gehört einfach dazu, beim «Produkt x» und bei diesem Indikator bin ich sowieso immer weit darüber, der andere ist das «Produkt y», wo wir knapp sind oder auch darunter, je nach dem, es schwankt ein bisschen von Jahr zu Jahr und da muss ich ganz ehrlich sagen, das stört mich eigentlich nicht wahnsinnig gross, also das (lacht) ... wenn ich den nicht erreiche ...

Um auf Führungsebene Schlüsse aus Indikatoren zu ziehen und die Leistungen bewerten zu können, müssten die mit den verschiedenen Projekten und Produkten verbundenen Leistungen auch dokumentiert werden. Zum Beispiel, indem man jeden Kundenkontakt notiert oder indem man den einzelnen Projekten einen zeitlichen Aufwand zuordnet. Doch auch dies geschieht nicht systematisch und sei, nach Aussagen eines Mitarbeiters, «ein bisschen eingeschlafen». Zudem wissen die Mitarbeiter kaum, dass es bei ihnen leistungsabhängige Entlohnungen bzw. Beförderungen gibt. Selbst dem Personalverantwortlichen ist nicht ganz klar, wie diese Sanktionen mit dem Indikatorensystem gekoppelt sind. Auf die Frage, aufgrund welcher Kriterien Boni ausbezahlt würden, meint er:

Ja ich nehme einfach an, dass halt die Bereichsleiter das entscheiden. Das ist wahrscheinlich nicht wahnsinnig wissenschaftlich fundiert, sondern so ein bisschen auf Grund der Beobachtung unter dem Jahr, jaja ...

Den meisten Mitarbeitern ist bewusst, dass dieses rationelle Steuerungssystem nach dem Accountability-Prinzip konzeptuell im Raum steht, die traditionellen Kontrollmechanismen wie Vertrauen und Kollegialkontrolle aber nicht abzulösen vermag: Sie bezeichnen das System häufig als «deklamatorisch», als «Kosmetik», als «theoretisch» oder gar als «Marketinggag». Genau wie im Strassenverkehrsamt scheint sich das Controllingsystem im Alltag nicht durchsetzen zu lassen und funktioniert in erster Linie als Legitimationsinstrument der Amtsleitung bzw. der Regierung gegenüber der Öffentlichkeit.

5.3 NPM als Arena der Neuaushandlung von Fachlichkeit

Die *Strategien*, mit denen die Statistiker auf die Neuerungen reagieren, entspringen zum einen den beruflichen Wahrnehmungs- und Denkmustern der Befragten, sind aber auch davon abhängig, welchem Bereich sie zugeteilt wurden. Konservative und Modernisten versuchen mittels der Reformen ihre Vorstellungen von Statistik durchzusetzen und sich einen Arbeitsplatz zu verschaffen, an dem sie von Beschränkungen ihrer Autonomie möglichst verschont bleiben. Die Modernistischen stehen den Neuerungen von New Public Management im Allgemeinen befürwortend gegenüber, allerdings nicht, weil sie dadurch ihre unternehmerische Natur verwirklichen könnten, oder weil sie betriebswirtschaftliche Organisationsformen als allen anderen überlegen einstufen. Die Reformen sind für sie ein Mittel, um die schleichen Standardisierungen ihrer Arbeit aufzubrechen und sich fachlich zu modernisieren. Deswegen arbeiteten sie vor allem zu Beginn jeweils aktiv an den Reformen mit. Als sie feststellten, dass sich ihre Hoffnungen auf eine fachliche Neuorientierung mittels Produktemanagement nicht einlösen liessen und dies im Gegenteil zu einer Verfestigung der tradierten Funktionsweise beitrug, wandten sie sich enttäuscht und ernüchtert ab. Ihre grundsätzlich befürwortende Haltung bezüglich Neuerungen verschaffte ihnen aber Spezialaufgaben in Arbeitsgruppen und trug teilweise auch zu ihrer Beförderung bei, so dass sie beim Reengineering insgesamt wieder aktiver beteiligt waren als die Konservativen. Sie beteiligten sich federführend an der Einführung neuer Technologien (Internetveröffentlichungen, Datenbanktechnologien), übernahmen Spezialaufgaben (Medienarbeit, Benchmarking) oder rückten in den mittleren Kader auf. Sie konnten sich also als aktive Promotoren der Reformen deren autonomiebeschränkenden Auswirkungen weitgehend entziehen – die Strategie aktives Mittragen ist eben auch ein Weg, um die persönliche Autonomie aufrecht zu erhalten oder zu vergrössern.

Jene mit einer traditionelleren Vorstellung von statistischer Fachlichkeit nehmen die Reformen eher als Bedrohung wahr, auch wenn sie ihnen nicht offen ablehnend begegnen. Sie befürchten, dass sich mit den Reformen auch ein Verständnis von Statistik durchsetzt, bei dem das Buhlen um mediale Aufmerksamkeit dominiert und die kontinuierliche Aufarbeitung der Daten im Dienste

der Politik und Verwaltung in den Hintergrund rückt. Als das Amt das Produktemanagement einführte, zogen sie sich aber nicht in die Passivität zurück, sondern versuchten ebenfalls aktiv die Neuerungen zu nutzen, um ihre eigene Position zu stärken. Dies gelang ihnen weitgehend – wie gezeigt, verstanden sie es ihrer Auffassung von Statistik ein modernes Gewand zu verpassen, ohne die inhaltliche Ausrichtung zu verändern. Sie unterließen so die Wünsche nach einer fachlichen Neuorientierung und beurteilen das Produktemanagement im Rückblick weit positiver als die Modernisten. Allerdings hatte dieses zweischneidige Verhalten zur Folge, dass sie bei der nächsten Reform-Welle, dem Reengineering, marginalisiert wurden und kaum noch Möglichkeiten hatten, dessen Ausrichtung aktiv zu beeinflussen. Deshalb war für sie dieser Einschnitt umso tiefer. Weil sie nicht auf Spezialaufgaben angesetzt wurden oder in Arbeitsgruppen mitarbeiteten, waren sie stärker von den autonomiebeschränkenden Auswirkungen der Massnahmen betroffen.

6 Schlussfolgerungen

Die Resultate meiner Studie zeigen, dass erstens den tradierten Organisationsregimes der öffentlichen Verwaltung eine nicht zu unterschätzende Beharrungskraft innewohnt, dass zweitens die rationalistischen Steuerungssysteme von NPM deshalb kaum funktionieren und dass drittens sich die Versprechen bezüglich mehr Autonomie und Freiheit nur für eine kleine Führungsschicht realisieren, für die meisten Angestellten bedeuten die Reformen dagegen neo-bürokratische Einschränkungen.

1. Die Reformen verändern nicht nur die bestehenden Organisationen, die tradierten Organisationsstrukturen beeinflussen umgekehrt auch den Verlauf und das Resultat der Reformen. Im Strassenverkehrsamt führte eine Stabsgruppe die Reformen bürokratisch von oben ein, von den Angestellten am Schalter wurde sie wie andere Vorgaben als Weisung aufgenommen und in den Arbeitsalltag integriert. Im statistischen Amt wurden die Neuerungen, zumindest zu Beginn, breit diskutiert und schliesslich, trotz zunehmender Entdemokratisierung des Implementationsprozesses, eher als Arena der Neuaushandlung von Fachlichkeit denn als Mittel zur Effizienzsteigerung genutzt. Organisationen können deshalb, im Widerspruch zur «Tabula Rasa-Ideologie» des New Public Managements, nicht einfach technokratisch umprogrammiert werden, weil die Akteurinnen die Reformen mit den ihnen eigenen, im Laufe ihres Berufslebens erworbenen und habitualisierten Deutungsmuster wahrnehmen und interpretieren. Die Angestellten bedienen sich im Umgang mit den Neuerungen eines Arsenals an Strategien, welches sich ebenfalls unter den Bedingungen der tradierten Strukturen gebildet hat. Die Ressourcen schliesslich

sind typischerweise das Resultat bisheriger biographischer Laufbahnen, die grösstenteils unter Vor-Reformbedingungen vonstatten gingen. Um sich vor dem Ungemach der Reformen zu schützen, vertrauen deshalb viele der Angestellten auf Dienstalter, Fachwissen oder ihre formale Macht. Diese werden eingesetzt, um die Auswirkungen der Reformen abzuschwächen oder gar in ihr Gegenteil zu verkehren. Die Summe und Kombination solcher mikropolitischer Strategien führt dazu, dass einerseits alte Strukturen und Kulturen sich tendenziell zu halten vermögen und andererseits kollektive Prozesse wie Verwaltungsreformen sich rationaler Steuerung systematisch entziehen – die Organisationen sind also *widerspenstiger* als die New Public Manager dies vermeinen.

2. In einem Positionspapier von 1993 schreibt der «Erfinder» der wirkungsorientierten Verwaltungsführung, Ernst Buschor: «Ohne Incentives entsteht auch in Verwaltungen kaum Motivation. Hier ist besonders auf Innovation und ein breites Spektrum von Anreizen finanzieller, nichtfinanzialer, kollektiver und individueller Art zu achten» (Buschor, 1993, 20). Diese Belohnungen müssten aber an eine systematische Leistungsmessung gekoppelt sein. «Was nicht gemessen wird, wirkt kaum. Es wird weder verifiziert noch falsifiziert und ist daher praktisch führungsirrelevant. Die systematische Förderung transparenter Exzellenz ist daher ein Wesensmerkmal des neuen Verwaltungsmanagements» (Buschor, 1993, 20). Meine Resultate zeigen, dass sich in keinem der beiden (Vorzeige-)Ämter eine funktionierende, rationalistische Leistungsmessung im Sinne Buschors durchsetzen konnte, weder auf individueller noch auf kollektiver Ebene. Der Führung gelang es nicht, ein mit einem Sanktions- oder Anreizsystem verklammertes Indikatorenwesen zu entwickeln, auch wenn die Kader fest daran glauben und die jährlichen Globalbudgets und Kostenrechnungen fein säuberlich kalkulieren und ausweisen. Das Controlling-System funktioniert deshalb als eine Art Parallelsystem der Betriebssteuerung, wird von den Vorgesetzten aber gleichsam benutzt um ihre Untergebenen verstärkt zu überwachen. Resultat ist deshalb, vor allem in den bürokratischen Organisationen, nicht ein rationaleres oder humaneres Kontrollsysteem, sondern im Gegenteil, die Verquickung eines autoritären und disziplinierenden Kontrollverständnis mit Techniken, die eine unpersönliche, distanzierte und gleichzeitig omnipräsente und individualisierte Überwachung erlauben.

Zweitens zeigen meine Befunde, dass die mechanistische «Motivations-Incentive-Theorie», wie sie Buschor vertritt, der empirischen Überprüfung kaum standhält. Die Mitarbeiterinnen beschäftigen sich in ihrem Arbeitsalltag nämlich nicht mit persönlicher Kosten-Nutzen-Maximierung, sondern interpretieren ihre Umgebung und ihr Handeln aufgrund sinnhafter Konstruktionen, die sie im Verlauf ihrer (Arbeits-)Biographie erwerben und verfestigen. Begriffe wie «Indikatoren», «Kostendenken» oder «Effizienzdenken», im NPM-Diskurs prominent

vertreten, sind für die Arbeit der meisten Mitarbeiter kaum handlungswirksam. Die Schalterangestellten im Strassenverkehrsamt orientieren sich immer noch stark an traditionell-bürokratischen Vorstellungen der Fehlervermeidung: Gute Arbeit bedeutet für sie, «vorwärts zu machen», die Sachen «gründlich zu machen», sie nicht liegen zu lassen oder abzuschieben und vor allem, sie «korrekt zu machen». Ähnlich tiefgehend verankert sind traditionelle Arbeitsorientierungen im statistischen Amt: wenn auch die Modernisten eine gewisse ironische Distanz zu Begriffen wie «Neutralität» oder «Wahrheit» pflegen, so halten die meisten Angestellten die Leistungen des Amtes für einen unentbehrlichen Service Public, der den Politikern, den Planern und der interessierten Öffentlichkeit unvoreingenommene, qualitativ hoch stehende Informationen liefert, die für das Funktionieren der Demokratie zentral sind. Ein an Neutralität und Interessenlosigkeit ausgerichtetes Berufsethos ist deshalb typisch für Statistiker – auch hier bestätigt sich deshalb der heuristische Wert des Professionskonzepts. Obwohl dies nicht grundsätzlich neu ist, zeigt sich einmal mehr, dass menschliches (Berufs-)Handeln nicht intellektualistischen Norm-Vorstellungen gehorcht, sondern eine Eigenlogik besitzt, die nur durch eine vertiefte Analyse des Zusammenhangs zwischen objektiven Strukturen und subjektivem Sinn in ihrer historischen Dynamik rekonstruiert werden kann (Bourdieu, 1994).

3. Trotz aller Beharrungstendenzen, lösten die Reformen aber durchaus auch Veränderungen aus. Im Strassenverkehrsamt beispielsweise wurden die starren Regeln aufgeweicht, im statistischen Amt haben die Abteilungsleiter nicht mehr dieselben Kompetenzen wie vor den Reformen. Entspricht dieser Wandel für die Angestellten nun der im Diskurs von New Public Management in Aussicht gestellten Humanisierung? Profitieren sie von höherer Autonomie und mehr Eigenverantwortung oder wurden de facto einfach alte Regulierungsformen durch neue ersetzt? Tatsächlich ist der Arbeitsalltag für die Mehrzahl der Angestellten nicht weniger dicht, sondern *anders* reguliert. Dabei ist in beiden untersuchten Ämtern die so genannte Kundenorientierung die wichtigste Form der Neu-Regulierung, die vom Gros der Angestellten als genau so strikt und einengend wie bürokratische Kontrolle empfunden wird. Kommt dazu, dass durch den Imperativ, bei Bedarf ständig für Anliegen der Kunden bereit zu sein, die Zeit- und Arbeitsorganisation vom Klientenaufkommen bestimmt wird, sich verzettelt und häufig auch unvorhersehbar wird. Beim Zusammenprall mit tradierten Organisationsformen entwickeln die neuen Steuerungsformen jedoch in den beiden Ämtern je spezifische Ausprägungen und lassen auch typische Nischen und Betroffenheiten entstehen: Im Strassenverkehrsamt profitieren die Kader durchaus von den neuen Freiheiten und einer grösseren Arbeitsautonomie, während die Angestellten am Schalter sich dem Diktat der Kundenorientierung kaum entziehen können. Im statistischen Amt ist vor allem eine Abteilung davon betroffen, mit zusätzlichen Variationen je nach

Hierarchie, Fachwissen und Ancienneté. Mit anderen Worten: den Professionals gelingt es dank ihrer tradierten Organisationskultur besser, in Aushandlungen ihren Arbeitsstil durchzusetzen und sich individuell vor neuen Regulierungsformen zu schützen.

7 Literatur

- Abbott, Andrew (1988), *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago: Chicago University Press.
- Bourdieu, Pierre (1994), *Raisons pratiques: Sur la théorie de l'action*, Paris : Seuil.
- Bröckling, Ulrich; Susanne Krasmann und Thomas Lemke (2000), *Gouvernementalität der Gegenwart: Studien zur Ökonomisierung des Sozialen*, Frankfurt a/M: Suhrkamp.
- Buschor, Ernst (1993), *Wirkungsorientierte Verwaltungsführung*, Zürich: Zürcher Handelskammer.
- Clarke, John und Janet Newman (1997), *The managerial State*, London: Sage.
- Farago, Peter und Stefan Rieder (2000), *Vergleichende Evaluation der NPM-Projekte in den Kantonen Aargau, Luzern, Solothurn, Wallis und Zürich: Ein Vergleich des Projektstandes 1999*, Luzern/Zürich: Interface Institut für Politikstudien/Landert Farago Davatz & Partner.
- Finger, Mathias (1995), New Public Management – un débat manqué, *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft*, 1, 1, 138–143.
- Freidson, Eliot (1970); *Professional Dominance*, Chicago: Aldine.
- Hablützel, Peter; Theo Haldemann, Kuno Schedler und Karl Schwaar (1995), *Umbruch in Politik und Verwaltung: Ansichten und Erfahrungen zum New Public Management in der Schweiz*, Bern: Haupt Verlag.
- Haldemann, Theo (1995), Gefährdet New Public Management das politische System und die Verwaltungskultur in der Schweiz?, *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft*, 1, 1, 144–148.
- Hood, Christopher (1991), A Public Management for all Seasons, *Public Administration*, 1, 69, 3–19.
- Hufly, Marc (Hrsg.) (1998), *La pensée comptable. Etat, Néoliberalisme, Nouvelle gestion Public*, Paris/Genève : PUF/ IUED.
- Kelle, Udo und Susann Kluge (1999), *Vom Einzelfall zum Typus*, Opladen: Leske und Budrich.
- Knoepfel, Peter (1995), Le New Public Management. Est-ce la panacée?, *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft*, 1, 1, 133–138.
- Maeder, Christoph (2001), Bürger oder Kunde? Missratende Optionen des «New Public Management», in: Broszieweski, Achim; Thomas S. Eberle und Christoph Maeder, *Moderne Zeiten. Reflexionen zur Multioptionsgesellschaft*, Konstanz: UVK, 293–309.
- Mintzberg, Henry (1983), *Structure in Five. Designing Effective Organization*, Englewood Cliff: Prentice-Hall.
- Nagel, Erik und Werner Müller (1999), *New Public Management. (Kein Wandel ohne Kulturentwicklung !)*, Basel: WWZ.
- Olk, Thomas und Roland Merten (1996), Sozialpädagogik als Profession. Historische Entwicklung und künftige Perspektiven, in: Combe, Arno und Werner Helsper, *Pädagogische Professionalität. Untersuchungen zum Typus pädagogischen Handelns*, Frankfurt a/M: Suhrkamp 570–612.
- Osterloh, Margrit und Jetta Frost (1996), *Prozessmanagement als Kernkompetenz. Wie sie Business Reengineering strategisch nutzen können*, Wiesbaden: Gabler.

- Parsons, Talcott (1968), Professions, in: Sills, D.S. (Hrsg.), *International Encyclopedia of the Social Sciences*, New York: Macmillan/Free Press, Band 12, 536–547.
- Pelizzari, Alessandro (2001), *Die Ökonomisierung des Politischen*, Konstanz: UVK.
- Pollitt, Christopher (1990), *Managerialism and the Public Services. The Anglo-American Experience*, London: Basil Blackwell.
- Pollitt, Christopher und Geert Bouckaert (2000), *Public Management Reform. A Comparative Analysis*, Oxford: Oxford University Press.
- Power, Michael (1997), *The Audit Society. Rituals of Verification*, Oxford: Oxford University Press.
- Rose, Nikolas und Peter Miller (1992), Political Power beyond the State. Problematics of Government, *British Journal of Sociology*, 2, 43, 173–205.
- Schedler, Kuno (1995), *Ansätze einer wirkungsorientierten Verwaltungsführung*, Bern: Haupt.
- Sommerfeld, Peter und Dieter Haller (2003), Professionelles Handeln und Management oder: Ist der Ritt auf dem Tiger möglich?, *Neue Praxis*, 1, 23, 69–89.
- Strauss, Anselm und Juliet Corbin (1996), *Grounded Theory. Grundlagen qualitativer Sozialforschung*, Weinheim: Beltz.
- Witzel, Andreas (1989), Das problemzentrierte Interview, in: Jüttemann, Gerd (Hrsg.), *Qualitative Forschung in der Psychologie. Grundfragen, Verfahrensweisen, Anwendungsfelder*, Heidelberg: Asanger, 227–256.
- Weber, Max ([1921] 1972), *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundrisse der verstehenden Soziologie*, Tübingen: Mohr Siebeck.

Language as Status in Multilingual Switzerland

Karen Robson* and Gillian Anderson**

1 Introduction

The main objective of this paper is to examine the effects of language as a “status characteristic” on indicators of social stratification in a multilingual society, namely Switzerland. Language as a basis for social stratification has been examined in multilingual societies such as Canada, the US, Belgium, and Switzerland. In Canada, the English-French language debate has sparked sociological inquiry surrounding official language knowledge, ethnic and linguistic diversity and cultural pluralism. Bilingualism has been the focus of much of this social research. Prior research indicates that a “language penalty” does exist and not knowing English can be costly for French Canadians. English is the “language of work” and anglo-conformity in the sphere of paid employment has been well documented (Morris and Lanphier, 1977). For example, Grenier’s (1997) study used Canadian census data to investigate how francophone minorities in Ontario and New Brunswick fared economically. Income comparisons and earnings regressions revealed that francophones in Ontario earned slightly less than anglophones, but the incomes of francophones in New Brunswick fell significantly below those of their English speaking counterparts (Grenier 1997: 285).

American studies have also shown that inability to speak English influenced workers’ incomes, particularly among members of the Hispanic American population. Research suggests English fluency and English skill investment affect earnings and that the impact is experienced unevenly among different Hispanic ethnic groups (Davila and Mora 2001:83–5), likely due to Mexican Americans’ acquisition of English occurring more rapidly than Puerto Rican and Cuban Americans in the 1980s. The “language penalty” is especially steep for Hispanic men in the United States (Kossoudji, 1988 cited by Pendakur and Pendakur, 2002a, 2002b). Similarly, focusing on Switzerland, Grin and Sfreddo’s (1998: 521) research demonstrated that italophones living outside Italian-speaking communities experienced a socio-economic disadvantage in earnings.

* Karen Robson (corresponding author), Department of Sociology, York University, Toronto, Canada, e-mail: klrobson@yorku.ca.

** Gillian Anderson, Department of Sociology, Malaspina University-College, 900 – Street, Nanaimo, BC, V9R 5S5 Canada, e-mail: andersong@mala.bc.ca.

1.1 Language as human capital?

The above studies focused on the relationship between language and earnings and have argued that language penalties can be found in Canada, the US and Switzerland. Having surveyed much of the literature on language and stratification in Canada and the United States, Grin (1996: 19) indicated that while these relationships have been found to exist, there has been much less emphasis on developing theoretical models to explain these differences. Very little has been achieved in explaining the causal mechanism through which these disadvantages occur.

One popular perspective within the existing sociolinguistic literature views language as a standard form of human capital. Here language knowledge is conceptualised as a skill or investment like education or other forms of training and work experience (Pendakur and Pendakur, 2002a, 2002b; Vaillancourt, 1996). Human capital theorists maintain that rational workers will invest in themselves in order to enjoy greater economic success. The logical assumption is that workers investing in additional language knowledge will be rewarded with higher returns or rewards. As such, language is understood to be a determinant of earnings and is used to explain earnings differences.

Clearly, learning a second language can be costly in terms of time input or expense. Individuals may, however, make the investment and acquire language knowledge if the "returns" exceed the "costs" thereby engaging in a cost-benefit type analysis. Other factors that may need to be considered include an individual's linguistic abilities, the level of difficulty of a new language (Grin 1996), accumulation time (Vaillancourt, 1996), money and effort expended, and language value in the labour market (Pendakur and Pendakur, 2002a, 2002b). Some research has shown that returns to language skills investment may vary by gender, age, geographical location and economic sector with greater payoffs for English acquisition found in the manufacturing versus the public or service sectors given their reliance on outside markets (Pendakur and Pendakur, 2002a, 2002b; Vaillancourt, 1996). Grenier (1997) found that in Canada, income differences between francophone and anglophones were smaller for women than men in both Ontario and New Brunswick. Still other research shows that only those who have an excellent command of a second language will benefit from bilingualism (Vaillancourt, 1996: 76).

The human capital approach to language knowledge has been criticised for emphasising the element of cost. The concept of cost is lacking because it focuses primarily on the communicative nature of language (Grin, 1996). Grin (1996) for instance, is wary of the "language as currency hypothesis" and observes its limited application in the selection of official languages in multilingual countries. Moreover, he suggests that if languages are nothing more than communication "tools", sociologists would be hard pressed to explain why language issues have "fuelled" such "passion" and social debate (Grin, 1996: 29). Davila and Mora (2001) also note that investment and acquisition of other forms of human capital

(i. e. education) differ by ethnic group. Their research shows that workers who make similar investments in acquiring language knowledge, for example, Hispanic Americans learning English, continue to see differential returns. Therefore these authors expect that the economic returns associated with English language proficiency are likely to vary by ethnicity.

1.2 Language as ethnicity?

In the social context of the workplace, language is obviously a crucial skill. Grenier's (1997) Canadian research suggests that minority language maintenance has a negative impact on economic success. Maintenance of minority languages may marginalise individuals and prevent them from participation in wider social networks present in the dominant economic culture.

In contrast to human capital theory, an alternative perspective concentrates on the relationship between language and ethnicity. Here, language knowledge is often identified as an "ethnic attribute" (Grin and Sfreddo, 1998; Pendakur and Pendakur, 2002a, 2002b). Language is conceived of as a cultural characteristic where speech and speech communities may be viewed as expressions of identity, ethnic background, ethnic ties, and ethnic group membership.

Lang (1993: 168–170) contended that language usage and language networks set groups of workers apart. He maintained that language differences generate transaction costs, and that these costs may produce language based wage gaps. Employers may invoke language as a means of differentiating workers. Language differences are used to legitimate the assumption that employers are less knowledgeable of, and therefore less able to accurately evaluate the productivity of workers who speak different languages (1993: 170). According to Lang (1993), not speaking the same language can lead to "imperfect information" or "imperfect communication" and translate into discrimination. Similarly, while Pendakur and Pendakur (2002a, 2002b) maintain that non-elite minority language knowledge may work to one's benefit in ethnic labour market enclaves, it appears to be detrimental within mainstream labour markets where discrimination against minority groups persists. Minority language knowledge may act as "lightning rod for discrimination" (2002a: 152) or "function as a marker of difference" (2002b: 14) whereby ethnic language workers experience differential treatment.

Pendakur and Pendakur's (2002a; 2002b) recent research on three of Canada's largest urban centres showed striking results with respect to the link between language, ethnicity, and earnings. Their results revealed negative returns to knowing a minority language, even for workers who were proficient in a majority language. These workers continued to earn less than those who only spoke a majority language. For example, male workers in Montreal who spoke English as well as one other nonofficial language earned over ten per cent less than English unilinguals (2002a: 157; 2002b: 7).

1.3 Language as a status trait

Above, two perspectives on the role of language in social stratification processes were considered. The first viewed language as a form of human capital. The different returns that members of language groups receive on other human capital characteristics (Davila and Mora, 2001) suggest that language is not well-conceived of as human capital, if we consider human capital to refer to the economically salient skills that individuals possess. The second perspective discussed language as a marker of ethnicity and was of the orientation that minority language can “function as a marker of difference” (Pendakur and Pendakur, 2002a). As well, minority speakers who were proficient speakers of the dominant language were found to earn less than unilinguals of the dominant language. This suggests that it is not so much the proficiency in the language that matters, but that speaking a minority language signals ethnic minority status.

Ethnicity is conceptualised here as a status trait that can influence the acquisition of human, social, and cultural capital. The forms of capital are conceptualised as being three distinct but inextricably linked aspects of social position. Human capital refers to the skills that individuals possess which can be exchanged for economic reward, while social capital refers to the personal connections and networks that individuals have in society (Bourdieu, 1984; Coleman, 1988). Cultural capital, following Bourdieu (1984), refers to knowledge and shared cultural signals related to the participation in various forms of consumption. Furthermore, all three forms of capital are theorized to be convertible into one another (Bourdieu, 1986).

1.4 Differences in investment habits by ethnic group

Previous research in identifying differences in “capital” investment among ethnic groups has tended to focus on the success of minority groups within dominant cultures. For example, low levels of human capital by immigrants in Germany have been attributed to educational differences (Granato and Kalter, 2001), and thus an “under-investment” in human capital. As well, Trienekens (2002) found that in the Netherlands, ethnicity was a predictor of the types of leisure consumption activities, wherein ethnic minorities participated in less highbrow, popular, and community-based cultural events than their Dutch counterparts. Conversely, Swedish-speaking Finns have been found to have higher investments in social capital than the Finnish speaking majority (Hyyppä and Maki 2001), and among American high school students, McNeal (1998) found that ethnic minority groups had a greater likelihood of participating in extracurricular activities, several of which approximated human, social, and cultural capital investments. Additionally, Nee and Sanders (2001) found that immigrants with low stocks of human capital were more likely to find employment within the economy of their ethnic minority,

while immigrants with capital that was useful in the host society were likely to gain employment in the mainstream economy.

These previous studies indicate different investment behaviours of minorities within dominant cultures, but little attention has been given to the investment behaviour of individuals in countries where assimilation to the dominant culture is not necessarily expected. As well, it should be acknowledged that the “capitals” might differ in definition by ethnic group in pluralist societies. For example, Carter’s (2003) study of African American youths from disadvantaged backgrounds found that ethno-specific cultural capital was often different from the cultural capital of the dominant culture. While beyond the scope of this paper, examination of how human, social, and cultural capital characteristics vary by ethnicity may provide some insight into why differences persist in various spheres of social life.

2 The Swiss case: context and rationale

Switzerland is unique in that it is a country composed of three distinct language communities or regions that recognise three official languages including German, French and Italian; four national languages including Romansch. As well, Switzerland is often applauded for its cultural pluralism. It has been described as “the most successful multilingual state in modern history” (Dunn 1970: 256). A state that lacks a history of linguistic conflict, it has been touted as the “famous Swiss Wunder or miracle” (Prevost and Beaud, 2002: 95). Additionally, Swiss political culture recognises and accepts diversity (McRae, 1983: 105). According to McRae (1983: 121–3) the political linguistic system is based on three key ideas: (1) the “absolute equality of the Swiss languages”, (2) the sovereignty exercised by the Swiss cantons with respect to language related issues, and finally (3) the principle of “territoriality” whereby each canton has “the right to defend and preserve” its linguistic character against outsiders. Likewise, Prevost and Beaud (2002: 94) note that each canton is “entrusted with the powers necessary to protect the integrity and purity of their linguistic areas.” Thus Swiss political power tends to reside in the cantons. This decentralised process aims to accommodate diversity and affords language groups a sense of cultural and communal autonomy (McRae, 1983: 107–9).

The Swiss case is interesting given the historical stability of various language communities and the high level of regional “linguistic homogeneity” (McRae 1983). Seventeen of the twenty six Swiss cantons are predominantly German speaking (i. e. more than 80 per cent); in Jura and Neuchâtel (87.8 per cent and 80.2 per cent respectively) the majority declare French as their mother tongue; and in Ticino (82.8 per cent) Italian is the major language spoken (Prevost and Beaud, 2002: 92–3). However as Grin (1996: 35) notes, recognising “linguistic

and cultural plurality" does not necessitate an "idealistic disregard" for inter-group competitiveness when it comes to limited resources. It has even been stated that "Swiss who move from one linguistic area to another have a "national duty" to assimilate" (Prevost and Beaud, 2002: 94). Moreover, given that territory and language appear to coincide (McRae, 1983; Laczko, 1994; Linder, 1994; Prevost and Beaud, 2002) variation in legislation, education, and culture (Renaud et als., 2001: 162) facilitates strategic comparative analysis of "capital" disparities associated with language across the Swiss cantons.

3 Objectives of the current research

It was argued above that language is an appropriate proxy for ethnicity. Ethnicity is argued to be a status characteristic that affects the acquisition and conversion of capitals. One major objective of this paper is to examine the direct effects of language as a status characteristic on individuals' stocks of human, social, and cultural capital. There are three main hypotheses that will be tested. The first is that speaking a minority language will have a direct negative impact on all forms of capital. The second related hypothesis is that the effect on the capitals of speaking a minority language will be reduced in heterogeneous areas. This is because status characteristics will carry less importance in more mixed areas where status characteristics will be less "unusual" and potentially stigmatic. A third exploratory hypothesis that will be examined is that the investment in the capitals differs by ethnicity, not simply due to status disenfranchisement, but possibly due to investments differing in importance to members of different cultural groups.

4 Data, methods, and analytic strategy

This analysis uses data from the 1999 wave of Swiss Household Panel Study (SHPS). The data analysed here are restricted to those persons aged twenty-one to fifty-nine who answered the language questions in 1999, as well as the various other items that are examined here (Ns for each estimation are provided in the tables). At the household level, the net response rate was 61 per cent, which is considered good for panel studies of this nature. This analysis employs a cross-sectional analysis of the 1999 wave. At the time of analysis, language questions were asked only in the initial year of data collection.

4.1 Variables

In this section, the items used to measure human capital, social capital, cultural capital, language, language region, and various controls are discussed.

4.1.1 Human capital

Economically salient capital was measured for both the cohort member and his or her family of origin. The human capital of the panel member was measured by estimating the hourly earnings potential of the respondent using the techniques suggested by Gershuny (2000). This human capital variable is referred to as *earnings potential* in the tables that follow. Details of the estimation equation are presented in Annex 1. Gershuny's human capital estimator is particularly useful in that it understands human capital as a collection of characteristics that are accumulated across time. It is truly innovative as it recognises this dynamic nature of the life course and the longitudinal nature of capital accumulation. As a continuous measure, one major advantage of this human capital estimator over more traditional approaches (i. e. those that measure "class") is that it can examine changes over relatively short periods of time, as opposed to other measures that focus on mobility between generations.

Gershuny (2000) argues in various writings that categorical conceptualisations, like those developed by Goldthorpe and his colleagues (see for example, Goldthorpe 1987, 2000), have a host of shortcomings that, to a large extent, misspecify the processes behind social stratification. Arguing that class position is more than just an expression of occupational prestige, Gershuny (2000) suggests an alternative specification of social position that is non-categorical in nature, can measure relatively small changes over short periods of time, is assignable to those not in employment (or to those who have missing values on income variables), and is even aggregable to the household level. This continuous measure is essentially the predicted values from a regression equation with wages as the dependent variable and skills, age, work experience, and various quadratic and interactive terms as the predictors. The measure itself is a human capital estimator. If human capital is understood to mean those skills that are most easily convertible to economic resources (i. e. education and work experience), then the predicted earnings from such a skill set in a representative sample should provide a reasonable estimator of one's potential "worth" in a capitalist society. Where someone's score is on the distribution of such scores, should indicate his or her relative human capital position.

To measure the social position of the panel members' family of origin, the father's highest level of educational attainment was used. Where father's information was missing, mother's information was used.

4.1.2 Social capital

There are two distinct components to the conceptualisation of social capital used here. The first focuses on individual relationships. The greater the number of contacts, the greater the social network of a person, and the greater access a person has to resources potentially available through other people. This concept is measured

by two items. The first item measures number of friends, while the second measures number of colleagues. Respondents were asked, "How many good and close friends do you have?" and "With how many work colleagues or acquaintances met during the course of leisure, political, religious or other activities, are you on good terms?"

Respondents were also asked about their membership in various organisations. These items provide information on how attached the individual was to his or her community and thus get at the "civic engagement" aspect of social capital. Respondents were asked if they were active or passive members of the following types of organisations: 1) local or parents' associations, 2) sports or leisure associations, 3) an organisation involved in cultural activities, music, or education, 4) a syndicate or employees' association, 5) a political party, 6) an organisation concerned with protection of the environment, 7) a charitable organisation, 8) a women's organisation, or 9) a tenants' rights association. Active memberships to any groups were coded "1" and summed to create a variable that measured an individual's civic engagement. Passive memberships (i. e. just paying membership fees to an organisation) were not considered expressions of civic engagement, and were therefore not included in the social capital measure.

4.1.3 Cultural capital

An individual's cultural capital was assessed through their participation in high culture leisure activities. Respondents were asked about the frequency that they participated in: 1) reading for leisure, 2) attending a course for leisure, and 3) going to the theatre, the opera, or visiting an exhibition. Response categories were: everyday, at least once a week, at least once a month, less than once a month, and never. Dummy variables were created for reading at least once a week, and taking a course and attending the theatre, opera, or exhibition at least once a month.

4.1.4 Language as a status trait

First language was assessed by response to the question: "Which language do you relate to and master best? If the respondent indicated having a second language, he or she was also coded as having a second language at this stage. All languages identified by respondents were recorded. For first language of personal use, codes were collapsed into "German", "Swiss German", "French", "Italian", and "other". The distinction between Swiss German and German was retained because of the significant number of respondents ($N = 275$) indicating German (rather than Swiss German) as their first language. Included in the "other" category were Swiss-French dialect speakers ($N = 3$), and Ticino dialect speakers ($N = 34$). A dummy variable for having a second language was created, where "1" indicated having a second language.

4.1.5 Language regions

Dominant language by canton was determined by both information obtained from the federal Swiss statistical organisation (Statistik Schweiz 2003) literature, and a crosstabulation of canton by first language. Two cantons, Jura and Appenzell Inner-Rhodes were excluded from the analysis due to very small sample sizes. Table 1 summarises how language regions were identified. The majority of cantons were German dominant, while Geneva, Neuchâtel, and Vaud had French majorities. Ticino was the only canton where Italian was dominant. Although Fribourg and Valais had clear French majorities of about two-thirds, substantial German pro-

Table 1: First Languages by Canton (row percentages)

Language Region	German+	French.	Italian	Other
German Dominant				
AG Argovia	90.03	1.06	3.63	5.29
AR Appenzell Outer-Rhodes	92.73	1.82	0.00	5.45
BE Berne	83.05	13.11	1.69	2.15
BS Basle-Town	88.56	1.99	2.99	6.47
BL Basle-Country	90.81	3.89	0.71	4.59
GL Glarus	94.74	0.00	5.26	0.00
LU Lucerne	93.73	1.00	1.75	3.51
NW Nidwalden	95.65	0.00	0.00	4.35
OW Obwalden	97.56	0.00	0.00	2.44
SG St. Gall	92.39	0.22	2.46	4.92
SH Schaffhausen	90.91	0.00	6.49	2.60
SO Solothurn	93.81	0.00	3.44	2.75
SZ Schwyz	90.35	0.88	1.75	7.02
TG Thurgovia	94.14	0.45	1.80	3.60
UR Uri	100			
ZG Zug	85.71	0.00	2.20	12.09
ZH Zurich	89.00	2.07	3.67	5.26
French Dominant				
GE Geneva	4.18	79.11	3.13	13.58
NE Neuchâtel	4.26	85.49	2.90	7.35
VD Vaud	7.04	83.24	2.68	7.04
Italian Dominant				
TI Ticino	12.23	2.14	81.65	3.98
High Mix				
FR Fribourg	30.16	65.25	1.31	3.28
GR Grisons	77.51	0.59	7.10	14.79
VS Valais	27.11	66.67	1.83	4.40

+ Swiss German and German

portions were found here as well – 30 per cent in Fribourg and 26 per cent in Valais. Similarly, Grisons had a clear German majority (76 per cent), but the largest Italian speaking proportion found outside of Ticino (10 per cent). Thus four language regions were created: German dominant, French dominant, Italian, and mixed. The mixed category was constructed to test whether higher degrees of language heterogeneity were associated with mother tongue having differential returns to the capitals examined here (i. e. the second major hypothesis tested in this paper).

4.1.6 Control variables

Age was measured by the current age of the respondent at the time of the survey. A dummy variable measuring if a respondent was resident in an urban centre was constructed (1 = urban). A dummy variable for females was created (1 = female). A variable measuring the respondent's marital status at the time of the survey was included in the data set. The variable was recoded slightly to the categories married, cohabiting, single, and previously married (including divorced, separated, and widowed).

Table 2: Descriptive Statistics

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Swiss German	5572	0.59		0	1
German	5572	0.04		0	1
French	5572	0.24		0	1
Italian	5572	0.06		0	1
Other	5572	0.07		0	1
Not Italian	5572	0.94		0	1
Second Language	5541	0.56	0.50	0	1
Earnings Potential	4405	40.54	12.33	15.53	79.80
Number Friends	5509	5.82	4.78	0	20.00
Number Colleagues	5444	6.07	7.25	0	25.00
Sum Civic Engagement	5572	0.87	1.02	0	7
Read at Least Once Per Week	5562	0.92		0	1
Course at Least Once Per Month	5548	0.18		0	1
Theatre, Opera at Least Once Per Month	5562	0.24		0	1
Female	5572	0.57		0	1
Parental Education (1 = high)	5457	0.20		0	1
Married	5572	0.65		0	1
Cohabiting	5572	0.07		0	1
Single	5572	0.17		0	1
Previously Married	5572	0.11		0	1
Age	5572	40.09	10.10	21	59

5 Descriptive results

Table 2 presents descriptive statistics for the entire sample. Almost 60 per cent declared Swiss German as their first language, followed by French (24 per cent), other (7 per cent), Italian (6 per cent), and German (4 per cent). Over half of the sample indicated that they possessed a second language. The mean earnings potential was just over forty Swiss Francs per hour. Respondents reported having on average six friends and colleagues, and the mean value for civic engagement was just below one, reflecting that 45 per cent of respondents indicated that they were not active members of any organisations. Over 90 per cent of the sample read at least once a week, while just 18 per cent attended a course at least once a month and 24 per cent attended the theatre, opera, or exhibition at least once a month. Fifty seven per cent of the sample was female and the average age of respondents was forty. Twenty per cent had a parent with high educational attainment. With regard to marital status, almost two-thirds were married.

Table 3: Language Region by First Language: Distribution of Cases

Region	German	French	Italian	Mixed	Total
First Language					
Swiss German	3135	25	12	114	3286
German	168	24	12	18	222
French	119	750	4	483	1356
Italian	114	25	159	15	313
Other	213	73	37	67	390
Total	3749	897	224	697	5567

Table 3 presents the numbers of cases available for each region and language group considered here. In the French, Italian, and mixed regions, there were small numbers of speakers of the minority languages. This was particularly the case in the Italian region where there were only four French speakers and just 12 speakers of Swiss German and 12 speakers of German. In the "mixed" region there were similarly small numbers of German and Italian speakers.

6 Results from multivariate estimations

For Switzerland as a whole, first language had a direct effect on social, cultural, and human capital. Of the concepts measuring social capital, having a French,

Italian, or "other" mother tongue had a negative effect on number of colleagues, and speaking German, Italian or some "other" first language had a negative association with civic engagement, compared to Swiss German speaker (Table 4).

Table 4: Regressions of Social Capital on First Language and Controls

	All	German	French	Italian	Mixed
Number of Friends					
Swiss German	(ref)	(ref)			
French	1.021**	0.533	(ref)		
First Language not French			-0.449		(ref)
German	-0.205	-0.235			-1.589**
Italian	0.249	0.216			
First Language not Italian				(ref)	
Other First Language	-0.315	-0.271			-1.556
Second Language	0.204	0.195	-0.045	1.171	0.159
Observations	4267	2951	655	145	511
Adjusted R-squared	0.02	0.01	0.01	0.07	0.02
Number of Colleagues					
Swiss German	(ref)	(ref)			
French	-1.377**	-2.491**	(ref)		
First Language not French			-0.616		(ref)
German	-0.812	-0.480			1.050
Italian	-1.457**	-0.950			
First Language not Italian				(ref)	
Other First Language	-1.859**	-1.785**			-0.508
Second Language	0.542*	0.717*			0.336
Constant	5.601**	5.598**	4.900**	2.684*	3.326**
Observations	4217	2908	652	145	507
Adjusted R-squared	0.03	0.02	0.02	0.08	0.01
Civic Engagement					
Swiss German	(ref)	(ref)			
French	-0.074	-0.076	(ref)		
First Language not French			-0.316**		(ref)
German	-0.302**	-0.315**			0.173
Italian	-0.340**	-0.307**			
First Language not Italian				(ref)	
Other First Language	-0.321**	-0.377**			0.417*
Second Language	0.016	0.015	0.162	-0.200	-0.181
Constant	0.451**	0.437**	0.486**	-0.030	0.358*
Observations	4303	2978	659	148	513
Adjusted R-squared	0.05	0.04	0.05	0.10	0.05

Unstandardised Coefficients

* significant at 5%; ** significant at 1% (two-tailed)

+ controlling for respondent earnings potential, parental education, sex, and geographic location.

The only deviation from this pattern was the positive effect of French mother tongue on an individual's number of friends.

With regard to cultural capital (Table 5), being a French, Italian, or "other" speaker was associated with a decrease in the odds of both reading for leisure and

Table 5: Logistic Regressions of Cultural on Language and Controls+

	All	German	French	Italian	Mixed
Reading at Least Once a Week					
Swiss German	(ref)	(ref)			
French	0.602**	1.037	(ref)		(ref)
First Language not French			0.321**		2.554*
German	0.954	0.833			
Italian	0.496**	0.424**		(ref)	
First Language not Italian				2.147	
Other First Language	0.487**	0.698			
Second Language	0.918	0.851	1.685	0.550	0.622
Observations	4297	2975	658	147	512
Pseudo R-squared	0.06	0.05	0.12	0.13	0.12
Attending a Course					
Swiss German	(ref)	(ref)			
French	0.489**	0.645	(ref)		(ref)
First Language not French			0.730		1.069
German	0.859	0.845			
Italian	0.387**	0.474*		(ref)	
First Language not Italian				0.990	
Other First Language	0.491**	0.617*			
Second Language	1.148	1.121	1.279	7.231	0.979
Observations	4287	2967	655	148	512
Pseudo R-squared	0.03	0.01	0.02	0.08	0.05
Attending Theatre, Opera, Etc					
Swiss German	(ref)	(ref)			
French	1.623**	1.131	(ref)		(ref)
First Language not French			0.545*		0.482**
German	1.464*	1.489*			
Italian	1.099	0.445*		(ref)	
First Language not Italian				0.774	
Other First Language	0.756	0.686			
Second Language	1.111	0.998	1.467*	0.430	1.545*
Observations	4296	2975	656	147	513
Pseudo R-squared	0.06	0.06	0.06	0.12	0.07

Odds Ratios

* significant at 5%; ** significant at 1% (two-tailed)

+ controlling for respondent earnings potential, parental education, sex, and geographic location.

attending courses. With regard to high culture events, however, French and German speakers had significantly increased odds of attending such events, compared to Swiss German speakers. These language-based differences in social and cultural capital suggest that perhaps there is an ethnic-based difference in investment in these two forms of capital. Compared to Swiss German speakers, other language speakers had less investment in social capital, except for the positive effect of being

Table 6: Regression of Logged Earnings Potential on Language, Social Capital, Cultural Capital, and Controls (All Switzerland)

	1	2	3	4
Language				
French	-0.003	0.003	0.000	0.027**
German	0.085**	0.098**	0.083**	0.035*
Italian	-0.072**	-0.052*	-0.042*	-0.033*
Other First Language	-0.073**	-0.051**	-0.034	-0.022
Second Language	0.015	0.015	0.014	0.017*
Social Capital				
Number of Friends	0.001	0.000	0.002*	
Number of Colleagues	0.002**	0.002**	0.001	
Civic Engagement	0.047**	0.042**	0.016**	
Cultural Capital				
Read at Least Once a Week			0.127**	0.064**
Course at Least Once a Month			0.015	0.044**
Theatre etc at Least Once a Month			0.090**	0.073**
Human Capital				
Parental Education				0.108**
Controls				
Cohabiting				0.052**
Single				0.023*
Previously Married				-0.020
Female				-0.165**
Age				0.088**
Age squared				-0.001**
Urban				0.012
Constant	3.654**	3.583**	3.453**	1.560**
Observations	4353	4244	4228	4155
Adjusted R-squared	0.01	0.04	0.07	0.50

Unstandardised Coefficients

* significant at 5%; ** significant at 1% (two-tailed)

French on having friends. Speaking French, Italian, or some other first language decreased the odds of cultural capital investment as well, except in the case of German and French participation in high culture events.

Finally, the effects of first language on human capital were examined (Table 6). It was found that the impact of first language was mediated, to some extent, by social and cultural capital for German and Italian speakers. The direct effect of language was still statistically significant in the final model, where controls for social and cultural capital, family background, and various statuses were included. Compared to Swiss Germans, being a French speaker was associated with a 0.027 increase in logged human capital. For Germans (compared to Swiss Germans), the coefficient was 0.035. For Italian speakers, however, the effect was negative ($b = -0.033$).

To summarise, compared to being a Swiss German, speaking French, Italian, or other languages was negatively associated with social capital and cultural capital in all of Switzerland, with the exception of number of friends for French speakers and high culture consumption in the case of German and French speakers. Taking these factors (and others) into account, however, still resulted in a language-based differential in human capital for non-Swiss German speakers in Switzerland as a whole, along with evidence of the moderating effect that status has on returns to the forms of capital.

6.1 Results by region

Table 7 presents the regression of the natural logarithm of human capital on language, social and cultural capital and controls by language region. Due to the small number of respondents in the Italian region, it was not possible to do these estimations on the sample representing the Italian region. In the German region, independently of the effects of other variables, speaking German as a mother tongue was positively associated with human capital (compared to Swiss German speakers), while speaking Italian as a first language had a negative impact on human capital. In the mixed region, speaking a language (other than French) had a negative impact on human capital, independent of the effect of other variables. These findings are particularly striking, given that the effects of language were still significant even given the inclusion of social capital and cultural capital, as well as numerous controls, in the models. In the mixed region, however, not speaking French as a first language did not have an effect on human capital. Interestingly, it was only in the mixed region where having knowledge of a second language had a positive effect on human capital.

Table 7: Regression of Logged Earnings Potential on Language, Social Capital, Cultural Capital, and Controls by Language Region

	German	French	Mixed
Language			
Swiss German	(ref)		
French	0.006	(ref)	(ref)
French not First Language		-0.073**	-0.024
German	0.046*		
Italian	-0.068**		
Other First Language	-0.015		
Second Language	0.006	0.035	0.045*
Social Capital			
Number of Friends	0.001	0.002	0.001
Number of Colleagues	0.001	0.001	0.002
Civic Engagement	0.013**	0.015	0.028**
Cultural Capital			
Read at Least Once a Week	0.042**	0.089**	0.107**
Course at Least Once a Month	0.041**	0.066*	0.083**
Theatre etc Once a Month	0.061**	0.088**	0.074**
Human Capital			
Parental Education	0.102**	0.106**	0.136**
Controls			
Cohabiting	0.054**	0.072*	0.027
Single	0.021	0.046	0.005
Previously Married	-0.012	-0.043	-0.053
Female	-0.183**	-0.143**	-0.113**
Age	0.092**	0.072**	0.090**
Age squared	-0.001**	-0.001**	-0.001**
Urban	0.023*	-0.019	0.026
Constant	1.530**	1.843**	1.504**
Observations	2869	638	502
Adjusted R-squared	0.51	0.51	0.49

Unstandardised Coefficients

* significant at 5%; ** significant at 1% (two-tailed)

6.1.1 Results for the German dominant region

Focussing now on the analyses of the German dominant region, in Table 4, having French or "other" as a native tongue had a negative effect on number of colleagues,

while being a German speaker (as opposed to Swiss German), Italian or “other” speaker had a negative effect on civic engagement. With regard to cultural capital (Table 5), being an Italian speaker (compared to Swiss German) reduced the odds of participation in all of the cultural capital items. It was only with German speakers that there was an increase in the odds of participation in high culture events. In the models predicting human capital, social and cultural capital mediated the effects of language on earning potential for all language groups (results not shown), but remained a statistically significant predictor of human capital for German speakers and Italian speakers, independent of the effects of social capital, cultural capital, and other variables included in the estimations. Again, the finding that being a German speaker had positive effects on capital and that being an Italian speaker had negative effects on stocks of capital (compared to being a Swiss German speaker) gives clear evidence that language as status can have positive and negative effects on capital. The reasons for this are unclear, but could possibly be associated with ethnic variations in the value associated with investing in the forms of capital. Alternatively, speakers of high German may give language “signals” that encourages preferential treatment by gatekeepers, while Italian speakers may be straightforwardly discriminated against in the German dominant region.

6.1.2 Results for the French dominant region.

For the French dominant region, such detailed analyses of first languages were not possible, due to the smaller sample size. Instead, the individuals who identified their first language as French were compared with those who indicated some other language as their primary tongue. Being a non-French speaker was associated with a decrease in civic engagement (Table 4) and decreased the odds of reading for leisure and participation in high culture events (Table 5). In the model predicting human capital (Table 6), the effect of having a non-French mother tongue was mediated by social and cultural capital, but the main effect still persisted. In the French dominant region (Table 7), having a mother tongue other than French was negatively associated with human capital ($b = -0.073$).

6.1.3 Results for the Italian dominant region

In the Italian dominant region, speaking a mother tongue other than Italian was positively associated with civic engagement (Table 4). No other effects of language on the forms of capital were found. It should be noted that findings for this region are likely associated with considerable error due to the small sample size ($n = 147$). Indication of this problem is found not only in the large explained variances associated with the models for this region (as compared to the remaining regions), but also in the performance of control variables. For example, parental education had a large negative effect on number of colleagues ($b = -3.846$) while having positive effects in Switzerland as a whole and the German dominant region, while the effect of parental education on reading at least once a week was

negative rather than positive (with positive results found in Switzerland as a whole and the German dominant region).

6.1.4 Results for the "mixed" region

The mixed region was analysed as a separate type of region to examine whether results would differ due to its ethnic heterogeneity. French speakers were used as the reference category as they comprised almost 70 per cent of this region. Compared to French speakers, non-French speakers had fewer friends (Table 4), were more likely to read for leisure, and were less likely to participate in high culture events (Table 5). The effect of not speaking French, however, had no statistically significant impact on human capital, even when estimated in a bivariate regression (results not shown). As well, it was only in this mixed region where having a second language increased earnings potential (Table 7).

6.2 The inverse relationship between status and cultural plurality

The second major hypothesis tested in this paper was that language, as a status trait, would have reduced importance in determining the capitals in more heterogeneous or "mixed" areas. In the mixed regions (Fribourg, Grisons, and Valais), having a mother tongue other than French was negatively associated with number of friends, an increase in the odds of reading for leisure, and a decrease in the odds of high culture participation. However, and most importantly, not speaking the dominant language as a mother tongue had no impact on human capital. This suggests that as heterogeneity increases, the barriers to language minorities decrease. It was also only in this area where having a second language was positively associated with human capital, suggesting that multilingualism in diverse areas is rewarded and that the effects of language as a status trait are minimised.

6.3 Under-investment and differential investment by minority speakers

The "under-investment" by minority speakers in the language-dominant regions likely has to do with many forums for investment being difficult to access due to language barriers – the vast majority of these investment opportunities are logically geared towards the "dominant" culture in the region. The absence of such findings for the mixed region is likely due to the greater cultural plurality of such regions and the associated plurality of "investment" opportunities. It is also likely that in these heterogeneous areas, there are more investment opportunities available to individuals in their native language. As well, the finding that having a second language was beneficial in terms of human capital indicated that movement towards acceptance of cultural plurality (interpreting bilingualism as such) was also rewarded. These findings further suggest that plurality in Swiss cantons reduces the effect of language as a status trait.

Within language regions it was found that in the German dominant area, social and cultural capital disadvantages were experienced by French, Italian, and speakers of other languages, as well as speakers of non-Swiss German. The greatest disadvantage was associated with Italian speakers. German speakers, however, had a higher likelihood of participating in high culture events than their Swiss German speaking neighbours. In terms of human capital, German speakers did better than Swiss German speakers and Italians were again at a disadvantage in terms of human capital. Even after accounting for their lower levels of social and cultural capital, a negative association with human capital still existed for Italian speakers in the Swiss German dominant region.

However, as suggested above, it was not always the case that the minority language speakers were under-investing in the forms of capital considered here. In Switzerland as a whole, French speakers (compared to Swiss German speakers) had more friends and a greater likelihood of participating in high culture events. As well, individuals who indicated that their first language was German and not Swiss German also had a greater likelihood of participating in high culture events. In terms of human capital, German speakers did better than Swiss German speakers in Switzerland as a whole (and within the German dominant region), while speaking French (compared to Swiss German) had a positive association with human capital for Switzerland as a whole. These findings indicate that across Switzerland, speakers of languages other than Swiss German may have a tendency to have less social and cultural capital than their Swiss German counterparts, except for the French and German in the case of high culture consumption and human capital and the French in the case of number of friends.

Van den Bulck and Van Poecke (1996) explain that German-Switzerland has developed into a "diglossic" speech community where "there is a sharp and stable distinction between two languages or two varieties of language according to function and domain" (p. 222). The Swiss German dialect (Mundart) is used in "informal, intimate, and relational domains" while the "High variety" (Hochdeutsch) "is reserved for formal, institutional and transitional domains". According to Kuhn (1980), a standard German-Swiss language did not develop in Switzerland because of the lack of *Eigenkultur* (a culture of self identity) among the urban middle class. Haas (1990) argues that while high German was adopted as a main mother tongue by German bourgeoisie in Germany, this was regarded as unacceptable by their Swiss German counterparts, who regarded Hochdeutsch as a pan-regional communication tool and the language of science and art. According to Haas, this refusal to adopt Hochdeutsch as the standard language and maintenance of Mundart made the dialect highly symbolic and also made it possible for national boundaries to be established between Switzerland and Germany. The findings on German speakers are surprising, as the effect cannot be explained completely as being attributable to economic migration by a highly skilled group of workers from other

German-speaking countries, as 60 per cent were Swiss-born. Perhaps their use of "high" German, as opposed to Swiss dialect, sends signals or "language codes" (Bernstein, 1971) to employers and related gatekeepers that such traits should be rewarded. This is also similar to Bourdieu's argument about how class differentials are maintained in the educational system. The greater participation of German speakers in high culture activities would also support this idea. One possible explanation of French speakers having a higher investment in number of friends and high culture participation than Swiss German speakers may be because French culture itself may place greater importance on social interaction and appreciation of the beaux-arts.

6.4 Limitations of the study

While differences in capitals among status groups have been identified, the interpretation of the differences is highly speculative. While a theoretical framework has been proposed that understands status – here understood as mother tongue – to limit access to and conversion of capitals, the differences that have been demonstrated here are not clearly explainable. As mentioned above, the cultural differences in investment habits are not understood and more research needs to be done in this area if the theoretical framework proposed here is to be applied to culturally diverse populations.

As well, the human capital estimator may also be masking some very important differences in human capital acquisition. The effects of ethnic status may bias this estimator itself, as it is not possible to know if, for example, educational institutions in Swiss German regions are "better", whether in the quality of education they offer or with regard to the prestige associated with having attended them.

7 Summary and Conclusion

This paper has identified differences in social, cultural, and human capital by first language, both across Switzerland as a country, and within language dominant areas. Language was argued to be a status indicator that influenced access to and accumulation of the forms of capital. It was found that across Switzerland as a whole, speaking French, Italian or another language as a mother tongue was, compared to being a Swiss German native speaker, associated with a decrease in the majority of social and cultural capital indicators, with the exception of number of friends and high culture participation for French and German speakers. Independent of cultural and social capital, however, first language still had a direct effect on human capital – positively for French and German speakers, and negatively for Italian speakers. In the language regions, evidence was found for the negative effect of minority status on the capitals examined here, with some

notable exceptions. In the German dominant region, German speakers fared better than their Swiss German speaking counterparts on high culture participation and human capital, while in the "mixed" region, few disadvantages between speaking a minority language and stocks of capital were found. It should also be highlighted that the statistical significance of the interaction terms between high culture participation and speaking Italian also suggested that status acted to moderate the returns to capital in Switzerland as a whole.

The overall findings supported the hypothesis that status influences the acquisition of the forms of capital, while some support was also found for the hypothesis regarding the additional moderating effect of language as a status trait. There were consistent disadvantages associated with being a minority language speaker, particularly in Switzerland as a whole, in the results presented above. As well, the finding in the "mixed" region that language was a much less important determinant of the capitals also supported the hypothesis that cultural heterogeneity reduces the barriers imposed by status characteristics. The third hypothesis that there was possibly ethnic variation in capital investment behaviour due to cultural differences was somewhat supported. Because the human capital estimator is a measure of earnings potential based upon human capital characteristics, it can be deduced that French and German speakers had better jobs and educational backgrounds, and that Italian speakers tended to have "less" of these characteristics compared to their Swiss German speaking counterparts and were rewarded differentially for high culture participation. The advantages associated with identifying German as a mother tongue (rather than Swiss German) further suggested that speaking "high" German rather than the country dialect sends "language codes" to various gatekeepers which resulted in the preferential treatment of this status group, while speaking French or Italian as a first language resulted in a negative status influence in many of the spheres of capital accumulation.

It should be acknowledged that there are at least two possible reasons for the differential stocks of capital among the status groups: 1) that barriers (in the form of discrimination) exist that prevent status groups from acquiring the capitals, and 2) that the pursuit of these forms of capital is not equally important to various cultural and ethnic groups. The findings presented here demonstrate that differences do exist, but the underlying cause of the differential stocks of capital among the status groups may be due to discrimination, cultural differences that drive "under-investment" or "over-investment" or combinations of both of these factors. The theoretical framework employed in this analysis is a useful tool for understanding the mechanisms underlying social stratification in various spheres of life, however, it cannot account for the ethnic and cultural differences that may influence investment in the forms of capital.

8. References

- Bernstein, Basil (1971), *Class, Codes, and Control* (Vol. 1), London: Routledge and Kegan Paul.
- Bourdieu, Pierre (1984), *Distinction. A Social Critique of the Judgement of Taste*, London: Routledge.
- Bourdieu, Pierre (1986), The Forms of Capital, in: John G. Richardson, Ed., *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, New York: Greenwood Press, 241–258.
- Carter, Prudence L. (2003), "Black" Cultural Capital, Status-Positioning, and Schooling Conflicts for Low-income African American Youth. *Social Problems*, 50, 201–219.
- Coleman, James S. (1988), Social Capital in the Creation of Human Capital, *American Journal of Sociology*, 94, S95–S120.
- Davila, Alberto and Marie T. Mora (2001), Hispanic Ethnicity, English-Skill Investments and Earnings', *Industrial Relations*, 40, 1, 83–88.
- Dunn, James A. (1970), *Social Cleavage, Party Systems, and Political Integration: A Comparison of the Belgian and Swiss Experiences*, Unpublished PhD dissertation, University of Pennsylvania.
- Gershuny, Jonathan (2000), Social Position from Narrative Data, in: Rosemary Crompton, Fiona Devine, Mike Savage and John Scott, Eds., *Renewing Class Analysis, Sociological Review Monograph Series*, Oxford: Blackwell, 43–65.
- Gershuny, Jonathan (2002a), Beating the Odds (1): Intergenerational Social Mobility from a Human Capital Perspective, in: *Working Papers of the Institute for Social and Economic Research*, Colchester: Institute for Social and Economic Research.
- Gershuny, Jonathan (2002b), Beating the Odds (2): a New Index of Intergenerational Mobility Research. in: *Working Papers of the Institute for Social and Economic*, Colchester: Institute for Social and Economic Research.
- Gershuny, Jonathan (2002c), A New Measure of Social Position: Social Mobility and Human Capital in Britain, in: *Working Papers of the Institute for Social and Economic Research*, Colchester: University of Essex.
- Goldthorpe, John H. (1987), *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*, Oxford: Oxford University Press.
- Goldthorpe, John H. (2000), *On Sociology*, Oxford University Press.
- Granato, Nadia and Frank Kalter (2001), The Persistence of Ethnic Inequality in the German Labor Market. Discrimination or Under-Investment in Human Capital?, *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 53, S 407–435.
- Grenier, Gilles (1997), Linguistic and Economic Characteristics of Francophone Minorities in Canada: A Comparison of Ontario and New Brunswick, *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 18, 4, 285–301.
- Grin, Francois (1996), The Economics of Language: Survey, Assessment, and Prospects', *International Journal of the Sociology of Language*, 121, 17–44.
- Grin, Francois and Claudio Sfreddo (1998), Language-based Earnings Differentials on the Swiss Labour Market: Is Italian a Liability?, *International Journal of Manpower*, 19, 7, 520–532.
- Haas, Walter (1990), "Mundart and Standardsprache in der deutschen Schweiz", in: J.A. Van Leuvenstein and J.B. Bernd, Eds., *Dialect and Standard Language in the English, Dutch, German, and Norwegian Language Areas*, Amsterdam: Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, 57–138.
- Hyppa, MarkkuT. and Juhani Maki. (2001), Why do Swedish-speaking Finns have Longer Active Life? An Area for Social Capital Research, *Health Promotion International*, 16: 55–64.
- Katz-Gerro, Tally (2002), Highbrow cultural consumption and class distinction in Italy, Israel, West Germany, Sweden, and the United States, *Social Forces*, 81, 1, 207–229.

- Kossoudji, Sherrie (1988), English Language Ability and the Labor Market Opportunities of Hispanic and East Asian Immigrant Men, *Journal of Labor Economics*, 6, April, 223–235.
- Kuhn, Peter C. (1980), *Deutsche Sprache in der Schweiz. Lexikon der germanistischen Linguistik III*, Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Laczko, Leslie S. (1994), Canada's Pluralism in Comparative Perspective, *Ethnic and Racial Studies*, 17, 1, 20–41.
- Lamont, Michelle. and Annette Lareau (1988), Cultural Capital: Allusions, Gaps, and Glissandos in Recent Theoretical Developments, *Sociological Theory*, 6: 153–168.
- Lang, Kevin (1993), Language and Economists' Theories of Discrimination, *International Journal of the Sociology of Language*, 103, 165–183.
- Linder, Wolf (1994), *Swiss Democracy: Possible Solutions to Conflict in Multicultural Societies*, London: The Macmillan Press Limited.
- McNeal, Ralph B. (1998), High School Extracurricular Activities: Closed Structures and Stratifying Patterns of Participation, *Journal of Educational Research*, 91: 183–91.
- McRae, Kenneth D. (1983), *Conflict and Compromise in Multilingual Societies: Switzerland*, Waterloo, Ontario Canada: Wilfrid Laurier University Press.
- Morris, Raymond N. and C. Michael Lanphier (1977), *Three Scales of Inequality: Perspectives on French-English Relations*, Don Mills, Ontario, Canada: Longman Canada Limited.
- Nason-Clark, Nancy and Baukje Miedema (1989), Second Class Status: An Analysis of the Lived Experiences of Immigrant Women in Fredericton, *Canadian Ethnic Studies*, 21, 2, 63–73.
- Nee, Victor and Jimy Sanders. (2001), Understanding the Diversity of Immigrant Incorporation: A Forms-of-Capital Model, *Ethnic and Racial Studies*, 24: 386–411.
- Pendakur, Krishna and Ravi Pendakur (2002a), Language as Both Human Capital and Ethnicity, *International Migration Review*, 36, 1, 147–177.
- Pendakur, Krishna and Ravi Pendakur (2002b), *Speaking in Tongues: Language as Both Human Capital and Ethnicity*, <http://www.sfu.ca/~pendakur/language.pdf>
- Prevost, Jean-Guy and Jean-Pierre Beaud (2002), Statistical Inquiry and the Management of Linguistic Plurality in Canada, Belgium and Switzerland, *Journal of Canadian Studies*, 36, 4, 88–117.
- Renaud, Alain et als (2001), Mapping adolescent health and lifestyles in a multi-state country: methodological aspects and first results, *Soz.-Praventivmed.* 46, 3, 161–171.
- Statistik Schweiz (2003), <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index.html>
- Trienekens, Sandra (2002), 'Colourful' Distinction: The role of Ethnicity and Ethnic Orientation in Cultural Consumption, *Poetics*, 30, 4, 281–298.
- Vaillancourt, Francois (1996), Language and Socioeconomic Status in Quebec: Measurement, Findings, Determinants, and Policy Costs, *International Journal of the Sociology of Language*, 121, 69–92.
- Van den Bulck, Hilde and Luc Van Poecke (1996), National Language, Identity Formation, and Broadcasting: Flanders, the Netherlands and German-speaking Switzerland, *European Journal of Communication*, 11, 217–233.

Annex 1

In order to determine earnings potential for each respondent, a Heckman regression was used to estimate a wage equation for males and females, where sex was added to identify the selection equation:

[Heckman] $\text{Logged Hourly Earnings Potential} = \text{workex education} \times \text{MOW higrad} \times \text{MOW medgrad} \times \text{MOW}$, select (female workex educ \times MOW higrad \times MOW medgrad \times MOW)

where:

1. *logged hourly earnings* = the natural logarithm of hourly earnings reported by respondents;
2. *work ex* = work experience was measured by the year in which uninterrupted paid work began subtracted from the survey year;
3. *education* = respondent's highest level of educational attainment;
4. *MOW* = mean wage of respondent's occupation, generated using the mean wage by two digit ISCO classifications ;
5. *higrade* = quantiles 9 and 10 of the MOW distribution;
6. *medgrade* = quantiles 5, 6, 7, and 8 of MOW distribution;
7. various interaction terms to account for the different income trajectories of high and medium waged occupations and education.

Gershuny (see, for example, 2000, 2002a, 2002b, 2002c) argues in various writings that categorical conceptualisations, like those developed by Goldthorpe and his colleagues, have a host of shortcomings that, to a large extent, misspecify the processes behind social stratification. Arguing that class position is more than just an expression of occupational prestige, Gershuny suggests an alternative specification of social position that is non-categorical in nature, can measure relatively small changes over short periods of time, is assignable to those not in employment, and is aggregable to the household level. This continuous measure is essentially the predicted values from a regression equation with wages as the dependent variable and skills, age, work experience, and various quadratic and interactive terms as the predictors. The measure itself is a human capital estimator. If human capital is understood to mean those skills that are most easily convertible to economic resources (i. e. education and work experience), then the predicted earnings from such a skill set in a representative sample should provide a reasonable estimator of one's potential "worth" in a capitalist society. Where someone's score is on the distribution of such scores should indicate his or her relative human capital position. It should be noted that Gershuny believes the other capitals to be of more or less equal importance, but has thus far only developed a measure of human capital. As well, the human capital estimator is thought to be relevant for a particular age set, as Gershuny demonstrates (2002a, 2002b) that wealth is a component of social position that takes on increased importance closer to retirement age. An individual's human capital derived from skills and work experience typically has an inverted U-shaped trajectory that peaks in the late forties. It is after this point and en route to retirement that wealth typically becomes a more substantial component of human capital.

Citoyenneté active et politiques de la santé en Suisse : les politiques sanitaires à l'épreuve des changements

Isabelle Renschler*, Jenny Maggi**, Sandro Cattacin*** et Dominique Hausser****

1 Les interventions en matière de santé en transformation : mutations et concepts¹

Les politiques sanitaires sont plus que jamais à la recherche d'un nouvel équilibre entre efficacité et efficience. La gestion collective des enjeux de santé renvoie à des questions relatives à la construction de l'espace socio-sanitaire et d'une relation renouvelée à la santé : comment nous impliquons-nous et prenons-nous en charge notre avenir, notre santé ? De quelle manière gérons-nous, au niveau individuel, collectif, sociétal, institutionnel la notion de santé, les représentations de la santé, la promotion de la santé ? Comment agissons-nous dans une situation où les politiques de la santé sont confrontées non seulement à l'explosion des coûts, à la prétention d'un perfectionnisme toujours plus orienté vers la logique de rationalisation médicale, mais aussi, du point de vue politique, à une constellation d'intérêts conservateurs² Nous aimerions dans cet article aborder ces questions, d'abord par rapport aux grandes évolutions et paradigmes existants et ensuite en présentant trois exemples de politique sanitaire suisse.

1.1 Responsabilisation et santé

Au cours de ces dernières années, un nouveau discours est apparu qui vise à résituer l'individu et à lui donner un statut actif qui dépasse celui de simple usager

* Isabelle Renschler, Département de Sociologie Université de Genève 102., Boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève Tel. +41 (0)21 694 06 00, email : isabelle.renschler@unige.ch.

** Jenny Maggi, Schweizerisches Forum für Migrationsstudien, Rue St-Honoré 2, 2000 Neuchâtel

*** Sandro Cattacin, Université de Genève, département de sociologie, Bd. du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève, sandro.cattacin@socio.unige.ch.

**** Dominique Hausser.

1 Cet article est basé sur une recherche financée par la Commission de contrôle pour la recherche en matière de sida/Fonds national de la recherche scientifique; subside no 3346-61384. Nous tenons à remercier Barbara Lucas et Stefano Losa pour leurs commentaires.

2 En Suisse par exemple, celle-ci se constitue, dans le cadre de la division fédéraliste des tâches d'intervention en santé publique, d'une part des associations et groupes d'intérêts médicaux, et d'autre part des assurances sociales, qui empêchent des innovations fondamentales (voir notamment Nüssli 1988, Kocher et Rentchnik 1980 et Domenighetti 1994).

de prestations médicales, en insistant sur les devoirs et responsabilités des citoyens ainsi que sur l'augmentation de leurs capacités.³ Certains saluent cette évolution, parce qu'ils considèrent que l'implication active des individus est un instrument pour parvenir à une justice distributive. D'autres la dénoncent comme étant l'expression d'un projet moral, dans la mesure où des prescriptions sont données par rapport à la manière dont il faudrait vivre individuellement et collectivement : calculer ses actions, rester vigilant par rapport aux multiples risques, etc. D'autres encore voient simplement dans cette tendance une continuation du processus de civilisation (Elias 1976), demandant à l'individu une adaptation à la complexité sociale grâce à sa participation à la gestion sociétale.

La responsabilisation des citoyens et la participation de la communauté sont devenues des plates-formes centrales de la « nouvelle santé publique » (Peterson et Lupton 1996b) qui situe les préoccupations liées à la santé davantage dans l'environnement et inclut les aspects psychologiques, sociaux et les éléments physiques dans la conception de la santé. Ainsi elle efface quelque peu les frontières entre la santé publique et les autres secteurs. Elle s'appuie notamment sur la philosophie du communautarisme tel qu'il a été développé aux Etats-Unis dans les années 1980.⁴ Mais la mise en avant du rôle de la « participation » et des « communautés » n'est pas réservée uniquement à la santé publique. En effet, ces concepts ont déjà fait couler beaucoup d'encre concernant le développement de processus démocratiques (Young 1990). Cependant, ils ont gagné une nouvelle actualité dès lors que l'on a essayé de faire face aux multiples évolutions qui remettent sérieusement en cause les politiques d'arrosoage pratiquées pendant les années de prospérité économique. D'abord, il faut mentionner l'essai de révision à la baisse du budget du *welfare* qui s'inscrit dans la recherche d'un renouvellement de l'État social, déclaré dans les années 1970 comme étant en crise⁵ (Donzelot 1996, Pierson 1994). Ensuite, l'évolution démographique, notamment le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de situations de dépendance psychique et physique due au grand âge (Heller 1997 : 23), a suscité des nouveaux besoins. Dans ce contexte, la prise en charge socio-médicale s'est orientée vers des modèles de « maintien à domicile », incluant des services donnés par des professionnels ainsi que par des bénévoles. Mais encore, on constate que les logiques et résistances collectives qui existent par rapport aux changements de comportements nécessitent des mécanismes et des instances de *médiation* – entre les groupes sociaux et

3 Dans le sens de « enabling process », voir Peterson et Lupton 1996a.

4 Nous n'entendons pas dans cet article parler du communautarisme dans sa forme de repli sur soi des communautés tel qu'il est entendu actuellement en France, mais du communautarisme qui a été conçu comme un label de la critique philosophique de positions en lien avec le libéralisme (le libéralisme politique de John Rawls et la position libertarienne en particulier). C'est notamment par les travaux de Michael Sandel, Alasdair MacIntyre, Charles Taylor, Michael Walzer et Amitai Etzioni que le profil du « mouvement communautaire » s'est dessiné.

5 Pour un résumé des critiques majeures à l'encontre de l'Etat social, voir Schmidt 1988.

les institutions, entre groupes sociaux et la société, etc. – afin de rendre les interventions adéquates (Clément et al. 1998 : 122). Finalement, dans un contexte de recomposition urbaine et de nouvelle morphologie économique et sociale, la montée de la « nouvelle pauvreté » (Rossi et Sartoris 1995) a mis en exergue les inégalités persistantes face à l'accès aux services et soins socio-sanitaires. Malgré un système de soins très poussé, l'accès reste problématique, car structuré socialement.

La recherche d'une nouvelle formule implique aussi différents domaines de l'action publique. Pour favoriser la santé de la population, il s'agit notamment de mieux coordonner les politiques publiques, en particulier en ce qui concerne la prévention de la maladie, la promotion de la santé, les prestations aux personnes âgées et/ou fragilisées et aux malades chroniques.⁶ Basé sur ces constats, une plus grande « transversalisation » de l'action publique est demandée, notamment un rapprochement entre le champ médical et le champ social afin de pouvoir répondre à des situations de vie de plus en plus complexes et afin d'inclure plus explicitement les facteurs sociaux, économiques et culturels et leur influence dans la définition des stratégies sanitaires. Sur quel arrière-plan conceptuel ces orientations s'appuient-elles ? Nous allons voir ci-après les deux modèles principaux en santé publique ainsi que la vision de la santé et de sa gestion qu'ils impliquent.

2 Deux paradigmes de santé publique : le modèle biomédical et l'approche communautaire

En matière de santé, deux paradigmes se profilent, l'un axé sur *l'individu* et la *réparation*, l'autre axé sur la *prévention* et la prise en charge *par et dans la communauté*. Les deux approches se différencient dans la mesure où la première s'attaque à la pathologie comme dysfonctionnement individuel dont la cause peut être déterminé au travers d'agents pathologiques spécifiques, alors que la deuxième repose sur une vision holistique de l'état de santé des individus, qui est influencé par l'environnement au sens large, comprenant le monde physique, psychique, culturel et social, et dont les causes sont complexes et enchevêtrées. La première approche se base (implicitement) sur des définitions normatives de la santé, alors que la deuxième s'appuie sur un discours socio-écologique de la santé dont les définitions sont à mi-chemin entre perception individualiste et aspect fonctionnaliste.

⁶ La coordination concerne entre autres les politiques sur la sécurité du revenu, l'emploi, l'éducation, le logement, le commerce, l'agriculture, les transports, la justice et la technologie (Charte d'Ottawa 1986/87).

2.1 Le modèle biomédical

Dans le modèle biomédical, la maladie est considérée comme un dysfonctionnement temporaire ou permanent d'une composante spécifique du corps, ou encore de la relation entre différentes composantes du corps. La maladie se manifeste par des signes et des symptômes qui résultent d'un processus biochimique pathologique des fonctions du corps. Curtis et Taket (1996) distinguent quatre présupposés majeurs sous-jacents à ce modèle : D'abord, la notion de *déviance* d'un fonctionnement biologique « normal ».⁷ Ensuite, la doctrine d'une *étiologie spécifique*, c'est-à-dire la prémissse que chaque maladie est causée par un agent pathogène spécifique, un micro-organisme ou un vecteur de la maladie. En troisième lieu, la présupposition que les maladies sont *génériques*, c'est-à-dire que chaque cas de maladie particulier présentera les mêmes symptômes et processus dans différents endroits et à différents moments. Enfin, la prémissse que la science et la rationalité de la médecine sont *neutres*.

Le discours biomédical met l'emphase sur la maladie plutôt que sur la santé et l'attention des interventions se dirige vers les *traitements* et la « *réparation* » des individus. Le fait de se concentrer sur l'individu et ses composantes corporelles va de pair avec d'une part la séparation du corps et de l'esprit et d'autre part avec l'emphase sur des données physiologiques ou chimiques mesurable. Ceci a fait que les facteurs sociaux, culturels, économiques et même environnementaux qui interviennent dans la maladie ont souvent été négligés, voire même considérés comme facteurs à risque discriminants si pris en considération dans l'approche thérapeutique (voir pour cette critique : Gerhardt 1991). Bozzini (1982) précise que la médecine moderne a eu tendance à se situer aux pôles extrêmes de quatre thématiques : individu – science – corps – technique. Le premier terme implique qu'elle s'est concentrée sur l'individu et la guérison au détriment de l'approche préventive et populationnelle; les trois autres, que la médecine a largement été réduite à un art physico-chimique atomisé, au détriment d'une conception de l'être humain comme synthèse bio-psycho-sociale indivisible. Le modèle biomédical opère ainsi une réduction de l'homme.

Dans sa dimension collective le modèle biomédical correspond aux systèmes sanitaires qui ont été mis en place et aux nombreuses lois et mesures qui ont été mises en œuvres concernant l'amélioration des conditions de vie des populations et l'assainissement des espaces ainsi que de l'eau et de l'air. L'action étatique s'est donc penchée sur les déterminants de la santé qui concernent l'alimentation, l'hygiène et l'hygiène alimentaire, l'immunisation et les traitements ainsi que, dans une moindre mesure, le comportement (McKeown 1982). Une série de mesures a été introduite et contrôlée par des acteurs étatiques, par exemple les procédures de stérilisation (notamment de certains aliments) ou des actions de vaccinations. La médicalisation grandissante des phénomènes sociaux au cours de l'histoire

7 Voir la définition de la santé donnée par l'OMS en 1957.

stoire peut être comprise comme l'extension du champ de compétences de la médecine et de tout ce qui s'y rattache. C'est un phénomène dynamique qui marque notre société en orientant le développement économique, les pratiques sociales, les attentes et les satisfactions/insatisfactions vers des objectifs et des finalités autour de la santé (Aïach 1998). On peut énumérer un certain nombre de domaines investis par le médical, ou encore des questions à propos desquelles l'expertise médicale est sollicitée : entre autres, le domaine des enfants ou des adolescents, le sport, les domaines judiciaire et des assurances.

L'approche biomédicale et son développement est étroitement lié dans un premier temps au mouvement des Lumières, et dans un deuxième temps au développement de l'État social dans sa dimension de responsabilisation pour la société. L'esprit était scientifique, les moyens technologiques. Ce modèle n'a pas seulement réagi à un grand nombre de maladies avec une performance inouïe. Il a aussi mené à une professionnalisation de l'intervention médicale qui a transformé l'engagement moral du médecin en un système de règles, relativement inflexible. La thérapie est ainsi devenue une finalité en soi.

Weber ([1920/21] 1968 : 599) nous indique que la modernisation du système médical a comme conséquence une perte de sens dans l'action systématisée. C'est là que la critique de cette approche se concrétise. Ce n'est pas le doute sur ses performances, mais, d'une certaine manière, la lecture du monde selon la logique médicale auto-référentielle qui est à la base de la critique du modèle biomédical. L'impact de la prédominance de l'approche biomédicale se traduit par de nombreuses interrogations par rapport au rôle du personnel non médical, paramédical, ainsi qu'à celui des bénévoles et des groupes d'entraide qui ont émergé dans les sociétés occidentales. Ces interrogations concernent également la reconnaissance des méthodes alternatives et la valeur des systèmes non allopathiques (Curtis et Taket 1996).

Le modèle biomédical et l'appareil médico-hospitalier constituent la base de la prise en charge médicale. Mais ceci est remis en cause à partir des années 1970 lorsqu'un mouvement de revalorisation des soins donnés en dehors des institutions surgit. Ce mouvement met l'accent sur les aides informelles comme ressources irremplaçables (voir notamment Rossi 1992 : 122), autant sur le terrain que dans la définition des interventions en matière de santé publique. Il s'agit d'une critique idéologique et éthique des institutions hospitalières, notamment d'une remise en question des hôpitaux psychiatriques qui sont considérés par certains comme engendrant non seulement la déshumanisation par les performances techniques et médicales, mais aussi l'exclusion. Ensuite, cela correspond à une critique du rôle prédominant de l'État. Ce dernier n'apparaît plus comme un acteur qui redistribue des richesses, mais comme un agent supprimant la diversité qui faisait la richesse du tissu social. Le travail de normalisation de la société – en agissant sur une série de problèmes conjoncturels et structurels – est représenté sous l'angle de

son arbitraire implicite et de sa violence sous-jacente. En troisième lieu, c'est également une critique du système médical, sous sa forme biomédicale, qui néglige largement la dimension socio-écologique de la santé.

Ce mouvement coïncide avec une prolifération de théories de santé publique qui mettent en avant des aspects liés aux « conditions de vie modernes » comme causes de maladies et comme objets de réforme. Un développement important est la découverte ou la redécouverte des styles de vie par les professionnels et le constat que certains d'entre eux sont à l'origine des maladies. Ces styles de vie concernent des comportements individuels, tels que le manque d'exercice, l'alimentation non équilibrée, la consommation excessive de certains produits, l'exposition à des substances chimiques dangereuses, et ainsi de suite. Ceci mène à toute une panoplie de nouvelles initiatives éducatives qui visent à informer les individus sur comment changer leurs comportements afin d'éviter la maladie. Dans cette mouvance ont été lancés de manière exploratoire des projets de prévention communautaires qui visaient à sensibiliser la population sur les facteurs de risque liés aux problèmes cardiovasculaires.⁸ Dans le contexte des interventions en matière de VIH/sida dans les années 1980, la focalisation sur les changements de comportements individuels est revenue en force, impliquant cette fois-ci également la participation du monde associatif (associations, ONGs) dans l'élaboration d'une stratégie globale. Dans ce cas, l'approche communautaire a montré des avantages, en comparaison aux solutions traditionnelles de l'État social, qui ne pouvait pas à lui seul intervenir de manière adéquate face à ce problème de santé publique que représentait le VIH/sida. Les compétences du domaine biomédical ont été profondément touchées. Les experts et professionnels de la santé ont pu évaluer les risques en lien avec le VIH/sida dans l'évolution épidémiologique générale, ils ont pu estimer la probabilité d'infection résultant de différents comportements, mais n'ont pu donner aucune estimation des risques par rapport aux contacts individuels. Par nécessité, les individus ont dû redevenir des experts dans l'évaluation des risques. Les ressources informelles ont successivement gagné de l'importance dans différents secteurs liés à l'information, la prise en charge et les soins. Et c'est donc à partir de ces constats que l'on finit progressivement par les réintégrer dans un projet de société.⁹

8 En Suisse, les projets de santé communautaire avaient comme objectif d'évaluer s'il était possible de convaincre deux communautés, de Suisse romande et de Suisse alémanique (Nyon et Aarau), d'adopter des comportements favorables à la santé et de cette manière d'influencer l'exposition aux facteurs de risque d'une population entière (Gutzwiller et al. 1985 : 28).

9 Le Québec, sans qu'il puisse s'attribuer la paternité du concept et de son application, est souvent cité comme cas exemplaire parce qu'il a incorporé, à partir des années 1970, la santé communautaire « comme une fonction intégrée dans les différents organismes de santé » (Pineault et Daveluy 1986 : 26). Les départements de santé communautaire ont été créés par les règlements de la Loi sur les services de la santé et les services sociaux, lesquels sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 1973.

3 L'approche communautaire

La santé communautaire englobe divers aspects qui vont de l'entraide à l'adéquation entre les besoins de santé et les utilisateurs de services en passant par l'action venant du bas. Elle correspond, dans une logique de confrontation au modèle biomédical, à la « *recherche d'un mode de travail* » qui contraste avec le « *mode réactif dans l'attente* » (Rappaport 1977). Les objectifs de l'approche communautaire varient considérablement selon le contexte, le territoire et les intentions, c'est-à-dire selon les valeurs qui la sous-tendent et la finalité qui lui est attribuée. La palette comprend une plus forte articulation entre les interventions étatiques et les formes non étatiques pour ressouder les liens de solidarité, la maîtrise des coûts sans cesse croissants des services publics, l'*empowerment* – processus d'acquisition et de partage des pouvoirs qui vise à l'augmentation du pouvoir individuel et collectif¹⁰ – ainsi que l'idée de développement d'initiatives locales à partir de ressources propres et de stratégies de redistribution du pouvoir (Stein 1997).¹¹ L'intervention communautaire ne revendique pas clairement une affiliation partisane et se révèle « élastique », et cela non seulement dans le cadre de simples nuances sémantiques (Fournier et Potvin 1995; Bulmer 1986a; Etzioni 1995a). Dans le monde anglo-saxon, par exemple, le communautaire a un effet rassembleur dans la mesure où il évoque une « société partageant les mêmes valeurs et les mêmes aspirations, dans laquelle divisions et conflits s'estompent » (Fassin 1996 : 8).

Les définitions de la santé communautaire¹² touchent des aspects très différents, mais elles ont plusieurs points en commun : d'abord, le communautaire apparaît comme le moteur de l'effort collectif et le véhicule de changements des comportements individuels. C'est une intervention qui se base sur l'anticipation des problèmes et sur la prévention de ces derniers là où c'est possible. En ce qui concerne la propriété des actions communautaires, on peut remarquer une logique intersectorielle dans laquelle plusieurs secteurs de l'action publique sont impliqués. L'on vise à mieux utiliser les ressources existantes, notamment par la mise en contact (par exemple avec des fournisseurs de services). L'originalité des interven-

10 Bachrach (1992 : 30) le formule ainsi : « The sharing of power with others in a participatory setting paradoxically yields an augmentation of the power of the self as well as an enhancement of the power of the group of which one is a part. When one takes one's destiny into one's own hands through participatory involvement with others, both the power of the individual and of the group are often increased, which leads to a sense of solidarity and individual well-being ».

11 Selon Domenighetti (1997 : 137), l'*empowerment* du consommateur en matière de santé comprend les aspects suivants : augmenter l'autogestion de la santé, permettre un accès plus éclairé aux soins et établir une attitude « adulte » envers les professionnels. Comme le précise Stein (1997), il s'agit d'une augmentation du pouvoir dans un sens démocratique du terme : le dessein n'est pas de dominer une autre personne, mais de mieux gérer ses problèmes de santé et ainsi sa propre vie.

12 Voir par exemple Bulmer 1986b; Mutti 1985; Mutti 1989 ; Meyer 1993, Martin 1987 : 42, Fournier et Potvin 1995 : 41.

tions réside moins dans la nature que dans la portée, l'intensité, et l'étendue temporelle des prestations.¹³ Elle se caractérise encore par la diversification des moyens employés, et notamment des mesures non médicales,¹⁴ ainsi que par l'adaptation des interventions à la population visée, au domaine d'action choisi ainsi qu'à la sensibilité culturelle (Bayer 1998). Elle implique l'activation de la société civile – du « tiers secteur » et des groupes d'entraide, associations et communautés spécifiques – et la participation des citoyens dans la mise en œuvre des interventions. L'action communautaire fait ainsi référence à plusieurs concepts à la fois. La « community » anglo-saxonne ainsi que son équivalent français renvoient d'une part à une unité spatiale locale, la commune et son système politico-administratif (dans le sens de *Gesellschaft*), et d'autre part à un groupement d'individus – des associations, des corporations etc. – partageant les mêmes valeurs, des liens sociaux, familiaux etc. (dans le sens de *Gemeinschaft*¹⁵). En ce qui concerne plus spécifiquement le secteur socio-sanitaire, Bulmer (1987) opère une distinction en séparant les soins donnés *par* et *dans* la communauté.

Sous leur aspect de ciblage de la population (ou de populations), les interventions incluent des facettes de *marketing social* (Kotler et Roberto 1991 ; Stemmle et Cattacin 2003). Par la spécification soigneuse du produit, du lieu, du prix et de la promotion, celui-ci sert à combler l'écart entre les actions de prévention s'adressant à un grand nombre de personnes et les programmes individualisés. Dans le cas du VIH/sida, l'ajustement des messages et interventions a été effectué en Suisse dans une large mesure par les associations « gay », du moins dans un premier temps. Elles ont assuré la transmission d'une information appropriée et crédible, qui a été bien acceptée par les destinataires parce qu'elle avait été émise par des personnes appartenant au même groupe (Paicheler 1996).

4 Dimensions conceptuelles du communautaire : territorialité, société active et welfare pluralism

L'approche communautaire est basée comme nous l'avons déjà mentionné sur le communautarisme, dont il est difficile de parler aujourd'hui en tant que tel car les auteurs qui le défendent suivent des pistes très hétérogènes. Quatre préoccupations majeures constituent cependant une base commune à ces différentes doctrines. En premier lieu, l'inquiétude face à la désolidarisation de la société. Deuxième-

13 Les interventions sont décrites comme étant généralement de faible intensité (Weinehall 1997) mais se distinguant par une longue durée d'action, comme c'était par exemple le cas pour un projet en Nord Carélie (Finlande).

14 Nous pouvons penser ici par exemple aux adaptations de niveaux dans les transports publics pour prévenir des problèmes articulaires chez des groupes d'usagers à moindre mobilité.

15 La distinction entre *Gesellschaft* et *Gemeinschaft* a été introduite par Ferdinand Tönnies en 1887.

ment, la notion de « morale », c'est-à-dire le postulat que les individus se trouvent dans la possibilité d'articuler des questions morales et d'affirmer ainsi leur identité au sein d'un contexte social. En troisième lieu figure le civisme des citoyens. En effet, en réfutant le point de vue individualiste, les communautaristes soulignent le rôle du citoyen et son lien avec les affaires d'intérêt public au sein des collectivités. Enfin, le quatrième point se réfère à la relation entre l'État social, les individus et la société. Selon les communautaristes, la communauté est la valeur centrale qui doit être pensé *avant* la politique et c'est par ce biais que les citoyens développent un lien avec la société. Un aspect qui est fortement mis en avant est *le partenariat entre l'État et la société civile* (Honneth, 1993).

Ces aspects interviennent dans le débat actuel sur le communautarisme et l'action communautaire, débat dans lequel ses défenseurs considèrent que cette approche est plus proche des problèmes et des personnes nécessitant de l'aide, et que les institutions *intermédiaires* répondent mieux aux problèmes locaux. De plus, en s'appuyant sur les communautés et leurs initiatives, le communautaire correspond selon ses partisans à une stratégie de *revitalisation* des contextes sociaux par la mobilisation des relations sociales. Ainsi, il permettrait d'aboutir à des politiques qui se distinguent des politiques nationales ou locales formelles et qui impliquent différentes formes d'action directe et d'organisation locale. Les actions peuvent se déployer dans un cadre inspiré plutôt par l'engagement que par la défense d'une position de pouvoir (voir notamment Bulmer 1987).

Le champ de la régulation du domaine du VIH/sida peut être caractérisé comme un cas exemplaire de santé communautaire et de mobilisation de ressources venant de la société civile (comme le soulignent par exemple Pollak 1992 et Van Vugt 1994). La stratégie de lutte contre le VIH/sida en Suisse a développé, surtout dans un premier temps, un fort axe communautaire qui se reflétait tant dans la prévention de la transmission du virus que dans le traitement et les soins. Cette sensibilité était également présente dans le processus politique et parmi les acteurs engagés dans le domaine du VIH/sida et l'élément médical n'était longtemps que secondaire. Au lieu de la logique de guérir, s'imposait avant tout la logique d'informer et d'accompagner (Kenis et Marin 1997).¹⁶ Le VIH/sida s'est inséré dans un secteur médical relativement peu développé du point de vue des lobbies constitués (l'épidémiologie, voir Setbon 1993), et touchait des acteurs marginaux sans poids de blocage ou de veto politique, tels que les homosexuels, des personnes consommatrices de substances illégales ou encore des personnes hémophiles (voir Duyvendak et Koopmans 1991).

D'autres domaines de la santé sont encore aujourd'hui relativement imperméables à ce type d'action ou n'ont été que temporairement investis. C'est le cas

¹⁶ Notons que ce point de départ a connu de grandes transformations notamment dues à l'introduction des trithérapies depuis le milieu des années 90 qui redonnent au biomédical une place importante.

de la prévention et la prise en charge des maladies cardiovasculaires¹⁷ qui est un domaine caractérisé par une forte médicalisation (pour la Suisse Rickenbach 1993 : 226) et par une approche qui n'utilise que marginalement les ressources présentes dans la société civile. Cependant, les maladies cardiovasculaires sont aussi l'un des champs qui a été l'objet d'initiatives et de programmes communautaires.¹⁸ L'objectif de ces projets était d'informer sur les risques, de mettre en lien les ressources locales et de promouvoir des comportements sains, au niveau environnemental et nutritionnel. Les expériences-pilotes ont été évaluées afin de relever leur impact (comparaison avec des groupes-témoin) et ont mis en évidence que l'impact sur les comportements relatifs à la fumée, l'exercice physique, les habitudes alimentaires et d'autres encore est présent mais variable et peu durable dans le temps. En comparaison, la stratégie en matière de VIH/sida a eu des répercussions importantes sur les comportements. Et, moyennant la stratégie choisie, un mode d'apprentissage commun, un *public learning*, a pu être engendré.

Certaines initiatives d'action communautaire s'inscrivent dans des projets plus larges. C'est le projet Monica (*monitoring cardiovascular diseases*) lancé par l'OMS et dont le but est d'opérer un suivi épidémiologique des maladies cardiovasculaires et de sensibiliser la population à ce problème. Un autre projet de l'OMS qui a étendu ses antennes dans différentes régions du globe est le projet « Healthy cities », qui envisage, lui, de mettre en adéquation les besoins et les services au niveau local. Il se base sur une vision écologique de la santé et met en avant l'environnement physique et social, impliquant l'objectif de réduire les inégalités, de mettre l'accent sur la prévention des maladies, de promouvoir la coopération intersectorielle, de faire participer la communauté et d'accroître la coopération internationale. Dans le cadre de ce réseau, la santé est définie comme le produit de toutes les activités au sein d'une ville.

De ce point de vue, nous pouvons distinguer différentes dimensions. La première concerne le territoire d'intervention – le local –, la seconde touche à l'implication des individus, moyennant une citoyenneté vécue, donc *active*, et la troisième peut être mise en lien avec l'aspect des ressources, c'est-à-dire le financement des interventions, notamment dans le domaine du bénévolat et de la vie associative.

17 De plus, les maladies cardiovasculaires sont associées à d'énormes coûts de soins, de perte de productivité, d'invalidité, de retraite anticipée, etc. (Orth-Gomér et Schneiderman 1996).

18 Les premières expériences furent lancées dans les années 1970 en Finlande (Nord-Carélie), aux Etats-Unis (The Stanford Three Community Study), en Suisse (à Aarau et à Nyon ainsi qu'au Tessin dans le cadre du programme cantonal de prévention et de promotion de la santé en 1984), en Allemagne (Heidelberg et Bremen Study) et en Australie. Pour un aperçu plus complet des interventions communautaires en matière de maladies cardiovasculaires, voir notamment Winett et al. 1989 : 132 et Weinehall 1997 : 8-9.

4.1 Territoire d'intervention : « going local »

Dans la perspective de la première dimension, le communautaire, considéré en tant qu'intervention locale et de mise en réseau des services, s'inscrit dans le territoire, et notamment dans la question des politiques locales et de la revalorisation du local. Le retour à la question locale est dû à deux évolutions, d'une part aux restructurations des systèmes politico-administratifs qui ont mené à une décentralisation de l'action publique et d'autre part à la globalisation qui a amené à une résurgence des enjeux locaux. Les actions en matière de promotion de la santé et les projets de santé communautaire, qui rassemblent la population autour d'une préoccupation collective, peuvent être vues comme l'une des composantes d'une action locale visant au développement de la collectivité et pouvant ainsi correspondre à une volonté et à une finalité politiques. L'impact de ces évolutions est que des *fenêtres d'opportunité* se sont créées, qui ont pu être saisies dans plusieurs champs (socio-culturel, sanitaire, etc.) par des groupes ou des organismes issus de la société civile.

4.2 Le concept de société active

Le communautaire fait aussi référence au concept de société active (Etzioni 1968) en fondant l'identité et la citoyenneté sur l'appartenance et l'identification à une communauté. La société active se caractérise par la participation des citoyens dans tous les domaines et de différentes manières. Dans ce cadre, l'on insiste tout particulièrement sur l'importance de l'éducation à la citoyenneté pour favoriser la participation. On peut souligner l'importance de la participation civique dans des associations ou autres contextes de mobilisation collective (Butcher et al. 1993). Ceci touche aussi à la place toujours en mouvement que chaque individu, par sa participation ou par son exclusion sociale, occupe au sein de la société. Chaque individu a de multiples appartenances et s'identifie à de différents groupes sociaux : famille, milieu professionnel, groupe religieux, etc. Les identités ne sont pas statiques et sont souvent emboîtées les unes dans les autres. Comme « moteur » de mobilisation, Lamoureux et Lesemann (1989 : 54) mettent en avant le milieu ou une problématique spécifique qui fait émerger des actions « dans une véritable continuité avec leur environnement ».

4.3 Welfare pluralism

Dans la discussion sur la santé publique – mais aussi dans d'autres domaines – des programmes et stratégies visent un nouveau pluralisme dans la politique, qui se caractérise par une reconnaissance des apports non-étatiques, c'est-à-dire du rôle des réseaux de soutien, des organismes d'auto-assistance et des associations à but non-lucratif qui cherchent à combler des demandes sociales de plus en plus diversifiées. Cette évolution témoigne d'un profond changement dans le domaine du bien-être social, comme le font remarquer Evers et Olk (1996). S'il est indéniable

que la crise économique et ses difficultés budgétaires ont joué un rôle de déclencheur dans la réorganisation de l'action publique, elles n'en sont pas la seule raison (Bütschi et Cattacin 1993). S'y ajoutent d'une part la difficulté de gérer la croissante complexité sociale et d'autre part l'impossibilité d'intervenir dans une société civile pluralisée sans coopérer avec ses expressions organisationnelles. Cette réorientation s'inscrit aussi dans le constat d'un déficit commun aux deux orientations prédominantes et diamétralement opposées que sont la régulation étatique et la régulation par le marché. Ce déficit se situe dans les deux cas au niveau de la conception unidimensionnelle, selon laquelle une seule sphère sociétale devrait assurer un ensemble d'objectifs sociaux centraux, tel que l'équité et le bien-être social, ce qui écarte de ce fait systématiquement des apports productifs potentiels venant d'autres secteurs de production du bien-être.

4.4 Potentiel et limites du communautaire

L'interprétation de l'action communautaire reste ambiguë et se divise en une vision progressiste, où l'action communautaire permet d'accroître l'influence des individus sur l'État, et une vision conservatrice où l'action communautaire contribue à renforcer les inégalités et l'emprise étatique sur le social. L'appréciation semble dépendre des conditions locales, des choix politiques qu'énoncent les acteurs et de l'articulation des rapports de pouvoir à l'intérieur et à l'extérieur de l'État.

Les critiques de cette approche concernent son potentiel de devenir l'outil d'une *politique comptable*. Cette critique se base sur le fait que le communautaire a pris son essor en temps de crise des fonds publiques. La maximisation des ressources est aujourd'hui à l'ordre du jour dans tous les secteurs, mais particulièrement dans le secteur social. L'appel au communautaire et notamment aux services communautaires peut alors exprimer la volonté de s'appuyer davantage sur le travail faiblement rémunéré et le bénévolat, et ceci pour des raisons d'abord économiques. Le communautaire rime pour certains de ce fait avec contractualisation et désolidarisation (Donzelot et Jaillet 1997, Jeremy Rifkin 1995), dans le sens qu'il peut porter préjudice aux systèmes de solidarité et aux mécanismes de redistribution classiques comme les assurances sociales et l'assurance maladie. Ensuite est aussi évoqué le fait que cette approche est un *outil de pouvoir* qui favorise le développement des groupes organisés au détriment de la participation démocratique des individus et enfin qu'elle renforce les *inégalités*. Salem met ainsi en évidence, par rapport à des interventions dans des pays du Sud, que « les revendications qui peuvent être exprimées seront celles qui correspondent aux personnes qui sont dans les circuits du pouvoir » (Salem 1998 : 294). En ce qui concerne l'aspect de *service de proximité* ou de *régionalisation des services*, la question se pose de savoir comment établir une répartition équitable et effective des services de santé pour la population. Dans ce contexte, on peut argumenter avec Curtis et Taket (1996) qu'au lieu d'atteindre une certaine justice territoriale, il se passe exactement le

contraire. La disponibilité de soins de santé est inversement proportionnelle aux besoins de la population qui est desservie, ceci en raison de différences économiques, socioculturelles ou liées à la structure urbaine ou rurale. A propos du postulat d'une plus grande égalité grâce à la participation qui est inhérente aux actions communautaires, celle-ci est aussi remise en cause par certains auteurs qui déclarent que les modes participatifs renforcent, au contraire, les inégalités existantes car ils sont fortement liés à la stratification sociale et à l'accès à l'information (Lucas cité dans Bachrach et Botwinick 1992 : 23). Hirst (1994) postule de la même manière que le *welfare associatif* favorise les couches éduquées, réalité à laquelle le concept d'*empowerment* est également soumis. Pour cette raison, certains auteurs plaident pour un changement plus profond au niveau sociétal en créant une *culture de la participation* (Khan 2000) ayant des impacts plus larges. En ce qui concerne la communauté – prise dans le sens de domaine d'action et lieu de la solidarité – elle peut se décliner de différentes manières. D'une part, elle peut se constituer en *espace d'opportunités civiques* dans lequel les individus peuvent déterminer des objectifs et les réaliser. D'autre part, elle peut se construire d'une façon à limiter les possibilités des intervenants. Si nous pensons notamment aux soins à domicile, la communauté risque de devenir une place de relégation, notamment pour les femmes, qui ne représente pas un pont du privé au public, mais plutôt une extension du domaine privé.

Nous constatons que les limites du communautaire sont tout aussi importantes que son potentiel, que peu d'auteurs refusent de reconnaître. Nombreux sont alors ceux qui proclament une vision désenchantée de l'approche communautaire.

5 Mise en perspective du communautaire et du biomédical

Les deux approches que nous venons d'esquisser ont chacune une dimension individuelle et une dimension collective, qui peuvent s'entremêler. Le biomédical concerne au niveau individuel les interventions *réparatrices*. Au niveau collectif, l'approche biomédicale se concrétise au moyen de lois sanitaires, de campagnes de vaccination, d'ajouts de substances dans des biens de consommation (par exemple le iode dans le sel pour prévenir la formation de goitre, le chlore dans l'eau potable, etc.). Le communautaire, dans sa dimension individuelle, concerne la responsabilisation des individus pour qu'ils deviennent acteurs de leur propre santé et/ou pour qu'ils s'engagent activement, en tant que citoyens ou en tant que membres d'associations et d'organisations, et qu'ils exercent de manière plus active leurs droits civiques. La dimension collective du communautaire est donnée par le souci de renforcer le lien social dans des collectivités locales par des interventions de promotion de la santé, ce qui se fait par exemple en ralliant la popula-

tion locale autour d'une thématique spécifique (dans la prévention contre la drogue, les maladies cardiovasculaires, etc.).

Schématiquement ces quatre dimensions se présentent comme indiquées dans le Tableau 1. C'est par le jeu de leurs interactions que se développent les potentialités des acteurs et les dynamiques collectives. Les deux modes d'action diffèrent sur plusieurs points (financement, fonctionnement, etc.) et soulèvent la question de la *complémentarité*, par exemple entre bénévoles et professionnels en termes de légitimité (Bovay et Tabin 1998 : 255) et de reconnaissance entre services institutionnalisés et services associatifs, entre interventions ciblées et actions généralisées. Ils soulèvent aussi la problématique de la *négociation* en termes de pouvoir, d'accès et de participation.

Tableau 1 : Grille comparative des approches

	Individu	Collectivité
Biomédical	Réparation, Soins	Lois sanitaires, campagnes de prévention, de vaccination, etc. Autres interventions publiques des autorités sanitaires
Communautaire	Responsabilisation individuelle, empowerment, comportements Soins	Interventions auprès de collectivités ciblées pour renforcer le lien et pour « réparer » le tissu social

Cette grille comparative qui indique une orientation vers la complémentarité et non vers l'antagonisme a guidé notre analyse des politiques de la santé effectuée dans trois contextes distincts qui sont présentés ci-après.

6 Exemples de politiques sanitaires en Suisse : quels modèles d'action ?

La Suisse dispose d'un système sanitaire différencié en raison de sa structure fédérale. La Constitution confère en effet aux cantons la compétence en matière sanitaire et sociale, la Confédération doit assurer la conformité avec un cadre socio-sanitaire fédéral minimal. Les politiques de santé publique des trois villes/cantons que nous avons sélectionnés,¹⁹ Lugano/Tessin, Genève et Saint-Gall, montrent ainsi des particularités tant au niveau du concept général de santé publique qu'au niveau plus spécifique de la prise en charge organisationnelle en matière de VIH/

¹⁹ En tenant compte notamment des aspects suivants : taille, situation géographique, orientations socio-sanitaires.

sida et des maladies cardiovasculaires, combinant des éléments de l'approche communautaire et de citoyenneté *active* avec l'orientation biomédicale.

6.1 Lugano/Tessin : actions de sensibilisation, empowerment et approche scientifique

En ce qui concerne *Lugano/Tessin*, nous constatons qu'il existe depuis une dizaine d'années une planification étatique active en matière de santé publique. Les organes en charge de la santé publique, le DSS (Dipartimento della sanità e della socialità) et son prolongement qui est la Section sanitaire, poursuivent une planification des prestations sanitaires et des actions de prévention tout en poursuivant un objectif politique, à savoir l'*empowerment* des citoyens. Elles ont introduit le procédé de *deuxième avis médical* de même que l'évaluation des prestations médicales qui s'inscrit dans l'objectif d'augmenter les capacités des citoyens vis-à-vis du monde médical et des prestataires sanitaires. Dans cette planification sanitaire, les autorités établissent les objectifs à atteindre et mettent en œuvre les actions spécifiques. Ceci fait que les réseaux en matière sanitaire se mettent en place selon les besoins et les objectifs poursuivis. Si nous considérons le secteur des maladies cardiovasculaires, nous constatons une grande médicalisation contrebalancée par des actions informatives et éducatives auprès du large public sur les facteurs de risque, et par un activisme important visant la responsabilisation des citoyens. Ceci témoigne d'une volonté explicite de démédicaliser le sujet en intervenant autrement que par le canal médical. En matière de VIH/sida, nous constatons qu'un réseau stabilisé permet des réponses décentralisées et coordonnées sur la population générale mais aussi sur des groupes-cibles. Les autorités publiques sont associées aux organismes associatifs (tels que *Aiuto Aids*, *Radix*, *MayDay*, etc.), tout en laissant émerger des actions/organismes dans des « nouveaux » domaines, par exemple celui de la prévention auprès des populations issues des migrations. Le pluralisme des institutions associatives est soutenu par l'État qui entretient une relation verticale avec les organismes spécialisés dans la promotion de la santé, l'éducation sexuelle et le *counselling*, la prévention du VIH/sida et la formation de médiateurs dans le domaine de la migration.

6.2 Genève : associations fortes et mise en réseau coordonnée

À *Genève*, une planification qualitative élaborée par un organe universitaire a été mise en place ces dernières années. Il s'agit d'une planification sanitaire technique regroupant les principaux déterminants de la santé. Cette planification s'inscrit dans une vision médicalisée de la santé, et la logique de réparation se reflète aussi dans le domaine de la promotion de la santé, dominé par des initiatives de vaccination, de dépistages, etc. L'aspect médical de la prévention reflète en grande partie la forte position qu'occupe le milieu médical au sein de l'administration. Dans la promotion de la santé, des thèmes spécifiques comme la prévention du tabagisme rassemblent le gros des investissements. A l'exception de ce secteur,

nous constatons une absence de véritable stratégie de prévention des maladies cardio-vasculaires. Concernant le rôle des autorités, l'État est le garant de soins de base de qualité, il assure l'information de la population et lance – par délégation – des projets comme « Université sans fumée » ou « Hôpital sans fumée » pour introduire des règles de comportement qui visent à faire respecter les droits des différents groupes constituant la société, notamment le droit des non-fumeurs à des zones sans fumée dans des espaces publics. Par là, les autorités sanitaires entendent renforcer la prévention, mais aussi améliorer la qualité de vie et finalement, de manière sous-jacente, assurer la cohésion sociale. En matière de VIH/sida, nous pouvons constater que le travail se fait dans le cadre de réseaux établis dans lesquels les tâches sont clairement partagées. De cette manière, des actions cohérentes sont menées depuis de longues années, qui ont largement le soutien des autorités publiques et du milieu médical. L'État laisse une grande autonomie aux associations dont l'implantation est stabilisée, ce qui est particulièrement le cas pour des organisations comme le Groupe sida Genève.

6.3 Saint-Gall : approche administrative et implication active des communes

Dans le cas de *Saint-Gall*, nous pouvons relever que la planification sanitaire ainsi que la promotion de la santé ont une base d'action stabilisée par la loi qui propose des objectifs de santé, basés sur la vision d'un État qui s'engage activement dans la politique sanitaire. En effet, outre le fait qu'il est censé garantir la qualité des soins et de la gestion financière des organismes privés qui agissent pour lui de manière subsidiaire, l'État est aussi le moteur d'une politique sanitaire capable d'intégrer des nouveaux enjeux sanitaires de manière flexible et rapide. La planification sanitaire est le produit d'une négociation dans laquelle les autorités publiques assurent un statut de superviseur des services socio-sanitaires et des institutions privées qu'elles soutiennent financièrement, tout en restant peu impliquées dans leur fonctionnement. En ce qui concerne la promotion de la santé, elle se base surtout sur l'implication des communes et le réseau des coordinateurs locaux. Chaque commune saint-galloise a été appelée à désigner une personne qui pourrait assurer ce poste pour s'occuper des questions sanitaires au niveau communal. En matière de maladies cardiovasculaires, nous constatons une médicalisation quasi complète du secteur, avec une décentralisation des actions de prévention qui sont véhiculées en grande partie par des acteurs non étatiques. Ceux-ci diffusent de manière autonome des messages de prévention ou de promotion de la santé. Quant au domaine du VIH/sida, il est constitué par quelques acteurs privilégiés qui sont impliqués dans la production des services. Il n'y a pas de mise en réseau organisée entre les organismes associatifs et seulement une faible mise en réseau avec les autorités sanitaires. L'ajustement de ces services et leur diversification se font en accord avec les acteurs étatiques, et le milieu médical est peu associé aux interven-

tions. Les contacts entre les prestataires (du secteur médical, associatif) se fait de manière fonctionnelle et sporadique, selon les besoins.

7 Modèles sanitaires

À partir des observations dans les trois contextes décrits ci-dessus, différents modèles de santé publique peuvent être mis en évidence qui se distinguent au niveau du *welfare mix*, de la régulation et du type d'interventions élaborées.

Le premier modèle basé sur des actions *d'empowerment*, reflète un fonctionnement que nous pourrions qualifier de « communautarisme étatique », dans la mesure où les autorités centrales essayent d'agir sur la communauté et de modifier son degré de connaissance, son comportement et par conséquent la consommation de prestations sanitaires. Ceci se fait en incluant des organisations associatives existantes dans la stratégie d'action et en laissant des fenêtres d'opportunité pour la création de nouvelles institutions ou plates-formes. L'État agit comme le garant de soins sanitaires de qualité, du flux d'information et de la mise en place de programmes pour développer les capacités des membres constituant la communauté, et laisse aux organismes associatifs une grande part d'auto-organisation.²⁰ L'avantage est que le secteur associatif reste flexible et peut s'adapter de manière quasi autonome à de nouveaux besoins. Les inconvénients structurels sont l'absence de coordination horizontale entre les acteurs administratifs et associatifs, et dans certains secteurs, une grande fragmentation du savoir.

Le *policy mix* que nous observons dans le deuxième cas de figure reflète un modèle que nous pouvons qualifier de « républicain » dans la mesure où l'État assure des soins médicaux de base de qualité et poursuit l'objectif que tous les individus puissent bénéficier de mesures visant à augmenter la qualité de vie et notamment des prestations sanitaires adéquates. Il laisse des fenêtres d'opportunité pour que des organismes associatifs puissent agir, se développer et grandir, mais incite à une mise en réseau afin d'assurer une harmonisation des prestations et poursuit par là son objectif d'être le garant d'une couverture socio-sanitaire cohérente. L'avantage de ce système est que les organismes associatifs, une fois intégrés dans le réseau, bénéficient d'un important soutien étatique et que les actions sont coordonnées. Pour les citoyens, l'avantage est que l'État veille à une certaine égalité de traitement. D'un autre côté, une vision de la promotion de la santé divergente de celle établie par les acteurs principaux n'a que peu de chances d'être financée et d'aboutir à des actions concrètes et des organismes qui sont en-dehors des réseaux reconnus ne seront que faiblement soutenus.

20 Cette approche ressemble à la vision du communautaire décrite par Walzer qui plaide en faveur de nouvelles formes d'actions étatiques pouvant soutenir l'émergence d'associations démocratiques (Walzer 1992).

Le fonctionnement dans le troisième cas de figure reflète un modèle organisationnel que nous pouvons qualifier de « *libéral* » dans la mesure où les autorités publiques se basent traditionnellement sur les organismes associatifs existants en leur délégant la responsabilité de fournir des services adéquats, tout en s'assurant que les prestations socio-sanitaires soient complètes et qualitativement satisfaisantes. Un nombre restreint d'acteurs privilégiés assurent des actions diversifiées et spécifiques selon le secteur (HIV/sida, drogue, Spitex). Les organismes associatifs ont la capacité d'intégrer des nouvelles problématiques ou orientations sanitaires et il y a un consensus sur la division des tâches sanitaires. En revanche, il y a peu de concertation, la mise en réseau est fragmentée, et la coordination horizontale faible. L'avantage de ce modèle est que les organismes fonctionnent selon leur propre culture et leur orientation, ce qui assure une diversité programmatique. De plus, la subsidiarité fait que les processus de décision sont légers et que des actions rapides et diversifiées peuvent se faire de manière autonome. D'autre part, l'absence de coopération entre les différents domaines peut être la cause d'une fragmentation de la « culture sanitaire ». De plus, les autorités sanitaires sont, par leur fonction de superviseur et de financeur, dans une large mesure tributaires des organismes associatifs pour détecter des nouveaux besoins et développer des actions relatives, ce qui peut avoir un impact sur la mise en place des mesures.

Les principales caractéristiques de ces modèles ainsi que leurs avantages et inconvénients structurels sont résumés dans le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2 : Modèles de santé publique

Modèles	Structure	Forces	Faiblesses
Empowerment	Actions top down Autonomie Pluralisme d'acteurs	Flexibilité Adaptabilité	Faible coordination Fragmentation du savoir
Républicain	Horizontale, Mise en réseau, Fenêtres d'opportunités	Coordination structurée Réseaux expérimentés	Réseaux exclusifs Approches prédominantes
Libéral	Délégation et supervision, Nombre restreint d'acteurs	Appareil sanitaire léger Division des tâches	Faible concertation Mise en réseau fragmentée

8 Remarques conclusives

Les trois modèles sanitaires mis en évidence nous indiquent tout d'abord que les approches biomédicale et communautaire ne sont pas incompatibles. Par contre, meilleure sera la compréhension des différents modes d'intervention, plus facile

sera la création de synergies et d'un *welfare mix* cohérent. Celui-ci est particulièrement important si l'on désire intégrer dans une vision pratique les approches de promotion de la santé (capacitation individuelle et collective de préserver la santé ou d'utiliser ses propres ressources pour améliorer ou stabiliser un état de santé), de prévention (ciblée), de traitement et de réhabilitation. Il n'y a pas de vie sans maladie, mais ceci ne signifie pas que la capacité individuelle de la gérer activement n'existe pas. Les approches préventives et de promotion de la santé restent valables pour éviter une aggravation ou, selon les cas, une diffusion de la maladie. Au niveau des stratégies, le mix entre les ressources publiques et privées, notamment la participation du secteur associatif constituent un pilier important pour la gestion de la complexité sociale et l'intégration de la diversité.

Une recette de combinaison de ces différentes approches n'existe évidemment pas. Le passage par les études de cas nous a montré que la normalité se situe encore plus du côté de la concurrence entre ces différentes approches. Il ne faut cependant pas fermer les yeux sur la vision plus intégrée que les planifications genevoise ou tessinoise nous indiquent, au moins du point de vue théorique. Trouver la juste combinaison n'est donc pas l'affaire d'un simple survol des possibilités, mais plutôt l'exercice d'une expérimentation et l'adaptation continue d'une politique sanitaire qui demande non seulement des idées, mais aussi un savoir-faire encore trop peu diffusé en Suisse (un savoir en santé publique ou en promotion de la santé).

Les forces et faiblesses des différents modèles présentés nous indiquent que nous pouvons apprendre de toutes les combinaisons rencontrées. Lugano et le Tessin montrent l'importance de l'État dans la légitimation d'approches différentes. Son soutien à une réflexion communautaire se reflète dans une conscience majeure de l'importance pour la population du contexte social et du travail pour le bien-être. La politique de Saint-Gall, quant à elle, montre l'importance d'un projet sanitaire basé sur un pluralisme d'acteurs, créateur continu d'innovations. Enfin, Genève et son approche universelle indiquent qu'à côté d'une ouverture pluraliste (par différentes offres et approches), une barrière fondamentale à l'accès à la santé ne doit pas être oubliée ou sous-estimée, à savoir les inégalités sociales.

La combinaison de ces leçons ne peut pas être opérée dans le cadre d'une théorisation – même si cette base, décrite dans la première partie de cet article, peut en être un outil important –, mais elle doit se faire dans la réalité des contraintes, tant historiques et institutionnelles que politiques et sociales. Cet article veut être une contribution à cette recherche d'un chemin non idéologisé et orienté vers la pratique.

9 Références bibliographiques

- Adam, Philippe et Claudine Herzlich (1994), *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris : Nathan.
- Aïach, Pierre (1998), Les voies de la médicalisation, in Daniel Dealnoë (éd.), *L'ère de la médicalisation*. Paris : Anthropos/ Economica.
- Aiuto Aids Ticino (2000), *Rapporto d'attività 1999*, Lugano : AAT.
- Bachrach, Peter et Aryeh Botwinick (1992), *Power and Empowerment*, Philadelphia : Temple University Press.
- Bayer, Ronald (1998), Prévention du VIH/sida et « sensibilité culturelle », in Etzioni, Amitai (éd.), *The Essential Communitarian Reader*, New York : Rowman & Littlefield, p. 131-138.
- Bovay, Claude et Jean-Pierre Tabin (1998), *Les nouveaux travailleurs, bénévolat, travail et avenir de la solidarité*, Labor et Fides.
- Bozzini, Luciano; Marc Renaud, Dominique Gaucher et Jaime Llambias-Wolff (éd.) (1982), *Médecine et société, Les années 80*, Beaucheville (Québec) : Coopératives Albert Saint-Martin.
- Bulmer, Martin (1986a), *Neighbours : The Work of Philip Abrams*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Bulmer, Martin (1987), *The Social Basis of Community Care*, London : Allen & Unwin.
- Butcher, Hugh; Andrew Glen, Paul Henderson et Jerry Smith (éd.) (1993), *Community and Public Policy*, London (etc.).
- Bütschi, Danielle et Sandro Cattacin (1993), L'État incitateur : nouvelles pratiques de subsidiarité dans le système du bien-être suisse, *Annuaire Suisse de Science Politique* 33 : 143-162.
- Bütschi, Danielle et Sandro Cattacin (1994), *Le modèle suisse du bien-être*, Lausanne : Réalités sociales.
- Cattacin, Sandro (1996), Organiser les solidarités. La construction du bien-être par l'interface public-privé en Europe, in Soulet, Marc-Henry (éd.), *Crise et recomposition des solidarités. Vers un nouvel équilibre entre État et société civile*, Fribourg : Presses Universitaires, p. 53-93.
- Charte d'Ottawa (1986/ 87), *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*, Ottawa : WHO.
- Clément, Serge; Marcel Drulhe, Jean Mantovani et Monique Membrado (1998), La santé et la question sociale à l'épreuve de la ville. Mobilisation urbaine et précarité à Toulouse, in Fassin, Didier (éd.), *Les figures urbaines de la santé publique*, Paris : La Découverte, p. 110-143.
- Curtis, Sarah et Ann Taket (1996), *Health & Societies, Changing Perspectives*, London, New York, Sydney, Auckland : Arnold.
- De Leeuw, Evelyne (1989), *The Sane Revolution. Health Promotion : Backgrounds, Scope, Prospect*, Assen : Van Gorcum and Comp.
- Domenighetti, Gianfranco (1994), *Marché de la santé : Ignorance ou adéquation ? Essai relatif à l'impact de l'information sur le marché sanitaire*, Lausanne : Réalités Sociales.
- Domenighetti, Gianfranco (1997), Consommateurs et médecine fondée sur des preuves, in Fragnière, Jean-Pierre (éd.), *Maintien à domicile*, Lausanne : réalités sociales, p. 133-145.
- Donzelot, Jacques (1996), L'avenir du social, *Esprit mars* : 58-81.
- Donzelot, Jacques et Marie-Christine Jaillet (1997), *Séminaire sur les zones urbaines défavorisées en Europe et en Amérique du Nord, 1995-1996*, Plan Urbain.
- Duyvendak, Jan Willem et Ruud Koopmans (1991), *Résister au Sida : destin et influence du mouvement homosexuel*. Colloque International SIDA et Homosexualités, Paris.
- Elias, Norbert (1976), *Über den Prozess der Zivilisation. Soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen*, 2 Bände, Frankfurt M. : Suhrkamp.

- Etzioni, Amitai (1973), The Third Sector and Domestic Missions, *Public Administration Review* : 314–323.
- Etzioni, Amitai (1995a), *New Communitarian Thinking : Persons, Virtues, Institutions and Communities*, Charlottesville [etc.] : University Press of Virginia.
- Etzioni, Amitai (1995b), *The Spirit of Community and the Reinvention of American Society*, New York : Touchstone.
- Evers, Adalbert et Thomas Olk (1996), Wohlfahrtspluralismus – Analytische und normativ-politische Dimensionen eines Leitbegriffs, in Olk, Thomas (éd.), *Wohlfahrtspluralismus. Vom Wohlfahrtsstaat zur Wohlfahrtsgesellschaft*, Opladen : Westdeutscher Verlag, p. 9–60.
- Fassin, Didier (1996), L'essentiel c'est de participer, *Les Annales de la Recherche Urbaine* (no 73) : 4–13.
- Foucault, Michel (1979), La politique de la santé au XVIII^e siècle, dans Mardaga (éd.), *Les machines à guérir*, Paris, Bruxelles, p. 7–17.
- Fournier, Pierre et Louise Potvin (1995), Participation communautaire et programmes de santé : les fondements du dogme, *Sciences Sociales et Santé* XIII (no 2) : 39–58.
- Gerhardt, Ute (1991), *Gesellschaft und Gesundheit. Begründung der Medizinsoziologie*, Francfort M. : Suhrkamp.
- Gutzwiller, Felix; Bernard Junod et Walter Schweizer (1985), *Wirksamkeit der gemeindeorientierten Prävention kardiovaskulärer Krankheiten*, Bern : Hans Huber.
- Hausser, Dominique; S. Villars, B. Burnand, M. P. Glauser, F. Gutzwiller (1986), SIDA : l'information comme outil de prévention, *Soz Praeventivmed* 1986; 31 : 192–194.
- Hausser, Dominique et Daniel Kuebler (1999), Characteristics of heroin and/or cocaine users unknown to treatment agencies. Results from the Swiss hidden population study. Rapport IREC/EPFL.
- Heller, Geneviève (1997), Les lieux de la maladie : quelques repères historiques, dans Fragnière, Jean-Pierre (éd.), *Maintien à domicile*, Lausanne : Réalités sociales, p. 15–27.
- Hirst, Peter (1994), *Associative Democracy, New Forms of Economic and Social Governance*, Cambridge : Blackwell.
- Honneth, Axel (éd.) (1993), *Kommunitarismus. Eine Debatte über die moralischen Grundlagen moderner Gesellschaften*, Francfort M. : Campus.
- Khan, Usman (2000), *Waiting for Godot : Participation, Politics and Health*. Paper presented to 3rd Annual Swiss Conference on Aids, Thun Switzerland, 9th November 2000.
- Kenis, Patrick et Bernd Marin (éd.) (1997), *Managing Aids. Organizational Responses in Six European Countries*, Aldershot : Avebury.
- Kocher, Georg et Pierre Rentchnik (1980), *Teure Medizin*, Bern : Huber Verlag.
- Kotler, Philip et Eduardo Roberto (1991), *Social Marketing*. New York.
- Kreuter, Hansheinz; Lothar Klaes, Hans Hoffmeister et Ulrich Laaser (1995), *Prävention von Herz-Kreislaufkrankheiten*, dans Badura Bernhard, Klaus Hurrelmann, Alexander Krämer, Ulrich Laaser (éd.), Weinheim & München : Juventa.
- Lamoureux, Jocelyne et Frédéric Lesemann (1989), L'interface entre les services sociaux publics et les ressources communautaires au Québec, *Sciences Sociales et Santé* VII(4) : 49–67.
- Maggi, Jenny; Stefano Losa et Sandro Cattacin (2003), *Promozione della salute nella scuola elementare ticinese : il ruolo del medico scolastico*, Quaderni di Salute Pubblica N° 21, Ufficio del medico cantonale, Dipartimento della sanità et della socialità Bellinzona.
- Martin, Jean (1987), *Pour la santé publique*, Lausanne : Réalités sociales.
- McKeown, Thomas (1982), Les déterminants de l'état de santé des populations depuis trois siècles : le comportement, l'environnement et la médecine, in Llambias-Wolff, Jaime (éd.), *Médecine et Société, Les années 80*, Beaucheville (Québec) : Coopératives Albert Saint-Martin.

- Meyer, Peter C.; Monica Budowski et Jakob Bösch (1993), *Freiwillige Hilfe : Konzepte, Wirkungen, Förderungsmassnahmen*, in Peter C. Meyer et Monica Budowski (éd.), *Bezahlte Laienhilfe und freiwillige Nachbarschaftshilfe*, Zürich : Seismo, pp. 17–40.
- Mutti, A. (1985), Verso assetti neocorporativi ?, in : *Il Progetto*, 22, S. 55–58.
- Mutti, Antonio (1989), I vicini e le reti informali di assistenza, *Stato e Mercato*, 25, p. 49–72.
- Nüssli, Kurt (1988), *Neokorporatismus in der Schweiz : Gesundheitspolitik*. Zürich : Kleine Studien zur Politischen Wissenschaft.
- Orth-Gomér, Kristina et Neil Schneiderman (éd.) (1996), *Behavioral Medicine Approaches to Cardiovascular Disease*, Mahwah, N. J. : Erlbaum.
- Paicheler, Geneviève (1996), La prevenzione : l'articolazione tra individuo e società nella gestione della salute, dans Petrillo, Giovanna (éd.), *Psicologia sociale della salute*, Napoli : Liguori Editore, p. 327–352.
- Peterson, Alan et Deborah Lupton (1996), *The New Public Health. Health and Self in the Age of Risk*, London : Sage.
- Pierson, Paul (1994), *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Pineault, Raynald et Carole Daveluy (1986), *La planification de la santé, concepts, méthodes et stratégies*, Montréal : arc.
- Pollak, Michaël (1992), AIDS : A problem for Sociological Research, *Current Sociology/La sociologie contemporaine*, 3 : 1–65.
- Rappaport (1977), *Community psychology : Values, Research and Action*, New York : Holt, Rinehart and Winston.
- Renschler, Isabelle (2005), Citoyenneté et politiques de la santé en Suisse, Paris : L'Harmattan.
- Renschler, Isabelle et Dominique Malatesta (2001), Community action in drug policy : the gate to pragmatic measures? Heroin overdose as impulse for a community prevention program in Switzerland, *Addiction Research*, Vol 9 (no. 5), pp. 471–479.
- Rickenbach, Martin (1993), Risques comportementaux liés aux maladies cardiovasculaires, in Walter Weiss (éd.), *la santé en Suisse*. Lausanne : Payot, 221–227.
- Rifkin, Jeremy (1995), *The End of Work – The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-Market Era*, Berkeley : Putnam.
- Rochon, Jean (1976), La santé communautaire dans le système régional des services des santé et des services sociaux, *L'annuaire du Québec* : 470–478.
- Rossi, Giovanna (1992), Welfare systems, servizi socio-sanitari e diritti di cittadinanza, in Sgritta, G. P. (éd.), *Cittadinanza e nuove politiche sociali*. Milano : Franco Angeli, p. 97–144.
- Rossi, Martino et Elena Sartoris (1995), *Ripensare la solidarietà*, Locarno : Dadò.
- Salem, Gérard (1998), *La santé dans la ville*, Paris : Karthala & Orstom.
- Schmidt, Manfred G. (1988), *Sozialpolitik. Historische Entwicklung und internationaler Vergleich*, Opladen : Leske + Budrich.
- Setbon, Michel (1993), *Pouvoirs contre sida. De la transfusion sanguine au dépistage : décisions et pratiques en France, Grande-Bretagne et Suède*. Paris : Seuil.
- Stemmle, Dieter et Sandro Cattacin, en collaboration avec Stefano Losa et Susanne Schleiter (2003), *Strategien nachhaltiger Bevölkerungsinformation. Eine Analyse der Stop-Aids-Präventionskampagnen des Bundesamtes für Gesundheit unter besonderer Berücksichtigung des Social Marketing*, Lausanne : IDHEAP.
- Stein, Jane (1997), *Empowerment and Women's Health*, London & New Jersey : Zed Books.
- Van Vugt, Johannes P. (1994), *AIDS Prevention and Services. Community Based Research*, Westport/Conncticut : Bergin & Garvey.

- Vitali, Rocco et Sandro Cattacin, en collaboration avec Martin Abele et Charles Landert (1996), *La prévention du sida dans les cantons suisses : une analyse organisationnelle*, Muri : SGGP.
- Walzer, Michael (1992), The Civil Society Argument, dans Mouffe, Chantal (éd.), *Dimensions of Radical Democracy : Pluralism, Citizenship, Community*, London : Verso.
- Weber, Max ([1920/21] 1968), *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen : Mohr.
- Williams, Fiona (1993), Women and Community, dans J. Bornat, C. Pereira, D. Pilgrim, A. Williams (éd.), *Community care : A reader*, Basingstoke : Macmillan.

La dénonciation du « tourisme social » : un ingrédient de la rhétorique « réactionnaire » contre l’État social

Jean-Pierre Tabin*

Richard Sennett (2003, 117) relève que la société actuelle professe peu de respect pour les personnes dépendant de l’État social pour vivre : elles sont l’antithèse de l’intégration sociale, caractérisée par la capacité de subvenir soi-même à ses besoins. Pourtant, comme le notait déjà Georg Simmel, « les pauvres sont non seulement pauvres, ils sont aussi citoyens. En tant que tels, ils participent aux droits que la loi octroie à la totalité des citoyens, et cela en accord avec l’obligation qu’à l’État d’assister les pauvres » (Simmel [1908] 1988, 55).

Un rapport ambigu de rejet et d’appartenance caractérise le principe de solidarité : les personnes démunies y ont droit parce qu’elles font partie de la société mais, lorsqu’elles exercent ce droit, un défaut d’intégration leur est reproché et, à compter de cet instant, la question de leur appartenance à la société est posée et ce droit compromis. Ce rapport circulaire explique que l’interrogation sur les destinataires des prestations sociales soit récurrente.

Nous allons, dans l’article qui suit, montrer que le problème du « tourisme social »,¹ qui participe de cette interrogation sur les destinataires de la solidarité et leur conduite, n’a pas de réalité, mais perdure parce qu’elle constitue un des ingrédients de la rhétorique « réactionnaire »² de remise en question de l’État social, rhétorique intelligible par l’ambiguïté même qui caractérise le principe de solidarité.

1 Le principe de solidarité

Ferdinand Tönnies, en 1887, dans son ouvrage « *Gemeinschaft und Gesellschaft* » (Tönnies [1887] 1977, 285), expose sa nostalgie de la *Gemeinschaft*, un type de

* Jean-Pierre Tabin, Professeur à l’École d’études sociales et pédagogiques (éesp), Ch. Des Abeilles 14 ; CH-1010 Lausanne; +41 21 651 62 25 ; jptabin@eesp.ch. Avec le concours de Vérona Keller (professeure à l’éesp), Kathrin Hofmann, (chargée de recherche à l’éesp), Sophie Rodari (professeure à l’Institut d’études sociales, Genève), Anne-Lise Du Pasquier (professeure à l’Institut d’études sociales, Genève), René Knüssel (professeur à l’Université de Lausanne) et Véronique Tattini (professeure à la Haute École santé-social Valais, Sion).

- 1 Pratique stratégique qui consisterait à rechercher un lieu de domicile après avoir procédé à une comparaison des prestations sociales et déboucherait sur un déménagement vers le canton et vers la commune les plus avantageux. Selon de Certeau (1991, 59), une pratique stratégique implique que la personne ait une possibilité de distance par rapport à l’objectif à atteindre.
- 2 J’utilise le terme « réactionnaire » au sens qu’Albert O. Hirschman (1991, 23 ss.) donne à ce terme, c’est-à-dire sans connotation dépréciative.

société communautaire dans lequel il avait lui-même grandi. Tönnies voyait dans la modernité un affaiblissement de la solidarité *entre semblables, entre proches, entre pairs*, seule « véritable », au contraire d'Émile Durkheim, qui affirmait en 1893, dans « *De la division du travail social* », que seule l'organisation sociale moderne, ou « organique », est productrice de la solidarité « véritable ».

La solidarité « organique », qui repose sur une conception abstraite de la société, n'a pas fait disparaître les formes classiques et concrètes de solidarité entre semblables, que Durkheim appelait « mécanique ». Elles ont pu coexister tant que la croyance au progrès social et à une redistribution (partielle) des richesses constituait un cadre de référence commun (Wallerstein, 1999). La croyance au progrès signifiait la possibilité pour chacun d'accéder un jour à un niveau de vie confortable, de recevoir une éducation et d'occuper une position sociale honorable. Peu importait que ces promesses ne puissent être tenues dans l'instant, si elles pouvaient l'être dans un avenir prochain.

Dans un tel cadre conceptuel, le côté lointain et quelque peu abstrait de l'État social (qui concrétise la solidarité « organique ») qui se développait posait moins de problèmes – même si son extension était remise en question –, d'une part parce que la richesse produite permettait une certaine redistribution et, d'autre part, parce que les individus pouvaient toujours se nourrir d'espoir, même si celui-ci reposait, pour une bonne part, sur une illusion.

Depuis la fin de ce que l'historien anglais Eric J. Hobsbawm (1996) appelle « le court XX^e siècle », cette foi dans le progrès est battue en brèche et s'accompagne d'une remise en cause qui met en lumière les dissonances entre solidarité « mécanique » et « organique » en reposant, fondamentalement, la question de la solidarité avec les plus démunis : de manière à éviter « effets pervers » et « mise en péril » du système, selon la rhétorique « réactionnaire » usuelle (Hirschman, 1991), ne devrait-on pas revenir à une aide principalement organisée sur la base de la proximité et de la ressemblance ?

1.2 Un mélange complexe de conceptions

La mise en œuvre de la solidarité, concrétisée par la distribution de l'aide aux démunis, a, dans un premier temps, été tâche communale, la proximité étant perçue comme garantie qu'elle serait donnée en connaissance de cause, en cohérence avec la représentation classique de la solidarité entre pairs.

Le premier pays à avoir systématisé la solidarité publique est l'Angleterre. La Poor Law de 1601 institue que chaque commune (paroisse) a le devoir de fournir aux indigents une aide, en argent ou sous forme de travail. Alexis de Tocqueville remarque à ce propos que « du moment où l'on fait aux communes un devoir strict de secourir les indigents, il s'ensuit immédiatement et forcément cette conséquence que les communes ne doivent des secours qu'aux pauvres qui sont domiciliés sur leur territoire. [...] Il en résulte que celui que des malheurs ou des vices

rendent incapable de gagner sa vie est condamné [...] à ne pas quitter le lieu où il est né. S'il s'en éloigne, il ne marche qu'en pays ennemi ; l'intérêt individuel des communes, bien autrement puissant et bien plus actif que ne saurait l'être la police nationale la mieux organisée, dénonce son arrivée, épie ses démarches, et s'il veut se fixer dans un nouveau séjour, le désigne à la force publique qui le ramène au lieu de départ. » (Tocqueville [1835] 1999, 41)

En Suisse aussi, à l'origine, le rôle des communes en ce qui concerne l'exercice de la solidarité a été prépondérant. Seule différence, mais de taille : il s'agit dans ce pays non des communes de naissance, mais de celles d'origine. Comment l'expliquer ?

Il faut remonter à la période de la Réforme. À cette époque, la mendicité pose particulièrement problème, notamment parce que les cantons helvétiques se renvoient sans cesse, les uns aux autres, les mendiants (spécialement lorsqu'ils sont d'une autre confession). La question est portée à la Diète par le canton de Lucerne et celle-ci rend, le 30 septembre 1551, une décision capitale pour l'évolution du droit de bourgeoisie : depuis cette date en effet, chaque commune a l'obligation d'entretenir elle-même et selon ses moyens ses propres indigents.

Cette décision a des conséquences sur l'assistance, mais aussi sur le droit d'établissement et sur la production de la catégorie de l'étranger, qui englobe dès lors l'ensemble des étrangers à la commune ; elle est à l'origine de la prégnance du jus sanguinis en Suisse. « Indirectement, le recès de la Diète eut une profonde répercussion sur le droit de cité [...]. L'indigénat [...] devient perpétuel, héréditaire [...]. Notre droit de cité actuel est issu d'une modification du régime de l'assistance publique [...] ; ces deux institutions sont devenues dépendantes l'une de l'autre, et, de nos jours encore, elles sont connexes. » (Sauser-Hall, 1914, 59 ss.)

La décision de la Diète concentre l'obligation d'assistance sur les communes, qui établissent une liste des indigents et des « Bourses des pauvres », basées sur l'aumône obligatoire. Dès lors s'enracine le principe du droit à l'assistance qu'une personne peut faire valoir dans sa commune d'origine, même s'il ne s'agit pas d'un droit formel, mais d'un usage. Comme le note déjà l'Enquête sur le paupérisme dans le canton de Vaud en 1840, « l'idée d'une sorte d'assurance mutuelle contre la misère [entre] pour quelque chose dans l'existence des communes » ([1840] 1977, 103).

En 1848, le droit de cité en Suisse prend la forme d'un triple lien rattachant l'individu à une commune, à un canton et à l'État fédératif. Il est encore « loisible aux cantons de refuser un permis d'établissement à ceux qui ne pouvaient prouver que leur fortune, leur profession ou leur travail les mettait en état de s'entretenir eux et leur famille » (Niederer, 1878, 54). La Constitution fédérale de 1874 confirme ce principe de l'assistance par le lieu d'origine : l'entraide entre citoyens reste ainsi une solidarité entre membres, liés par l'origine et donc par le sang,

d'une même commune, ce qui ne va pas sans conséquence sur la production de l'étranger, qui est désormais celui à qui la commune ne doit pas assistance, ainsi que sur la production du principe de subsidiarité, qui implique qu'une personne dans le besoin doit d'abord se tourner vers ses proches (ses parents), puis vers ses semblables (sa commune d'origine), avant de pouvoir recevoir une aide éventuelle de l'État cantonal ou fédéral, une conception très proche, on le voit, de la solidarité mécanique.

Cet état de fait ne sera modifié qu'avec l'adoption d'un nouvel article 45 de la Constitution fédérale,³ qui introduit le droit de toute personne suisse de s'établir dans un lieu quelconque du territoire, et d'un nouvel article 48, qui déclare que l'assistance des personnes dans le besoin incombe désormais au canton sur le territoire duquel elles se trouvent. Ces révisions constitutionnelles seront adoptées le 7 décembre 1975 par le peuple et les cantons.

La Suisse a changé ainsi, partiellement au moins, le principe de responsabilité : l'aide n'est plus seulement due par la communauté proche, mais par une entité plus grande, plus abstraite, ce qui a amené le Tribunal fédéral d'abord (le 27 oct. 1995), puis la nouvelle Constitution fédérale de 1999, à reconnaître un *droit à l'aide sociale*, valable, à des degrés divers, pour l'ensemble de la population. Ce changement de paradigme, fondamental, doit être replacé dans le système complexe de droits et de créances qui produit la société nationale et la citoyenneté, mais n'a pas fait disparaître – loin s'en faut – la conception « traditionnelle » de la solidarité.

Demeurent en effet des inégalités de traitement marquées entre cantons, parfois même entre communes, dans le domaine social. Ces inégalités sont patentées dans le domaine de l'aide sociale, mais aussi dans d'autres secteurs, comme celui des subsides aux primes d'assurance maladie et des prestations complémentaires à l'assurance vieillesse et survivants ou à l'assurance invalidité (Legrand-Germanier, 2003, 103–149). Elles sont dues aux reliquats, très présents en Suisse, du principe de solidarité entre semblables et font rejaillir, dans un contexte de crise des finances publiques et de remise en cause des effets redistributeurs de l'État social, les ambiguïtés relatives aux liens entre principe d'appartenance et organisation de la solidarité. On en voit une démonstration dans le fait que le droit constitutionnel, en ce qui concerne les personnes qui demandent l'asile en Suisse, est partiellement ou totalement remis en question (dans le cas des demandeurs d'asile ayant subi une « non-entrée en matière (NEM) » ou ayant été déboutés). Ces ambiguïtés fournissent l'assise sur laquelle la rhétorique « réactionnaire » peut se déployer.

³ De 1874.

2 Le « tourisme social » aux États-Unis et dans l'Union européenne

Tocqueville relevait déjà, on l'a vu, le lien entre principe d'appartenance et organisation de la solidarité. Mais comment l'expliquer ? Norbert Elias constate qu'« *un groupe installé a tendance à attribuer à son groupe intrus, dans sa totalité, les « mauvaises » caractéristiques de ses « pires éléments » – de sa minorité anomique. À l'inverse, le groupe installé a tendance à calquer l'image qu'il a de lui sur sa section exemplaire, la plus « nomique » ou « normative », sur la minorité des « meilleurs ». Cette distorsion pars pro toto, dans des directions opposées, permet au groupe installé de se convaincre lui-même en même temps que les autres de ses allégations : il y a toujours un élément ou un autre pour prouver que son groupe est « bon », et que l'autre est « mauvais ».* » (Elias et Scotson 1997 [1965] : 34) Ce processus classique d'attribution a pour corollaire de questionner le droit de certaines personnes – les autres, le groupe intrus – de recevoir des aides, qui se manifeste, par exemple, par la résurgence – mais avaient-elles jamais complètement disparu ? – de vieilles antennes, comme celles qui portent sur le « tourisme social », et qui participent des thèses de l'« effet pervers » et de la « mise en péril » qu'Hirschman a identifié en analysant la rhétorique « réactionnaire ».

Ainsi, dans l'étude que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a consacrée en 1999 à l'aide sociale en Suisse, on lit la remarque suivante : « On raconte qu'en Suisse, les communes paient les frais de déménagement des bénéficiaires de l'aide sociale qui vont s'installer ailleurs [...]. Ceci est difficile à confirmer, mais il est vrai par contre que les gens qui résident dans de petites communes déménagent vers des villes plus importantes afin de devenir un peu plus anonymes, d'être financièrement moins à la charge de leurs voisins et de pouvoir bénéficier de services inconnus dans les petites bourgades. » (OCDE 1999 : 157–158). En 2002, l'OCDE affirme encore que, « sur le plan de la politique sociale, il faudrait faire reculer ce que l'on appelle le « tourisme de l'aide sociale », qui touche principalement les villes » (OCDE 2002 : 19). La politique sociale des villes serait donc, selon l'OCDE, « mise en péril » par ce phénomène.

Toujours en 2002, dans un autre rapport consacré à la Suisse, l'OCDE est revenu sur cette question, affirmant que les standards d'aide sociale différents entre régions provoquent un « tourisme social » (Joumard et Giorno 2002 : 30–31). L'OCDE part en effet du principe selon lequel le « système décentralisé et légèrement opaque [de l'aide sociale] se traduit principalement par une inégalité de traitement sur l'ensemble du territoire et, pour les demandeurs d'aide, par la recherche plus ou moins active des prestations les plus généreuses. Cela fait émerger le « tourisme social » qui est une forme de migration interne provoquée par des

facteurs sociaux. » (OCDE 2002 : 152). L'OCDE pointe ici un « effet pervers » du système.⁴

Avant d'examiner si ce « tourisme social », au centre de l'argumentaire cité, a une réalité en Suisse, voyons ce qu'il en est dans d'autres fédérations ou confédérations.

2.1 Aux États-Unis

Plusieurs auteurs étasuniens se sont demandés si des « aimants sociaux » (« welfare magnets ») existent dans ce pays. La plupart des études, par ailleurs relativement peu nombreuses, qui ont été menées sur cette question sont le fait d'économistes et sont basées sur des données quantitatives. La méthode privilégiée consiste à étudier les déménagements de la partie la plus pauvre de la population et à vérifier si celle-ci va s'établir dans les régions où les prestations sociales sont plus généreuses. Comme Jan K. Brueckner (Brueckner 2000), nous pouvons constater que ces études aboutissent à des résultats contrastés, certains auteurs arrivant à la conclusion que le « tourisme social » est un mythe, d'autres qu'il existe, mais qu'il n'a guère d'ampleur.

Ainsi, George Borjas décortique l'hypothèse des « aimants sociaux » : selon lui, il serait possible que les programmes étasuniens d'aide sociale (« welfare »), qu'il qualifie de « généreux », attirent aux États-Unis des personnes qui, autrement, auraient choisi de s'établir dans un autre pays (Borjas 1999 : 608), ce qui serait un effet non désiré du système et le mettrait en danger. Il postule que les différences de prestations entre États influencent le choix du domicile, que des bénéficiaires de prestations sociales renoncent parfois à rentrer dans leur pays d'origine pour ne pas risquer de perdre leurs avantages sociaux et ces comportements grèvent les budgets des États concernés. Il conclut cependant son article en expliquant que, si les données empiriques semblent confirmer l'existence d'« aimants sociaux », l'évidence statistique est le plus souvent marginale, et d'autres hypothèses pourraient tout aussi bien expliquer ces migrations (*Ibidem*, 635).

Ronel Elul et Narayanan Subramanian, qui ont étudié les déménagements des personnes ayant fait faillite dans un des États des USA, estiment à 1,7 % seulement le nombre total de personnes qui ont déménagé vers un État plus généreux en matière de faillite personnelle (Elul et Subramanian 2002 : 249). Phillip B. Levine et David J. Zimmerman, sur la base de leurs recherches, trouvent quant à eux très peu d'indications leur permettant de conclure que le niveau des prestations sociales influe sur les décisions de déplacement (Levine et Zimmerman 1999 : 392).

À ce propos, Gordon F. DeJong et Ahmad Zafar, qui ont mené une étude auprès de 152 bénéficiaires de l'aide sociale en Pennsylvanie, relèvent que les

⁴ La remarque de l'OCDE repose sur une représentation de la rationalité de l'acteur sur laquelle nous ne reviendrons pas ici. Cf. Tabin J.-P. et al. 2004.

motifs de déménagement différent entre personnes qui bénéficient ou non de l'aide sociale : les raisons évoquées par les bénéficiaires ne sont pas économiques, mais montrent l'importance des réseaux familiaux ou de connaissances (DeJong et Ahmad 1976 : 279). De même, Sanford Schram et Joe Soss expliquent que les variations des prestations sociales n'ont pu engendrer des migrations parce que, du point de vue du bénéficiaire, ces disparités ne sont pas si importantes (Schram et Soss 1999 : 41). Ils ajoutent que les différences de prestations entre États des USA doivent être pondérées avec l'indice du coût de la vie : dans les faits, elles ne sont pas si considérables (*Ibidem*, 46). Les bénéficiaires de l'aide sociale, sans information sur ce qu'ils peuvent trouver dans un autre État, ne sont pas prêts à quitter leur lieu de résidence pour le seul gain de l'aide sociale (*Ibidem*, 51).

Dans le même ordre d'idées, Scott W. Allard et Sheldon Danziger remarquent que l'hypothèse des « aimants sociaux » implique, d'une part, que des pauvres émigrent vers des lieux socialement plus avantageux et, d'autre part, qu'ils reçoivent des allocations après leur déménagement (Allard et Danziger 2000 : 353). Selon leurs recherches, cette hypothèse n'a guère de validité. Au contraire, ils trouvent plus de migration de pauvres vers des États des USA qui proposent moins de prestations sociales (*Ibidem*, 363). Ils notent cependant que les politiciens aux États-Unis continuent de faire comme si ce phénomène existait, malgré les doutes émis, et que 15 États ont récemment modifié leur législation concernant les immigrants pour cette raison (*Ibidem*).

Russell Hanson et John Hartman affirment eux aussi que l'hypothèse des « aimants sociaux » est infirmée par les données concernant le comportement des pauvres (Hanson et Hartman 1994 : 26). Ils en concluent que les efforts du législateur pour restreindre l'accès à l'aide sociale sont superflus et inutilement nuisibles à la population qui dépend de l'aide sociale pour survivre.

Sanford Schram, Lawrence Nitz et Gary Krueger relèvent quant à eux que le discours sur les bénéficiaires de l'aide sociale aux États-Unis repose le plus souvent sur des métaphores dévalorisantes, comme « welfare queen » (traditionnellement, le « welfare » aux États-Unis est destiné aux mères), « drug-addicted mother » ou « welfare migrant ». Ce sont des moyens puissants de renforcement des stéréotypes négatifs qui concernent les bénéficiaires de l'aide sociale (Schram, Nitz et Krueger 1998 : 211). Le « tourisme social » est, selon ces auteurs, une légende ou un mythe populaire, souvent basé sur des anecdotes (le rapport déjà cité de l'OCDE de 1999 en est un exemple : « On raconte qu'en Suisse... »), qui a joué un rôle significatif dans les politiques de réduction de l'aide sociale, une thèse défendue comme on l'a vu par différents auteurs, dont Jan K. Brueckner, qui montre que les États se positionnent dans un jeu stratégique comme si le risque de « tourisme social » était bien réel, réduisent les prestations sociales et introduisent des critères de résidence préalable. Selon cet auteur, sur la base du mythe du « tourisme social », une « compétition vers le bas » (« race to the bottom ») aurait lieu entre

États : pour éviter de devenir un pôle d'attraction, chaque État fixerait en effet le niveau de ses prestations sociales en dessous des autres. L'évocation du « tourisme social » est donc bien, comme on peut le remarquer, un des éléments de la rhétorique « réactionnaire » contre l'État social dans ce pays.

2.2 Dans l'Union Européenne

La problématique du « tourisme social » s'étend aussi aux migrations internationales, les migrants étant parfois soupçonnés de choisir leur pays de destination en fonction du degré de développement de la sécurité sociale d'un État.⁵

Cet argument émerge aujourd'hui fortement dans le cadre de l'élargissement de l'Union européenne. Favorable à la déréglementation du marché du travail et à la flexibilité des salaires, Hans Werner Sinn, qui préside un important institut économique allemand, utilise l'argument de l'« aimant de l'État providence » des pays de l'Europe occidentale, qui « dissuade les riches » et « attire les pauvres », pour proposer de revoir l'article de la Constitution de l'UE concernant les destinataires étrangers de la sécurité sociale, afin de faire baisser les salaires dans les secteurs où les immigrants postulent des emplois et créer ainsi de nouveaux postes de travail (Sinn 2004 : 15 ss.).

Maurizio Ferrera, fait remarquer que la création du « Marché commun en 1958 commença d'affaiblir les frontières externes des États-providence nationaux. Non seulement les quatre libertés majoraient les interactions socio-économiques transfrontalières, mais émergeait progressivement un régime supranational coordonnant les systèmes de sécurité sociale. » (Ferrera 2002 : 290). Selon cet auteur, le développement de l'Union européenne a peu à peu remis en question « 1) *le contrôle national sur les bénéficiaires*. Conformément à la liberté de circulation, les États membres ne peuvent plus limiter l'accès à l'État-providence à leurs seuls citoyens. Les travailleurs des autres pays de l'Union européenne doivent aussi y être automatiquement admis. [...] 2) *Le contrôle spatial sur la consommation*. D'une part, les prestations versées par chaque État membre (par exemple une retraite ou une allocation familiale) sont devenues transférables d'un bout à l'autre du marché unique. D'autre part, les assurés d'un système national donné peuvent de mieux en mieux comparer les systèmes de l'Union européenne et consommer les services de l'un d'eux (par exemple dans le domaine de la santé) [...] 3) *L'exclusivité de la couverture sur leur propre territoire, ainsi que le contrôle sur l'accès au statut de prestataire d'avantages*. D'une part, les États sont de plus en plus obligés d'accepter que les régimes d'autres pays s'« infiltrent » dans leur territoire [...]. D'autre part, conformément à la liberté de service actif, ils doivent permettre aux prestataires étrangers d'accéder à leur système de protection sociale [...]. 4) *Le contrôle sur les décisions administratives concernant les situations*. Les États membres

⁵ Un exemple, déjà ancien de ce type de problématique, se trouve dans Jones Hendrickson S. B. (1978 : 131–134).

doivent en fait accepter que le statut du bénéficiaire [...] soit déterminé par les organismes bureaucratiques d'autres États membres. » (*Ibidem*, 292–293). Il y voit des brèches dans la souveraineté sociale des États, qui peuvent être interprétées comme des brèches dans le contrôle de la solidarité, brèches combattues – on le sait bien en Suisse – par les opposants à l'UE.

Giacomo De Giorgi et Michele Pellizzari postulent – sans le démontrer – que l'élargissement de l'Union européenne va entraîner de fortes migrations depuis les pays d'Europe de l'Est. Selon ces auteurs, les personnes ayant migré utiliseraient plus que les autres le système de sécurité sociale (« effet pervers »), et on peut donc s'attendre à ce qu'elles choisissent leur pays de destination en fonction de la générosité du système d'aide sociale du pays concerné (De Giorgi et Pellizzari 2003 : 2). Hans-Werner Sinn, craint que, dans le cadre de l'Union européenne, le développement de l'État social ne crée une forte incitation à quitter le marché du travail et provoque des migrations (Sinn 2002 : 112). En Allemagne, Thomas K. Bauer relève cependant que, sur la base des recherches empiriques menées, aucune preuve de l'effet d'attraction de l'aide sociale (« Magneteffekte ») ne peut être avancée (Bauer 2002 : 265).

Jon Kvist a récemment montré que la thèse de l'« aimant social » n'avait pas de réalité empirique dans l'UE. Il constate néanmoins que, comme aux États-Unis, cet argument est utilisé dans le cadre de mesures visant à réformer les systèmes sociaux de ces pays : « We found no empirical support for [the welfare magnets thesis]. [...] Nevertheless our study demonstrates that EU 15 member states have engaged in strategic interactions. EU 15 member states have : decided on policy measures when others have done the same ; justified policy measures with reference to policy stances of other member states ; and sought inspiration abroad. [...] If this tendency is reinforced and expanded to include benefit levels we may witness a start to a race to the bottom. » (Kvist 2004 : 315)

3 Le « tourisme social » en Suisse

Confédération de cantons ayant une autonomie importante, notamment dans le domaine social, la Suisse est un microcosme particulièrement intéressant à étudier pour ce qui touche à cette problématique. Le changement d'échelle effectué ici n'invalide pas la comparaison, car ce qui est déterminant n'est pas l'ampleur du groupe constitué, mais le fait que les régimes sont différents dans la zone d'observation considérée et qu'il y a dès lors une large production autonome, dans chaque région étudiée, de formes de citoyenneté sociale, ce qui est le cas dans les cantons suisses. Cette constellation particulière n'existe pas dans les États sociaux centralisés.

La crainte de mouvements migratoires motivés par les différences de prestations entre cantons est particulièrement vive en Suisse, et depuis longtemps, et fait sans aucun doute partie de la rhétorique « réactionnaire » classique qu'on peut y observer.

Ainsi, en 1911 déjà, Arthur Achard, ancien député libéral conservateur au Grand Conseil genevois (1878–1886) et ancien membre du conseil d'administration du *Journal de Genève*, publiait un opuscule intitulé : « L'assistance et la question des étrangers à Genève », qui dénonçait ce qu'on appellerait aujourd'hui le « tourisme social » : « Il y a aussi d'autres abus consistant en ce que des personnes absolument étrangères à la Suisse par leur naissance et leur véritable domicile viennent dans notre canton et s'y procurent des apparences de domicile à seule fin de se faire assister hospitalièrement ou pécuniairement. » (Achard 1911 : 11)

Cette question fut reprise – parmi d'autres ! – par le politicien genevois Albert Picot (1914 : 40) dès 1914 et par de nombreuses sociétés « savantes » : à l'époque, le pauvre « étranger » dont on craint le tourisme est aussi bien l'étranger à la Suisse que, plus simplement, celui au canton (voir à ce propos : Tabin 2002) : l'argument est utilisé pour contrer une amélioration des prestations sociales (« effet pervers »).

Pendant la crise des années 30, les déplacements de personnes soupçonnées de vouloir « profiter » de prestations sociales meilleures sont discutés à de nombreuses reprises : la commune de Lausanne, dans le canton de Vaud, prend diverses mesures pour limiter l'arrivée des Vaudois (de la campagne) dans la capitale, le canton de Vaud pour restreindre l'accès des Confédérés dans le canton, et la loi vaudoise sur le chômage de 1936 contient encore des dispositions discriminatoires envers les Confédérés (que le Tribunal fédéral jugera inconstitutionnelles en 1939. Cf. Tabin 2003). Ce genre de mesures n'a rien de typiquement vaudois puisque d'autres cantons, comme Genève en 1934, prennent des décisions du même ordre.⁶

Si ce type de craintes s'est quelque peu estompé durant la période dite des « Trente Glorieuses », elles ont ressurgi récemment dans les discours en lien avec la « crise des finances publiques ». Pour éviter une « mise en péril » du système, on a assisté à la remise en question de diverses prestations fournies à des groupes de personnes ne faisant pas partie des destinataires usuels de la solidarité entre semblables. Ainsi, à ses débuts, en 1995, le Revenu minimum cantonal (genevois) d'aide sociale prévoyait une durée de résidence à Genève différente pour les Genevois et les Confédérés, de même que la loi genevoise sur le chômage.⁷

6 Retraçant le problème des vagabonds dans le canton de Fribourg, Charly Veuthey (2002) montre que le problème des migrations entre communes est endémique depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à vers la Deuxième Guerre mondiale. En 1900, le préfet de la Sarine dénonçait dans son rapport les communes qui encourageaient les migrations vers Fribourg.

7 Seule la résidence dans le canton de Genève était exigée pour les Genevois. Les Confédérés devaient quant à eux résider depuis 3 ans sans interruption. Cette disposition a été jugée in-

Dans un article paru le 24 février 2003, sous le titre : « Dépenses publiques : Genève est-il trop généreux ? », le quotidien *Le Temps* s'inquiétait de l'« attractivité » du canton pour les « revenus modestes ainsi que pour les personnes connaissant des problèmes sociaux », à cause « d'une fiscalité très favorable aux bas revenus [et de] la générosité des prestations sociales versées ».⁸ Selon ce journal, il existerait un danger de « tourisme social » en direction de Genève, et le commentaire suggère fortement d'y remédier en diminuant les prestations sociales.

Plus récemment encore, le 10 février 2004, *L'Express* (et *L'Impartial*) de Neuchâtel a affirmé que « Neuchâtel dépense plus que la moyenne suisse en matière de santé, de transports, de formation, de culture et de social. Un effort disproportionné qui a induit un véritable « tourisme » social. Une « attractivité » aux effets pervers qui a poussé bien des petits contribuables frustrés à s'insurger contre cette générosité à laquelle ils n'émergent même pas. »⁹ L'invocation de l'« effet pervers », un classique de la rhétorique réactionnaire, donne l'impression que cette problématique est réellement omniprésente, ce qui n'est évidemment jamais le cas (Hirschman 1991 : 64 ss.).

Le 15 décembre 2004, à l'occasion du débat sur le budget de l'Etat de Vaud en 2005, un député bourgeois s'est interrogé sur le montant de l'aide sociale vaudoise : « Si nous sommes trop généreux – ne soyons pas naïfs – il y a, dans ce domaine comme dans d'autres, de la compétitivité, de la concurrence et du tourisme. »¹⁰ Dans ce cas rhétorique, conformément à la thèse d'Hirschman, la « mise en péril » du système est invoquée et les arguments contradictoires préventivement contrés par l'accusation d'angélisme.

De fait, la rhétorique « réactionnaire » brandit souvent le « tourisme social » comme argument. Il a notamment été utilisé par le gouvernement helvétique lors de la campagne sur la troisième révision de la Loi fédérale sur l'assurance chômage en 2002 (visant à abaisser les prestations de chômage), par les opposants genevois au régime, jugé trop généreux, du Revenu minimum de réinsertion (RMR) en 2002, et, de manière générale, par les partis qui veulent durcir la politique d'asile suisse, par exemple lors de la votation, en 2002 toujours, de l'initiative de l'Union démocratique du centre (UDC) « contre les abus dans le droit d'asile », par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) pour justifier une baisse des normes d'aide sociale en 2004 ou encore lors des débats, en mars 2005,

constitutionnelle par le Tribunal fédéral en 1996, parce que contraire au principe de l'égalité de traitement entre Confédérés.

⁸ La citation est tirée d'une interview du vice-directeur des finances fédérales, Alfred Rey, et reflète l'avis général qui se dégage du dossier constitué par les journalistes Stéphane Bussard et Florencio Artigot.

⁹ Il s'agit de la rubrique « *L'Opinion* », et l'article est signé Mario Sessa, Directeur des rédactions de *L'Express* et de *L'Impartial*.

¹⁰ Il s'agit du député radical Gérard Bühlmann. Bulletin provisoire du Grand conseil vaudois, 15 décembre 2004 : 57.

sur la révision de la loi sur l'asile (pour éviter le « Sozialversicherungstourismus » et le « Gesundheitstourismus »).

3.1 La réalité empirique

Mais qu'en est-il dans les faits ? Y a-t-il un « tourisme social » en Suisse ?¹¹

La question à laquelle nous allons répondre dans cette partie concerne les conditions de possibilité du « tourisme social » en Suisse. Est-ce que les prestations sont réellement différentes d'une région à l'autre ? Question apparemment simple, mais, en réalité, extrêmement complexe.

En effet, l'étude systématique des différences de prestations entre cantons et communes, dans un pays comme la Suisse, se heurte à différents obstacles. L'OCDE a défini la politique sociale suisse comme un « chaos créatif » (OCDE 1999 : 142) et l'étude des dispositifs sociaux sous condition de ressources confirme largement cette analyse.

Nous avons procédé en trois temps.

3.1.1 Comparaison de 13 dispositifs cantonaux

D'abord, nous avons inventorié et comparé des dispositifs d'aide individuelle sous condition de ressources dans les sept cantons (latins) concernés par notre étude.¹²

Par « dispositifs d'aide sous condition de ressources », nous entendons les aides financières versées directement à des personnes en fonction de leurs revenus et de leur fortune.¹³ Nous nous sommes limités, conformément à la méthode choisie par l'Office fédéral de la statistique (OFS), aux prestations financières et n'avons tenu compte ni de l'aide directe en nature, ni de l'aide personnelle (non matérielle), même si, comme le relève l'OFS, la délimitation n'est pas toujours évidente à établir (OFS, 1999). Nous avons finalement retenu 13 dispositifs d'aide sous condition de ressources.¹⁴

11 Cette recherche a été mandatée par le Groupement des services de l'action sociale des cantons romands, de Berne et du Tessin (GRAS), qui dépend de la Conférence romande des affaires sanitaires et sociales (CRASS). La recherche est cofinancée par l'action Do-Re (Do Research), lancée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) (subside N°13 DO-16025 [100937]).

12 Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais, Vaud.

13 Ce principe explique l'exclusion de l'assurance maternité à Genève, qui n'est pas sous condition de ressources.

14 1. L'aide sociale publique (assistance sociale) 2. Les avances sur pension alimentaire 3. Les mesures cantonales pour chômeurs en fin de droit ou sans droit aux prestations de la loi fédérale sur l'assurance chômage et insolvabilité (LACI) 4. L'aide aux victimes d'infractions (LAVI) 5. L'assistance judiciaire 6. Les prestations complémentaires (PC) à l'assurance vieillesse et survivants ou à l'assurance invalidité (AVS et AI) 7. Les prestations de naissance et de maternité sous condition de ressources 8. Les allocations pour enfants (de famille) sous condition de ressources 9. Les allocations de formation sous condition de ressources (bourses d'études et d'apprentissage) 10. L'allocation individuelle de logement 11. Le subside pour le paiement de la cotisation à l'assurance maladie (LAMal) 12. Le subside de réduction ou de remise des coti-

Les prestations des cinq dispositifs¹⁵ qui relèvent de lois fédérales sont souvent identiques, parce que leur application postule une certaine unité de doctrine. Les lois d'application présentent une relative homogénéité des modalités d'octroi. Seul le subside pour le paiement de la cotisation à l'assurance maladie fait exception, car la LAMal laisse aux cantons une autonomie très importante.

Les huit dispositifs¹⁶ cantonaux d'aide individuelle sous condition de ressources sont beaucoup moins homogènes. Le fédéralisme opère, ce qui se traduit par une diversité des politiques développées et des prestations offertes. La comparaison des données d'un endroit à l'autre est en outre très délicate, d'une part parce que les informations, complexes, sont souvent d'accès difficile, d'autre part parce que, parfois, les critères d'éligibilité se fondent sur des bases incomparables (définition du revenu déterminant ou échelle d'équivalence, par exemple), enfin parce que les législations sont en constante réforme, ce qui oblige à réviser fréquemment les analyses : on le voit à l'exemple du Tessin ou du canton de Vaud, qui ont récemment revu leur législation sociale.

Même en se limitant à une seule prestation, les comparaisons sont hasardeuses, car lorsque des prestations paraissent plus avantageuses, elles sont souvent assorties de conditions qui ne les rendent pas forcément accessibles à un nouveau venu : pour ouvrir le droit à certaines prestations, une durée minimale de domicile dans le canton est exigée (par exemple, 2 ans dans le Jura pour l'accès aux mesures cantonales pour chômeurs en fin de droit ou sans droit LACI, 1 an à Neuchâtel pour les prestations de naissance et de maternité sous condition de ressources, 6 mois à Fribourg pour les allocations pour enfants (de famille) sous condition de ressources, 1 an à Genève pour les avances sur pensions alimentaires, etc.). La comparaison est rendue plus complexe encore par le fait que certaines prestations ne sont accordées que pour une durée limitée et que certaines ne sont pas un droit, mais seulement une possibilité (mesures d'insertion, par exemple).

3.1.2 Comparaison de 21 communes

Ensuite, nous avons inventorié et comparé les dispositifs d'aide sous condition de ressources de 3 communes par canton, 2 urbaines et une rurale (soit 21 communes en tout).¹⁷

sations à l'assurance vieillesse et survivants, à l'assurance invalidité et à l'assurance perte de gain (AVS/AI/APG) 13. L'aide aux frais de soins et de maintien à domicile.

15 1. LAVI 2. L'assistance judiciaire 3. Les PC AVS et AI 4. Le subside pour le paiement de la cotisation à la LAMal 5. Le subside de réduction ou de remise des cotisations à l'AVS/AI/APG.

16 1. L'aide sociale publique 2. Les avances sur pension alimentaire 3. Les mesures cantonales pour chômeurs en fin de droit ou sans droit aux prestations de la LACI 4. Les prestations de naissance et de maternité sous condition de ressources 5. Les allocations pour enfants (de famille) sous condition de ressources 6. Les bourses d'études et d'apprentissage 7. L'allocation individuelle de logement 8. L'aide aux frais de soins et de maintien à domicile.

17 Dans chacun des cantons considérés, nous avons sélectionné les deux plus grandes communes. La troisième commune devait être au nombre des petites communes du canton (mais compter

Les prestations financières communales sont d'un autre genre que les prestations cantonales.¹⁸ 13 types d'aide sous condition de ressources ont pu être recensés, que l'on a classés en 4 catégories : les prestations aux personnes à l'âge AVS, les prestations aux familles, les prestations de soins et les autres prestations. 3 communes n'offrent aucune prestation particulière sous condition de ressource, 7 en offrent une, 4 en offrent 2, 6 en offrent 3 et une en offre 5. Toutefois, certaines communes ont un intitulé général qui peut être utilisé pour diverses prestations et l'existence d'une prestation ne dit rien sur son importance.

Or, celle-ci est très difficile à déterminer. En effet, souvent peu formalisées, les prestations financières communales laissent une large marge d'appréciation aux services. La commune peut tenir compte de situations particulières et les normes, lorsqu'elles existent, sont souvent souples, ce qui rend toute comparaison aléatoire. Aucun clivage ville-campagne ne peut par ailleurs être observé.

3.1.3 Quatre situations types

Enfin, nous avons créé 4 situations types (dont une avec deux variantes) de manière à pouvoir, concrètement, examiner quelles sommes touchent les personnes dans différents lieux. Une mise en pratique de cette sorte nous permet de procéder à une comparaison effective. Cette méthode est régulièrement utilisée dans le cadre de recherches comparatives au plan international (Behrendt 2002) et national (Wyss et Knupfer 2003).

Nous avons d'abord voulu connaître l'ampleur des différences cantonales avant les transferts sociaux. Pour ce faire, nous avons déduit les dépenses contraintes du revenu,¹⁹ et obtenu ainsi la somme disponible pour chacune de nos situations.

Le canton du Jura est le plus favorable pour trois de nos quatre situations, alors qu'aucune régularité vers le bas ne se dessine avant que les transferts sociaux n'aient eu lieu. Voyons maintenant si les prestations d'aide atténuent ou renforcent ces disparités.

Cette comparaison nous permet d'abord de relever qu'aucun canton n'est systématiquement plus favorable qu'un autre. Genève, Tessin et le Valais ne se situent jamais plus bas qu'en 4^e position ; Neuchâtel est au mieux en 5^e position ; Fribourg, Jura et Vaud ont des positionnements plus disparates. La position des cantons est différente dans chaque situation.

Il s'agit en outre uniquement d'une photographie : toutes ces prestations sont soumises à réévaluation, ce qui signifie qu'elles ne sont accordées que pour

au moins 1000 habitant·e·s), être située dans la partie francophone et présenter de fortes augmentations relatives moyennes dues à la mobilité démographique en 1999, 2000 et 2001.

18 Même si nous avons limité notre étude à 21 communes, les commentaires que nous faisons ici sont vraisemblablement valables à plus grande échelle.

19 Loyer, assurance maladie, impôts, frais de garde des enfants.

Tableau 1 : Sommes disponibles avant que les transferts sociaux n'aient eu lieu. Extrêmes

Sommes disponibles	La plus basse	La plus élevée
Situation 1 Femme seule sans salaire Différence : 613 fr.	– 1156 fr. (NE)	– 843 fr. (JU)
Situation 2 Femme divorcée avec deux enfants en bas âge, touchant un salaire net de 3546 fr. Différence : 481 fr.	1419 fr. (FR)	1900 fr. (JU)
Situation 3 Couple avec 2 adolescentes, leurs salaires nets s'élèvent à 4576 fr. Différence : 521 fr.	2065 fr. (VD)	2586 fr. (TI)
Situation 4 Homme seul de 67 ans, qui touche 800 fr. de rentes Différence : 296 fr.	– 297 fr. (GE)	– 1 fr. (JU)

autant que la situation reste inchangée. De plus, certaines ne sont versées que pendant une période limitée.

Ensuite, on constate que les positions cantonales sont parfois très proches et que le revenu disponible peut varier de quelques francs seulement entre deux cantons ; il est aussi parfois identique. C'est dire que la hiérarchie entre cantons n'a rien de systématique, ni de simple. On peut remarquer que le versement de l'aide sociale publique réduit les disparités entre revenus disponibles (situation 1, variante 1, et situation 4).

En outre, les éventuels avantages sont aléatoires, car certaines prestations ne sont accessibles qu'après une certaine période de résidence et d'autres varient en fonction de l'âge des enfants (par exemple, les allocations familiales). Certaines prestations, comme les mesures d'insertion (situation 1, variante 2), ne sont pas un droit et ne peuvent donc être garanties.

Dans deux situations, la différence est plus marquée entre le revenu disponible le plus élevé et le plus bas (situations 2 et 3). À cela, trois principaux facteurs explicatifs : le montant des allocations familiales, celui des allocations de formation et l'existence d'une aide pour payer le loyer. Le montant des avances de pension alimentaire joue également un rôle important dans la situation 2. Remarquons qu'il s'agit des seules situations dans lesquelles les protagonistes ont un travail : un déménagement vers une région plus avantageuse nécessiterait pour eux la possibilité de trouver un emploi au moins également rémunéré.

Tableau 2 : Les 4 situations : revenu mensuel disponible après dépenses contraintes et transferts, position des cantons au 1^{er} janvier 2003²⁰

Situation 1

Femme seule sans salaire, arrivée dans le canton le 1^{er} janvier 2003

Variante 1 : aide sociale

Différence entre le revenu disponible le plus haut et le plus bas :	1216 fr.	1176 fr.	1110 fr.	1076 fr.	1076 fr.	1059 fr.	1055 fr.
	GE	TI	VD	JU	VS	NE	FR

Variante 2 : mesure d'insertion (pas dans tous les cantons et n'est pas un droit)

Différence entre le revenu disponible le plus haut et le plus bas :	2220 fr.	1802 fr.	1487 fr.
	VS	FR	TI

Situation 2

Femme divorcée avec deux enfants en bas âge, touchant un salaire net de 3546 fr.

Différence entre le revenu disponible le plus haut et le plus bas :	3457 fr.	3323 fr.	3295 fr.	3077 fr.	2734 fr.	2683 fr.	2444 fr.
	GE	JU	VS	TI	VD	FR	NE

Situation 3

Couple avec 2 adolescentes, leurs salaires nets s'élèvent à 4576 fr.

Différence entre le revenu disponible le plus haut et le plus bas :	3799 fr.	3774 fr.	3656 fr.	3529 fr.	3418 fr.	3219 fr.	3083 fr.
	TI	VS	GE	FR	NE	JU	VD

Situation 4

Homme seul de 67 ans, originaire d'un pays situé hors de l'UE, en Suisse depuis 9 ans, qui touche 800 fr. de rentes

Différence entre le revenu disponible le plus haut et le plus bas :	1274 fr.	1170 fr.	1110 fr.	1076 fr.	1076 fr.	1059 fr.	1049 fr.
	GE	TI	VD	JU	VS	NE	FR

Enfin, la multiplicité des dispositifs et l'accès complexe à l'information rend l'accès à ces données délicat et nécessite des compétences et des connaissances étendues. Pareilles disparités peuvent s'expliquer par le fédéralisme qui a créé, en fonction des rapports de forces locaux, des prestations catégorielles, non orientées sur la finalité mais sur la causalité. Il n'existe dans aucun canton une instance capable de renseigner sur la totalité des dispositifs ; aucune autorité, par ailleurs n'en a une vue d'ensemble ...

20 Nous avons déterminé les prestations qui pourraient être reçues dans chaque canton, sous condition de ressources ou non (allocations familiales, mesures pour chômeurs et chômeuses en fin de droit, etc.).

Selon toute vraisemblance, la situation ne serait pas différente en étudiant d'autres régions de la Suisse, les dispositifs étant de même nature et la situation observée transcendant largement les traditionnels clivages (ville-campagne ; linguistique ; est-ouest ; confessionnel).

La recherche empirique permet donc de démontrer que, même en se plaçant du point de vue d'un acteur omniscient, capable de réaliser ces comparaisons (ce qui est hautement invraisemblable), les différences ne pourraient pas justifier un déménagement, car, pour être « rentable », il devrait se renouveler à chaque changement de situation (âge des enfants, modification de la situation maritale, fin d'une prestation, changement du mode de calcul des subsides, modification de la législation cantonale concernant l'imposition ou de certaines aides sous condition de ressources, etc.). Et encore faudrait-il pouvoir à chaque fois trouver un logement adéquat et pondérer les avantages acquis avec le coût de la vie dans chaque canton (nourriture, vêtements, transports, etc.), la perte des réseaux sociaux, parfois le coût de nouvelles solutions de garde pour les enfants ou de la recherche d'un nouvel emploi, etc. Pour l'illustrer simplement, il ne suffit pas que le canton de Genève soit, sur le papier, le plus avantageux : encore faut-il pouvoir trouver à s'y loger à bon marché et que les frais de la vie quotidienne n'y soient pas plus élevés qu'ailleurs...

L'argument du « tourisme social » repose donc sur un mythe : il ne peut pas exister.²¹

4 Conclusion

Le mythe du « tourisme social », en fait, repose sur un raisonnement biaisé, basé sur deux postulats contradictoires. D'une part, comme l'écrit François Dubet, les bénéficiaires « sont anomiques, mais ils sont apathiques, ils ne saisissent pas des opportunités qui leur sont offertes et ne veulent pas jouer les épreuves du mérite. [...] les jeunes utilisent les dispositifs sociaux pour se protéger et pour en tirer quelques bénéfices, sans jamais y croire, sans faire de projets et sans « se bouger ». Les familles sont assistées et ne comptent plus que sur le travail social. [...] [D'autre part], bien que les individus soient anomiques et apathiques, ils sont en réalité les utilisateurs cyniques de l'ensemble des services offerts par les appareils [...] » (Dubet 2002 : 364). La contradiction relevée par Dubet est très éclairante

²¹ L'interview de bénéficiaires de l'aide sociale ayant récemment déménagé montre que le déménagement n'est jamais non plus motivé par des fausses croyances ou espoirs concernant les montants des aides individuelles sous condition de ressources. Par ailleurs, ce mythe convoque une conception problématique de la décision (acteur rationnel). Voir à ce propos Tabin J.-P. et al. (2004).

et renvoie, in fine, à une question : pourquoi ce mythe du « tourisme social » connaît-il pareil succès dans un pays comme la Suisse ?²²

Comme le rappelle Dominique Schnapper, les sociétés modernes doutent de leur capacité d'intégration : « Comment entretenir ou restaurer les liens sociaux dans des sociétés fondées sur la souveraineté de l'individu ? » (Schnapper 1998 : 15). Cette inquiétude se nourrit d'un double mouvement, en apparence contradictoire, de retour vers la communauté et d'éclatement vers des entités impersonnelles, plus grandes mais aussi plus anonymes, qui se manifestent à travers la globalisation ou, plus concrètement, par l'agrandissement de l'UE. La valorisation de la communauté locale participe d'un mouvement de réaction à cette évolution qui connaît un succès grandissant, comme le montre le soutien actuel aux partis populistes. Comme le note avec humour Benedict Anderson « Mourir pour son pays [...] suppose une grandeur morale à laquelle ne sait prétendre le Labour Party, l'American Medical Association, voire Amnesty International, car ce sont toutes des organisations que l'on peut rejoindre ou quitter à sa guise » (Anderson 2002).

La modernisation n'a pas fait disparaître la nostalgie de la communauté, et le problème de la responsabilité de la solidarité se pose toujours. Dans la relation au monde que les habitants d'un lieu construisent, on questionne encore le droit d'appartenance et, à travers lui, le droit de recevoir une solidarité : ce sont là des ingrédients typiques de la rhétorique « réactionnaire ». La démonstration, ici ou ailleurs, de l'inexistence du « tourisme social » devrait de ce fait n'avoir que peu ou pas d'influence sur l'utilisation de cet argument.

Il est extrêmement intéressant d'analyser la signification de cette sorte de discours : à titre d'hypothèse je voudrais suggérer ici que sa résurgence est autant due à la déliquescence de la croyance au progrès social qu'à l'apparition de nouvelles *doxas*, qui, en déconsidérant la dépendance de l'État, entraînent une réaction qui passe par la valorisation de l'intégration dans la communauté, logique dans une période où ce qu'on appelle la globalisation fait exploser les signes traditionnels d'affiliation.

Toutefois, cette intégration à la communauté est, à bien des égards, contradictoire avec l'évolution sociale et économique contemporaine. Ce processus crée une tension autour du droit de recevoir une aide sociale, pourtant garanti par divers instruments nationaux et internationaux. Elle est révélatrice, peut-être, du fait que les principes sur lesquelles la société fonde la solidarité se situent dans des sphères de justification cohabitant de manière contradictoire et elle explique l'antilogie actuelle de l'évolution des systèmes de sécurité sociale et des rhétoriques qui l'accompagnent.

22 Relevons à ce sujet que la recherche que nous avons menée a été mandatée par les autorités politiques des cantons latins, qui voulaient mesurer l'ampleur de ce phénomène.

5 Références bibliographiques

- Achard, Arthur (1911), *L'assistance et la question des étrangers à Genève*. Genève : Kündig.
- Allard, Scott W., Danziger Sheldon (2000), Welfare Magnets : Myth or Reality ? *Journal of politics*, 62 : 2, 350–368.
- Anderson, Benedict (2002), *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : La Découverte.
- Bauer, Thomas K. (2002), Migration, Sozialstaat und Zuwanderungspolitik. *Vierteljahrshefte zur Wirtschaftsforschung*, 71 : 2, 249–271.
- Behrendt, Christina (2002), *At the Margins of the Welfare State*. Aldershot : Ashgate.
- Borjas, George (1999), Immigration and Welfare Magnets. *Journal of Labor Economics* vol. 17, issue 4, 607–637.
- Brueckner, Jan K. (2000), Welfare Reform and the Race to the Bottom : Theory and Evidence. *Southern Economic Journal*, 66 : 3, 505–525.
- De Certeau, Michel (1991), *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris : Folio.
- De Giorgi, Giacomo, Pellizzari, Michele (2003), Welfare Magnets in Europe and the Costs of a Harmonised Social Assistance. *European Network for Training in Economic Research* (idea.uab.es/jamboree2004/degiorgi.pdf).
- DeJong, Gordon F., Ahmad Zafar M. N. (1976), « Motivation for Migration of Welfare Clients », in Richmond Anthony H., Kubat Daniel, *Internal Migration. The New World and the Third World*. Beverly Hills : Sage, 266–282.
- Dubet, François (2002), *Le déclin de l'institution*. Paris : Le Seuil.
- Elias, Norbert, Scotson John L. (1997 [1965]), *Logiques de l'exclusion*. Paris : Fayard.
- Elul, Ronel, Subramanian, Narayanan (2002), Forum-Shopping and Personal Bankruptcy. *Journal of financial Services Research*, 21 : 3, 233–255.
- Enquête sur le paupérisme dans le canton de Vaud en 1840 (1977). Lausanne : éditions d'en bas.
- Ferrera, Maurizio (2002), Intégration européenne et citoyenneté nationale et sociale. Une analyse dans la perspective de Stein Rokkan. *Revue française de sociologie* 43–2, 277–306.
- Hanson, Russell, Hartman John (1994), Do Welfare Magnets Attract ? *Institute for Research on Poverty*, 1–39.
- Hirschman, Albert O. (1991), *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*. Paris : Fayard.
- Hobsbawm, Eric J. (1996), *The Age of Extremes. A History of the World 1914–1991*. New-York : Vintage.
- Jones, Hendrickson S. B. (1978), A Note on Nonwhite Migration : Welfare Levels and the Political Process : A Comment. *Public Choice*, 33, 4, 131–134.
- Joumard, Isabelle, Giorno, Claude (2002), *Enhancing the Effectiveness of Public Spending in Switzerland*. Paris : OCDE, Economics Department Working Paper.
- Kvist, Jon (2004), Does EU Enlargement start a Race to the Bottom ? Strategic Interaction among EU Member States in social Policy. *Journal of European Social Policy*, vol. 14 (3), 301–318.
- Legrand-Germanier, Valérie (2003), Les effets du fédéralisme sur la protection sociale en Suisse. *Cahiers genevois et romands de sécurité sociale* N° 30, 103–149.
- Levine, Phillip B., Zimmerman, David J. (1999), An Empirical Analysis of the Welfare Magnet Debate Using the NLSY. *Journal of Population Economics*, 12 : 3, 391–410.
- Niederer, Gottwald (1878), *Statistique du paupérisme en Suisse pendant l'année 1870*. Zurich : Sté suisse de statistique, Orell Füssli.
- OCDE (1999), *Combattre l'exclusion. L'aide sociale au Canada et en Suisse*. Paris : OCDE.

- OCDE (2002), *Examens territoriaux de l'OCDE. Suisse*. Paris : OCDE.
- OFS (1999), Prestations d'aide individuelle. *Info : social*.
- Picot, Albert (1914), *Un problème national : la population étrangère établie en Suisse*. Genève et Bâle : Georg & Cie.
- Sauser-Hall, Georges (1914), *La nationalisation des étrangers en Suisse*. Neuchâtel : Attinger.
- Schnapper, Dominique (1998), *La relation à l'autre, au cœur de la pensée sociologique*. Paris : Gallimard.
- Schram, Sanford, Nitz, Lawrence, Krueger, Gary (1998), Without Cause or Effect : Reconsidering Welfare Migration as a Policy Problem. *American Journal of Political Science*, 42 : 1, 210–230.
- Schram, Sanford, Soss, Joe (1999), The Real Value of Welfare : Why Poor Families Do Not Migrate. *Politics and Society*, 27, 1, 39–66.
- Sennett, Richard (2003), *Respect : De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Paris : Albin Michel.
- Simmel, Georg (1988 [1908]), *Les pauvres*. Paris : PUF.
- Sinn, Hans-Werner (2002), EU Enlargement and the Future of the Welfare State. *Scottish Journal of Political Economy*, 49 : 1, 104–115.
- Sinn, Hans-Werner (2004), Élargissement, immigration : quels risques ? *Sociétal* N°44, 12–17.
- Tabin, Jean-Pierre (2002), « L'importance de la question des destinataires de l'assistance publique pour la construction de l'identité nationale. L'exemple de la Suisse », in Gilomen Hans-Jörg, Guex Sébastien, Studer Brigitte (Ed.), *De l'assistance à l'assurance sociale. Ruptures et continuités du Moyen Âge au XX^e siècle*. Zurich : Chronos, 343–356
- Tabin, Jean-Pierre (2003), La politique vaudoise de lutte contre le chômage, 1931–1938. *Études et Sources*, 215–242.
- Tabin, Jean-Pierre, Keller, Vérona, Hofmann, Kathrin, Rodari, Sophie, Du Pasquier, Anne-Lise, Knüsel, René, Tattini, Véronique (2004), Le « tourisme social » : mythe et réalité. *L'exemple de la Suisse latine*. Lausanne : Cahiers de l'éesp.
- Tocqueville, Alexis de (1999 [1835]), *Sur le paupérisme*. Paris : Allia.
- Tönnies, Ferdinand (1977 [1887]), *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Les classiques des sciences humaines. Paris : Retz-CEPL.
- Veuthey, Charly (2002), *Fribourg et ses vagabonds : accueil et répression à travers les âges*. Fribourg : La Sarine.
- Wallerstein, Immanuel (1999), *L'après-libéralisme : essai sur un système-monde à réinventer*. La Tour d'Aigues : Aube.
- Wyss, Kurt, Knupfer, Caroline (2003), *Existenzsicherung im Föderalismus der Schweiz*, Schlussbericht. Berne : SKOS. Traduit en français sous le titre : *Couverture du minimum vital dans le fédéralisme en Suisse*.

Rationalité et sans-abrisme : la désocialisation comme ultime stratégie adaptative

Lionel Thelen*

1 Introduction

De l'homme des foules de Baudelaire aux héros fatigués de Paul Auster, les accointances entre ville et anonymat ont été maintes fois placées au cœur de la littérature contemporaine. La ville ne crée peut-être pas de l'exclusion par elle-même mais elle en est une des matrices privilégiées. De par son organisation extrêmement institutionnalisée, elle privilégie l'impersonnalité des rapports humains. Ce traitement convient au plus grand nombre et plus singulièrement aux minorités diverses qui ont trouvé, dans la vie urbaine, un refuge leur permettant de se fondre dans la masse. De ce processus de gommage social, typique de l'urbanité, émerge la figure du citadin, être libre et débarrassé du fardeau de la vie communautaire inhérente à la ruralité. De haut en bas de la hiérarchie sociale, tous semblent s'y retrouver, riches comme pauvres, hétérosexuels comme homosexuels, autochtones comme allochtones. Les sans-abri n'échappent pas à cette tendance. La ville – en leur octroyant la capacité de déambuler sans avoir de compte à rendre à personne, de manger, boire, s'habiller et dormir – délivre aux sans domicile fixe l'impression d'une liberté absolue. Pourtant, sous le couvert d'une indépendance sans pareille, la ville impose son diktat aux plus exposés de ses membres et ceux-ci, pour y subsister, sont obligés de se soumettre à un ensemble de règles, non-écrites certes, mais dont la non observance mène à la violence et à la victimisation (cf. Anderson, 1996 ; Fischer et al., 1995).

Toutefois, l'observance stricte de ces règles informelles, en elle-même, conduit à l'enracinement de la personne dans la carrière du sans-abrisme et ce, selon un processus qui sera exploré ci-après.

Les personnes vivant à la rue sont ainsi enfermées dans un cercle vicieux dont elles ne peuvent sortir sans aide extérieure et ce, de façon directement proportionnelle à la durée de l'existence sans logis. Plus elles s'adaptent à la survie à la rue, moins il s'avère aisément de les « réinsérer » dans la société. C'est pour cette raison que, au sein de cet article, nous étudierons de préférence la problématique de celles

* Lionel Thelen. Docteur en sciences politiques et sociales de l'Institut Universitaire Européen (Florence - Italie). Maître-assistant aux Universités de Genève et de Fribourg (Suisse), Université de Genève, Département de Sociologie, Bd. du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4, Courriel : lionel.thelen@socio.unige.ch.

que, faute de mieux, nous nommerons les « personnes sans-abri de long-terme » et que nous définirons plus avant dans l'argument.¹

Il apparaît que l'action sociale destinée à ces personnes soit, elle-même, confrontée à un hiatus profond entre, d'une part, la connaissance aiguë qu'elle a des besoins et demandes de ce type de public, de même que des coûts qu'induirait une prise en charge globale de ce dernier et, d'autre part, la prise en compte des budgets qui sont dévolus à ces questions. Ces derniers sont, en effet, loin d'être à la hauteur de ce qu'exigerait ladite prise en charge globale. Les travailleurs sociaux sont, dès lors, souvent amenés à mettre en pratique des politiques sociales se révélant, sur le terrain, dans le meilleur des cas, des pis-aller (cf. Damon, 2002 ; Declerck, 2001 : 315–361).

Le présent article abordera plus singulièrement la question de la rationalité des comportements des personnes sans-abri de long-terme et ce, eu égard à la mise en œuvre de ces politiques sociales leur étant destinées. Nous mettrons en évidence quelques-unes des raisons pour lesquelles l'implémentation de ces politiques ne fait souvent que pérenniser sinon aggraver la situation des ayants droit. Ces dernières, de même que leur mise en pratique, font encore trop souvent l'économie d'une étude approfondie des caractéristiques propres à leur public-cible. Cette non prise en compte peut mener à l'imposition d'une rare violence symbolique sur la personne sans-abri et entraîner des conséquences catastrophiques pour celle-ci. Nous tâcherons de comprendre :

- a) pourquoi la seule solution logique et rationnelle s'imposant à la personne sans domicile de long-terme peut consister à opérer un désinvestissement institutionnel massif, c'est-à-dire à fuir tout type d'institution d'assistance sociale ;
- b) pourquoi ce refus de l'aide institutionnelle engonce encore plus l'individu dans la carrière du sans-abrisme.

Essayant de dépasser les frontières nationales, la recherche, dont est tiré le présent article (Thelen, 2002), se base sur 7 travaux de terrain menés par l'auteur dans trois pays différents et ce, de 1996 à 2000.² Ce faisant, il a été possible – en cherchant non pas les divergences mais bien plutôt les ressemblances entre les

1 C'est pour cette raison qu'au cours des pages suivantes, il faudra entendre, par personne sans-abri et ce que nous considérerons, dans le cadre de cet article, comme ses synonymes (sans-domicile fixe, sans-logis, personne à la rue, etc.), des personnes sans-abri de long-terme.

2 Les données ont été engrangées auprès des personnes sans-abri elles-mêmes ainsi que grâce à divers acteurs tels que les travailleurs sociaux et les responsables d'association d'aide aux sans-domicile fixe. Pour ce faire, il a été nécessaire d'allier diverses méthodes qualitatives telles que les entretiens semi-dirigés, les histoires de vie, l'observation participante et l'expérience incorporée (celle-ci consistant pour le chercheur à entrer lui-même dans la peau d'un sans-abri). Les travaux de terrain ont nécessité, à eux seuls, quelques 14 mois à raison de deux mois par terrain effectué. 32 entretiens de personnes sans-abri ont été réalisés, certains en plusieurs fois. A partir des entretiens s'étant le mieux déroulés, où le contact s'est révélé excellent entre le chercheur et le sujet interviewé, il a été possible de réaliser 6 histoires de vie. Il faut également, à ces entretiens, ajouter ceux des travailleurs sociaux, qui sont au nombre de 17.

situations vécues par les personnes sans-abri – d'élaborer une trame commune aux existences de populations plongées dans des contextes tant nationaux que socio-culturels distincts.

2 Définition du sans-abrisme de long-terme

Le long-terme ne peut être, dans le cas du sans-abrisme, clairement délimité. Ce dernier dépend en effet étroitement de la capacité de la personne à ne pas se soumettre au joug de l'adaptation au monde de la rue³ et à essayer d'y échapper. Selon Vexliard, il faut concevoir le sans-abrisme comme une carrière. Cet auteur distingue quatre phases dans l'adaptation du sans-abri à son nouvel environnement (Vexliard, 1957) :

La première est caractérisée par une « agressivité » à retourner à une existence normale, qui fait que le sans-abri repousse ses compagnons d'infortune.

Le « repli sur soi » succède au premier stade, lorsque la situation devient familière et que diverses tentatives visant à retourner à la vie précédente ont échoué. Ces échecs répétés ont ancré la peur d'autres possibles déconvenues et annulé tout désir de tenter de remédier à la situation actuelle.

Le troisième stade consiste en « l'installation ». Cette étape marque subjectivement la coupure avec le passé personnel et l'appartenance à un nouvel environnement. Celui-ci est principalement caractérisé par les moyens utilisés par la personne sans-abri afin de subvenir à ses besoins les plus élémentaires puisque les moyens socialement admis pour ce faire ne lui sont plus accessibles.

La « rationalisation » de l'appartenance à la nouvelle communauté, pouvant s'accompagner d'une certaine fierté de l'état de sans-abri, constituent l'ultime étape, ce que certains auteurs appellent aussi la « clochardisation » de la personne sans-abri.

C'est à partir des deux derniers stades précités que l'on peut parler de « sans-abrisme de long-terme ». Ce dernier se traduit par une désocialisation avancée qui peut mener, dans des cas extrêmes, à ce que je nomme « l'exil de soi ». Processus autopoïétique⁴ qui se caractérise par des relations sociales se limitant au strict minimum, l'exil de soi implique l'existence interdépendante d'une temporalité se déclinant sur le mode du présent continu, d'un repli sur soi et d'un oubli du corps et de ses contraintes.

Il s'avère primordial de garder à l'esprit que lorsqu'on traite, dans les médias, de cas de sans domicile fixe décédés des suites d'hypothermies ou hospitalisés en

³ La rue devra être ici envisagée comme la métaphore de l'univers au sein duquel déambule le sans-abri. La rue comprend donc, en plus de son acception courante, tous les espaces publics fréquentés par les sans-abri et où ils sont livrés à eux-mêmes. Dans ce sens, un abri de nuit où il n'y a peu ou pas de surveillance peut être assimilé à la rue.

⁴ C'est-à-dire qui se nourrit de lui-même.

raison de membres gangrenés ou de dermatoses aggravées, on ne parle de la sorte que d'une petite minorité de personnes sans-abri, qui, par exemple, dans l'enquête de Snow et Anderson, ne comptait que pour 3% de l'entièreté de la population à la rue (Snow et Anderson, 1993).

Le fait de résister à ce processus de désocialisation et, plus largement, la capacité qu'a tout être humain de vivre ou survivre en dépit des obstacles est dénommée par l'éthologue Boris Cyrulnik, la « résilience ». Celle-ci, bien qu'évoluant tout au long de la vie, se construit essentiellement durant l'enfance (Cyrulnik, 2000). C'est en fonction de la résilience de la personne sans-abri vis-à-vis de l'environnement dans lequel elle évolue, la rue, que se définit le moment où l'individu passera de la deuxième phase vexliardienne aux deux dernières et pourra être considéré comme un « sans-abri de long terme ».

Au cours de la recherche,⁵ il a en effet été possible de mettre au jour l'« habitus originaire » d'une adaptation à la vie à la rue. Parmi ses constituants majeurs, on peut citer le manque d'affection durant l'enfance, la violence intra-familiale et l'absence de solidarité entre membres d'une même famille. Ce n'est que lorsque ces conditions nécessaires (mais non suffisantes) s'allient à l'extraordinaire pression qu'exerce inlassablement, sur les individus à la rue, l'humiliation intrinsèque à leur mode de vie que tous les éléments idoines d'une permanence dans la carrière du sans-abrisme sont réunis. Cette alliance d'un habitus originaire et des conditions objectives d'un milieu aussi pathogène que la rue, constitue le « déni des autres ».

3 Le déni des autres

Celui-ci doit être entendu à double sens, c'est-à-dire non seulement comme un déni de la part d'autrui mais également en tant que rejet des autres de la part de la personne sans-abri elle-même. Cette réaction trouve ses racines :

- Dans la biographie du sans-abri et ce, en raison de manques affectifs se manifestant sous diverses formes ;
- Dans ses relations sociales, comme personne sans-abri, avec les « autres » – ceux disposant d'un toit – relations marquées par la cuisante constance de l'humiliation due au mépris ou à la pitié ;
- Dans ses relations sociales avec ses pairs, minées par la défiance – érigée comme nécessaire stratégie de survie – et qui se reproduisent jusque dans les enceintes de certaines institutions d'accueil.

⁵ C'est-à-dire au fil des terrains, des entretiens et des histoires de vie ainsi qu'en effectuant moi-même deux observations participantes en tant que personne sans-abri – à Lisbonne et au CHAPSA (Centre d'Hébergement et d'Accueil des Personnes Sans-Abri) de Nanterre.

3.1 L'inffectivité

3.1.1 La survie dès l'enfance

C'est dès l'enfance, tout au long du processus éducationnel, que nombre de personnes sans-abri éprouvent des manques énormes, surtout au niveau affectif.

Il est important de noter que l'inffectivité, comme les autres facteurs recensés ne conduisent pas, manu militari, à la condition de sans-abri. La plus grande majorité des personnes ayant enduré de tels problèmes durant leur enfance n'en sont pas devenus des vagabonds pour autant.

Par contre, il est juste d'affirmer que la quasi-totalité des sans-abri ont été victimes de manques affectifs profonds dès leur plus jeune âge. Au cours des entretiens que j'ai menés avec des personnes sans-abri, j'ai été, à chaque fois, confronté à des personnes ayant souffert de graves problèmes familiaux, problèmes qui ont entraîné de nombreuses séquelles et qui s'appréhendent directement dans le discours.

On pourrait citer, en exemple, Y, jeune sans-abri liégeois qui, suite à ma question « Tu faisais quoi comme boulot avant ? » me déclara d'abord :

Y. : J'ai fait un peu de tout quoi. J'ai travaillé dans quelques usines, j'ai travaillé dans la régie des bâtiments, sur le toit. Ca fait six ans que je suis en autonomie, avant j'étais placé, placé jusqu'à vingt ans.

L. : A vingt ans ?

Y. : Ouais.

L. : Et tes parents ?

Y. : Ils sont décédés.

L. : Ils sont décédés, comment cela s'est passé si ce n'est pas indiscret?

Y. : Mon père et ma mère après. Ma mère était alcoolique, voilà. Je suis à la recherche d'une vérité intérieure, je suis vraiment en moi pour l'instant, c'est pour ça que je me suis retrouvé ici, en fait. Je suis constamment tout le temps en train de chercher, chercher en moi des trucs.

Un peu plus tard, il m'avouera suite à la question : « Et ça fait six ans que tu es comme ça ? » que :

Y. : Ouais, ça fait six ans. Depuis que je suis en autonomie ; depuis que ma mère est morte. Je crois que quand même ça m'a fichu un putain de coup ça.

L. : Mais ta maman était encore vivante quand t'étais chez les sœurs, c'est ça ?

Y. : Ouais.

L. : Et t'allais la voir régulièrement ?

Y. : Non, non, non. Enfin, oui, j'allais la voir une fois par semaine quand j'étais petit, parce que, dès quatorze ans, j'ai commencé à appliquer mon règlement à moi-même, quoi. Me dire « Et merde, je fais ce que je veux », j'ai envie de voir ma mère, je vais la voir. Ouais, ça n'a jamais été avec elle en plus, je n'ai jamais..., cette femme m'a toujours fait flipper. Je l'aimais beaucoup mais, puis quand elle est morte, j'ai jamais su parler avec elle quoi. Je me suis vraiment... j'ai toujours eu l'impression qu'elle n'en avait rien à foutre.

Enfin, lors d'une rencontre suivante, il m'avouera que ses déboires sentimentaux comme l'impossibilité de s'attacher proviennent de la relation avec sa mère:

L. : Et toi tu n'as pas de copine ?

Y. : Non.

L. : T'en as déjà eu ?

Y. : Ouais, j'en ai eu un paquet. (Rires) Mais ça merde à chaque fois. Je pense que c'est beaucoup moi parce que, je ne sais pas, je n'ose plus, quand j'ai un sentiment pour une fille je n'ose pas m'investir, je prends des claques et tout. Ça c'est dû à la mort de ma mère je pense.

L. : Au manque de relation avec ta mère ?

Y. : Ouais à cette situation là. Et quand j'en ai rien à foutre, alors je sors deux, trois jours avec, je fais tout bien comme il faut et ciao.⁶

6 Entretien avec Y., 26 ans, sans-abri à la Maison Marie Louise, octobre 1997.

Dans le même sens, Aloyse de Saint Marcq – Directrice d'une maison dite « d'hygiène », c'est-à-dire permettant aux sans-logis de se laver, s'habiller et prendre soin d'eux-mêmes grâce aux services de coiffeurs ou d'infirmières, tous bénévoles – me raconte, au-travers d'un cas vécu, la détresse rencontrée chez ses usagers : « (...) cette dame, hier, je la soignais à l'infirmérie parce que l'infirmière n'était pas là et elle me dit « Ah, tu sais Aloyse ici on se fait dorloter, on se fait dorloter et ça fait du bien, tu sais, de se faire dorloter parce que moi, tu sais, je n'ai jamais été dorlotée », c'est le problème de tous ces gens. Le problème de ces gens (...) c'est des bases affectives qu'ils n'ont pas eues, pour la majorité et, donc, nous ne serons toujours que du palliatif. On ne changera pas le monde. Il y a beaucoup de gens qu'on a, ici, qui sont des enfants qui ont été placés dans des homes et ils ont des enfants! La plupart des types qui sont ici ont des enfants qui sont aussi dans des homes. Donc « belote et rebelote ».⁷ Et bien, c'est vrai, je crois que, bon, on a une structure d'hygiène mais la maison est un centre d'accueil d'hygiène et je crois que ça fait partie d'un tout et voilà. »⁸

Sur un plan statistiquement plus représentatif, une vaste étude menée par l'INED (Institut National d'Etude Démographique)⁹ sur les jeunes sans-abri a souligné la vulnérabilité de ces jeunes en raison de leur milieu familial, par exemple 60% de ces jeunes n'ont plus de contacts avec leur père : « La situation où ce dernier est inconnu ou décédé est environ trois fois plus fréquente chez les jeunes en situation précaire que chez les autres » (Marpsat et al., 2000 : 2). De même, 43% des hommes et 47% des femmes participant à cette enquête ont déclaré que leurs parents avaient de graves disputes tandis que respectivement 38% et 47% déclaraient avoir subi des mauvais traitements durant leur enfance. Enfin, respectivement 27% et 39% des jeunes interrogés ont été confiés, durant une période ponctuelle voire durant l'entièreté de leur parcours, à l'Assistance Publique ou à des familles d'accueil.

3.1.2 Le foyer familial comme rempart contre le sans-abrisme

Vexliard écrit à ce sujet que la famille protège autant l'individu contre la clocharisation qu'un travail par exemple : « La comparaison avec quelques sujets non-clochards a montré que des hommes qui sont sensés mener une existence 'normale' traversent une odyssée comparable à la leur (à celle des clochards). Ce sont les soutiens extérieurs de leur encadrement social, – la famille, la profession, les employeurs, – qui les retiennent à la limite des voies de la désocialisation. (...) Un

⁷ Idée d'une reproduction de la précarité et du sans-abrisme au-travers du manque d'affection lié (entre autres choses) au placement des enfants dans des homes.

⁸ Entretien avec Madame Aloyse de Saint Marcq, Directrice de la «Fontaine», Bruxelles, juin 1999.

⁹ Portant sur un échantillon de 641 personnes de 16 à 24 ans utilisant divers services et lieux d'accueil destinés aux personnes en grande difficulté.

encadrement social, familial est la prévention la meilleure, sinon absolue, contre la désocialisation » (Vexliard, 1957 : 146).

Cette phrase de Vexliard trouve d'ailleurs un écho contemporain dans « la théorie des supports » développée par Danilo Martuccelli : l'individu moderne doit, pour remplir pleinement les attentes que la société place en lui, montrer qu'il est apte à faire preuve de responsabilité, d'autonomie, à se maîtriser, à « se tenir de l'intérieur ». Or, pour ce faire, cet individu se repose sur des supports de toutes sortes, tels la famille, les amis, des réseaux sociaux divers, des acquis culturels ou économiques. Toutefois, pour qu'il soit reconnu comme un individu, il est indispensable que l'action de ces supports reste implicite aux yeux d'autrui comme aux yeux de l'individu lui-même. Cette tromperie de soi serait nécessaire à la préservation de l'estime de soi de l'individu moderne : c'est un des constituants majeurs des grammaires de l'individu, c'est-à-dire tous les prérequis indispensables pour évoluer et être considéré dans notre société, dont on utilise les règles mais sans plus pouvoir les expliciter (Martuccelli, 2002). Ces prérequis, ce que Loïc Wacquant appelle aussi le « sens du jeu » (Wacquant, 1995), doivent en effet être incorporés au point d'en devenir pré-conscients : si souvent utilisés dans la vie quotidienne qu'on n'y réfléchit même plus.

A contrario, la personne qui, tel le sans-abri, ne dispose pas ou plus de tels supports, se retrouve, elle, réellement seule et obligée de se débrouiller par elle-même. Cependant, son dénuement est tel qu'elle se voit obligée de faire appel à des institutions d'assistance sociale. Or, que sont celles-ci sinon des supports institutionnalisés, dont l'objectif premier consiste à aider les personnes démunies ? C'est là où le bât blesse : Martuccelli, continuant sur sa lancée, montre que ceux qui se voient obligés de recourir à des supports explicites, prouvent de la sorte qu'ils ne sont pas capables de se débrouiller seuls et qu'ils ne peuvent donc prétendre au statut d'individu à part entière. C'est assez paradoxal puisque « du fait de leur situation, ils se rapprochent bien plus que d'autres de la figure de l'individu se tenant de l'intérieur » (Martuccelli, 2002 : 102). Il s'ensuit que le simple fait de recourir aux institutions d'assistance sociale est déjà, en soi, un acte stigmatisant et extrêmement difficile à franchir.

Nous verrons, ci-dessous, qu'en sus de ce qui peut en coûter de faire le premier pas comme assisté social, le fonctionnement même de nombreux services sociaux renforce encore le sentiment d'exclusion et de dégradation de l'estime de soi des usagers.

3.2 Humiliation

Dimension particulièrement prégnante et permanente de la vie à la rue, l'humiliation d'être sans-abri, sous tous ses aspects, traverse, telle un fil rouge, chaque

instant d'un quotidien sans cesse exposé aux regards et aux jugements du chaland.

Cette humiliation se ressent de multiples façons, aussi bien dans sa sensation même, que dans les stratégies utilisées pour la minimiser :

3.2.1. Etre sans cesse jaugé par le regard d'autrui

Ici les exemples sont légion et la liste suivante non limitative :

- C'est l'odeur du sans-abri qui, bien qu'il se lave à l'abri de nuit, ne peut se départir d'une odeur poisseuse et fétide et qui se voit attirer des regards venimeux ou de dégoût de la part des autres usagers du bus qui le transporte.
- Ce sont deux sans-abri qui, pour ne pas montrer qu'ils vont dormir au CHAPSA, descendant après du bus deux arrêts avant et font mine de se diriger vers un bloc d'appartements tout proche (et que je reverrai 10 minutes plus tard rejoindre l'abri en catimini).
- C'est une vieille femme dormant dans une encoignure de porte, sous le préau d'un immeuble à Lisbonne qui, quand je lui parle, se confond en excuses de « ne pas pouvoir mieux me recevoir ».
- C'est devoir manger au réfectoire du CHAPSA avec une cuillère parce que « avec une fourchette et/ou un couteau, il y aurait un risque de bagarre sanglante » me dit le policier à qui je demande le pourquoi d'un tel couvert.

3.2.2 Les « précautions oratoires »

Au niveau, cette fois, des stratégies spécifiques usitées afin de minimiser l'humiliation, il y a, par exemple, la manière d'arranger son autobiographie :

Au fil des entretiens, chez les sans-abri plus âgés surtout, ceux qui ont ou qui auraient pu avoir une carrière, fonder un couple, une famille, il apparaît qu'un événement malchanceux est venu compromettre une vie tout à fait normale. Ceux-ci ont tout loisir de reconstruire une biographie où ils se déresponsabilisent en se présentant comme les victimes de l'acharnement du destin. Ce discours n'est pas forcément inexact et il se peut très bien que la série d'événements malheureux ait eu lieu. Là n'est d'ailleurs pas la question.

Au point de vue de l'humiliation, ce qui importe c'est l'insistance et la mise en avant de cette « chute », dès le début de l'autobiographie. C'est, en quelque sorte, la « précaution oratoire » du sans-abri. Elle pourrait s'articuler de la sorte : « Attention, vous m'interrogez parce que je suis sans-abri mais si je le suis ce n'est nullement en raison d'une mauvaise vie ou d'un penchant pour la boisson ou quoi que ce soit d'autre : je menais une vie comme tout le monde et des événements extérieurs sont venus contrecarrer tous mes projets de vie, ce qui m'a conduit – tout à fait provisoirement bien sûr – à me retrouver dans la situation dans laquelle vous me voyez en ce moment et ce, malgré tous mes efforts pour m'en sortir ».

Le nombre d'humiliations discernables et de stratégies pour les contrer mériterait, à lui seul, de faire l'objet d'un article tant les actes de la vie courante du sans domicile fixe sont sujets à humiliations. Nous allons partir à la découverte de celles dues, au moins pour partie, aux travers de l'implémentation des politiques sociales d'aide.

4 Réponses institutionnelles inadaptées

4.1 La médicalisation de l'aide sociale

De tous temps, le problème qui s'est posé aux autorités à été de décider comment gérer la question des sans-abri. Le règlement de celle-ci a toujours oscillé entre prise en charge et répression ; deux attitudes souvent motivées par l'état de santé de la personne : le valide, supposé pouvoir subvenir à ses besoins était châtié tandis que l'invalide, inapte à survivre seul, était assisté (Sassier, 1990). De nos jours, ce public subit une double contrainte : tandis que le moyen idéal de réinsertion dans nos sociétés se révèle être le travail, vers lequel convergent, implicitement, toutes les politiques de réintégration sociale, il apparaît que le monde du travail a besoin d'une main d'œuvre bien plus qualifiée que ne l'est la grande majorité des sans domicile. Cela sans même parler de taux de chômage ou de toutes les bonnes raisons que les recruteurs peuvent avancer afin d'écartier poliment une telle population de tout espoir de trouver quelque emploi que ce soit. Afin de pallier cet hiatus criant, une stratégie créée à bon escient vise à médicaliser cette problématique, à faire passer, en somme, tous les sans-abri pour des invalides. Souvent imaginées en vue d'aider les plus défavorisés, ces stratégies peuvent déboucher sur des politiques sociales dont la portée n'a pas toujours été pleinement mesurée. C'est notamment le cas de l'ouvrage controversé de Patrick Declerck « Les naufragés. Avec les clochards de Paris ». (Declerck, 2001)

4.1.1 *La désocialisation comme psychopathologie*

Le clochard souffre, selon Declerck, d'une pathologie propre au fait même de rester à la rue. C'est une pathologie ou plutôt une série de pathologies combinées menant à la clochardisation mais qui n'est absolument pas reconnue par la psychiatrie. A aucun moment cette dernière ne reconnaît que « (...) cette désocialisation¹⁰ n'apparaît comme relevant, de par sa nature même, de probléma-

¹⁰ Cet auteur la définit comme : « un ensemble de comportements et de mécanismes psychiques par lesquels le sujet se détourne du réel et de ses vicissitudes pour chercher une satisfaction ou – à minima – un apaisement, dans un aménagement du pire. La désocialisation constitue, dans ce sens, le versant psychopathologique de l'exclusion sociale. ». P. Declerck, *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, op. cit., p. 294.

tiques psychopathologiques propres. Son statut n'est à aucun moment celui d'un symptôme. Elle n'est, au fond, que le prix existentiel que certains malades, souffrant de pathologies psychiatriques diverses, doivent payer pour leur incapacité à fonctionner dans la réalité » (Declerck, 2001 : 287). Pour Declerck, au contraire, cette vie de long-terme à la rue, cette clochardisation correspond plutôt à un syndrome bien précis qui fait que la personne en souffrant n'a pour seul projet – même de façon inconsciente – que de vivre à, de et par la rue uniquement. Puisqu'il refuse toute amélioration de son état, puisqu'il persiste à végéter au sein de la jungle urbaine, le clochard ne peut donc « en plus d'être le produit d'une pathologie sociale, économique et culturelle (...) » qu'être aussi victime d' « (...) un syndrome psychopathologique » (Declerck, 2001 : 287).

L'auteur rejoint par-là l'idée, de plus en plus couramment admise chez les chercheurs se consacrant à l'étude de la schizophrénie, que : « La culture est un déterminant majeur de la personnalité et de la santé mentale. Il s'ensuit que si la société ne rencontre pas les besoins de sa population en matière de développement personnel, des symptômes psychiatriques rampant serviront de commentaires inef-fables sur la culture de ladite société » (Pam, 1994 : 211).¹¹

Nonobstant le fait qu'il argumente bien que traiter le clochard de « fou de l'exclusion » n'absolve en rien la société de sa responsabilité à l'égard de cet aliéné, il ne dit pourtant rien des autres conséquences inéluctables que ce genre de définition peut provoquer : la médicalisation de la problématique et, par extension, une possible privation du libre-arbitre de ces personnes. En effet, pour peu que la politique gouvernementale à l'égard des personnes sans-abri s'inspire de ces pages – qui ont fait grand bruit à leur parution et qui ont été indubitablement écrites par un professionnel de la question – la mise en pratique de nouvelles mesures de prise en charge de ces « nouveaux déments » ne pourrait-elle pas participer d'un nouveau « grand enfermement » ?

4.1.2 Les institutions d'accueil vues comme des services de soins palliatifs

Nous allons examiner, au point suivant et en faisant un détour par les Etats-Unis, les effets immédiats et concrets d'une politique sociale ayant adopté ce paradigme d'une aide aux sans-abri fondée sur l'idée que ces derniers ne sont que les victimes passives de désordres biologiques plutôt que des sujets agissants et ce, bien que pris dans une conjoncture qui les place dans une situation difficile au point de vue social comme économique.

11 Les traductions de l'anglais en français sont du fait de l'auteur, qui en assume l'entièvre responsabilité.

4.2 Un système d'accueil et de soins stigmatisant et culpabilisant

4.2.1 « *On ne peut changer la société... Changeons plutôt le sans-abri* »

Patrick Declerck part de l'idée qu'afin de disculper le clochard de toute responsabilité vis-à-vis de son style de vie, il est capital de médicaliser la question en faisant passer ce style de vie comme le symptôme même d'une désocialisation vue comme syndrome psychopathologique.

Vincent Lyon-Callo défend, lui, l'idée exactement inverse en luttant pour que les services d'aide sociale aux sans-abri ne puissent médicaliser leur problématique, c'est-à-dire focaliser cette dernière sur des habitudes et/ou des caractères individuels.

« La médicalisation de problèmes sociaux joue la fonction idéologique de légitimation des relations de classe et sert à dépolitisier ce qui est intrinsèquement un problème politique. Donc, dans un cadre médicalisé, ce qui requiert une réponse collective est présenté comme un problème individuel, demandant une réponse individuelle ». (Lyon-Callo, 2000 : 331)

Ce problème s'avère bien plus prégnant aux Etats-Unis que chez nous, en raison des personnes sans-abri qui, souffrant manifestement de maladies mentales, sont pourtant boutées hors des institutions pour malades mentaux, en raison d'une « guerre à la pauvreté » comme l'appelle Robert Castel, menée depuis les années 70 (Castel, 1978). Celle-ci se camoufle, selon Anne Marie Lovell, sous les formes les plus diverses : « réduction des services sociaux et sanitaires, réorientation des services de santé mentale laissant de côté les pathologies les plus sévères, conversion de l'habitat social et des petits commerces en logements et commerces plus huppés, délabrement de quartiers entiers victimes d'une politique 'd'abandon planifié', resserrement des critères d'hospitalisation forcée (...) ». Cette politique mène dès lors logiquement à ce que « (...) bien des hommes et des femmes qui auraient dû être pris en charge par des services ambulatoires se retrouveront laissés à eux-mêmes ». (Lovell, 2001 : 128)

Une autre chercheuse américaine, Arline Mathieu, a démontré comment les représentations gouvernementales américaines des sans-abri comme malades mentaux servent, en réalité, à marginaliser encore un peu plus le contexte politique et socio-économique au sein duquel se débattent les sans-abri d'outre-Atlantique. Elle argumente sa position en mettant au jour le fait qu'aussi longtemps que les sans-abri seront, de façon médicalisée, représentés comme déviant de la norme (*id est* comme des aliénés), leur style de vie à la rue pourra être « normalisé » en les logeant – de force si nécessaire – dans des abris et en les obligeant à suivre des traitements de soins « adaptés » à leurs pathologies.¹² Ce faisant, il s'avère dès lors

12 L'abri devient dès lors, à peu de frais, l'asile psychiatrique du pauvre où le médecin-psychiatre est remplacé – d'économie manièr – par le travailleur social et où la thérapie s'appelle « réintégration ».

inutile de s'intéresser à l'étude des inégalités structurelles, causes d'un sans-abrisme pourtant toujours plus étendu (Mathieu, 1993).

Vincent Lyon-Callo, en tant que travailleur au sein d'un abri de nuit de 1993 à 1997, a mis en évidence – cela grâce à un travail de terrain approfondi – la manière avec laquelle le sans-abri est poussé à réaliser son propre auto-diagnostic. C'est l'obligation qu'il lui faut subir en vue d'être accepté dans l'institution. Lyon-Callo a notamment découvert, au sein de l'abri où il travaillait, que « les pratiques de routine visaient avant toute chose à développer des techniques pour détecter, diagnostiquer et traiter des désordres pathologiques chez les individus sans-abri » (Lyon-Callo, 2000 : 333). Dès lors, les sans-abri qui admettent avoir des problèmes et font leur diagnostic devant le staff de l'abri sont pris en charge, sur la base dudit diagnostic, tandis que ceux qui s'avèrent récalcitrants sont « poussés » à confesser leurs intrinsèques « fautes ».

De même, lors des réunions du staff de l'abri, tous les usagers sont passés en revue uniquement sur base de critères pathologiques : « Il fut suggéré que Jerry était incapable d'obtenir un job mieux payé en raison d'une dépression persistante et d'abus de substances médicamenteuses. Je suggérais alors (l'auteur connaît bien la personne en question) que peut-être ces difficultés résultaient des circonstances actuelles dans lesquelles il se débattait. Quelques membres du staff pensèrent que cela faisait sens mais, de nouveau, ils se devaient d'être pratiques et travailler sur ce qu'ils pouvaient changer. Ce qu'ils pouvaient changer, c'était Jerry » (et non ses circonstances actuelles de vie...) (Lyon-Callo, 2000 : 336).

Jerry est donc peu à peu convaincu qu'il ne doit chercher les problèmes qu'il rencontre dans la vie actuelle qu'en lui-même, ce qui n'est pas très difficile à induire puisque, avant d'arriver à l'abri de nuit, la plupart des sans-abri ont déjà dû apprendre, via les divers services d'aide leur étant destinés, à se blâmer eux-mêmes afin d'obtenir ici un repas gratuit, là une allocation de transports, etc.

4.2.2 Toute résistance devient preuve supplémentaire de pathologie

Cette logique est poussée à un point tel que le simple fait de demander un lit dans un abri de nuit ainsi que les diverses stratégies utilisées par les sans-abri pour subsister au jour le jour, que ce soit dans l'abri ou dans la rue, deviennent des symptômes révélateurs, sinon des preuves, de désordres mentaux. A partir de ce moment, tout devient possible de devenir une preuve de plus de l'incapacité mentale du sans-abri à prendre soin de lui-même, surtout la moindre rébellion vis-à-vis des avis du staff : « En fait, toute résistance aux pratiques et aux discours médicalisés devient elle-même médicalisée et diagnostiquée comme attention déplacée et preuve supplémentaire de pathologie » (Lyon-Callo, 2000 : 338). A la base de ce système se trouve la tyrannique obligation, pour l'abri, de justifier les subsides qui lui sont accordés par une certaine productivité, cela au nom de la « sacro-sainte » réintégration. Une des manières les plus effectives d'expliquer la

non-réintégration de la majorité de ses usagers – plutôt que de mettre l'accent sur le fait que dans la région n'existent guère d'emplois octroyant des salaires autres que rabotés – consiste à faire passer ceux-ci pour des personnes souffrant de troubles psychiques expliquant leur désocialisation.

Il n'y a malheureusement pas qu'aux Etats-Unis que de tels travers peuvent être répertoriés. En France et en Belgique également se retrouvent des tendances similaires. Ainsi Vincent De Gaulejac peut-il écrire que dans nombre d'institutions, « (...) à une demande d'aide, l'usager se voit proposer de 'parler de lui' afin de résoudre ses problèmes, de cette façon, on lui signifie que c'est d'abord un problème personnel » il s'ensuit que : « (...) La pauvreté n'est plus un problème économique, mais une tare personnelle ; l'absence de logement n'est plus une question politique, mais une carence individuelle ; le chômage n'est plus causé par un déficit d'emploi, mais par une inadaptation ou une incompétence du travailleur, etc. (...) La violence symbolique est dans ce déplacement et dans ce qu'il produit (...) La problématique de l'assistance se déplace du social au psychologique » (Gaulejac, 1996 : 116–117).

De même, lors d'un de mes entretiens avec un travailleur social, Bernard Horenbeek, Directeur d'une association d'aide aux sans-abri, celui-ci me faisait remarquer que : « un des drames dans les maisons d'accueil qui fait qu'il y a toute une série d'échecs dans les hébergements : la maison d'accueil attend un projet social (autour du sans-abri à réinsérer) avec un projet sur lequel on peut travailler, si ça va (alors) on accepte la personne. Et bien le bonhomme qui va à la maison d'accueil, il a besoin de se reposer deux, trois jours car il est évidemment épuisé. Il sait qu'il a un AS (assistant social) devant lui qui veut entendre un projet de réinsertion (d'où le discours) : < Je veux me réinsérer absolument, j'en ai marre de la vie à la rue, je veux trouver un ... etc. > OK il est admis deux, trois jours et puis après ça finit mal parce qu'il se casse (il part), parce qu'il se met à boire, je ne sais pas moi! Parce qu'en réalité, il a tout simplement adapté son discours à ce que l'autre avait envie d'entendre et ils apprennent ça : ils savent par exemple que s'ils disent qu'ils sont depuis 10 ans à la rue (la réaction serait) : < Bon, c'est que tu l'as bien voulu parce que quand même...> Donc il n'est pas rare, quand l'on rencontre quelqu'un pour la première fois, qu'il dise : < Ah moi je ne suis que depuis trois jours à la rue > et puis tu vas le rencontrer une deuxième fois : < Oui, je suis depuis trois semaines à la rue > et puis tu vas le rencontrer une troisième fois et : < Ca fait trois mois que je suis à la rue > et en réalité ça fait 6 ans qu'il est à la rue! Cela ne peut pas apparaître tout de suite parce qu'il sait que s'il veut obtenir quelque chose de toi, un peu de < dringuelle ¹³ > ou quelque chose du genre, il faut qu'il corresponde le plus possible à tes propres fantasmes, nos propres fantasmes sociaux qui sont que quelqu'un qui est juste à la rue, il faut absolument l'aider

¹³ *dringuelle* est un mot wallon signifiant « un peu de monnaie » (à l'origine « pour prendre un petit verre », le mot « dringuelle » dérivant de l'allemand « trinken »)

tandis que quelqu'un qui y est depuis 10 ans, il n'y a quand même plus rien à faire. Même chose dans le secteur social. »¹⁴

A partir du moment où l'on s'engage dans une telle politique, il est important de comprendre que celle-ci se nourrit d'elle-même et que si l'on se focalise uniquement sur le « Soi » du sans-abri en lieu et place de la prise en compte des conditions objectives plaçant nombre de personnes dans cette situation, il sera alors extrêmement difficile de faire marche arrière. Ce n'est pas en plaçant la personne sans-abri devant la double injonction : « si tu admets que tu es malade c'est que tu l'es et si tu ne l'admet pas c'est que tu l'es aussi » que l'on risque de provoquer le moindre changement, aussi bien dans la société, que chez ce sujet dépossédé de tout et même du peu de prise qu'il a sur lui-même.

Il ne faut jamais perdre de vue, au contraire, l'idée que ces personnes sont des sujets agissants et qu'elles sont à même d'élaborer des stratégies évoluées pour à arriver à leurs fins. Il ne faut pas imaginer ces dernières comme signes de pathologie mais, au contraire, comme signes d'une adaptation réussie aux nécessités et aux aléas de l'institution comme de la rue.

Il s'avère donc important d'éviter de tomber dans le piège du discours médicalisé, ne serait-ce qu'en raison des risques de perversion des politiques sociales que ce genre de discours peut entraîner.

5 Les institutions d'aide sociale ou la combine institutionnalisée

Une stratégie radicale en vue de se dérober à l'humiliation éprouvée en raison de la « psychologisation » du travail social, telle qu'elle a été mise en évidence dans le point précédent, tient en l'évitement des institutions d'aide sociale.

J'ai d'ailleurs été moi-même confronté à cette quasi obligation de se raconter soi-même quand, dans l'abri de nuit de l'Armée du Salut à Lisbonne, je fus invité à aller consulter l'assistante sociale et à lui raconter toute mon histoire afin qu'elle puisse « voir ce qu'elle pourrait tenter pour m'aider ». J'ai également été, maintes fois, confronté à ce genre d'invasion de la vie privée des personnes à la rue, par exemple lors d'un terrain dans une association d'aide en Belgique, où l'assistante sociale devait servir d'intermédiaire entre le sans domicile et l'administration pour résoudre les problèmes administratifs. Certains fonctionnaires exigeaient littéralement qu'elle mène un interrogatoire en règle de ses usagers afin que ces derniers puissent espérer obtenir ce qu'ils désiraient. Face à une telle inquisition, beaucoup préfèrent la fuite. C'est que, au-delà de la dimension inquisitoriale, se cache l'injonction paradoxale suivante : d'une part, les institutions d'aide sociale demandent que la personne – en vue d'être aidée – s'engage à être autonome mais, dans le même temps, si l'assisté veut s'astreindre à suivre cette injonction, alors il

14 Entretien avec B. Horenbeek, directeur de l'association « Diogènes » à Bruxelles, mai 1998.

ne peut le faire qu'à la condition de renier l'aide matérielle dont il a le plus grand besoin.

C'est ce qu'un petit nombre de personnes – lassées de l'humiliation quotidienne et incessante de devoir quémander de service en service, un ticket de nourriture de-ci, un bon pour une paire de chaussures de-là, aumônes conditionnées trop souvent par la redite continue de la même autobiographie – ont finalement opté de faire : se départir de l'humiliation en rejetant l'aide matérielle permettant de satisfaire leurs besoins. Pour cela, ils ont été amenés – non pas consciemment mais par un processus dynamique d'adaptation – à ajuster leurs besoins à un minimum des plus restreints, pour ne plus être les « obligés » d'un système où « Tout se passe comme si on voulait faire « payer » à l'assisté l'aide qu'il demande. Mais faute de ressources monétaires, à l'inverse du client dans les relations commerciales, on lui demande de « payer de sa personne », de donner une contrepartie psychologique au soutien qui lui est accordé » (Gaulejac, 1996 : 117).

En d'autres mots, les sans-abri ne faisant plus appel au système d'aide sociale fuient un dispositif où s'est progressivement mise en place une véritable institutionnalisation de la relation de consommation à autrui.¹⁵ Alors même que les institutions sont censées tirer le sans-abri de toute référence à l'univers de la rue, on s'aperçoit que leur mode même de fonctionnement inculque, à ceux qui l'ignoreraient encore, les vertus de ce mode d'appropriation accessible au plus grand nombre qu'est la combine.

Ce facteur « institutionnalisation de la relation de consommation à autrui » vient donc s'ajouter au manque affectif comme un élément de fragilisation du sans-abri assisté, le rendant d'autant plus apte à s'adapter aux conditions de son existence incertaine. Mais les parallèles à établir entre l'adaptation au mode de fonctionnement de l'institution d'aide sociale et celui de la rue ne s'arrêtent pas là.

5.1 Confisquer jusqu'à l'inaliénable : l'attente

Autre hantise de l'assisté social, la continue disponibilité qui lui est d'office imposée : puisque qu'il ne travaille pas, alors on peut disposer de son temps à loisir. Combien d'heures passées dans les files d'attentes diverses, souvent d'ailleurs

15 Celle-ci caractérise les rapports que les personnes sans-abri entretiennent avec autrui dans le monde de la rue. Cette théorie de la relation de consommation à autrui, appliquée au niveau interpersonnel par Paul Vercauteren au public – encore pertinent en 1970 – des « sous-prolétaires », permet de pénétrer de façon limpide la manière dont est abordée, dans la rue, toute relation à autrui : « (...) puisque dénué de tout moyen de paiement, (...) d'impersonnel, le rapport que j'ai avec ce marchand doit devenir fonctionnel ; il s'agit alors de lui parler un langage qui puisse pallier le manque d'argent de telle sorte qu'il me fasse momentanément confiance. A supposer que je sois placé dans des conditions telles que je ne puisse le rembourser, alors ce marchand pourra dire de moi: il m'a eu. (...) Etant donné l'absence de moyen de paiement, la manière de s'approprier l'objet désiré se muera en combine » (Vercauteren, 1970 : 113). Toute relation interpersonnelle tend alors à se réduire à une instrumentalisation de l'autre.

pour se voir asséner le fait qu'il manque tel ou tel papier ? Combien de temps perdu dans les files avant les repas, dans les soupes populaires de Lisbonne où l'on attend, résigné, le bon vouloir des gardiens, voire l'arrivée du sempiternel agent de police ? Combien de factions debout devant les portes de l'abri de nuit ? C'en est à croire que la vie du sans-abri assisté ne soit faite que d'attentes.

Comment peut-on imaginer l'humiliation intrinsèque à ce mode de vie : savoir qu'on peut disposer de vous à volonté puisque l'entièreté de votre temps ne peut être justifiée d'aucune manière. C'est là un autre moyen, encore plus insidieux et indécelable, de « payer de sa personne ». De facto, le temps d'un individu est ce qui lui reste quand il ne lui reste rien. En conséquence, quand une personne est insolvable en toutes choses, elle ne conserve plus qu'un seul patrimoine : le temps dont elle dispose et gère à l'envi.

La simple nécessité de devoir se raconter, d'être absolument tenu à « parler de soi », implique d'user de la temporalité propre au mode de la combine, de l'instrumentalisation d'autrui où l'on se voit obligé de prendre tout son temps afin de développer des artifices de discours destinés à « embobiner » l'autre, celui dont on veut obtenir quelque chose. Or ce temps va à l'encontre même du mode d'emploi du temps tel qu'il est préconisé dans le reste de la société où « la part faite à l'entretien des relations enchantées, entre égaux ou même entre inégaux, parce qu'elle suppose une dépense considérable de temps – celle qui est nécessaire pour enchaîner et tenir durablement, (...) ne peut que décroître à mesure que croît (...) le prix du temps (et que se développent des moyens plus économiques de créer des relations durables, comme la contrainte économique ou le contrat) » (Bourdieu, 1997 : 269).

Outre cela, les institutions ne font guère d'efforts pour diminuer les temps d'attentes de leurs usagers. On peut même aller jusqu'à émettre l'hypothèse que – à l'instar du « parler de soi » – le sans-abri rétribue en quelque sorte les institutions avec le plus inaliénable des biens : le temps qu'il leur donne.

« Moi j'en ai marre (...) » me déclare un des occupants de l'abri de nuit des Marolles à Bruxelles, « (...) j'en ai marre des heures à attendre que l'on traite mon dossier, qu'on me fasse lambiner comme si je n'avais que cela à faire... Je passe ma vie à lambiner. Même quand tu téléphones au SAMU social pour qu'ils passent te prendre, il te faut leur téléphoner une quinzaine de fois et, d'une cabine, c'est pas facile. Souvent, ils te font aller à un endroit de « ramassage » qui n'a rien à voir avec le lieu dans lequel tu te trouves et t'as beau leur dire, et bien ils ne changent pas d'avis et te voilà obligé de traverser toute la ville pour aller à ce point. Une fois, j'ai été carrément les trouver à leur endroit, pour leur épargner de venir me chercher, ils m'ont dit que ce n'est pas comme cela que l'on procède et ils m'ont renvoyé... J'ai rien compris, alors moi je ne leur téléphone plus, si je dois dormir sur un banc et bien, je dors sur un banc ».¹⁶

16 Entretien de B., personne sans-abri à Bruxelles, abri de nuit des Marolles, août 2000.

En n'accordant pas la même importance au temps du sans-abri qu'au sien, l'employé de l'institution disqualifie ce dernier et, par-là, provoque une humiliation presque intangible mais qui érode lentement l'estime de soi de l'usager, ne serait-ce que parce que « la rareté, donc la valeur accordée au temps d'une personne est une dimension fondamentale de la valeur sociale de cette personne » (Bourdieu, 1997 : 268).

En jouant sur les attentes des individus, on montre que l'on détient sur eux un pouvoir. Dans ce sens, la capacité de l'institution d'user à sa guise du temps de l'assisté, par exemple en le faisant patienter, est la seule manière, pour elle – face à cet individu dépourvu de tout – d'exercer une forme de pouvoir : « l'attente implique la soumission : visée intéressée d'une chose, hautement désirée, elle modifie durablement, c'est-à-dire pendant tout le temps que dure l'expectative, la conduite de celui qui est, comme on dit, suspendu à la décision attendue » (Bourdieu, 1997 : 270).

Tout comme l'obligation de parler de soi, l'attente participe donc de l'institutionnalisation de la combine. Par l'attente, le sans-abri est plongé – à chacune de ses visites à l'institution d'assistance sociale – au sein d'un univers en rien différent de celui dont il provient.

Sans aller trop loin dans l'argument, on peut avancer que la temporalité du sans-abrisme baigne dans un présent continu, un temps annulé car, pour qu'il y ait impression de déroulement, une démarcation entre passé et avenir, faut-il encore avoir une fonction, une mission exigeant des impératifs, des investissements dans le futur. Or le sans-abri ne se voit concéder aucun rôle propre – sauf ceux qu'il s'auto-attribue – et est dépossédé de ceux qu'il pouvait avoir eus.

Puisqu'il n'a aucun moyen de plier le temps à ses exigences, il est possible de postuler, en se glissant à nouveau dans les pas de Bourdieu, que « la dépossession extrême (...) » du sans-abri « (...) fait surgir l'évidence de la relation entre le temps et le pouvoir, en montrant que le rapport pratique de l'à venir, dans lequel s'engendre l'expérience du temps, dépend du pouvoir, et des chances objectives qu'il ouvre » (Bourdieu, 1997, 264).

En forçant le sans-abri à réaliser que son temps – et par-là lui-même – ne vaut rien, et qu'il peut donc en disposer à son gré, le fonctionnaire renforce encore le fait que l'assisté se ressent dénué de tout pouvoir et, en conséquence, qu'il n'a aucun « à venir ».

Le seul pouvoir qui reste au sans-abri pour éviter la mainmise sur son temps et sa vie privée est, comme on l'a déjà dit, la fuite, le rejet de toute institution : lourd prix à payer pour préserver les deux seuls biens qui ne peuvent lui être retirés.

5.2 Le discours et la temporalité de la combine comme implicites conditionnels de l'assistance sociale

Deux grands facteurs au fondement même d'une humiliation de la personne sans-abri s'ancrent donc dans le rapport à l'institution d'assistance sociale :

- La conditionnalisation de l'aide sociale au « parler de soi » ;
- La conditionnalisation de l'aide sociale à l'attente.

Les institutions, par leur mode de fonctionnement propre, peuvent donc renforcer les logiques qui sous-tendent la survie à la rue, accélérant d'autant l'adaptation de la personne sans-abri à cet environnement hostile et, par-là même, contrecarrer leur objectif premier qui consiste à endiguer le processus d'adaptation au sans-abrisme.

Les points exposés ci-dessus permettent d'aider à mieux appréhender la stratégie préférée par une minorité de sans-abri de se cantonner strictement à l'espace de la rue en abandonnant tous les bénéfices sociaux auxquels ils ont droit et ce, dans l'unique but d'échapper à la permanente humiliation – prix à payer considéré comme trop accablant – implicitement attachée à l'octroi desdits bénéfices.

6 Conclusion

Essayer d'échapper à l'humiliation, c'est encore faire preuve d'une certaine forme de sociabilité. En conséquence, la résistance à l'humiliation est le signe tangible que la personne n'a pas encore choisi de se réfugier complètement dans une bulle de laquelle serait exclu tout lien social. Le fait de fuir les institutions d'aide sociale peut donc, de paradoxale manière, constituer une preuve que le processus de désocialisation en vue de s'adapter à l'univers de la rue n'a pas encore été mené à son terme, l'exil de soi. Le déni des autres peut donc être considéré, au sein de la logique torve du monde de la rue, comme l'unique forme rationnelle, quoique minimalistre, de « sociabilité ». Il n'en est pas moins vrai qu'agrégé aux autres constituants de l'exil de soi, cette dernière tentative de préservation de soi peut conduire à la mort sociale de l'individu sinon à sa mort ontologique.

Tenter de démontrer les ressorts sous-jacents aux difficiles relations entre institutions d'aide sociale et sans-abri de long-terme :

- a) impose de remettre en cause le fonctionnement des services participant de l'implémentation des mesures destinées à ces « inutiles au monde » ;
- b) voire, si l'on suit la logique de Martuccelli jusqu'à ses asymptotes, conduit à reconsiderer le mode de fonctionnement même de nos sociétés, puisque le simple fait de recourir à l'aide sociale suffit déjà pour ne plus être considéré comme un individu à part entière.

Faute de temps, de place et d'une bonne dose d'ambition, seul le premier point a pu être envisagé en ces lignes. Les éléments mis en avant lors de la critique de la manière dont l'institution envisage le traitement du sans-abrisme contiennent en eux-mêmes les germes des améliorations à apporter. Les services et leurs fonctionnaires, souvent animés des meilleures intentions, ignorent les dégâts que peuvent causer leur *modus operandi* sur la perception que les plus défavorisés d'entre nous ont d'eux-mêmes. Pour en contrebalancer les effets les plus désastreux, tels que la reconduction de la combine, le renforcement de la temporalité de la rue et, surtout, le rejet de toute aide institutionnalisée, il s'agit de déconditionnaliser l'octroi des allocations et avantages divers aux personnes sans domicile fixe. C'est à ce seul coût, limité vu la petitesse de la population concernée, que le sans-abri disposera de ressources matérielles et/ou financière pour, le cas échéant, espérer sortir de son marasme. Enfin, cette déconditionnalisation devrait contenir le rejet de l'institution et, par-là, empêcher un plausible renforcement du déni des autres concourant ainsi à la diminution du nombre de sans-abri de long-terme.

Ceux-ci, loin d'être des « fous de l'exclusion » sont, avant tout, des victimes de conditions de vie extrêmement anxiogènes au sein desquelles ils sont à ce point engoncés qu'ils ne peuvent espérer s'en sortir seul. Eliminer toute parcelle créatrice d'anxiété – en atténuant par exemple les lourdeurs institutionnelles mises au jour dans le présent article – revient à leur rendre une part de leur dignité perdue tout en concourant à lézarder la logique autopoïétique de la rue.

7 Références bibliographiques

- Anderson, Ralph (1996), Homeless Violence and the Informal Rules of Street Life, *Journal of Social Distress and the Homeless*, 4, 5, 369–79.
- Bourdieu, Pierre (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris: Seuil.
- Castel, Robert (1978), La « guerre à la pauvreté » aux Etats-Unis, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 47–60.
- Cyrulnik, Boris (2000), *Un merveilleux malheur*, Paris: Odile Jacob.
- Damon, Julien (2002), *La question SDF. Critique d'une action publique*, Paris: PUF.
- Declerck, Patrick (2001), *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris: Plon (Terres Humaines).
- Fisher, Barbara, Mel Hovell, Richard Hofstetter, and Richard Hough (1995), Risks Associated With Long-Term Homelessness Among Women: Battery, Rape, and HIV Infection, *International Journal of Health Services*, 2, 25, 351–69.
- Gaulejac, Vincent (1996), *Les sources de la honte*, Paris: Desclée de Brouwer.
- Lovell, Anne M (2001), Les fictions de soi-même ou les délires identificatoires dans la rue, in *La maladie mentale en mutation. Psychiatrie et société*, eds Alain Ehrenberg et Anne M. Lovell, Paris: Odile Jacob, 127–62.
- Lyon-Callo, Vincent (2000), Medicalizing Homelessness: The Production of Self-Blame and Self-Governing Within Homeless Shelters, *Medical Anthropological Quarterly*, 3, 14, 328–45.

- Marpasat, Maryse, Jean-Marie Firdion, et Monique Meron (2000), Le passé difficile des jeunes sans domicile, *Population et Sociétés*, 363, 1–4.
- Martuccelli, Danilo (2002), *Grammaires de l'individu*, Paris: Gallimard.
- Mathieu, Arline (1993), The Medicalization of Homelessness and the Theater of Repression, *Medical Anthropology Quarterly*, 2, 7, 170–184.
- Pam, Alvin (1994), The New Schizophrenia – Diagnosis and Dynamics of the Homeless Mentally Ill, *Journal of Mind and Behaviour*, 3, 15, 199–221.
- Sassier, Philippe (1990), *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique XVIe–XXe siècle*, Paris: Fayard.
- Snow, David A. et Leon Anderson (1993), *Down on Their Luck. A Study of Homeless Street People*, Berkeley: California University Press.
- Thelen, Lionel (2002), *Du déni des autres à l'exil de soi. Le sans-abrisme en Belgique, en France et au Portugal*, Florence: Institut Universitaire Européen.
- Vercauteren, Paul (1970), *Les Sous-Prolétaires*, Bruxelles: Editions vie ouvrière.
- Vexliard, Alexandre (1957), *Le clochard. Etude de psychologie sociale*, Paris: Desclée de Brouwer.
- Wacquant, Loïc J. D. (1995), The Pugilistic Point of View: How Boxers Think and Feel About Their Trade, *Theory and Society*, 4, 24, 489–535.

Travail à temps partiel masculin et engagement des hommes dans les tâches domestiques et familiales en Suisse

Giuliano Bonoli et Benoît Gay-des-Combès*

1 Introduction¹

Au cours des dernières décennies, l'emploi à temps partiel s'est considérablement développé au sein de la plupart des pays européens. Dans la grande majorité des cas, cette forme de travail concerne surtout les femmes et notamment celles souhaitant combiner une activité professionnelle avec la prise en charge et l'éducation des enfants. Ce lien bien connu entre travail à temps partiel féminin et charges familiales a été démontré par plusieurs études menées au niveau international (Blossfeld, Hakim 1997 ; O'Reilly, Fagan 1998) ainsi que dans le cas helvétique qui ne fait pas exception sur ce point (Falter *et al.* 2001 ; Buchmann 2002 ; Baumgartner 2003a ; Baumgartner, Fux 2004 ; OFS 2003b ; Wanner *et al.* 2003 ; Widmer *et al.* 2004).

Le travail à temps partiel peut ainsi constituer, à certains moments du parcours de vie féminin, une stratégie d'adaptation aux obligations et besoins familiaux par une modulation du degré d'occupation de la femme (Baumgartner 2003b). Cette stratégie féminine dépend cependant du contexte institutionnel. Dans les pays nordiques, l'importante intervention étatique en matière de politique familiale et d'égalité de genre (système quasi gratuit de structures d'accueil gérées par les communes, systèmes d'assurance-maternité et de congé parental généralement rémunérés) permet aux parents de poursuivre une activité professionnelle à plein temps, ce même avec des enfants en bas âge. Au sein de certains pays d'Europe continentale ou d'Europe du sud par contre (comme par exemple l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, l'Espagne et l'Italie), la division sexuelle du travail reste plus fortement ancrée et la conciliation entre vies familiale et professionnelle se réalise généralement davantage grâce à l'adaptabilité du taux d'activité de la femme au poids des contraintes familiales (Hantrais, Letablier 1995).

* Département Travail social et politiques sociales, Université de Fribourg, 11, rte des Bonnesfontaines, 1700 Fribourg-Suisse, <http://www.unifr.ch/travsoc>, giuliano.bonoli@unifr.ch, benoit.gay-des-combes@unifr.ch.

Cet article résulte d'un effort conjoint et l'ordre des auteurs est purement alphabétique.
1 Cet article se base sur une étude effectuée grâce au soutien du Fonds national de la recherche scientifique suisse dans le cadre du programme prioritaire «Demain la Suisse» (crédit No. 5004-69107). Nous remercions également Beat Fux ainsi que deux lecteurs anonymes de la Revue Suisse de Sociologie pour des commentaires sur une version antérieure du texte.

Les profils de carrière masculins semblent être également touchés, bien que de façon moins importante, par cette forme « atypique » d'emploi. En Suisse par exemple, la proportion d'hommes professionnellement actifs à temps partiel par rapport à l'entier de la force masculine de travail a quasiment doublé depuis 1990, atteignant pratiquement 10% en 2001 (OFS 2003a). Le travail à temps partiel masculin ne semble cependant pas répondre à une exigence de conciliation entre vies familiale et professionnelle, mais correspond plutôt à une phase professionnelle transitoire soit vers une activité à plein temps en début de carrière soit vers la retraite en fin de vie active (Hakim 1997 ; Delsen 1998 ; Falter et al. 2001). Ceci dit, une étude récente basée sur le cas helvétique met en évidence une tendance à la hausse du travail à temps partiel des hommes avec enfants (Strub 2003), ce qui pourrait suggérer l'existence d'un lien entre activité professionnelle réduite de l'homme et engagement croissant de ce dernier dans la vie familiale et domestique.

Du point de vue de l'égalité des genres, l'hypothèse d'un tel lien relève d'une grande importance. En effet, les avancées réalisées jusqu'à nos jours en matière d'égalité ont essentiellement consisté en une masculinisation des parcours de vie féminins (Esping-Andersen 2002). Graduellement, les femmes ont d'une part réduit le temps consacré aux tâches domestiques et familiales et d'autre part augmenté leur participation au monde de l'emploi. Comme les hommes n'ont modifié leur comportement que de façon marginale et, aujourd'hui encore, suivent en majorité un modèle unique de trajectoire professionnelle continue à plein temps (Widmer et al. 2003a), cette voie vers l'égalité semble avoir atteint ses limites. Tant que les femmes, par leur prise en charge majoritaire des tâches domestiques et familiales, éviteront aux hommes une relation de concurrence entre les tâches du foyer et leur activité professionnelle (Levy 2003), elles seront désavantagées sur le marché du travail et, par un phénomène de cercle vicieux, en situation ultérieure de faiblesse dans la négociation pour la répartition des tâches au sein du ménage. Vraisemblablement, les prochaines avancées en matière d'égalité des genres dépendront fortement de la féminisation des parcours de vie masculins (Esping-Andersen 2002), d'une déspecialisation des rôles sociaux de genre (Méda 2001) et d'un engagement masculin plus important dans la sphère domestique.

A cet égard, l'expansion du travail à temps partiel masculin suscite l'attention. En particulier, il serait intéressant de déterminer si les hommes professionnellement actifs à temps partiel se consacrent davantage aux tâches familiales et domestiques ou si, au contraire, ce temps libéré sert plutôt à parfaire sa formation, à poursuivre un hobby ou est involontaire faute de trouver un emploi à plein temps. Ce type de problématique a fait l'objet, à notre connaissance, de peu d'études. Strümpel et al. (1988) ont mis en évidence l'objectif partagé par une majorité de leur échantillon d'hommes à temps partiel en Allemagne d'avoir un rôle plus actif dans l'éducation des enfants. Bürgisser (1996 ; 1998), à partir de

couples dans lesquels la répartition des tâches domestiques et familiales est égaleitaire et le taux d'activité de chacun des conjoints à temps partiel, constate que les principales raisons d'un tel choix, pour les hommes, regroupent le souhait de remplir pleinement leur rôle de père, l'acceptation du travail à temps partiel comme une activité riche de valeur et la reconnaissance du besoin de leur partenaire de poursuivre une activité professionnelle en dehors du foyer. Cela étant, ces différentes études qualitatives ne permettent pas véritablement de conclure à un lien significatif entre activité professionnelle réduite de l'homme et engagement domestique et familial supérieur de ce dernier, lien qui, s'il s'avérait vérifié, pourrait bien représenter les prémisses d'un processus de féminisation des parcours de vie masculins.

L'objectif de cet article s'inscrit ainsi dans la volonté de mieux comprendre l'engagement domestique et familial des hommes et ses déterminants ainsi que l'impact d'une activité professionnelle réduite en particulier. Il n'a cependant pas pour ambition et n'est d'ailleurs pas en mesure de démontrer une évolution des rôles sociaux, exercice qui aurait exigé l'emploi de données longitudinales sur une longue durée. Cet article commence par présenter les principaux résultats empiriques à disposition sur la division du travail domestique et familial entre les genres, puis expose les principales théories de la répartition du travail rémunéré et non rémunéré au sein du ménage. Il propose ensuite, grâce aux données du Panel Suisse des Ménages (vague de l'année 2000), les résultats d'une analyse multivariée sur les déterminants de l'engagement domestique de l'homme et se penche notamment sur l'impact d'une activité professionnelle à temps partiel. Dans la discussion finale, les résultats sont évalués dans une perspective d'égalité des genres.

2 Les hommes et le travail domestique

Les études sur le travail domestique ont mis en évidence, depuis plusieurs décennies, une diminution du temps consacré aux tâches domestiques de manière générale, la persistance du déséquilibre entre l'engagement masculin et féminin, mais également une tendance claire mais très lente vers une certaine égalisation (Gershuny, Robinson 1998 ; Gershuny 2000 ; Bianchi et al. 2000). Aux Etats-Unis par exemple et même si les femmes restent toujours responsables des deux tiers environ du travail domestique effectué, elles ont, entre 1960 et 1990, réduit en moyenne de moitié le temps qu'elles y consacraient, alors que les hommes ont doublé leur contribution durant ce même laps de temps. En Suisse également, la répartition des tâches domestiques et familiales est aujourd'hui encore très inégale et l'organisation du quotidien repose toujours largement sur les femmes (Roux 1999). En effet, les hommes consacrent en moyenne environ la moitié moins de temps aux tâches domestiques et familiales que les femmes (Bühlmann, Schmid 1999 ; Strub, Bauer 2002 ; OFS 2003b ; Widmer et al. 2003a). La contribution féminine reste

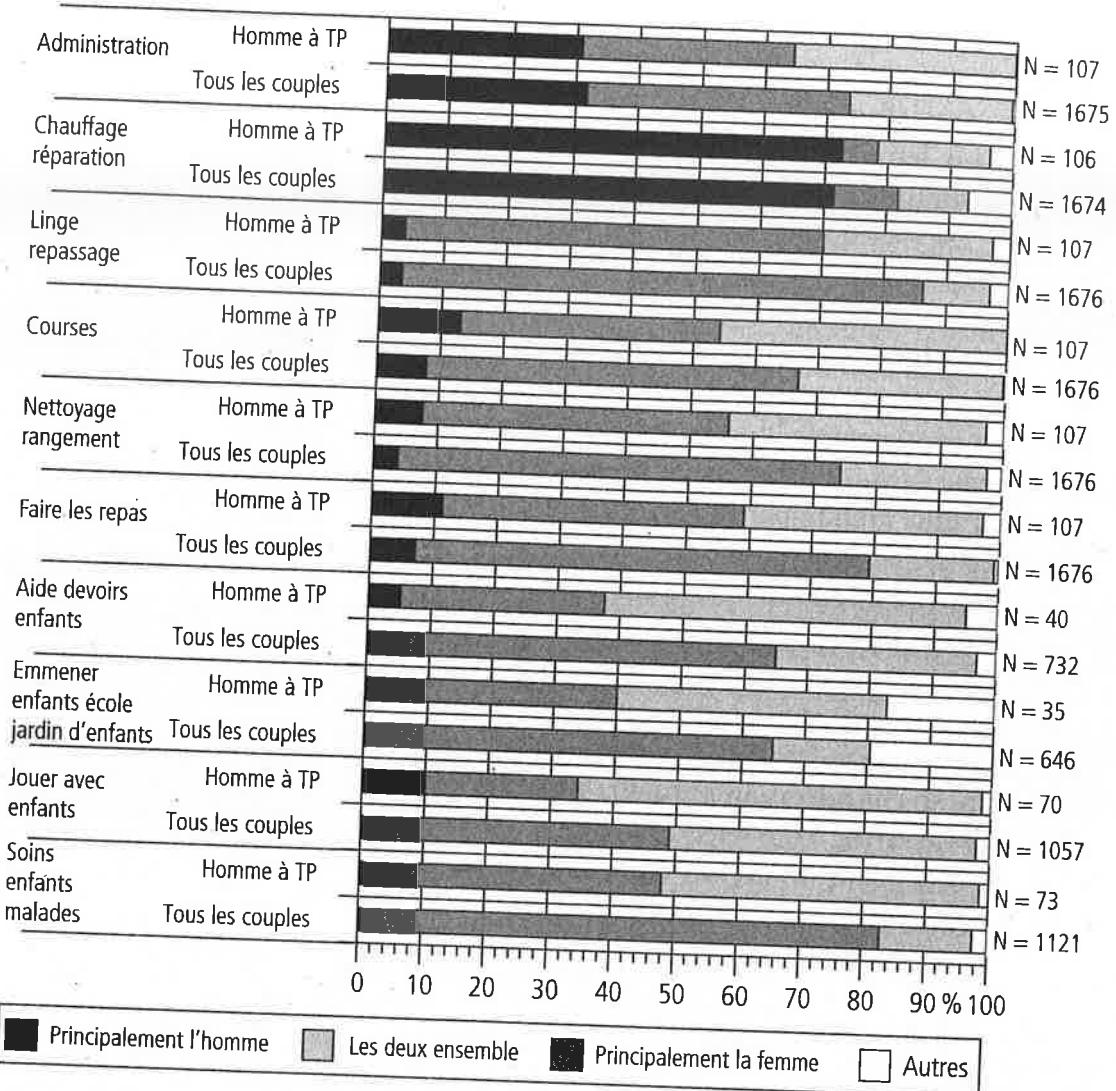
ainsi toujours supérieure à celle de l'homme qui, dans le meilleur des cas (couple non marié sans enfant), s'investit à raison de 76% du temps consacré par sa conjointe et, dans les situations les plus inégalitaires (couples mariés ayant deux enfants et plus), à raison de 40% environ (Strub, Bauer 2002).

Le statut conjugal semble également avoir un impact important, le mariage impliquant une plus grande participation des femmes aux tâches domestiques et familiales et diminuant ou étant sans influence sur celle des hommes (Bianchi et al. 2000 ; Souza-Poza, Widmer 1998). Statistiquement, la contribution masculine aux tâches domestiques et familiales passe par exemple de 76% (de celle de la femme) pour des couples non mariés sans enfant à 52% dans le cas de couples mariés sans enfant (Strub, Bauer 2002). L'institution du mariage semble ainsi légitimer, à l'heure actuelle encore, le différentiel de participation aux tâches ménagères et ce en défaveur de la femme qui se les voit, au nom du réalisme, prioritairement confiées lorsqu'elle se marie (Perrin, Roux 1996).

En dépit généralement d'un lent mouvement vers l'« égalité domestique », une forte spécialisation des tâches effectuées perdure. Ainsi, le « noyau dur » du travail domestique (cuisiner, nettoyer, faire la lessive) reste largement dominé par les femmes, alors que la participation masculine se concentre plutôt sur des tâches telles que l'administration ou les réparations (Bianchi et al. 2000 ; Gershuny, Robinson 1998 ; Méda 2001). Les hommes suisses ne se démarquent pas de cette règle et la lessive, le repassage, le nettoyage et le rangement, les courses ainsi que la préparation des repas restent des activités « réservées » presque uniquement aux femmes, alors que les tâches administratives ainsi que celles de bricolage relèvent davantage du ressort des hommes (Strub, Bauer 2002 ; Widmer et al. 2003b). Par contre, ces derniers consacrent plus de temps, en proportion du temps passé par leur conjointe dans la même activité, à leurs enfants qu'aux tâches ménagères.

Ces résultats statistiques ne nous renseignent cependant aucunement sur un éventuel impact du travail à temps partiel masculin sur l'engagement domestique et familial de l'homme. Par conséquent, il nous semble intéressant de présenter ci-dessous une classification de la répartition des tâches domestiques et familiales au sein du ménage selon l'attribution de leur responsabilité à l'un ou l'autre des conjoints d'une part et selon l'engagement professionnel de l'homme d'autre part (homme à temps partiel (TP) versus tous les couples). Nous n'avons retenu que les personnes ayant un conjoint et résidant avec lui, que le couple soit marié ou dans une situation de concubinage. Les familles monoparentales ont été volontairement écartées de l'analyse ainsi que les ménages regroupant plusieurs générations de couples afin de pouvoir véritablement examiner la répartition de genre des tâches domestiques (les six premières du tableau) et familiales (les quatre dernières). De plus, nous n'avons retenu que les personnes âgées de 20 à 50 ans, car les retraités, majoritairement exclus des tâches familiales, auraient été susceptibles de biaiser le résultat et la comparaison.

Tableau 1 : Répartition de la responsabilité des tâches domestiques et familiales selon le type de couple, hommes et femmes âgés de 20 à 50 ans



Source : Panel Suisse des Ménages, vague 2000

Ce graphique démontre premièrement une tendance générale à la primauté féminine dans la responsabilité des tâches domestiques et familiales à l'intérieur du couple (à l'exception du secteur « réparations et chauffage » clairement attribué à l'homme), même s'il semble que certaines tâches (jouer avec les enfants, courses) soient réparties de manière moins inégalitaires par le biais d'une plus grande fréquence de la responsabilité partagée. Par contre, le « noyau dur » (repas, repassage, nettoyage) reste encore très largement du ressort des femmes. Une seule

tâche (administration) n'est pas clairement attribuée à l'un des conjoints et se voit davantage divisée entre l'homme et la femme.

Cette image semble légèrement se modifier lorsque l'on envisage les couples dans lesquels l'homme mène une activité professionnelle à temps partiel. Même si ce cas de figure est quelquefois relativement faible, il semble que l'on peut quand même tendanciellement constater une faible augmentation de la proportion de couples dans lesquels l'homme est principalement responsable des tâches, une plus forte diminution de la part de couples dans lesquels la femme en est la principale responsable ainsi qu'une augmentation de même ampleur de la proportion de couples dans lesquels la responsabilité est partagée de façon égalitaire. Ce graphique semble ainsi souligner un engagement domestique et familial supérieur de l'homme à temps partiel qui se reflète cependant moins dans un désinvestissement de la femme – qui laisserait l'homme unique responsable de ces tâches – que dans un investissement de l'homme conjointement à celui de la femme. Cela étant, même dans ces couples où l'homme travaille à temps partiel, la femme reste encore en plus grande partie responsable du noyau dur des tâches domestiques (repas, repassage, nettoyage).

Ces premières données empiriques ne nous permettent toutefois pas d'affirmer avec certitude que les hommes actifs à temps partiel s'engagent davantage dans la vie domestique. Nous ne pouvons en effet pas exclure que les tendances décelées dans le graphique 1 masquent en réalité d'autres facteurs influençant l'engagement domestique et familial. Pour compléter notre analyse, il est donc nécessaire de prendre en considération plusieurs variables simultanément dans le cadre d'une analyse multivariée. Une sélection efficiente des variables à insérer dans l'analyse nécessite cependant un apport théorique sur le partage entre travail rémunéré et non rémunéré au sein du couple.

3 Répartition sexuelle du travail au sein du couple

Dans la littérature internationale, quatre positions théoriques sur la répartition sexuelle du travail au sein du couple sont principalement avancées. La première est l'œuvre des économistes et de leur « théorie du capital humain » pour laquelle les arbitrages effectués à l'intérieur du couple entre travail domestique et travail rémunéré s'expliquent essentiellement par un calcul rationnel prenant en compte le revenu potentiel de chacun des conjoints. Le partenaire susceptible d'être le plus productif professionnellement se voit ainsi assigner un rôle majeur sur le marché du travail, alors que son conjoint va se consacrer principalement au travail domestique non rémunéré (Becker 1981). En considérant d'une part que les salaires féminins actuels restent en moyenne encore inférieurs aux rémunérations masculines et d'autre part que les femmes réalisent des investissements en capital

humain différents de ceux des hommes en raison d'une anticipation de leurs tâches familiales futures et des interruptions de carrière subséquentes, cette théorie tente de rendre compte du déséquilibre de genre dans l'exécution des tâches domestiques et familiales.

Cependant, même dans les pays où le niveau de qualification moyen des femmes – bon indicateur du capital humain – dépasse celui des hommes,² le travail domestique incombe encore de manière disproportionnée aux femmes, état de fait que l'approche économique ne parvient pas à expliquer. Si l'influence du niveau de formation de chaque conjoint sur son propre engagement domestique semble mise au jour – un niveau de formation élevé ayant un impact négatif sur l'engagement domestique des femmes et positif sur celui des hommes (Bianchi et al. 2000), il reste ainsi à explorer davantage l'impact éventuel d'un niveau de formation supérieur d'un conjoint sur l'engagement domestique et familial de l'autre. Ceci dit, certains auteurs estiment que le niveau d'éducation reflète plutôt une attitude libérale (au sens anglo-saxon du terme) et que ce qui est concrètement mesuré par ce dernier est moins une ressource de l'individu ou un niveau de productivité que des valeurs (Coltrane 1998 : 158). Il sera ainsi fort intéressant d'analyser ces différentes assertions à la lumière des données à disposition.

L'approche basée sur les ressources relatives des conjoints (« relative resources approach ») considère pour sa part que la personne disposant de plus de pouvoir au sein du couple effectue moins de tâches domestiques et familiales (Coltrane 1998 : 155–158). A cet égard, les différents facteurs déterminant les ressources de pouvoir au sein du couple se sont souvent trouvés être, outre le niveau de formation, la capacité de gains respective de chacun des conjoints. Ainsi, Bianchi et al. (2000) ont découvert que plus grande était la proportion du revenu du ménage gagné par la femme et plus son conjoint consacrait de temps aux tâches domestiques et familiales. Si la femme contribue au revenu du ménage de façon importante voire supérieure à son conjoint, elle devrait disposer d'un pouvoir de négociation accru au sein du couple et l'homme serait ainsi susceptible d'accomplir une part plus importante des tâches domestiques et familiales.

D'autres auteurs, et notamment certaines sociologues féministes, mettent plutôt l'accent sur les idéologies de genre (« gender ideology theories ») et donc sur des perceptions normatives fortes quant aux rôles appropriés de l'homme et de la femme tant dans la société qu'au sein du couple. Dès leur plus jeune âge, hommes et femmes sont socialisés à ces normes et valeurs qui sont de ce fait reproduites (Gerson 1993). Les arbitrages entre travail domestique et participation au marché du travail semblent de ce fait liés à l'internalisation de normes sociales. Cette

² Il s'agit de la plupart des pays de l'OCDE à l'exception de la Suisse, de l'Autriche et du Japon. En Suisse, la proportion de femmes ayant suivi uniquement l'école obligatoire est en effet supérieure à celle des hommes, alors que ces derniers sont majoritaires dans les formations supérieures (OFS 2003b).

théorie pourrait ainsi expliquer, malgré un niveau de formation moyen des femmes supérieur à celui des hommes, la persistance de la prépondérance féminine dans la prise en charge des tâches domestiques et familiales. Ceci dit, prise dans son acception la plus stricte, cette théorie souffre d'un excès de déterminisme. Il lui est en effet difficile de rendre compte de la diversité des choix effectués par les femmes au sein d'une même société ou de la présence d'une idéologie égalitaire chez certains conjoints masculins, même si cette dernière ne conduit pas forcément à un engagement domestique et familial supérieur de l'homme (Bianchi et al. 2000).

Une voie médiane aux positions présentées ci-dessus a été suggérée par la sociologue britannique Catherine Hakim dans sa théorie des « préférences » (1997 ; 2000). Selon cette dernière, les perspectives présentées ci-dessus ne parviennent pas à expliquer l'existence, en Suède par exemple, de femmes avec enfants qui choisissent de ne pas être actives sur le marché du travail. Elle postule ainsi l'existence de trois types distincts de femmes selon leur attitude envers le travail rémunéré et la vie familiale, types confirmés par des analyses empiriques (Hakim 2002). Premièrement, une minorité de femmes (*home-centered*), devant le choix famille-travail, privilégient l'engagement dans la vie familiale et ont ainsi tendance à accepter du travail rémunéré uniquement si ce dernier est facilement compatible avec l'activité principale de femme au foyer. A l'autre extrême, un deuxième groupe de femmes, actives à plein temps et sans enfant dans la plupart des cas, met clairement en avant la vie professionnelle par rapport à la famille (*work centered*). Entre-deux, la majorité des femmes fait face à une situation d'indécision entre deux univers – familial et professionnel – qui comptent (*adaptive women*). Ces femmes, très sensibles aux incitations auxquelles elles sont exposées, effectuent des choix surtout en fonction des opportunités qui se présentent et des contraintes qu'elles subissent.

Hakim tente d'appliquer également son modèle aux hommes, mais elle trouve une faible variation au sein de la population masculine, cette dernière appartenant en grande majorité au groupe privilégiant la carrière à la vie familiale. Cela étant, comme les arbitrages entre travail domestique et travail rémunéré se font au niveau du couple, la thèse de Hakim peut nous permettre de développer une hypothèse affirmant que le niveau d'engagement domestique des hommes ne dépend pas des caractéristiques intrinsèques des individus concernés, mais plutôt de celles de leur partenaire. Ainsi, les hommes vivant avec des femmes « *home centred* » seraient les moins impliqués dans le ménage, suivis par les partenaires de femmes « *adaptive* » et « *work centred* ». Cette assertion pourrait trouver des confirmations ou infirmations partielles en prenant par exemple en compte la participation des femmes au marché du travail, le nombre d'heures travaillées ainsi que l'attitude de la femme face au travail et à l'éducation des enfants.

D'autres facteurs explicatifs de la répartition des tâches domestiques et familiales reflètent davantage les négociations et discussions à l'intérieur du couple lorsqu'il s'agit de répartir la division du travail et ce en fonction des contraintes existantes (« time availability »). Le travail ménager se voit ainsi attribué à la personne disposant de plus de temps libre au sein du couple, temps libre dépendant de facteurs tels que le statut professionnel, le nombre d'heures travaillées ainsi que d'autres contraintes davantage liées aux exigences d'un ménage (le nombre et l'âge des enfants par exemple). Par exemple, l'activité professionnelle est liée pour les femmes à un engagement ménager plus limité et le nombre d'heures hebdomadaires de travail rémunéré de l'homme est négativement associé au nombre d'heures consacrées aux tâches domestiques et familiales (Bianchi et al. 2000).

La littérature à disposition est donc riche en hypothèses. Si la théorie des préférences de Hakim, tout en soulignant l'importance des contraintes externes, insiste sur des différences d'attitude des femmes et donc sur des possibilités concrètes de choix pour ces dernières, la théorie des genres met plutôt en avant un déterminisme normatif et l'absence de véritable choix pour des femmes destinées dès leur plus jeune âge à s'occuper prioritairement du foyer. D'autres théories insistent davantage sur le processus de négociation au sein du couple, négociation basée soit sur le capital humain soit sur les ressources relatives de pouvoir de chacun des conjoints. Enfin, la répartition sexuelle du travail au sein du couple est influencée par des facteurs externes liés au temps à disposition de chacun des conjoints et donc à l'existence de temps libre pour l'accomplissement des tâches ménagères.

Si les théories du capital humain, des idéologies de genre et des préférences ne semblent pas être véritablement en mesure de rendre compte d'une éventuelle influence du travail à temps partiel masculin sur l'engagement domestique de l'homme, les approches basées sur les ressources relatives de pouvoir ou sur le temps à disposition semblent mieux à même de le faire. En effet, une diminution de l'activité professionnelle de l'homme, toutes choses étant égales par ailleurs, lui permettrait de disposer de plus de temps libre pour accomplir les tâches domestiques et familiales. En outre, une telle diminution restreindrait également ses ressources relatives de pouvoir au sein du couple en raison d'une modification du ratio de salaire entre conjoint. Par conséquent, l'homme à temps partiel se retrouverait dans une position moins confortable que celui à plein temps pour négocier la répartition des tâches domestiques et familiales en sa faveur.

Dans une étude sur le cas helvétique, Sousa-Poza et Widmer (1998) concluent que le fait d'être à temps partiel (versus à plein temps) pour l'homme n'affecte pas, de manière statistiquement significative, l'ampleur des tâches domestiques et familiales qu'il assure. Cependant, une étude plus récente met en avant un écart important, en termes d'engagement domestique, entre les hommes avec une activité professionnelle relativement réduite et ceux qui travaillent qua-

rante heures par semaine ou plus (OFS 2003b). Ces résultats contradictoires pourraient être expliqués par le décalage temporel entre les deux études ou alors par l'utilisation de variables différentes. En regard de la question de recherche à la base de notre article, ces deux études ne nous permettent cependant pas de trancher. En effet, nous ne savons toujours pas si une réduction du taux d'activité de 100% à 80% ou à 50 % par exemple donne lieu à un engagement domestique plus important de l'homme. Cet article vise entre autres à amener des éléments de réponse à cette interrogation.

4 Déterminants de l'engagement domestique des hommes

Cette partie a pour ambition de présenter, toujours à partir de la vague 2000 du Panel Suisse des ménages, les principaux déterminants de l'engagement domestique de l'homme. Nous parlons ici de tâches domestiques, car l'énoncé de la variable dépendante retenue exclut la composante familiale des tâches ménagères qui se rapproche plus pour sa part de ce que l'on nomme « child care » dans la littérature anglophone. Pour ce faire, nous avons conservé uniquement les personnes vivant en couple et ce quel que soit leur état civil (marié ou concubin). Concrètement, cela veut dire que nous avons mis côté à côté les observations correspondant à chacun des partenaires d'un couple. Il nous est ainsi possible d'estimer l'éventuel impact, sur l'engagement domestique de l'homme, de variables liées aux caractéristiques socioprofessionnelles de sa conjointe.

L'échantillon à disposition (2968 couples) est cependant réduit en raison d'une part des conjoints qui n'ont pas répondu au questionnaire individuel et d'autre part de notre volonté de ne pas conserver les personnes retraitées dans l'analyse au vu de leur comportement différent en termes d'engagement domestique (Widmer et al. 2004). Nous opérons avec des données non pondérées et la variable dépendante (nombre d'heures de travaux domestiques par semaine pour les hommes) a les caractéristiques suivantes. Pour les 907 couples retenus dans l'analyse multivariée, l'engagement domestique de l'homme passe d'un minimum de 0h/semaine à un maximum de 30h/semaine, la moyenne étant de 5.1h/semaine, l'écart-type de 4.608 et la distribution s'étalant fortement à droite (coefficient de skewness = 1.763).

Les variables explicatives retenues découlent des théories discutées ci-dessus de la répartition entre travail rémunéré et non rémunéré au sein du couple. Par exemple, le statut professionnel de l'homme a été divisé en plusieurs catégories regroupant pour certaines d'entre elles un faible nombre d'observations, notamment pour les hommes au chômage et ceux actifs à un taux d'occupation inférieur à 30%. En ce qui concerne l'impact des valeurs véhiculées par les répondants et l'éventualité de rôles sociaux (pré)définis, il nous a été quelquefois plus difficile de

dénicher des variables efficientes (comme par exemple des affirmations du type « il est meilleur pour tout le monde si l'homme est le principal pourvoyeur de revenus et la femme s'occupe des enfants et du foyer » ou « les enfants en bas âge vont probablement souffrir si leur mère est active professionnellement »). Des variables plus indirectes (affinité politique, degré d'accord avec l'instauration de mesures d'égalité envers les femmes) ont été ainsi retenues. Nous avons en plus intégré, sur la base d'analyses déjà existantes (OFS 2003b), une variable répertoriant les participations actives de l'homme dans des sociétés ou associations (à l'instar d'associations sportives, culturelles, syndicales ou de protection de l'environnement par exemple), avec l'idée que de tels investissements lui laisseraient moins de temps à disposition pour les tâches domestiques.

Le tableau numéro 2 présente premièrement une analyse de régression multiple conservant une bonne partie des variables explicatives potentielles dérivées de la littérature suisse et internationale. D'autre part, en partant de l'ensemble des variables introduites précédemment, il propose également une autre analyse calculant le modèle le plus explicatif avec le moins de variables possibles (méthode « stepwise »). Il nous est ainsi possible d'identifier les variables explicatives ayant le plus d'influence sur l'engagement domestique des hommes. En tenant compte de la corrélation existant entre certaines variables indépendantes – à l'image de l'âge par exemple qui est corrélé positivement avec l'état civil (.438), avec le nombre d'enfants dans le ménage (.334) et avec la présence d'enfants de moins de 4 ans dans le ménage (.426), nous nous sommes également inquiétés des problèmes de multicollinearité. Notre analyse ne dévoile cependant pas de tels problèmes (aucun des calculs de marge de tolérance n'est inférieur à 0.2). Nous avons aussi constaté la présence d'un certain nombre d'« outliers » dans l'échantillon retenu, mais aucun ne biaisait véritablement le résultat de l'analyse de régression (grâce à l'analyse de la distance de Cook).

De manière générale, les différentes variables introduites dans le modèle n'expliquent qu'une part relativement faible de l'engagement domestique des hommes, puisque le R^2 ajusté, malgré une valeur acceptable en regard de ce type d'analyse, se monte à 0,165. Ainsi, seul les 16,5% de la variance de l'engagement domestique masculin peuvent être expliqués par les variables retenues. Ceci dit, certains résultats sont intéressants. Tout d'abord, notre analyse confirme l'absence d'impact significatif du statut conjugal sur l'engagement domestique de l'homme (Souza Posa, Widmer 1998) qui, dans les couples concubins, ne diffère pas significativement de celui de l'homme marié. Par conséquent, l'on peut imaginer que la différence statistique de genre constatée ci-dessus, entre les couples mariés et non mariés, dans l'indice de répartition des tâches domestiques et familiales (Strub, Bauer 2002) se réalise principalement grâce à une augmentation de l'engagement domestique de la femme mariée et non par un plus grand investissement de l'homme pour lequel le fait d'être marié ne semble pas signifier un plus grand engagement

Tableau 2 : Analyse de régression linéaire multiple sur l'engagement domestique de l'homme (heures/semaine), en 2000, coefficients standardisés, hommes non retraités vivant en couple

	Modèle avec toutes les variables	Best fit model « Stepwise »
Variables liées à la présence d'enfants		
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans dans le ménage	.147***	.149***
Présence d'au moins un enfant de 4 ans ou moins dans le ménage	.109**	.102**
Variables relatives à l'homme		
Activité professionnelle (catégorie de référence : activité à plein temps)		
Temps partiel de 80% et plus	.067*	.075*
Temps partiel 40-79%	.101***	.100***
Temps partiel 0-39%	.093**	.103***
Chômage	.033	-
En dehors du marché du travail	.118***	.117***
Autres		
Age de l'homme	.011	-
Activités externes liées à l'appartenance à des sociétés ou associations	.009	-
Variables liées au couple		
Différence dans le niveau de formation des conjoints (catégorie de référence : même niveau de formation)		
Niveau de formation supérieur de la femme	.049	-
Niveau de formation supérieur de l'homme	-.027	-
Autres		
Proportion du revenu du ménage gagné par la femme	.230***	.227***
Couples concubins (catégorie de référence : couples mariés)	-.024	-
Variables liées aux valeurs de genre et d'égalité et aux préférences politiques		
Favorable à des mesures en faveur des femmes en général	.121***	.120***
Position politique de l'homme (0= gauche ; 10 = droite)	-.118***	-.124***
Position politique de la femme (0= gauche ; 10 = droite)	-.006	-
Variables liées aux « différences culturelles »		
Appartenance linguistique du canton de résidence (catégorie de référence : cantons germanophones)		
Cantons francophones	-.064*	-
Canton italophone	-.010	-
Homme de nationalité étrangère (catégorie de référence : hommes suisses)	.062*	-
Adjusted R ²	.165	.162
Nombre d'observations	906	1089

+ p ≤ .10 * p ≤ .05 ** p ≤ .01 *** p ≤ .001

au foyer. Ceci dit, l'absence d'une perspective longitudinale ne nous permet pas de véritablement conclure à un éventuel impact du mariage sur la répartition des tâches domestiques et familiales au sein du couple.

Les valeurs sur l'égalité véhiculées par les répondants ont été également analysées à travers leurs réponses à une question sur le degré de pénalisation des femmes en Suisse (par rapport aux hommes) ainsi qu'à une autre leur demandant leur opinion à l'égard de mesures visant la promotion des femmes. En ce qui concerne ces dernières, leurs opinions n'ont pas d'influence significative sur l'engagement domestique de leur conjoint (non reproduit dans le tableau). Par contre, une opinion masculine favorable aux mesures de promotion de la femme a un impact très significatif sur l'engagement domestique de l'homme, alors que le simple constat, par ce dernier, d'une pénalisation de la femme en général n'en a pas contre pas (non reproduit dans le tableau). Il semble donc que le simple fait de reconnaître que les femmes sont pénalisées en Suisse ne provoque pas une plus grande implication domestique de l'homme, ce qui tend à rejoindre d'autres analyses (Bianchi et al. 2000), alors que les hommes affichant leur accord à la mise sur pied de mesures de promotion de la femme semblent s'engager par contre davantage au niveau des tâches domestiques. Ceci dit, l'absence d'items plus explicites sur ce thème des valeurs et normes sociales (voir ci-dessus) pose problème ici.

Les variables concernant l'affinité politique de chacun des conjoints peuvent être utilisées comme un autre indicateur indirect des valeurs véhiculées par les répondants, l'égalité entre les sexes étant un thème mis en avant surtout par la gauche. La préférence politique de la femme n'a cependant pas d'impact significatif sur l'engagement domestique de l'homme, à contrario des préférences politiques de ce dernier. En effet, plus les hommes se positionnent à droite de l'échiquier politique et moins ils semblent s'investir dans le travail domestique. Nous avons tenté également de préciser l'analyse en distinguant, par le biais d'une variable demandant aux répondants leur choix d'un parti politique suisse dans le cas fictif d'une votation prochaine, les partis de gauche de ceux ayant une position plus conservatrice sur la question de la famille. Les analyses effectuées, bien que présentant des relations attendues entre le choix d'un groupe de partis (à gauche versus conservateur) et l'engagement domestique dans le couple, ne sont cependant pas significatives (non reproduit dans le tableau).

Il nous a également paru intéressant d'analyser d'éventuelles différences dans l'engagement domestique masculin selon l'appartenance linguistique du canton du répondant, facteur pouvant être considéré indirectement, et de manière réductrice, comme un indicateur de valeurs culturelles. De plus, Souza Posa et Widmer (1998) avaient déjà identifié de telles différences. Notre analyse conclut à un impact significatif de la région d'appartenance linguistique sur l'engagement domestique de l'homme entre les régions francophones et germanophones (alors que l'impact n'est pas significatif dans le cas italophone et pourrait être dû en partie au faible

nombre de cas (30 individus)). Les hommes résidant dans des cantons francophones s'impliquent ainsi moins dans les tâches domestiques que leurs homologues germanophones. En outre, il est également intéressant de constater, même s'il est difficile de l'expliquer, que la nationalité de l'homme a un impact significatif sur son engagement domestique, les hommes de nationalité étrangère s'impliquant davantage au foyer que les hommes suisses. Ce résultat pourrait par exemple découler d'une influence culturelle ou alors d'une importante similarité de position des étrangers sur le marché du travail. En raison du faible nombre de répondants de nationalité étrangère,³ il ne nous est cependant pas possible d'affiner l'analyse et de trancher.

En ce qui concerne le niveau de formation, il a été séparé en 4 catégories : école obligatoire (achevée ou non), apprentissage, formation de niveau intermédiaire (maturité, école professionnelle et technique, haute école professionnelle) et formation supérieure universitaire (uniquement les diplômés universitaire ou ceux d'une haute école spécialisée). L'on a ainsi constaté que, comme attendu, les hommes de formation supérieure semblent se consacrer davantage aux tâches domestiques, même si la significativité n'est pas très importante (non reproduit dans le tableau). En nous basant sur la théorie économique du capital humain, nous avons introduit dans l'analyse des variables comparant le niveau de formation de chacun des conjoints. Les résultats ne nous permettent cependant pas d'abonder dans le sens de cette théorie, car même si les signes obtenus correspondent aux résultats escomptés (les hommes vivant avec une femme d'un niveau de formation supérieur au leur s'investissent davantage au niveau domestique), l'impact n'est pas du tout significatif.

La participation des femmes au marché du travail a également un impact substantiel sur l'engagement domestique de l'homme, qui augmente de manière significative lorsque le nombre d'heures de travail hebdomadaires de la femme ou son taux d'occupation s'accroît (non reproduit dans l'analyse). Cependant, nous avons préféré conserver dans l'analyse une autre variable – relative à l'activité professionnelle de la femme – encore plus explicative de l'investissement masculin au foyer. Ainsi, plus la proportion du revenu du ménage gagnée par la femme est substantielle et plus l'engagement domestique de l'homme est important. Cette conclusion rejoint les résultats précédemment évoqués (Bianchi et al. 2000) d'un impact significatif de la part de la femme au revenu du ménage sur l'engagement domestique masculin, ce qui tend à rejoindre la théorie des ressources relatives de pouvoir et à souligner l'importance du revenu féminin comme instrument de

³ Il aurait été intéressant de voir quelles sont les régions du monde qui provoquent cette différence entre les hommes de nationalité étrangère et les hommes suisses. Cependant, les observations font ici défaut et ne permettent pas une subdivision plus fine de la catégorie des hommes étrangers.

négociation au sein du couple dans l'arbitrage entre travail rémunéré et non rémunéré.

Conformément aux conclusions d'autres études de ce type, la présence d'enfants en bas âge (en âge préscolaire) au sein du ménage augmente de manière significative l'engagement domestique de l'homme. Cependant, le nombre d'enfants a encore un impact plus considérable et plus significatif, les hommes participant davantage aux tâches domestiques lorsque le nombre d'enfants présents dans le ménage s'accroît. Ces deux résultats tendent ainsi à confirmer l'influence des contraintes de temps auxquelles doivent faire face les conjoints dans leur couple. L'arrivée d'enfants dans le ménage semble donc impliquer, par la demande supplémentaire de temps qu'elle entraîne, un engagement supérieur de l'homme dans les tâches domestiques. Il faut cependant relativiser cet accroissement en le comparant à la charge domestique supplémentaire qui incombe aux femmes dans ce cas de figure. Nous ne nous sommes pas intéressés à cette question, mais de nombreuses études soulignent d'une part le lien entre l'arrivée des enfants et la diminution de l'engagement professionnel des femmes (Blossfeld, Hakim 1997 ; Wanner et al. 2003 ; Baumgartner 2003a) et d'autre part insistent sur l'importante augmentation des tâches domestiques pour les mères de famille (Strub, Bauer 2002). En outre, d'aucuns affirment également que l'arrivée d'enfants accroît non seulement le temps consacré aux tâches domestiques et familiales en général, mais influence également la différence de répartition des tâches entre les conjoints et ce en défaveur de la femme (Méda 2001), hypothèse que nous n'avons pas non plus vérifiée.

En ce qui concerne l'activité professionnelle des hommes, elle a un impact certain sur leur engagement domestique. Formulée en termes d'heures hebdomadaires de travail (non reproduit dans l'analyse), plus l'homme travaille et moins il s'implique dans les tâches ménagères. Afin de répondre à notre question de recherche, nous avons cependant subdivisé le taux d'occupation de l'homme et analysé plus spécifiquement l'impact du travail à temps partiel sur son engagement domestique. Le résultat infirme en partie les résultats de Souza Posa et Widmer (1998) qui ne distinguaient pas d'influence du temps partiel par rapport au temps plein. Or, l'analyse démontre assez clairement – malgré la non significativité de la catégorie « chômage » – que plus le taux d'occupation de l'homme diminue et plus son engagement dans les travaux domestiques augmente. L'impact tend à être de plus en plus fort et de plus en plus significatif au fur et à mesure que l'investissement dans l'activité professionnelle diminue. Il faut cependant relativiser cet accroissement de l'engagement domestique de l'homme à temps partiel qui, en termes d'heures hebdomadaires de travaux domestiques, reste très en deçà de l'engagement féminin.

Ceci dit, le temps libéré par une activité professionnelle à temps partiel (versus à plein temps) semble mener l'homme à s'engager plus activement dans les

tâches domestiques du ménage. Pour pouvoir conclure de manière plus certaine sur ce résultat, il faudrait cependant disposer d'une perspective longitudinale sur plusieurs années permettant de réellement vérifier si la diminution de l'engagement professionnel de l'homme le conduit à s'investir plus activement dans les tâches domestiques et familiales. A partir des résultats à disposition, nous ne pouvons en effet que constater une simple tendance des hommes à temps partiel à s'engager davantage dans les tâches domestiques du foyer.

5 Conclusion

Le principal objectif de cet article était de déterminer dans quelle mesure l'augmentation récente du travail à temps partiel masculin pouvait être associée à une plus grande participation aux tâches domestiques des hommes. En d'autres termes, on s'intéressait à savoir si ce développement du temps partiel masculin témoignait de l'émergence de nouvelles attitudes des hommes concernés envers la répartition du travail rémunéré et non rémunéré. Comme nous l'avons déjà vu dans la première partie, tant la littérature internationale que suisse ne fournit pas une réponse univoque à cette question.

Les différentes analyses proposées dans cet article montrent qu'en ce qui concerne la Suisse, le travail à temps partiel masculin semble être associé avec un plus grand investissement au foyer. Ce résultat ressort tout d'abord de l'analyse descriptive confrontant le degré d'engagement, dans différents domaines de la sphère familiale et domestique, des hommes actifs à plein temps avec celui de ceux à temps partiel. Ces analyses montrent que les hommes actifs à temps partiel sont plus fortement engagés dans des tâches traditionnellement effectuées par les femmes que ceux qui ont choisi une activité à plein temps et ce même si cela se réalise à travers une plus grande fréquence de tâches attribuées paritairement aux deux conjoints (graphique 1). Ce résultat semble ainsi suggérer une première tendance vers un engagement domestique et familial supérieur de l'homme lorsqu'il diminue son activité professionnelle.

Cette thèse est ultérieurement renforcée par l'analyse multivariée qui confirme l'existence du lien entre temps partiel masculin et engagement dans la sphère domestique. Le travail à temps partiel est clairement associé, pour les hommes, à un plus grand nombre d'heures passées à effectuer des tâches domestiques. La relation entre ces deux variables semble être linéaire. Les coefficients de la droite de régression ainsi que la significativité statistique tendent à augmenter au fur et à mesure que le taux d'activité diminue. Si la relation entre travail à temps partiel et participation aux tâches domestiques semble être linéaire, elle n'est cependant pas très importante pour les hommes à 80% et plus qui ne modifient pas de manière substantielle leur comportement. Par contre, dès un engagement professionnel

inférieur à 80%, l'homme semble s'investir davantage dans les tâches domestiques au sein de son foyer.

Si les résultats présentés confirment ainsi l'existence d'une relation entre travail à temps partiel et engagement domestique des hommes, il faut cependant relativiser cette conclusion du fait de la faible proportion de la variance totale expliquée par le modèle et, à fortiori, par la variable « temps partiel » elle-même. En effet, le modèle n'explique que les 16.5% de la variance du nombre d'heures hebdomadaires consacrées aux tâches domestiques par l'homme. De plus, la variable « temps partiel » n'est pas celle qui est la plus fortement associée avec l'engagement domestique. La proportion du revenu du couple obtenue par la femme ainsi que le nombre d'enfants au sein du ménage sont notamment des facteurs explicatifs plus robustes et ce même en contrôlant le taux d'activité de l'homme.

A cet égard, ces résultats soulignent l'influence d'un nombre important de facteurs dans la répartition du travail rémunéré et non rémunéré au sein du couple. La variable la plus explicative de l'engagement domestique masculin – la proportion du revenu du ménage gagné par la femme – insiste fortement sur la composante de négociation au sein du couple et sur les ressources relatives de chacun des conjoints. En plus de facteurs liés au temps à disposition (au travers notamment du nombre et de l'âge des enfants) ou à des valeurs personnelles (par le biais par exemple des affinités politiques de l'homme ou de son degré d'accord avec l'instauration de mesures en faveur des femmes), l'engagement domestique de l'homme semble en effet être également – et surtout – conditionné par le ratio de salaire au sein du couple et subséquemment par les atouts féminins qui peuvent être mis en avant dans la négociation sur la répartition du travail rémunéré et non rémunéré entre conjoints.

Cette dernière remarque suggère que les facteurs liés à l'activité professionnelle de chacun des deux membres d'un couple et leur choix en matière de partage des tâches domestiques sont strictement liés. Au début de cet article, nous avions repris la thèse avancée par Gosta Esping-Andersen estimant que de nouvelles avancées en matière d'égalité entre hommes et femmes devront passer par une féminisation des parcours de vie masculins, le processus de masculinisation des parcours de vie féminins ayant atteint ses limites. Notre analyse suggère que ces deux processus sont en réalité indissociables. La tendance des hommes à s'engager dans la sphère domestique dépend en effet davantage du succès professionnel de leur partenaire que de leur propre choix en matière de temps de travail. Cela étant, le développement du travail à temps partiel masculin semble être associé avec une attitude différente vis-à-vis des tâches domestiques et familiales. Il peut donc quand même être considéré comme un petit pas vers une plus grande égalité de genre.

6 Références bibliographiques

- Baumgartner, A. Doris (2003a), *Erwerbsverläufe von Frauen mit Kindern*, Programme national de recherche 43 Education et emploi, Berne.
- Baumgartner, A. Doris (2003b), Teilzeitarbeit – Auf dem Weg zu einem neuen Normalarbeitsverhältnis? Unterschiedliche Teilzeiterwerbstypen am Beispiel der Schweiz, *Swiss Journal of Sociology*, 29 (1), 7–34.
- Baumgartner, A. Doris et Beat Fux (2004), Und sie bewegen sich doch nicht: die Männer. Zur geschlechtsspezifischen Verteilung der Erwerbsarbeit in Familien, in Erwin Zimmermann et Robin Tillmann (eds.), *Vivre en Suisse 1999–2000. Une année dans la vie des ménages et familles en Suisse*, Berne, Peter Lang, 109–130.
- Becker, Garry (1981), *A Treatise on the Family*, Cambridge MA, Harvard University Press.
- Bianchi, Suzanne M. ; Melissa A. Milkie, Liana C. Sayer et John P. Robinson (2000), Is anyone doing the housework? Trends in the gender division of household labour, *Social Forces*, 79 (1), 191–228.
- Blossfeld, Hans-Peter et Catherine Hakim (eds.) (1997), *Between Equalization and Marginalization. Women Working Part-Time in Europe and the United States of America*, Oxford University Press.
- Buchmann, Marlis (2002), *Halb drinnen – halb draußen : Analysen zur Arbeitsmarktintegration von Frauen in der Schweiz*, Verlag Rüegger, Zürich.
- Buhlmann, Jacqueline et Beat Schmid (1999), *Du travail, mais pas de salaire. Le temps consacré aux tâches domestiques et familiales, aux activités honorifiques et bénévoles et aux activités d'entraide*, OFS, Neuchâtel.
- Burgisser, Margret (1996), *Modell Halbe-Halbe. Partnerschaftliche Arbeitsteilung in Familie und Beruf*, Wird Verlag, Zürich.
- Burgisser, Margret (1998), *Wie Du mir, so ich Dir... Bedingungen und Grenzen egalitärer Rollenteilung in der Familie*, Verlag Rüegger, Zürich.
- Coltrane, Scott (1998), *Family Man. Fatherhood, Housework and Gender Equity*, Oxford University Press.
- Delsen, Lei (1998), When do men work part-time?, in: O'Reilly, Jacqueline and Colette Fagan (eds.) *Part-Time Prospects. An International Comparison of Part-time Work in Europe, North America and the Pacific Rim*, Routledge, London.
- Esping Andersen, Gosta (2002), *Why we Need a New Welfare State*, Oxford University Press.
- Falter, Jean-Marc ; Giovanni Ferro Luzzi et Yves Flückiger (2001), *Le travail à temps partiel : Caractéristiques et développement prévisible*, Rapport de recherche, Programme prioritaire du Fonds National « Demain la Suisse ».
- Gershuny, Jonathan et John P. Robinson (1998), Historical Changes in the Household Division of Labor, *Demography*, Volume 25 (4), 537–552.
- Gershuny, Jonathan (2000), *Changing Times: Work and Leisure in Postindustrial Society*, Oxford University Press.
- Gerson, Kathleen (1993), *No Man's Land. Men's Changing Commitments to Family and Work*, basicBooks, New York.
- Hakim, Catherine (1997), A sociological perspective on part-time work, in : Hans-Peter Blossfeld et Catherine Hakim (eds.), *Between Equalization and Marginalization. Women Working Part-Time in Europe and the United States of America*, Oxford University Press.
- Hakim, Catherine (2000), *Work-lifestyle Choices in the 21st Century. Preference Theory*, Oxford University Press.

- Hakim, Catherine (2002), *Lifestyle preferences as determinants of women's differentiated labor market careers*, in : *Work and Occupations*, 29, 4, 428–459.
- Hantrais, Linda et Marie-Thérèse Lestablier (1995), *La relation famille-emploi. Une comparaison des modes d'ajustement en Europe*, Centre d'Études de l'Emploi, Dossier 6.
- Lévy, René (2003), L'inégalité dans les familles : ça existe encore ?, *Questions Familiales*, 1, 62–65.
- Meda, Dominique (2001), *Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles*, Flammarion, Paris.
- Office Fédéral de la Statistique (OFS) (2003a), *Annuaire statistique de la Suisse 2003*, Editions Neue Zürcher Zeitung, Zürich.
- Office Fédéral de la Statistique (OFS) (OFS) (2003b), *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse. Troisième rapport statistique*, Neuchâtel.
- O'Reilly, Jacqueline et Colette Fagan (eds.) (1998), *Part-Time Prospects. An International Comparison of Part-time Work in Europe, North America and the Pacific Rim*, Routledge, London.
- Perrin, Valérie et Patricia Roux (1996), Egalité et justice entre femmes et hommes : résultats empiriques sur les raisonnements de justice sous-jacents aux conceptions de la division sexuelle du travail, *Revue Suisse de sociologie*, 22(2), 433–460.
- Roux, Patricia (1999), *Couple et égalité : un ménage impossible*, Réalités Sociales, Lausanne.
- Sousa-Poza, Alfonso et Rolf Widmer (1998), The determinants of the allocation of time to paid and unpaid labour in Switzerland: a preliminary empirical analysis, *Revue Suisse de sociologie*, 24(2), 269–289.
- Strub, Silvia et Tobias Bauer (2002), *Répartition du travail entre les sexes. Etat des lieux. Etude comparative de la répartition du travail non rémunéré et rémunéré dans les familles en Suisse et au niveau international*, Rapport de recherche pour le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Berne.
- Strub, Silvia (2003), *Le travail à temps partiel en Suisse. Etude axée sur la répartition du travail à temps partiel entre femmes et hommes et sur la situation familiale des personnes actives occupées*, Rapport de recherche pour le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Berne.
- Strumpel, Burkhard et Holger Boeven (1988), *Teilzeitarbeitende Männer und Hausmänner: Motive und Konsequenzen einer eingeschränkten Erwerbstätigkeit von Männern*, Ed. Sigma, Berlin.
- Wanner, Philippe ; Alexis Gabadinho et Antonella Ferrari (2003), *La participation des femmes au marché du travail*, Rapport de recherche IDA ForALT, Berne.
- Widmer, Eric ; René Lévy, Alexandre Pollien, Raphaël Hammer et Jacques-Antoine Gauthier (2003a), Entre standardisation, individualisation et sexuation : une analyse des trajectoires personnelles en Suisse, *Revue Suisse de sociologie*, 29 (1), 35–67.
- Widmer, Eric ; Jean Kellerhans et René Lévy (2003b), *Couples contemporains. Cohésion, régulation et conflits. Une enquête sociologique*, Seismo, Zürich.
- Widmer, Eric ; René Lévy et Jacques-Antoine Gauthier (2004), L'implication dans les champs domestiques et professionnels selon les phases de la vie familiale, in : Erwin Zimmermann et Robin Tillmann (eds.), *Vivre en Suisse 1999–2000*, Peter Lang AG, Berne.

7 Annexe : Tableaux descriptifs des variables utilisées

Tableau 1 : Variables mesurables

Nom	Moyenne	Ecart-type	Min.	Max.
Variable dépendante				
Nombre d'heures hebdomadaires consacrées aux tâches domestiques par l'homme	5.1	4.61	0	30
Variables indépendantes				
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans dans le ménage	1.17	1.21	0	6
Age de l'homme	43.9	9.83	22	77
Charge due à des activités externes ⁴	1.11	1.08	0	6
Proportion du revenu du ménage gagné par la femme	18.96	20.48	0	100
Position politique de l'homme ⁵	4.87	2.17	0	10
Position politique de la femme	4.45	1.92	0	10
Pénalisation des femmes en général (position des femmes) ⁶	5.93	2.35	0	10
En faveur de mesures pour les femmes (position des femmes)	6.11	3.15	0	10
Pénalisation des femmes en général (position des hommes)	5.69	2.53	0	10
En faveur de mesures pour les hommes (position des hommes)	5.71	3.19	0	10
Nombre d'heures hebdomadaires travaillées de l'homme	44.31	11.74	0	84
Nombre d'heures hebdomadaires travaillées de la femme	16.33	16.77	0	80

4 Cette variable attribue un point à chaque fois que l'homme dit être membre d'une association locale, sportive, culturelle, syndicale, politique, ...

5 La valeur 0 correspond à une position politique de gauche, celle de 10 à une position politique de droite.

6 La valeur 0 correspond à l'assertion « pas du tout pénalisées », alors que ceux qui répondent 10 estiment qu'en Suisse les femmes sont « fortement pénalisées » par rapport aux hommes dans certains domaines.

Tableau 2 : Variables catégorielles

Nom									
Présence d'au moins un enfant de 4 ans ou moins dans le ménage		Oui 202 ménages (22.3%)		Non 705 ménages (77.7%)					
Etat civil		Marié 794 ménages (87.5%)		Pas marié 113 ménages (12.5%)					
Nationalité de l'homme		Suisse 828 ménages (91.3%)		Etranger 79 ménages (8.7%)					
Nom									
Taux d'activité professionnelle de l'homme		Plein temps	80% et +	40-79%	0-39%	Chômage	En dehors du marché du travail		
		785 (86.5%)	51 (5.6%)	39 (4.3%)	9 (1%)	7 (0.8%)	16 (1.8%)		
Différence entre les niveaux de formation des partenaires		Même niveau de formation 406 ménages (44.8%)	Niveau de formation supérieur de l'homme 364 ménages (40.1%)		Niveau de formation supérieur de la femme 137 ménages (15.1%)				
Appartenance linguistique du canton de résidence		Cantons germanophones 648 ménages (71.4%)	Cantons francophones 229 ménages (25.2%)	Canton italophone 30 ménages (3.3%)					
		Partis plus conservateurs sur le thème de la famille		Partis de gauches	Autres				
Préférence politique de la femme en cas de votation prochaine		112 ménage (13.9%)	279 ménages (34.7%)		413 ménages (51.4%)				
Préférence politique de la femme en cas de votation prochaine		180 ménages (20.6%)	267 ménages (30.6%)	425 ménages (48.7%)					
		Ecole obligatoire et formation élémentaire 57 ménages (6.3%)	Apprentissage et école de formation générale 454 ménages (50.1%)	Formation intermédiaire 284 ménages (31.3%)	Formation universitaire 112 ménages (12.3%)				
Niveau de formation de la femme		23 ménages (2.5%)		337 ménages (37.2%)	360 ménages (39.7%)	187 ménages (20.6%)			

Buchbesprechungen / Recensions critiques / Book Reviews

Die Auswahl der Bücher zur Rezension behalten sich die Redaktion und die beiden für diese Rubrik Verantwortlichen vor. Unverlangt eingesandte Buchbesprechungen werden nicht veröffentlicht.

Le choix des livres qui font l'objet d'une recension critique est effectué par la rédaction et par les deux responsables de cette rubrique. Les recensions non sollicitées ne sont pas publiées.
Books to be reviewed are selected by the Editor and the two Book Review Editors. Unsolicited reviews are not published.

Sonny Perseil et Séverine Rinck (Dir.),
Le cadrage politique de la drogue :
autour de Howard S. Becker, Paris :
Editions Pepper, 2004, 151 pages

Les personnes intéressées par la problématique des drogues pourront se réjouir doublement à la lecture du titre de ce livre : premièrement, parce que s'interroger sur le cadrage politique de la drogue, un peu plus de vingt ans après l'apparition du VIH/Sida, est un exercice de bilan bienvenu. Deuxièmement, parce que retourner aux travaux de Howard Becker pour le faire est une approche prometteuse.

L'ouvrage est en fait le recueil d'une série d'interventions faites lors d'une table ronde organisée à la Sorbonne fin 2003. En introduction, Séverine Rinck définit l'objet « cadrage politique » et justifie la référence aux travaux de Becker. C'est lui, en effet, qui a montré dans les années 60 que « la déviance n'est pas une aptitude ou un comportement (...) mais le produit d'une transaction avec un groupe (...) qui cherche à changer ou à maintenir un ensemble de normes dans la société » (p. 8). Transactions et « entrepreneurs de morale » : c'est bien à la construction sociale du débat portant sur la drogue (et sur ceux qui la consomment) que l'on s'intéresse ici en cherchant à prendre en compte « l'ensemble des considérations qui sont utilisées par certains groupes, par certaines forces, pour imposer les normes » (p. 11).

L'objet et l'approche étant posés, on peut commencer à explorer les différents cadrages politiques de la drogue en identifiant les acteurs en présence et le contenu des débats dans lesquels ils s'engagent. Ce sont les *cadrages à l'étranger* qui sont les premiers explorés. Quatre pays sont conviés à la table ronde : les Etats-Unis, la Colombie, La Suisse et les Pays-Bas.

Le cas américain est exploré par Howard Becker. Dans un court texte autobiographique, il observe que le débat public sur la drogue n'a que peu évolué depuis la publication d'*Outsiders* il y a quarante ans. La diffusion de la consommation de marijuana, les recherches sur son usage médical ainsi que l'introduction de la réduction des risques constituent certes des changements, mais la norme n'a pas été véritablement modifiée et l'application discrétionnaire de la loi, de plus en plus décalée par rapport à la réalité, s'est encore renforcée. Dès lors, « les discours d'allégeance à la drogue nuisance sont moins répandus qu'auparavant » (p. 22) mais il n'y a pas eu de rupture avec ce discours, une rupture qui, comme le note Becker, devra désormais aussi tenir compte de l'évolution de la dangerosité des substances et de la diffusion de leur consommation.

La Colombie est le second exemple étranger. Monica V. Castro-Larranga relève la « narcotisation de la politique » qui a lieu dans ce pays. Ainsi, après que l'Etat se soit impliqué dans une lutte contre les grands trafiquants, puis dans une lutte contre les

producteurs, il s'est désormais engagé dans une « narco-guerre » qui recouvre à la fois la lutte contre les groupes politiques armés et la lutte contre la production et le trafic de drogue. Cette guerre, qui ne peut être résumée ici, renvoie aussi à un changement de discours dans lequel « on a décidé de voir les drogues comme la cause de la guerre et non pas comme un facteur de plus, et d'ailleurs tardif, du conflit » (p. 36) dans ce pays. L'exemple colombien montre ainsi que l'argument de la drogue nuisance, ici personnifiée par la production et le trafic et non pas par la consommation, permet aussi de faire l'impasse sur des problèmes de justice sociale.

C'est à Alexandre Pollien que revient la présentation du cas suisse. Dans son texte, il retrace l'histoire de la législation et de la politique drogue du pays. Il observe que c'est le modèle de la prohibition qui a toujours été en place mais que celui-ci a pu être conjugué de différentes manières selon qu'il s'est agi de protéger l'ordre public et/ou de protéger la santé publique. Les deux perspectives cependant, qui prennent concrètement la forme d'une moralisation et d'une médicalisation de la problématique, ne sont pas satisfaisantes car elles sont incapables de « définir la drogue en positif » et ainsi de prendre en compte la réalité de l'usager que « seul un cadrage culturel peut aborder » (p. 55). La forme que pourrait prendre un tel cadrage culturel n'est toutefois pas explicitée.

Le dernier exemple est celui de la Hollande qu'examine en quelques lignes un magistrat de ce pays. Il identifie quelques-uns des fondements de la politique drogue néerlandaise et notamment celui d'enseigner aux jeunes « à revendiquer une autonomie de décision face à la drogue » et celui d'établir une distinction entre drogues dures et douces permettant ainsi une séparation des marchés. Il note aussi que les résultats de cette politique sont positifs puisque la consommation de cannabis est plus faible en Hollande qu'en France.

La seconde partie du livre est dévolue au *cadrage international* et comprend deux textes. Dans le premier, François-Xavier Dudouet suggère d'interroger ce cadrage en quittant le paradigme de la prohibition et en adoptant celui de la réglementation. On peut alors s'intéresser aux conventions et accords internationaux, qui déterminent les usages possibles des drogues, et aux acteurs qui sont concernés par ceux-ci, au premier rang desquels figure l'industrie pharmaceutique. Ainsi, on observe que, durant le XXème siècle, a été mis en place un système de régulation et de réglementations offrant un monopole de la production et de la prescription des drogues à un nombre déterminé d'Etats, d'entreprises et de professions.

Le second texte s'intéresse au trafic de drogue et aux moyens de le combattre au plan international. Josepha Laroche insiste sur la mondialisation du trafic de drogues à travers les relations qu'entretiennent les narco Etats, les mafias et les guérillas. Elle observe aussi que le blanchiment de l'argent de la drogue, qui permet d'introduire chaque année environ 500 milliards de dollars dans le système financier international, permet aux criminels de s'accaparer des pans entiers de l'économie et, par ce biais, d'affaiblir les Etats et de remettre en question la sécurité financière du monde. Dès lors, c'est sur le terrain du blanchiment, comme le fait le Groupe d'Action Financière sur le Blanchiment des Capitaux (GAFI), et des finances que doit s'organiser la lutte contre les trafiquants de drogue. Mais les coopérations inter étatiques à ce niveau sont pour l'heure encore nettement insuffisantes.

La troisième partie du livre – la moins intéressante – porte sur le *cadrage de la politique drogue en France*. Le premier texte, signé Sonny Perseil, s'intéresse à « la confusion politique et médiatique » entourant la thématique du cannabis en relevant que les médias adoptent des positions différentes vis à vis de la consommation de cette substance et que les partis politiques n'ont pas de ligne claire à ce sujet. Il en résulte, selon l'auteur, des effets juridiques

néfastes puisque l'absence de cohérence conduit à une application discrétionnaire de la loi.

Les deux textes suivants sont signés de représentants politiques. Jean-Louis Romero de l'UMP trace un historique de la politique drogue française en insistant sur l'impact qu'a eu l'épidémie du VIH/Sida sur les pratiques et les représentations. Aujourd'hui, il situe l'enjeu dans le développement d'une politique portant sur toutes les substances « qu'elles soient licites ou illicites », une approche à laquelle s'opposent encore certains groupes d'intérêts. Farid Ghehioueche, des Verts, rappelle de son côté que son parti s'oppose à la prohibition et qu'il souhaite des réglementations produites par produit selon des modalités différencierées. Finalement, Patrick Sansoy de la MILD (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies) insiste sur la complexité de la problématique des drogues et sur le rôle que la science doit occuper dans la régulation de celle-ci.

L'ouvrage se termine par *deux débats*. Le premier est intitulé « Autour du cadrage : méthodes et concepts ». Il réunit Jacques Gerstle et Howard Becker pour ce qui semble avoir été un dialogue de sourd du meilleur crû dans lequel le lecteur aura peine à trouver ce qui justifie la publication de ces quatre pages. Le second débat réunit l'ensemble des participants ainsi que quelques professeurs invités pour un échange autour de différentes questions qui ne seront pas abordées ici faute de place.

Cette recension s'ouvrira sur le plaisir que l'on pouvait avoir à la lecture du titre de cet ouvrage. Malheureusement ce plaisir ne survit pas à la lecture du livre. La qualité des textes et des débats se situe au-dessous de ce que l'on est habitué à lire aujourd'hui à propos des politiques drogue et de leur construction (p. ex. dans le International Journal of Drug Policy). Les critères ayant présidé au choix des intervenants sont aussi parfois difficiles à comprendre, notamment s'agissant des présentations portant sur les « cadrages à l'étranger ». Finalement, l'objet

de la table ronde – le cadrage politique de la drogue – est insuffisamment défini et l'effort de synthèse en fin de l'ouvrage a été remplacé par deux débats qui ne font rien ou presque pour améliorer ce point. Le lecteur se retrouve donc devant un (ou plusieurs) puzzles incomplets dont les pièces ne permettent pas vraiment de deviner quel(s) pourrai(en)t être le(s) motif(s) à construire. Un début mitigé pour les éditions Pepper qui fêtaient là leur première publication.

Frank Zobel
Institut Universitaire de Médecine Sociale
et Préventive (IUMSP)
Unité d'Evaluation de Programmes
de Prévention (UEPP)
Rue du Bugnon 17
1005 Lausanne
Tél : 021 / 314 72 94
frank.zobel@hospvd.ch

Albert Piette, *Le fait religieux : une théorie de la religion ordinaire*, Economica, Paris, 2003, 120 pages

C'est un ouvrage en décalage avec la production habituelle en sciences sociales des religions que nous propose Albert Piette,¹ un décalage qui porte tant sur le lieu où va se déployer le regard sociologique, que sur ses modalités dans l'approche du fait religieux. L'auteur nous convie à « une réflexion sur la spécificité du religieux ordinaire » (p. 2) tirant parti de différentes enquêtes de terrain auxquelles il s'est livré au cours de ces dernières années. Cette démarche réflexive permet de poser à nouveaux frais des questions centrales, non seulement à l'égard du phénomène religieux, mais également du point de vue de la méthodologie de l'investigation : quels rapports les croyants entretiennent-ils à leurs rites, aux énoncés doctrinaires ?

¹ Professeur à l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens) et membre du Groupe de Sociologie Politique et Morale (GSPM) de l'École de hautes études en sciences sociales (EHESS).

naux, à leurs divinités ? quelles sont les modalités d'existence de ces dernières ? comment le chercheur peut-il en rendre compte ? Autant d'interrogations soulevées par cette réflexion et auxquelles elle apporte, si ce n'est des réponses définitives, du moins des pistes stimulantes.

L'ouvrage se divise en deux parties. La première, couvrant les cinq chapitres initiaux, développe différentes thématiques dans une écriture relativement classique de l'exposé théorique en sociologie. Le chapitre introductif, critique des approches habituelles du fait religieux en sciences sociales, va poser en creux la position préconisée par A. Piette, explicitant ce en quoi elle ne devrait pas consister. Les chapitres suivants vont présenter le versant positif de la posture de l'auteur, en montrant les analogies entre le comportement religieux et d'autres formes de rituels collectifs (carnaval, match de football, etc.), discutant des modalités de la présence de la divinité dans son rapport tant au croyant qu'au sociologue, et par un traitement des énoncés religieux vus, non pas comme des contenus figés appelant à une utilisation univoque, mais comme faisant l'objet de sollicitations plurielles au travers de divers mouvements énonciatifs. Cette première partie vient se clore par une synthèse des thématiques abordées (comportement fictionnel, présence, croyance) qui récapitule les points de rupture de l'auteur à l'égard des approches habituelles de la sociologie des religions.

La seconde partie consiste en un unique chapitre sous la forme d'un commentaire opérant le lien entre les discussions générales relatives à une théorie de la religion ordinaire et l'expérience particulière du chercheur qu'est A. Piette. L'écriture délaisse ici les canons habituels de l'exposé théorique pour venir voisiner avec ceux de l'ethnographie, de la biographie, voire de la confession. À ce basculement de la prose correspond un mouvement énonciatif du pluriel au singulier de la première personne, le « nous » se fait « je ». Car « c'est bien de la présence du chercheur qu'il est question et non plus

directement de celle des dieux et des humains observés » (p. 83). L'auteur va donc replacer sa théorie du fait religieux au sein de son parcours de chercheur, montrant notamment comment celle-ci répond à des problématiques rencontrées au fil de divers terrains ou objets d'étude : d'abord les rituels festifs du carnaval,² ensuite les religions séculières (sport, politique),³ puis finalement, le quotidien d'un diocèse catholique de Normandie.⁴

Ayant succinctement dégagé les axes principaux de l'ouvrage, il nous est loisible d'entrer plus avant dans la réflexion à laquelle nous sommes invités.

D'emblée, c'est le refus de l'exotisme qui prévaut : exotisme des latitudes, où l'on rapporte un religieux étranger (africain, asiatique, latino-américain), tenu à distance ; exotisme de ces manifestations d'ici – la sorcellerie, les pèlerinages ou les thérapies alternatives –, mais rejetées dans les périphéries, aux marges du religieusement correct. À cette prédilection pour l'objet pittoresque, A. Piette va troquer un intérêt pour les religions familières aux Occidentaux, le catholicisme en l'occurrence. Là encore, passé le choix du terrain, c'est la question des modalités de l'investigation qui surgit. L'option retenue consiste à délaisser les thématiques classiques (sécularisation, privatisation ou recomposition du fait religieux), l'attention exclusive aux phénomènes macrosociaux, ou encore, la focalisation sur les corpus doctrinaux ; un nouvel abandon des approches se concentrant sur le triptyque formé par la culture, l'institution et les textes.

Poursuivant sa progression hors des sentiers battus, l'auteur procède à la triple mise en parenthèse de concepts majeurs dans les études classiques du fait religieux : l'émo-

² A. Piette, *Les Jeux de la fête*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1988.

³ A. Piette, *Les Religiosités séculières*, PUF, Paris, 1993.

⁴ A. Piette, *La Religion de près. L'activité religieuse en train de se faire*, Métailié, Paris, 1999.

tion, envisagée sur le mode de la réponse psychologique de l'individu au rituel collectif ; le symbole, en tant que rapport unique d'un référent à un référé ; ou la culture, comprise comme une totalité sociale extérieure à laquelle la subjectivité individuelle ne participerait que par dérivation sur le mode de l'épiphenomène. Dans chaque cas, c'est la surinterprétation qui guette la sociologie classique, soucieuse qu'elle est, pour mener à bien son étude, d'assurer la stabilité des états mentaux, des significations ou de la subordination des individus au collectif. À cette stabilité des propriétés, l'auteur oppose l'oscillation des rôles, des croyances des acteurs dans le temps ou l'espace social, tantôt croyants engagés, tantôt sceptiques dégagés. De même, à y regarder de plus près, l'illusion d'une essence du religieux ne tarde pas à se dissoudre pour céder la place à une vision plus réaliste et ordinaire, celle d'une activité religieuse composite liant des éléments aussi hétérogènes que la politique ou l'économie, par exemple, à du religieux.

A. Piette se démarque donc des thèses maximalistes qui presupposent un individu continuellement rationnel, engagé et croyant ; il invoque une anthropologie plus large « valorisant l'indétermination inhérente à l'être humain par laquelle il entretient une incessante distance avec lui-même [...] marge de jeu semblable à celle d'une mécanique dont les vis jouent » (p. 85). Dès lors, c'est au moyen d'une ethnographie liminale que l'auteur déploie son investigation, via l'attention portée au détail, aux séquences d'actions, dans le souci de la continuité entre les observations de terrain et leur restitution par l'écriture. Il va privilégier l'observation du « mode mineur » de la réalité, c'est-à-dire de tous ces éléments perçus comme marginaux, non pertinents lors de l'interaction, *seen but unnoticed*, bien que présents en tant que potentialité. Pour déceler ce mode, le regard du chercheur doit adopter la bonne distance de façon à voir simultanément l'action poursuivant sa propre logique sur un fond toujours quelque

peu en dissonance, à la manière d'un décor de théâtre qui permet à la fois le déroulement de la pièce tout en signalant continuellement son caractère fictif. L'ironie est ce juste milieu entre adhésion et incrédulité qui permet de capter l'oscillation dans le jeu des acteurs sociaux et de rendre une situation intelligible « à partir d'un point de vue contraire à ceux qui prévalent » (p. 85).

Ces quelques éclaircissements relatifs à la posture analytique de l'auteur nous permettent d'évoquer à présent le traitement qu'il fait d'une thématique plus spécifique, la question de la présence de l'être divin.

S'inspirant des travaux de B. Latour en sociologie des sciences et d'É. Claverie sur les apparitions mariales, A. Piette pose comme principe la symétrie des acteurs dans leurs rapports mutuels : divinité invisible et humains visibles prennent une part égale, bien que spécifique, à la construction de l'interaction religieuse. Le principe de symétrie a pour corollaire le refus de toute forme d'athéisme (ou d'agnosticisme) méthodologique(s), et postule donc un « théisme méthodologique » (p. 38). Cette dernière formule – toute désignée pour heurter nos vestiges de neutralité axiologique – se résume à quelques hypothèses simples, mais éminemment opératoires lors de l'observation sur le terrain : l'homme religieux se sait impliqué dans la construction de l'interaction avec les entités surnaturelles, tout en demeurant conscient de l'autonomie de ces dernières ; c'est pourquoi il est impératif de saisir cette mise en coprésence au risque de passer à côté de la dimension ordinaire du fait religieux.

Poussant plus loin l'analogie entre l'activité scientifique et l'activité religieuse, l'auteur montre comment toutes deux sont affaire de médiations, entre les hommes et la nature dans le premier cas, entre les hommes et la divinité, pour la seconde. Ainsi, afin d'accroître son accès à la nature, le scientifique va la mettre à distance au moyen de divers artefacts (éprouvette, microscope, etc.). « Le « réel » invisible, lointain et confus se substitue en un signe connu

et maîtrisable à travers un processus réglé de transformations au cours desquelles la « référence » demeure constante » (p. 43). Or il n'en va pas autrement dans le cas du catholicisme, par exemple, où l'eucharistie, le prêtre ou l'église, en tant que bâtiment, constituent des médiations particulières de la présence du Christ, suivant des règles bien précises. Toutefois, là où le dispositif scientifique vise à faire oublier ses médiations en vue d'accroître l'effet de réalité et de générer un supplément d'information à propos de la nature, la religion va favoriser un rapport ostentatoire à la médiation dans le but de susciter la présence de Dieu « ici-maintenant » (p. 45), de permettre une relation d'amour entre le croyant et sa divinité. Partant la disposition même du réseau des médiations religieuses est sous-tendue par des rapports apophatiques, doublés d'énoncés d'un type similaire : Dieu est ici, sans vraiment l'être – ce que le discours signale par une forme particulière d'énoncations : « c'est ça – non ce n'est pas ça – oui, c'est cela, mais pas tout à fait. » Et A. Piette de désigner cette dimension oscillatoire fondamentale du religieux au travers des concepts de « logique paradoxale » ou de « prolifération de la négation ».

La démarche de l'auteur suscite son lot d'étonnements, de questionnements, et inévitablement, de désaccords. Je me permettrai d'en signaler rapidement quelques-uns.

Tout d'abord, un étonnement à l'égard du mode d'investigation favorisé par A. Piette. Avec l'emphase qu'il met sur les détails, on perçoit difficilement qu'il n'a pas eu recours à des enregistrements lors de son ethnographie, tout comme il usa d'un appareil photo dans des recherches antérieures pour saisir sur le vif les gestes festifs. Certes, cette remarque peut paraître déplacée aux habitués de l'enquête de terrain. Toutefois, il me semble qu'investiguer la parole religieuse passe par une attention fine à sa texture, attention à laquelle il n'est tout simplement pas possible d'accéder pleinement sans support audio.

Ce qui me conduit à une critique à propos du traitement des énoncés religieux. Bien qu'il montre avec justesse qu'il y a un écart significatif – dans les deux sens du terme – entre un énoncé et ses énonciations plurielles, l'auteur paraît en rester à un catalogue des énonciations similaire à ceux que l'on dresse pour les figures de style de la rhétorique (cf. pp. 68–73). Ce faisant, ces diverses prises de parole religieuses se voient détachées de leur contexte interactionnel spécifique, local, singulier, pour venir entrer dans un carré sémiotique, suivant le parcours des médiations : de la réalité à la non-réalité, de celle-ci à la fiction, puis à la non-fiction, avant le retour à la case départ (cf. p. 82). Partant, il me semble que c'est retomber dans un travers similaire à celui de la sociologie classique lorsqu'elle use du concept de « symbole » comme référentiellement univoque ; la négation tend à occuper un rôle analogue chez A. Piette. Pour sortir de ce travers, il serait nécessaire de pousser jusqu'à son terme la réflexion sur l'énonciation, et d'accorder que la négation n'a de sens qu'au travers de son indexation sur la temporalité de l'interaction, et donc, qu'elle ne revêt pas toujours la même fonction.

Malgré ces quelques critiques, *Le fait religieux* me semble constituer l'une des meilleures introductions à ce sujet disponibles actuellement en français. Dans la manière qu'il a de sortir des questionnements classiques pour renouveler le regard sur l'objet, A. Piette pointe des phénomènes jusqu'ici délaissés de la plupart des chercheurs. Reste à espérer que cette description de la religion ordinaire « en train de se faire » sera perçue comme une invitation à renouveler la pratique de la sociologie des religions.

Philippe Gonzalez
Département des Sciences de la Société
(DSS)
Université de Fribourg
Avenue de l'Europe, 20
1700 Fribourg
philippe.gonzalez@unifr.ch

Stettinger Vanessa, *Les funambules de la précarité. Vendeurs de journaux et mendiants du métro parisien*, Paris : PUF (*Sociologie d'aujourd'hui*), 2004, 203 p.

Dans son ouvrage au titre évocateur, Vanessa Stettinger a tenté une approche réussie d'un monde difficile à cerner : les vendeurs de journaux du métro parisien, s'ils se laissent contacter assez facilement, résistent en effet aux relations de longue durée et s'en vont souvent comme ils sont venus. Privilégiant une démarche ethnographique, essentiellement fondée sur l'observation « participante », elle a su par ailleurs négocier sa place parmi ses interlocuteurs et proposer – sans misérabilisme ni populisme – différentes interprétations des données recueillies.

Après un historique à la fois concis et bien référencé des divers sens qu'ont pris les notions de pauvreté, de précarité et d'exclusion, la chercheuse articule l'ouvrage autour de trois axes, trois lieux dans lesquels elle a suivi les vendeurs de journaux : le métro, le café et la maison. Pour ce faire, elle propose au lecteur des extraits de son journal de terrain, des commentaires de celui-ci et des analyses dans lesquelles elle s'attelle à déconstruire diverses notions, entre autres celle de « besoins minimaux », utilisée sans distance critique dans bien des approches de la pauvreté. Le procédé est agréable, même s'il n'exclut pas certaines redites, également repérables dans la structure de l'ouvrage, les chapitres 2 (*Les ressources communes*) et 3 (*Agir pour exister*) reprenant des thèmes déjà commentés dans la partie plus descriptive du chapitre 1.

Les mises en scène des vendeurs

Dans le métro, elle s'est particulièrement attachée à observer les mises en scène opérées par ses interlocuteurs, tout à la fois pour « vendre » leur situation sociale de démunis et se distinguer de leurs « concurrents » (les autres vendeurs, les musiciens et les mendiants). Oscillant – à juste titre – entre les observations et les entretiens informels, elle écoute – *in situ* – les « speechs » des vendeurs

et leur fait – *a posteriori* – commenter les mises en scène. Ainsi, à l'inverse des études qui insistent sur les lacunes des démunis, souligne-t-elle les compétences de ses interlocuteurs qui savent exploiter les émotions des voyageurs et jouer sur différents registres selon leur personnalité, leur genre, leur état du moment, le contexte ou l'ambiance dans la rame de métro : « quand je ne vends pas bien, je fais ma voix sensuelle ou j'enlève mon pull. Et ça marche », explique Marie. Pour Charles, il est important de montrer sa fatigue, car « il faut faire pitié aux gens, sinon ils t'achètent pas ». Marc indique que les gens aiment quand il les fait rire : « même quand tu n'es pas bien, il faut sourire et faire sourire les gens aussi. Tu dois être cool, sympa et drôle. Des fois c'est compliqué », (Stettinger 2003 : 30). Pour se vendre, il faut en effet savoir doser les informations à transmettre au public : se maintenir propre pour éviter les odeurs incommodantes, mais ne pas avoir l'air au mieux de sa forme non plus ; s'habiller décemment, mais ne pas être trop bien mis ; être poli et écouter les voyageurs, même lorsqu'ils sont ennuyeux, etc. Il s'agit en somme de « secouer » les clients potentiels et de les culpabiliser sans pour autant les agresser. De même, faut-il se distinguer des clochards tout en leur ressemblant un peu. L'ambivalence entre divers positionnements se retrouve aussi dans les pratiques de convivialité quotidienne : d'un côté, pour être efficaces, les vendeurs doivent travailler seuls et, de l'autre, ils souffrent de se séparer de leurs pairs croisés sur les lignes, dans les couloirs du métro ou lors des moments de pause pris au café. Si la chercheuse souligne la créativité nécessaire à ce jeu d'identité, elle n'oublie pas non plus de rappeler le stress que cela engendre en situation de vulnérabilité et les exutoires (alcool et drogues notamment), souvent utilisés à des fins de décompression.

Parallèlement à la description des tactiques de vente, Stettinger raconte la naissance laborieuse de l'association des vendeurs de journaux en vue de se défendre contre la RATP ayant interdit la vente de journaux

dans les rames de métro. Elle explique comment il fut difficile pour les vendeurs d'endosser, puis de promouvoir une identité qu'ils récusent. Elle montre ainsi à nouveau l'ambivalence attachée au statut de vendeur. Ses interlocuteurs portent par exemple volontiers le badge de vendeur – sésame permettant la vente sur les quais et signe d'une certaine intégration par rapport à d'autres SDF plus stigmatisés (les mendians), mais se hâtent de l'enlever une fois sortis du métro. Si la chercheuse analyse en finesse les relations construites entre les vendeurs autour des responsabilités attribuées à chacun dans cette association, on regrettera en revanche qu'elle nous en dise bien peu sur les éditeurs et le contenu des journaux reprenant – sans le mettre en perspective avec d'autres données – le point de vue uniforme des vendeurs. En outre, bien qu'une étude ethnographique ne soit pas extensible à l'infini, nous ne savons presque rien sur les voyageurs qui achètent les journaux : dans quelles circonstances les acquièrent-ils, pour quelles raisons, qu'en pensent-ils, qu'en font-ils ?

Le café et la maison

Le chapitre consacré aux usages du « café » comme point d'information sur les allées et venues des vendeurs, comme lieu de détente (on s'y repose et on y échange beaucoup de blagues) est instructif, mais peu original et ne revisitant pas vraiment les multiples recherches menées dans ce domaine, soit à partir d'une analyse de la « culture ouvrière » ou « populaire », soit dans le cadre des pratiques de convivialité attachées à la consommation d'alcool. En revanche, l'analyse consacrée à la maison est riche de détails bien observés et signale – indirectement – combien la chercheuse a su se faire accepter dans le milieu étudié. De ses analyses, il ressort notamment que les vendeurs, bien que souvent catégorisés comme SDF, ont en fait des logements épisodiques ou fixes. Contrairement aussi à ce que pensent les travailleurs sociaux ou les « bien logés », les vendeurs de journaux semblent adopter, sans trop de peine, un mode de vie quelque peu

itinérant dans lequel les déménagements sont fréquents et les logements (en hôtel, en squat ou en hébergement chez des amis plus nantis) alternent avec des périodes à la rue, sous les ponts ou dans le métro. Un peu comme le « café » dans lequel de nombreuses fêtes quasi privées sont organisées, la maison est un espace ni privé ni public : c'est un lieu « privé souvent dévoilé, souvent envahi et où il n'était pas toujours possible de se protéger et d'aménager son propre espace » (2003 : 67). A l'inverse, les histoires familiales qui s'y déroulent transpirent souvent à l'extérieur : « les récits traversent les murs et résonnent sur la place publique » (2003 : 68), note Stettinger, rappelant la difficulté des démunis à protéger l'intimité familiale du regard extérieur ou du contrôle institutionnel.

Liens de sang, alliances, parentés inventées et « cercles sociaux »

A partir du récit de certaines trajectoires de vie et d'observations recueillies durant sa fréquentation des domiciles, la chercheuse décrypte les différents modes de famille expérimentés par les vendeurs de journaux. Elle relève que si bien peu ont vécu leur enfance dans des familles nucléaires, beaucoup ont expérimenté des liens de sang et d'alliance en famille élargie, mais fragmentée. D'autres ont été placés par leurs parents biologiques dans des familles qu'ils ont considérées – sans que cela ne leur soit toujours démenti – comme leurs parents légaux. Outre ces formes relativement communes de parenté, Stettinger décrit les familles provisoires que ses interlocuteurs se créent à certains moments de leur existence (par exemple des liens de père et de fils ou des fratries imaginaires). Il s'agit d'inventions à but parfois stratégique : Yves, par exemple, un clochard connaît bien Lulu dont il sait les liens avec le vendeur de hot-dogs du coin: en se disant son père, il arrive ainsi à manger à crédit ; par ailleurs il est parfois logé chez son fils « adoptif » qui accepte cette parenté fictive. Il serait toutefois erroné de réduire ces parentés à leur seul but pratique. Même

très éphémères, elles sont aussi éminemment symboliques (Lulu est également le « grand frère » de Michel et Véro la « petite fille » de Papi, un autre clochard). En quelque sorte, elles viennent compenser ponctuellement ou durablement des histoires familiales souvent très douloureuses et une sociabilité à la fois intense (les rapports sont passionnément affectueux ou haineux) et lâche (l'analyse souligne l'inconstance des relations et la légèreté des engagements). Les vendeurs ont en effet perdu l'habitude de respecter strictement certaines règles de vie commune et n'arrivent souvent pas à s'occuper d'autrui en raison de leurs propres problèmes quotidiens.

Pour décrire la pluralité des sphères dans lesquelles passent les vendeurs et la flexibilité des relations instaurées, Stettinger s'appuie sur le concept de réseau réduit à celui de « cercles sociaux » (un concept emprunté à Degenné et Duplex 1987, cité par l'auteure, p. 121). Même si les vendeurs de journaux ne semblent participer qu'à des réseaux locaux, il aurait fallu – de notre point de vue – avoir recours dans le cadre d'un terrain « multisitué » aux notions proposées par Marcus (1995) dans son important article traitant de la nécessité de suivre, le plus loin possible – tout au long des filières ou segments de réseaux – les acteurs, les actions et les objets étudiés.

Rapports à l'Etat, relations d'assistance et conceptions du travail

Parce qu'ils apportent une régularité des ressources qui peut s'ajouter à une rémunération plus aléatoire fondée sur la vente des journaux (le tout ensemble dépassant toutefois le SMIC), beaucoup de vendeurs bénéficient de différents modes d'aide (notamment du RMI). Un nombre non négligeable de vendeurs ne sont pas cependant pas suivis par des institutions ou des organisations caritatives. Certains, totalement désaffiliés, ne s'y rendent pas faute d'avoir réussi à réunir tous les « papiers » nécessaires tandis que d'autres manifestent une forte méfiance vis-à-vis des institution d'assistance, en parti-

culier vis-à-vis de celles qui ont un caractère d'urgence contraignante comme le « samu social ».

Rassemblant l'ensemble des données recueillies et analysées, Stettinger construit un modèle des précarités observées dans lequel le travail – parmi les dimensions de la famille, des relations sociales, du logement, de la projection dans l'avenir et de l'attention au corps – occupe une place non négligeable. Pensé tantôt du côté de la survie, tantôt sous l'angle d'un emploi comme un autre, le travail fait entre autres la différence entre le pôle de la précarité « stabilisée » et celui de la précarité « instable ». Les vendeurs ne se situent que rarement sur un pôle ou sur un autre, ils alternent de l'un à l'autre, voire basculent de la précarité stabilisée à la précarité instable, l'inverse étant également possible. La distinction entre l'une ou l'autre précarité relève toutefois moins des ressources à disposition que de la capacité à les gérer. En outre, même forts d'une certaine « capacité d'initiative », peu de vendeurs arrivent à modifier globalement leurs conditions d'existence, ni – comme l'on pouvait s'y attendre – à agir sur le monde qui les entoure. C'est aussi ce que soutient Martucci, s'appuyant sur De Certeau et sa notion de tactiques : « par le biais d'un grand nombre de micro-maneuvres, le dominé renverse, neutralise, modifie, déplace la volonté des puissants. Sa passivité s'avère très active, même si son action reste toujours une forme d'initiative et n'atteint jamais une forme de puissance » (2001 : 139 ; cité par l'auteure, p. 123).

En attendant la « vraie vie »

S'ils se trouvent toujours sur le fil du rasoir, entre précarité instable et précarité stabilisée, et s'adonnent souvent à différentes formes d'échappatoires (divers psychotropes) et d'affabulations (des narrations et des références identitaires stigmatisantes, mais réinterprétées de façon valorisante), les funambules de la précarité décrits par Stettinger doivent jongler entre leur adaptation à certaines règles de comportement en

société et leur profonde aspiration à une vie « normale ».

Comme tout un chacun et toutes proportions gardées (mais il est intéressant de ne pas toujours grossir la différence entre les démunis et les nantis), ils remettent à plus tard les changements et la « vraie vie » que Nahoum-Grappe et Grappe décrivent en ces termes : « il y a un bon modèle de conduite qui est comme un pays à atteindre, une rive à aborder, et alors « tout changera ». [...]. En attendant ce jour où tout changera, ce qui est vécu n'est pas la « Vraie Vie », dans laquelle seulement je serai « enfin moi-même », mais une forme ratée, raturée, à gommer, déjà frappée d'irréalité ». En fait, cette « non-vie » et cette « utopie du bon modèle » s'apparentent à la « multiplication des recommencements (enfants, ruptures, déménagements), et des oubliés : les rendez-vous, les promesses faites à soi-même, les projets de ce soir » (1993 : 158 ; cités p. 176).

Références bibliographiques

- Degenne, Alain et Jean Duplex (1987), *L'acteur social et son réseau. Un niveau intermédiaire : les réseaux sociaux*, Paris : CESOL.
- Nahoum-Grappe, Véronique et M. Grappe (1993), Alcool et « grande pauvreté », *Cahiers de l'Ireb*, 10, 155–159.
- Marcus, George E. (1995), Ethnography in/of the world system : the emergence of multi-sited ethnography, *Annual Review of anthropology*, 24, 94–117.
- Martucelli, Danilo (2001), *Dominations ordinaires. Exploration de la condition modernem*, Paris : Balland.
- Laurence Ossipow Wuest
Service d'études et de statistiques
Hospice général
12, Cours-de-Rive
1211 Genève 3
laurence.ossipow@ge-ariane.ch

Dominik J. Schaller, Rupen Boyadjian, Vivianne Berg, Hanno Scholtz (Hrsg.), *Enteignet – Vertrieben – Ermordet. Beiträge zur Genozidforschung*, Zürich, Chronos Verlag, 2004, 496 Seiten

Die wissenschaftliche Auseinandersetzung mit dem Thema Genozid ist ein Öffnen der Büchse der Pandora. Denn was gemeinhin als eines der schwersten Verbrechen der Menschheit gilt, verweist auf ein überaus komplexes Feld, dessen zeitliche Dimension von der jeweiligen Vergangenheit bis zu künftigen Generationen reicht, und das zu seiner adäquaten Erschließung notwendigerweise der Theorien und Methoden unterschiedlichster Disziplinen bedarf. Deshalb waren sich die Initiatoren und Initiatorinnen der im Jahre 2000 ins Leben gerufenen, interdisziplinären Arbeitsgruppe für Genozidforschung an der Universität Zürich bewusst. Die in Gang gesetzte Diskussion zwischen Studierenden und Assistierenden, weiteren Interessierten und Gastreferenten sollte ihren Niederschlag in einem Sammelband finden, der siebzehn Beiträge junger Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler sowie anerkannter Fachpersonen umfasst. Entstanden ist der erste interdisziplinär ausgerichtete Band zum Thema Genozid im deutschsprachigen Raum, der eine bereits in Übersee etablierte Diskussion fördern und aufzeigen sollte, welche überaus wertvollen wissenschaftlichen Synergien sich ergeben, wenn sich Sozialpsychologen, Soziologen, Politikwissenschaftler, Juristen, Ethnologen, Kunsthistoriker und Historiker zu einer Zusammenarbeit auf dem Gebiete der Genozidforschung entschließen.

Der Band ist zunächst in zwei Hauptteile gegliedert. Unter dem Titel «Interdisziplinäre Zugänge» werden erste begriffliche und theoretische Grundlagen allgemeiner Art erörtert, welche der Leserschaft für die Auseinandersetzung mit den im zweiten Teil präsentierten Fallstudien ein unverzichtbares Instrumentarium liefern.

Eingeleitet wird der Band durch einen Beitrag des Mitherausgebers Dominik J.

Schaller, der die Grundlagen der Genozidforschung diskutiert. Deren Ausgangspunkt ist ihr zentraler, durch Raphael Lemkin geschaffener Begriff: der Genozid. Und damit öffnet sich die Büchse der Pandora bereits ein erstes Mal, denn die Frage, welche Handlungen und Ereignisse unter den Begriff des Genozids subsummiert werden können, ist Gegenstand erbitterter Debatten und zieht sich gleichfalls als Leitgedanke durch das gesamte Buch. Gebräuchlichste Definition ist der entsprechende völkerrechtliche Straftatbestand, der im Jahre 1948 Eingang in die UN-Konvention über die Verhütung und Bestrafung von Völkermord fand. Dass dieser jedoch zahlreiche Unzulänglichkeiten, insbesondere die abschliessende Aufzählung geschützter Gruppen und das Erfordernis direkten Tatvorsatzes, aufweist, zeigt mitunter die unablässige Suche nach alternativen Definitionen, die bis hin zur Schaffung neuer Tatbestände wie etwa Ethnozid, Ökozid oder Politizid reicht. Solche Neologismen sind der wissenschaftlichen Diskussion indes in den wenigsten Fällen förderlich. Insbesondere im Falle mangelhafter Abgrenzung zum ursprünglichen Begriff bergen sie die Gefahr in sich, den Genozidbegriff zu verwässern und letztlich unbrauchbar zu machen. In Abgrenzung dazu bietet der beziehungsgeschichtliche Ansatz im Rahmen der vergleichenden Genozidforschung eine vielversprechende Möglichkeit, das Phänomen Genozid durch die Suche nach Verbindungslien, historischen Kontinuitäten und Kausalitäten einzuzgrenzen und zu analysieren. So wurde denn auch vorliegender Band vor dem Hintergrund dieses Ansatzes konzipiert.

Eine stets wiederkehrende Frage im Zusammenhang mit dem Genozid ist diejenige nach dem «Warum». Mit der entsprechenden Motivationsproblematik setzen sich zwei Autoren auseinander. Welche Erklärungsansätze die allgemeine sowie insbesondere die Sozialpsychologie zu liefern vermögen, zeigt *Hans Rudolf Schelling* in seinem Beitrag auf. Die zunächst erläuterten Grundbegriffe und -mechanismen wie etwa Autoritarismus, sozialer Einfluss und per-

sönliche Einstellungen werden daraufhin unter Zugrundelegung eines Modells von Ervin Staub in überzeugender Weise auf den Kontext von Genozid und Massengewalt übertragen. Demgegenüber setzt sich der Ethnologe *Alain Bertallo* in äusserst dichter Form mit dem sozialen Konstrukt der ethnischen Identität auseinander. Mittels der variablen Gewichtung ausgewählter Kernmerkmale vermag eine soziale Gruppe, die sich als fiktiven Verwandtschaftsverband versteht, Distinktion zu anderen Gruppen herzustellen und dadurch zur eigenen Vergemeinschaftung beizutragen. Dabei zeigt Alain Bertallo Prozesse und Bedingungen auf, denen gemäss ethnische Identitäten im Kampf um staatliche Macht und Ressourcen politisiert werden und im Vorfeld von Massengewalt zu einer Mobilisierung der Massen beitragen können.

Die im zweiten Teil des Sammelbandes enthaltenen Fallstudien in deutscher und englischer Sprache sind gemäss historischer Entwicklung angeordnet und erlauben einen vertieften Einblick in einzelnen ausgewählte Aspekte jeweiliger Ereigniskomplexe. Dabei lassen sich sieben Fallgruppen erkennen: der Völkermord an amerikanischen Indianern, der europäische Kolonialismus, der Völkermord an den Armeniern, der Holocaust, zwei Grenzfälle der Genozidkonvention (Kurden, Kambodscha), zwei eindeutige Fälle der entsprechenden Konvention (Rwanda, Bosnien) sowie schliesslich die alltägliche Vernichtung der Lebensgrundlagen Indigener, womit der Kreis zum Anfang geschlossen wird.

In der ersten Fallstudie legt die Kunsthistorikerin *Ylva Gasser* anhand ikonographischer Analysen ausgewählter Werke dar, wie der Genozid an amerikanischen Indianern von Künstlern, die in grosser zeitlicher oder geographischer Distanz zum Ereignis standen, bildlich umgesetzt wurde. Dabei vermag die problematische Tatsache, dass im Rahmen der Ausführungen amerikanische Ureinwohner als Gruppe an sich behandelt werden, wodurch die Unterschiede zwischen dem Kontext der spanischen Er-

oberungszüge und derjenigen in Nordamerika im Rahmen der Gesamtanalyse unbeachtet bleiben, durch gelungene sowie aussagekräftige Bildinterpretationen kompensiert zu werden.

Der nachfolgende, drei Fallstudien umfassende Komplex ist dem europäischen und insbesondere dem deutschen Kolonialismus gewidmet. Gemäß herrschender Meinung zur Auslegung der UN-Völkermordkonvention ist ein Genozid ein durch Intention geleitetes Staatsverbrechen. Ausgehend von der Feststellung, dass (als nicht historisiert begriffene) Mutterstaaten in der Regel jedoch nur wenig direkten Einfluss auf das Geschehen in den Kolonien hatten, geht Jürgen Zimmerer zunächst der Frage nach, inwiefern die Kategorie des «kolonialen Genozids» wissenschaftliche Brauchbarkeit aufweist. Daran anschliessend arbeitet er strukturelle Ähnlichkeiten zwischen Kolonialismus und Nationalsozialismus heraus, die auf den Konzepten von Raum und Rasse beruhen, wodurch die Relevanz komparativer Forschung deutlich zutage tritt. Die darauf folgenden Ausführungen von Yvonne Kneubühler gewähren einen Einblick in die motivationale Struktur der sich in den Kolonien als soziale Gruppe konstituierenden Deutschen und in ihre persönlichen Einstellungen zu Einheimischen. Dies erfolgt mit dem Ziel, unter Berücksichtigung des damaligen Zeitgeistes das vorherrschend hohe Mass an Gewaltbereitschaft gegenüber Indigenen zu erklären. Schliesslich präsentiert Dominik J. Schaller eine minutios erarbeitete und hervorragend recherchierte Darstellung des Kolonialkrieges in Deutsch-Südwestafrika, des Völkermordes an den Herero und den Nama sowie ihrer Nötigung zur Zwangsarbeit (1904–1907). In die Diskussion bezieht er überdies auch zwei bislang in der Forschung unberücksichtigte, unveröffentlichte Manuskripte Raphael Lemkins ein. Die bereits durch Jürgen Zimmerer postulierten, strukturellen Ähnlichkeiten zwischen deutschem Kolonialismus und dem Holocaust werden ebenfalls durch Dominik J. Schaller aufgegriffen, wobei die Ausfüh-

rungen zu sozialtechnologischen Experimenten im Zusammenhang mit Zwangsdeportationen von Nama von ganz besonderem Interesse erscheinen.

Die bislang diskutierten Fallstudien beziehen sich auf Verbrechen, die an Stammesgesellschaften verübt worden waren. Der Genozid am «Kulturvolk» der Armenier (1915–1917) wird deswegen nicht selten als erster Völkermord vor dem Holocaust bezeichnet. Dennoch wird er bis zum heutigen Tage insbesondere von türkischer Seite trivialisiert und gar geleugnet. Dominik J. Schaller zeichnet in einem weiteren Beitrag die Entwicklungen nach, die zu Zwangsdeportationen und zur Vernichtung des armenischen Volkes während des Ersten Weltkrieges durch die Jungtürken beitrugen, um danach erneut einen Vergleich mit dem Holocaust anzustellen, die These deutscher Mitverantwortung zu behandeln sowie die Historiographie zum Genozid an den Armeniern darzustellen.

Wer von Genozid spricht, der darf es nicht unterlassen, dessen Gravitationspunkt, den Holocaust, zu thematisieren. Auf diesen Komplex beziehen sich vier Fallstudien, wobei die Auswahl der behandelten Aspekte als überaus aufschlussreich und gelungen erscheint. Dass die Rolle und Position der katholischen Kirche sowie insbesondere diejenige von Papst Pius XII. während des Zweiten Weltkriegs umstritten ist, zeigt Christoph Ebnöther mit Bezugnahme auf zwei Historiker auf, die im Rahmen ihrer diesbezüglichen Untersuchungen zu diametral entgegengesetzten Ergebnissen gelangten. Die im kollektiven Gedächtnis verankerte Zahl von sechs Millionen jüdischen Opfern des Holocaust ist auf die Nürnberger Tribunale zurückzuführen. Welchen Einfluss die damals durch Nürnberg verfolgte Gerichtsstrategie auf die Dokumentation und spätere Darstellung der Judenvernichtung auszuüben vermochte, wird durch Donald Bloxham diskutiert. In Ost- und Mitteleuropa forderte der Holocaust rund vier Millionen jüdische Opfer. Die Tatsache jedoch, dass diese Länder zweimal

durch ein totalitäres Regime besetzt und traumatisiert wurden, trägt zu einer überaus komplexen erinnerungspolitischen Lage bei. *Annamaria Orla-Bukowska* arbeitet in ihrem Beitrag heraus, welchen besonderen Herausforderungen sich Länder dieser Region im Rahmen historischer Aufarbeitung und Erinnerungsarbeit zu stellen haben, und wie sich dies auf die Holocaust-Rezeption auswirkt. Nicht die strafrechtliche Ahndung von Genozidverbrechen, sondern zivilrechtliche Wiedergutmachungsklagen von Opfern stehen im Mittelpunkt der Ausführungen von *Michael J. Bazyler*. Dabei legt der Rechtsprofessor in stringenter Weise dar, weshalb den Holocaust-Sammelklagen vor US-Gerichten nach 1995 ein derart grosser Erfolg beschieden war. Dieser Erfolg, so seine These, sollte auch anderen Opfergruppen von Nutzen sein, denn die diskutierte gerichtliche Praxis schuf in rechtsfortbildender Weise eine günstige Ausgangslage für weitere Bewegungen, die vor Zivilgerichten Entschädigung und Anerkennung für das erlittene Unrecht suchen.

Im nachfolgenden Komplex werden zwei Grenzfälle der UN-Genozidkonvention analysiert. Dem kurdischen Volk, als Verlierer der postosmanischen Ordnung auf mehrere neu entstandene, zentralistische Nationalstaaten aufgeteilt, widmet sich *Hans-Lukas Kieser*, indem er zwei partielle Genozide, nämlich den türkischen Vernichtungsfeldzug in der Bergregion Dersim (1937/38) und die Anfal-Offensiven im Nordirak (1987/88), einem ebenso sorgfältigen wie auch aufschlussreichen Vergleich unterzieht. Die zwischen 1975 und 1979 von den Khmer Rouge begangenen Verbrechen stellen Genozidforscher vor besondere Herausforderungen, denn weder schützt die UN-Genozidkonvention politische Gruppen, noch wurde bei deren Ausarbeitung die Möglichkeit in Erwägung gezogen, eine sich an der Macht befindliche Mehrheitsgruppe könnte gegen die eigenen Mitglieder vorgehen. Dass dies in Kambodscha der Fall war, zeigt *John D. Ciorciari* in seinem hoch interessanten Beitrag auf, wobei nicht

zuletzt die Analyse der an drei weiteren Opfergruppen begangenen Verbrechen eine differenzierte Betrachtung der Ereignisse wie auch der Nuancen im Rechtsdiskurs zu Genoziden erlaubt.

In den 1990-er Jahren fanden zwei Genozide statt, die erstmals in der Geschichte der UN-Genozidkonvention zu einer völkerstrafrechtlichen Ahndung führten: Rwanda und Bosnien. Fokussiert werden in den beiden nachfolgenden Beiträgen frühe Warnzeichen eines Genozids sowie – mit unterschiedlicher Gewichtung – die Rolle der internationalen Gemeinschaft im Kontext der Verbrechen. Genozide brechen nicht spontan aus. Deren Bevorstehen wird vielmehr durch mannigfaltige Indizien angekündigt, die in der heutigen Weltgesellschaft nicht unerkannt bleiben. Ausgehend von acht Stufen des Genozids, die je eigene Warnzeichen aufweisen, geht *Gregory H. Stanton* der Frage nach, ob und inwieweit der rwandische Genozid von 1994 hätte verhindert werden können, wären die offensichtlichen Zeichen durch US-Vertreter ernst genommen worden, – und weshalb dem nicht so war. *Eric Markusen* liefert unter besonderer Berücksichtigung der prägenozidalen Instrumentalisierung von Massenmedien zu Propagandazwecken eine Darstellung der Entwicklung und Verübung des Genozids in Bosnien (1992–1995), wobei das Verhalten der internationalen Gemeinschaft ebenfalls Gegenstand der Ausführungen ist.

Mit dem letzten Beitrag schliesst sich der Kreis. *Theodor Rathgeber* behandelt die bis zum heutigen Tage andauernde Zerstörung der natürlichen und sozialen Lebensgrundlagen indigener Gemeinschaften. Dabei betont er die besondere Relevanz der dritten Generation von Menschenrechten, die dem spezifischen Lebenszusammenhang Indiger einen besseren Schutz bieten sollen. Dies sind namentlich die kollektiven Rechte, so etwa dasjenige auf Entwicklung oder auf intakte Umwelt. Werden diese der gestalt verletzt, dass indigene Gemeinschaften eine existentielle Bedrohung erfahren,

kann je nach Kontext von Ethnozid oder Ökozid gesprochen werden. Es wäre indes zu wünschen gewesen, Theodor Rathgeber hätte das Verhältnis zwischen einem Genozid und seinen Neologismen vertieft. Denn die Verletzung derartiger kollektiver Rechte, die oftmals in einem Konnex zur wirtschaftlichen Expansion steht, sollte nur mit entsprechender Vorsicht in die Nähe von Völkermord gebracht werden, da ansonsten die Unterscheidung zwischen Genozidverbrechen und Menschenrechtsverletzungen obsolet gemacht wird. Die besondere soziale Verfasstheit von Indigenen sowie ihre Existenzbedrohung innerhalb moderner Nationalstaaten, die mitunter den Mechanismen globaler Marktwirtschaft folgen, ist zweifelsohne ein zentrales Thema, dem im Rahmen der Genozidforschung in vermehrtem Masse Beachtung geschenkt werden müsste. Allerdings lassen die Ausführungen Theodor Rathgebers methodische wie auch theoretische Tiefe und Sorgfalt vermissen. Begrüssenswert wäre es gewesen, wenn der überladene Inhalt zugunsten einer begrifflich stringenter sowie fundierten Analyse ausgewählter Einzelaspekte eingegrenzt worden wäre.

Das Postulat der Herausgebenden, einen zentralen Beitrag zur Förderung der Genozidforschung im deutschsprachigen Raum zu leisten, wurde mit dem vorliegenden, überaus gelungenen, gehaltvollen und facettenreichen Band ohne Zweifel erfüllt. Nicht nur sind darin Beiträge enthalten, die für sich gesehen einzelne, zentrale Aspekte der Genozidforschung sowie von Ereigniskomplexen in differenzierter sowie oftmals vergleichender Weise beleuchten. Im Rahmen einer Gesamtbetrachtung eröffnet ihr Zusammenspiel darüber hinaus wertvolle Erkenntnisse, die einer sorgfältig getätigten vergleichenden Genozidforschung gerecht zu werden vermögen. Darin liegt denn auch das allergrösste Verdienst des diskutierten Bandes. Der Leserschaft wird es ermöglicht, auf dem Wege durch die moderne Geschichte Kontinuitäten und Differenzen zwischen Ereignissen und Mecha-

nismen zu erkennen, die für das bessere Verständnis von Genoziden unerlässlich sind.

Die behandelten Aspekte führen einmal mehr vor Augen, wie ungemein komplex das Phänomen Genozid ist. Die Suche nach dessen Ursachen führt zur Auseinandersetzung mit Bedingungen, welche Fachleute der Geschichte, der Sozial- und Politikwissenschaften sowie der Psychologie zu erklären versuchen. Der Rekonstruktion sowie dem Vergleich von Ereignissen sind Historikerinnen und Historiker verpflichtet. Als ebenso zentral erscheint die Beschäftigung mit den Folgen eines Genozids. Dabei ist etwa an die durch Juristinnen und Juristen behandelten Fragen der strafrechtlichen Ahndung von Verbrechen, zivilrechtlicher Schadenersatzansprüche und der Rechtsfortbildung zu denken. Ihnen allen ist der Wille gemein, ihre wissenschaftliche Tätigkeit in den Dienst der Prävention von Genoziden zu stellen. Ein bemerkenswertes Beispiel hierfür liefert der vorliegende Band. Die Büchse der Pandora wurde geöffnet. Und sie soll es bleiben, damit für künftige Generationen der Begriff Genozid einer historischen Vergangenheit angehört, die es niemals zu vergessen gilt.

Sandrine Schilling
Sempacherstrasse 22
6003 Luzern
s.schilling@access.unizh.ch

Armin Nassehi und Gerd Nollmann (Hrsg.), Bourdieu und Luhmann. Ein Theorienvergleich, Suhrkamp, Frankfurt/M., 2004, 272 Seiten

Verdienstvollerweise haben Armin Nassehi und Gerd Nollmann einen schmalen Band, den ersten seiner Art, mit einer Einleitung sowie acht Originalbeiträgen herausgegeben, der das Verhältnis der Theorien von Pierre Bourdieu und Niklas Luhmann ausleuchtet. Einleitend charakterisieren die beiden Herausgeber Bourdieu als illusionslosen Illusionisten und Luhmann als distanzierten Iro-

niker. Ist der eine, gelernter Philosoph, der Spezialist für die vertikale Struktur der Lebenslagen, so der andere, gelernter Jurist, der Experte für die horizontale Struktur der Lebensbereiche – ergänzen sich daher beide optimal? Der Sammelband geht diese Frage und viele weitere an und vergleicht damit zwei soziologische Meisterdenker, die sich ähnlich wie Durkheim und Weber wechselseitig weitgehend ignorierten.

Georg Kneer vergleicht in seinem Beitrag, wie Luhmann und Bourdieu die Differenzierung menschlichen Zusammenlebens konzipieren. Hier handelt es sich tatsächlich um eine, wenn nicht die zentrale Frage zeitgenössischer Soziologie (und im Übrigen auch der klassischen Soziologie). «Differenzierung» bezeichnet sowohl einen Prozess wie das Ergebnis dieses Prozesses als Struktur. Luhmann versteht Differenzierung als Ausdifferenzierung von Subsystemen innerhalb eines Systems, indem neue System-Umwelt-Differenzen entstehen. Bourdieu beleuchtet ausdifferenzierte soziale Felder, die er als Netz objektiver Verhältnisse zwischen Positionen auffasst, und Positionen erschliessen sich aus dem Kapitalbesitz. Ihm ist «relationales Denken», also eine verhältnisbezogene Sichtweise wichtig, da eine Position nur Position in Bezug auf andere Positionen ist. Dieses Positionsnetz existiere unabhängig vom Bewusstsein der Beteiligten. «Eine Art Welt für sich» entstehe so jeweils. Während Luhmann sich um einen Gesellschaftsbegriff bemüht, favorisiert Bourdieu das «Konzept des nationalen sozialen Raumes» (32), der gleichsam das übergreifende soziale Feld darstellt. Kneer unterscheidet zwischen Differenzierungsform und Differenzierungsgrad: für erstere habe sich Luhmann interessiert, für letzteren Bourdieu. Bekanntlich hält Luhmann die funktionale Differenzierung gesellschaftlicher Teilsysteme für die «wichtigste Gesellschaftsstruktur». Kneer kritisiert daran die Auffassung, dass sich alle Teilsysteme auf bloss eine Funktion spezialisieren. Zudem hätten diese neben der Funktionsorientierung noch andere Möglichkeiten,

um zu einem sie begründenden Einheitsgesichtspunkt zu gelangen. Und Luhmann vernachlässige den Wandel der Funktionssysteme innerhalb der Moderne. Bourdieu schreibt den Feldern dagegen keine feststehenden Aufgaben zu, sein hauptsächliches Interesse gilt ohnehin der Differenzierung von Knappheiten, der Verteilung der verschiedenen Kapitalien. Der Luhmannschen Polykontexturalität setzt Bourdieu Hierarchie entgegen. Kneer erkennt als Schwachpunkte in Bourdieus Konzeption, dass die meso-soziale Analyseebene der Organisation kaum betrachtet werde, dass das Verhältnis zwischen den grundlegenden Kapitalsorten und den feldspezifischen (wie politischem, wissenschaftlichem, literarischem usw. Kapital) nicht geklärt sei. Einig sind sich Luhmann und Bourdieu über die weitgehende Eigengesetzlichkeit von Lebensbereichen. Luhmann malt allerdings das Bild klarer Abgegrenztheit, wo Bourdieu Autonomiegrade vorschweben. Hierbei stellt sich die Frage nach den Grenzen von Systemen bzw. Feldern. An der Vorstellung scheinbar klarer Grenzziehung durch binäre Codes bemängelt Kneer, deren Anwendung sei (durch Programme) keineswegs eindeutig geregelt und die Teilsysteme würden im Vergleich diesbezüglich eine unterschiedlich grosse Ambiguität aufweisen. Bourdieu seinerseits, so wird kritisch vermerkt, sei unentschieden zwischen einer konflikttheoretischen Sicht auf die Definitionskämpfe unter Beteiligten, die sich über die legitime Teilnahme am jeweiligen Feld stritten, und einer physikalischen Sicht, wonach sich die Feldgrenzen dort befänden, wo die Feldeffekte aufhörten. Kneer endet aller Kritik zum Trotz mit der Einschätzung: «Namentlich die Differenzierungstheorien von Luhmann und Bourdieu verfügen über ein erhebliches Anregungspotential» (53).

Zwei Beiträge, von Christine Weinbach und Ursula Pasero verfasst, nehmen sich der Geschlechterfrage an. Die Ausgangslage scheint bei diesem Thema vergleichsweise schlecht. Weder Luhmann noch Bourdieu hat hier die Diskussionen tatsächlich wei-

ter gebracht. Dazu blieb Luhmann allzu sehr polemischen Widerwillen und Bourdieu, der eigentlichen Frage gegenüber immerhin sehr aufgeschlossen, traditionellem Denken verhaftet. Weinbach sucht den Habitusbegriff in das «körperlos konzipierte Kommunikationskonzept Luhmanns» (64) einzuführen. Das führt zu einem eigenen Habitus/Person-Konzept, das «strikt im Interaktionskontext gelesen werden» (81) solle: «Die Person der Kommunikation wird vom Bewusstsein als körperlicher Habitus mit allen Facetten individueller, klassen- und geschlechtsspezifischer Eigenarten wahrgenommen» (70 f.). Offenbar wird bei diesem Vorgehen, dass Bourdieu im Habitusbegriff Psychisches und Soziales verschränkt, wohingegen Luhmann gerade auf strikter Trennung von psychischen und sozialen Systemen beharrt. Weinbachs Gedankengang endet in der – irrgen – Auffassung von Gender als «Kapitalsorte» (64): Gender, aufgefasst als Weiblichkeit bzw. Männlichkeit, könne dem inkorporierten kulturellen Kapital zugeordnet werden und schlage sich im Habitus nieder.

Pasero akzentuiert einen deutlichen Unterschied zwischen Luhmann und Bourdieu: Ersterer meint, funktionale Differenzierung erhöhe die Möglichkeiten persönlicher Individualisierung. Letzterer erkennt, auf die Habitus blickend, wenig Individualität. Wo Bourdieu die *domination masculine* unablässig wirken sieht, erblickt Luhmann geschlechtsunabhängige umfassende Inklusion: «Frauen wie Männer haben Zugang zu allen Funktionssystemen» (199). Pasero fasst denn Individualität als verallgemeinerten «Habitus funktionaler Differenzierung» (205) auf, der mit Merkmalen wie Herkunft oder Geschlecht gebrochen habe. Es würden nunmehr Humankapital und Leistung zählen. Die Autorin schliesst gar mit der – plakativen – These, deren mangelnde Akkumulation durch Männer werde diesen zu einem Problem und sei eine «*deformation professionnelle* der *libido dominandi*» (205).

Das Anliegen von Gerd Nollmann ist es, zwischen sinnverstehenden und generalisierenden, interpretativen und kausalen Zugän-

gen zu menschlichem Verhalten zu vermitteln, und dies im Anschluss an Max Webers berühmte Formulierung vom deuten den Verstehen und ursächlichen Erklären sozialen Handelns als der Aufgabe der Soziologie im ersten Paragraphen von «Wirtschaft und Gesellschaft». Sowohl Bourdieu als auch Luhmann würden bei diesem Forschungsprogramm Hilfe leisten, das sinnhafte Regeln und sinnfremde Regelmässigkeiten zu plausiblen Erklärungen und verständlichen Beschreibungen zusammenführen wolle. «Jede typische Situation kann und muss zunächst auf die einwirkenden kausalen, «strukturellen» Zwänge untersucht werden und dann mit dem «gemeinten» Sinn verbunden werden» (126). So führt Bourdieu in «Die feinen Unterschiede» Lebensstile nicht nur auf Kapitalverteilungen zurück, sondern jene erscheinen im Lichte der Habitus auch als gewollt. Auf diese Weise können Selbstbeschränkungen wissenschaftlich thematisiert werden. Luhmann nähert sich diesem Thema, indem er Zurechnungsgewohnheiten untersucht und zwischen den Möglichkeiten interner und externer Zurechnung unterscheidet, das heisst also zwischen eigener Urheberschaft und gesellschaftlicher Bedingtheit. Individualisierung wird in diesem Zusammenhang nicht als «Unterbrechung aller Kausalzusammenhänge einwirkender Zwänge, sondern als *sozial geregelte, sinnhafte Zurechnungspraxis*» (131) verstanden, die es nahe legt, die Lebenssituation auf eigenes Handeln zurückzuführen. Diese Zurechnung geschehe, so Nollmann, in der Teilnehmerperspektive der involvierten Handelnden, während sich der wissenschaftlichen Beobachtung (noch) andere kausale Bedingtheiten wie zum Beispiel Ressourcenverteilungen zeigten. Luhmanns Primat der funktionalen Differenzierung und entsprechend Teilsysteme als favorisierte Zurechnungskontexte überzeugen Nollmann dabei nicht. An Bourdieu bemängelt der Autor aber, dass die grundlegende Deutung des gesellschaftlichen Geschehens als Distinktionskampf nicht aus Sinnverstehen gewonnen sei.

Armin Nassehi fallen einige Gemeinsamkeiten von Bourdieu und Luhmann auf: Beide bemühen sich um eine reflexive Theorie, die in sich selber vorkommt, und versuchen sich durch deren praxeologische bzw. operative Ausrichtung ohne individualistische Schlagseite von den Übertreibungen vorgängiger Strukturtheorien (Lévi-Strauss bzw. Parsons) zu emanzipieren. Den Vorrang der Dynamik der Praxis bzw. Ereignisse vor der Struktur drückt Luhmann mit der Rede vom «blinden Fleck» aus, während Bourdieu für diesen Gedanken den Habitusbegriff einsetzt, und beides grenzen sich von einem intentionalistischen Verständnis von Handlungen ab. Allerdings sei für Bourdieu dabei von vornherein die Sozialdimension (ungleicher Zugang zu knappen Gütern) vorrangig, wohingegen es für Luhmann eine offene empirische Frage sei, ob die soziale, sachliche, zeitliche oder – etwas überraschend, da bei Luhmann marginal – räumliche «Zurechnung und Organisation sozialen Sinns» (173) dominiere. Nassehi relativiert dies freilich gleich, indem er den konzeptuellen Vorrang der Sachdimension bei Luhmann einräumt (zur Kritik daran siehe oben den Beitrag von Kneer). Bourdieu leuchtet die Sachdimension mit seiner Theorie der Felder aus, die er als Kampf-, Kraft- und Spielfelder konzipiert. Nassehi schätzt diesen Theorieteil in Bourdieus Werk als «unterkomplex» (181) ein, da die sachliche Beschreibung und Entwicklung der Felder vernachlässigt werde, verschweigt dabei aber, dass diese Eigenschaft wohl auch im selben Masse auf die Sozialdimension in Luhmanns Werk zutrifft.

Genau dieser Frage der «Klassenlagen» nimmt sich *Anja Weiss* an. Mit «Klassenbildung» bezeichnet sie den Umstand, «dass eine Mehrzahl sozialer Ungleichheiten längerfristig in eine ähnliche Richtung weist» (215), wodurch sich soziale Lagen zu konsistenten Klassenlagen entwickeln. Luhmann nennt dies «Abweichungsverstärkung». Weiss stellt dar, wie Bourdieu anhand der Menge, der Zusammensetzung sowie der Entwicklung der Kapitalien den sozialen Raum

konstruiert, auf diese Weise «theoretische Klassen» im explikativen Sinne gewinnt und dabei Faktoren wie Geschlecht, Alter, soziale und ethnische Herkunft sowie Wohnort als «Überdeterminierung» mit berücksichtigt. Allerdings «wäre genauer zu klären, wie Zusammenhänge zwischen diversen Ungleichheiten so gedacht werden können, dass eine Herausbildung von Klassenlagen wahrscheinlich wird» (217). Für Luhmann ist in diesem Zusammenhang der Begriff der Inklusion zentral, den er als die Art und Weise, wie soziale Systeme Menschen bezeichnen, definiert. Weiss erkennt darin den Mangel, dass dieser Begriff so verstanden jenen der Ungleichheit oder Armut nicht zu ersetzen vermag, vielmehr sei das Verhältnis von Exklusion und Ungleichheit noch zu klären. Es gehe auch nicht um Exklusion aus der Gesellschaft insgesamt, sondern um Exklusion aus bestimmten Teilsystemen und Organisationen. Hier sieht Weiss auch kulturelle Klassifikationen wie Geschlecht oder Rasse wirken, die, den individuellen Mangel an Kapitalien ergänzend, Menschen zu «Überflüssigen» machen können und so zur Abweichungsverstärkung beitragen. Die Autorin regt überdies zum Schluss an, zwischen «universell ausstrahlenden, partiell wertvollen und hochspezifischen Kapitalsorten» (229) zu unterscheiden.

Der letzte Text im Band vergleicht die Zeitdiagnosen. Auch *Markus Schroer* bezieht sich dabei auf das Exklusionsthema. Er sieht Luhmann milde nach, wie spät dieser überhaupt erst die Exklusionsproblematik ernsthaft in den Blick nahm, und würdigt Luhmanns Frage, ob Inklusion/Exklusion sich anschicke, bedeutsamer als die funktionale Differenzierung zu werden. Bourdieu versucht mit seinen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern in «Das Elend der Welt», diesen Exklusionsbereich gleichsam vor der eigenen Haustüre zu erkunden und entfernt sich bei diesen Recherchen, so vermerkt Schroer kritisch, recht weit von den methodischen Standards der soziologischen Disziplin. In dieser Studie finden sich die Betroffenen bis in die Mittelschicht hinein, Totalaus-

schluss bildet einen Ausnahmefall. Nach Luhmann wirken oft noch bestimmte Teilsysteme einbeziehend, wo die anderen ausschliessen, nämlich Familie und Religion, zudem reagiert das System sozialer Hilfe bei und auf Exklusionen, während Bourdieu eher auf Politik setzt. Und wenn Luhmann das «Ende der kritischen Soziologie» verkündet, bedeutet diese für Bourdieu an sich einen «Störenfried» in der Gesellschaft. Schroer kommt zum – allzu nivellierenden – Schluss: So «kommen Bourdieu und Luhmann hinsichtlich der aktuellen Gefährdung der modernen Gesellschaft zu erstaunlich ähnlichen Einschätzungen. Exklusion wird von beiden Theoretikern als ein Problem behandelt, das sich den herkömmlichen Erklärungsmustern entzieht und entsprechende Nachbesserungen und Modifikationen verlangt» (267).

Der Beitrag von *Irmhild Saake* schliesslich will sich wenig in den Kontext der anderen Artikel einreihen und interpretiert Bourdieus und Luhmanns Werke als «Theorien der Empirie». Die Verfasserin versteht diese als «Theorien der Beobachtung des Beobachters» (88), beide blickten nämlich auf eine Welt der Selbstverständlichkeiten und bemerkten dabei den Verlust an Authentizität. Bourdieu suchte nach einer Möglichkeit, die authentische Repräsentation zu steigern. Luhmann dagegen entzauberte diese Absicht und beschreibe die «Wahrschein-

lichkeit authenterischer Sätze als empirische Bearbeitung von Kontingenz» (88). Eine Parallele erkennt Saake darin, dass Bourdieu wie Luhmann das Kontingenzproblem nicht wie andere soziologische Theorien als theoretisches zu lösen sucht, sondern als empirisches. Bourdieus Praxistheorie sei darum als «Theorie des Eingeborenenseins» und Luhmanns Systemtheorie als «Theorie des Gedächtnisses» zu lesen.

Insgesamt diskutiert der Band, immerhin die erste umfassende Gegenüberstellung von Bourdieu und Luhmann, anhand vieler wichtiger Vergleichsgesichtspunkte die beiden Positionen auf eine sachliche, wenig polemische Weise, wobei der eine, Luhmann, doch oft spürbar mehr in der Gunst der Kommentare steht. Kaum erwähnt werden im ganzen Sammelband leider konzeptuell wichtige Unterscheidungen wie beispielsweise jene von Leistungs- und Publikumsrolle oder von Orthodoxy und Häresie. Und die Frage, wie zugeschriebene Merkmale wie Geschlecht, Alter oder Ethnizität mit stratifikatorischer und funktionaler Differenzierung verwoben sind, wird nur unzureichend thematisiert.

Prof. Dr. Gregor Husi
Hochschule für Soziale Arbeit HSA Luzern
Postfach 3252
Werftstrasse 1
6002 Luzern
ghusi@hsa.fhz.ch

Schweizerische Zeitschrift für Soziologie

Vol. 31, Heft 1, 2005

Inhalt

- 5 Editorial [D] | Beat Fux

- 7 «Betrug und Täuschung in der Wissenschaft». Datenfälschung, Diagnoseverfahren, Konsequenzen [D] | Andreas Diekmann

Die spektakulären Vorkommnisse von Datenfälschung in der biomedizinischen Forschung und jüngst in der physikalischen Grundlagenforschung haben Wissenschaft und Öffentlichkeit aufgeschreckt. Aber nicht nur die Naturwissenschaften, sondern auch die empirischen Sozialwissenschaften sind mit Problemen der Datenfälschung konfrontiert. Natürlich ist Betrug und Täuschung in der Wissenschaft kein neues Phänomen. Schon grossen Naturforschern wie Galilei oder Newton wurden Mogeleien unterstellt. In einer konkurrenzorientierten Wissenschaft und einem wachsenden Verteilungskampf um knappe Ressourcen hat das Problem aber neue Dimensionen angenommen. Vor allem stellt sich die Frage, ob die üblichen Regeln der Selbstkontrolle genügen, um Betrug in der Wissenschaft weitgehend zu verhindern. Offenbar sind die Kontrollen keinesfalls ausreichend, wie an Beispielen gezeigt wird. Dabei werden auch neue Möglichkeiten zur Aufdeckung von Wissenschaftsbetrag diskutiert und Konsequenzen für eine Verbesserung der Selbstkontrolle gezogen.

Keywords: Datenfälschung, Qualitätskontrolle, Methoden, Wissenschaftssoziologie.

- 31 «Organisatorische Widersprüche»: New Public Management im Alltag einer kantonalen Verwaltung der Schweiz [D] | Felix Bühlmann

Mit Verwaltungsreformen vom Typ «New Public Management» versuchte man in den 1990-er Jahren den öffentlichen Sektor zu entbürokratisieren und effizienter zu gestalten. Anhand zweier qualitativer Fallstudien in einer «bürokratischen» und einer «professionalistischen» Abteilung einer kantonalen Verwaltung der Schweiz zeige ich, dass die tradierten Organisationsregime Verlauf und Resultate der Reformen entscheidend mitprägen. Die instrumentalen Steuerungslogiken von NPM werden von den Angestellten mikropolitisch unterlaufen, das Versprechen einer Entbürokratisierung wird nur selektiv verwirklicht und die bürokratischen Regeln durch neue Regulierungs- und Kontrollformen ersetzt, insbesondere auf den unteren Hierarchiestufen.

Keywords: Verwaltungsreform, New Public Management, Organisation, Bürokratie.

- 55 Sprache als Statussymbol in der multi-lingualen Schweiz [E] | Karen Robson und Gillian Anderson

Auf der Grundlage des Schweizer Haushaltspanels (Welle, 1999) werden die Auswirkungen der ersten Sprache auf das soziale und kulturelle Kapital sowie das Humankapital untersucht. Die Muttersprache wird als Statuseigenschaft aufgefasst, welche den Zugang und die Akkumulation der erwähnten Kapitalsorten beeinflussen kann. Geht man davon aus, dass die Anerkennung unterschiedlicher Amtssprachen soziale Ausschliessungsprozesse verringern, sollte in der Schweiz – als offiziell mehrsprachiger Gesellschaft – die Sprache keinen relevanten Schichtungsmechanismus darstellen. Die Ergebnisse zeigen, dass die Investitionen ins Sozial- und Kulturkapital durchaus sprachgruppenspezifisch sind. Unabhängig von diesen Investitionen kann belegt werden, dass sowohl auf der Ebene der Schweiz wie auch in den einzelnen Sprachregionen die erste Sprache einen direkten Einfluss auf das Humankapital hat. Eine solche Wirkung lässt sich indes in den gemischtsprachlichen Regionen nicht nachweisen. Demzufolge lässt sich vermuten, dass die sprachliche Heterogenität Statusbarrieren bezüglich des Erwerbs von Humankapital tendenziell verringert.

Keywords: Kulturelles Kapital, Sozialkapital, Humankapital, Sprache, Status, Schweiz.

- 79 Aktive Bürgerschaft und Gesundheitspolitik in der Schweiz: Gesundheitspolitik in Zeiten des Wandels [F] | Isabelle Renschler, Jenny Maggi, Sandro Cattacin und Dominique Hausser

Im vorliegenden Artikel werden Gesundheitspolitiken aus der Perspektive der *aktiven Bürgerschaft* betrachtet. Die Interventionen im Bereich von HIV/Aids haben die Art und Weise wie ein gesundheitspolitisches Problem angepackt wird, erneuert, indem in Prävention, Behandlung und Pflege sowie auf Organisationsebene ein starker Akzent auf *zivilgesellschaftliches Engagement* gesetzt wurde. Ausgehend von dieser Tatsache wird die Entwicklung der gesundheitspolitischen Ansätze auf dem Gebiet von HIV/Aids und der Herz-Kreislaufkrankheiten untersucht. Damit sollen Veränderungen im Bereich des öffentlichen Handelns aufgezeigt sowie der analytische Rahmen des Konzepts *community action* vertieft werden. Aufgrund der beobachteten Veränderungen werden danach die Organisationsmodelle in Genf, Lugano und St. Gallen beschrieben und eine Typologie erstellt. Diese umfasst das Modell «empowerment», das sich durch eine starke Position der staatlichen Stellen und *Top down*-Interventionen auszeichnet, das «republikanische» Modell, in dem Massnahmen die Stärkung des sozialen Zusammenhaltes bezeichnen und das «liberale» Modell, das sich darauf stützt, Aufgaben im Bereich der öffentlichen Gesundheit stark zu delegieren.

Keywords: Gesundheitspolitik, zivilgesellschaftliches Engagement, Modelle gesundheitspolitischer Interventionen in der Schweiz.

- 103 Der Diskurs über den «Sozialtourismus» als Bestandteil der «reaktionären» Rhetorik gegen den Sozialstaat [F] | Jean-Pierre Tabin

Das Solidaritätsprinzip ist charakterisiert durch ein zweideutiges Verhältnis von Zurückweisung und Zugehörigkeit. Dieses Verhältnis erklärt, dass die Frage, wer Sozialleistungen beziehen kann, permanent zur Diskussion steht. Der Artikel zeigt auf, dass der «*Sozialtourismus*» nicht existiert, weder in den Vereinigten Staaten, noch in der Europäischen Union, noch in der Schweiz; trotzdem wird er behauptet. Der «*Sozialtourismus*» ist Bestandteil der Fragen über die Bezüger der Solidarität und ihr Verhalten. Er gehört zur «*reaktionären*»

(gemäß Hirschman) Rhetorik, die den Sozialstaat in Frage stellt. Diese Rhetorik kann entschlüsselt werden am zweideutigen Charakter des Solidaritätsprinzips.

Keywords: Wohlfartsstaat, Wohlfahrtsmagneten, Solidarität, reaktionäre Rhetorik.

123 **Rationalität und Obdachlosigkeit: Entsozialisierung als allerletzte Anpassungsfähigkeit [F] | Lionel Thelen**

Die Dispositionen, die langfristig Obdachlosen inhärent sind, umfassen Strategien um Erniedrigungsgefühlen auszuweichen. Personen, deren Leben fortwährend dem Blick anderer ausgesetzt ist, sehen sich zu einer Entsozialisierung veranlasst, um ihre Selbstachtung zu wahren. Zahlreiche Sozialdienste, die diese Ausweichstrategien nicht berücksichtigen, drängen solchen Personen administrative Handlungen auf, die sich für die Benutzer demütigend auswirken können. Die Ausweichstrategie richtet sich dann ebenfalls gegen die Institution und verursacht bei Obdachlosen die Ablehnung jeglicher Sozialhilfe. Die Hervorhebung dieser Fehlleistung des Systems erlaubt es, sich vorzustellen, mit einem Vorgehen zu brechen, das verheerende Folgen für diese Benutzerkategorie haben kann.

Keywords: Obdachlose, Erniedrigung, Entsozialisierung, medizinische Betreuung, institutionelles Versagen.

145 **Männliche Teilzeitbeschäftigung und Engagement der Männer in Haus- und Familienarbeit in der Schweiz [F] | Giuliano Bonoli und Benoît Gay-des-Combes**

Während der vergangenen zwei Dekaden ist die Teilzeitbeschäftigung in einigen west-europäischen Ländern angestiegen. Obwohl diese Entwicklung vor allem Frauen betrifft, hat es in den letzten Jahren auch eine Expansion der männlichen Teilzeitbeschäftigung gegeben. Die Zielsetzung dieses Artikels besteht darin festzustellen, ob diese Entwicklung das Entstehen einer neuen Haltung hinsichtlich der bezahlten und unbezahlten Arbeit indiziert, und insbesondere, ob die Verringerung der Arbeitsstunden, welche durch Teilzeitbeschäftigung erzielt wird, mit einer stärkeren Einbeziehung in die Haushalts- und Familienarbeit einhergeht. Die Untersuchungen basieren auf einer multivariaten Analyse des Schweizerischen Haushaltspansels.

Keywords: Teilzeitbeschäftigung, Geschlechterforschung, Hausarbeit, Familienarbeit.

167 **Buchbesprechungen**

Revue suisse de sociologie

Vol. 31, cahier 1, 2005

Sommaire

- 5 Editorial [A] | Beat Fux
- 7 « Fraude et tromperie dans les Sciences ». Fausses données, tests de diagnostic et implications pour la recherche [A] | Andreas Diekmann
La fabrication de données à grande échelle dans la recherche biomédicale et même récemment en physique a alarmé la communauté scientifique et le public. Non seulement les sciences physiques et naturelles mais également les sciences sociales sont confrontées au problème de la fabrication de données. Naturellement, la fraude en science n'est pas un nouveau phénomène. Même des génes tels que Galilée ou Newton qui ont révolutionné l'optique scientifique ont été accusés d'inventer les résultats d'expériences jamais effectuées selon la description donnée, ainsi que la manipulation trompeuse des données. Dans l'environnement hautement compétitif des sciences modernes, la fraude et la mauvaise conduite pourraient bien avoir un niveau jamais atteint. Des doutes sont émis quant aux règles conventionnelles du contrôle des pairs et à leur capacité de prévenir de manière substantielle la mauvaise conduite scientifique. Cet article traite de certains cas spécifiques de fraude, de nouvelles méthodes de détection de données frauduleuses, et de mesures propres à améliorer la prévention des erreurs et des fausses données.
Mots-clé : fabrication de données, contrôle de qualité, méthodes, sociologie de science.
- 31 « Entêtement organisationnel » : la nouvelle gestion publique au quotidien d'une administration cantonale suisse [A] | Felix Bühlmann
Avec des réformes administratives de type « New Public Management » on a tenté dans les années 1990 de débureaucratiser les pratiques administratives et de les rendre plus efficientes. A l'aide de deux études de cas qualitatives dans des divisions « bureaucratiques » et « professionnelles » d'une administration cantonale Suisse, nous montrons que les régimes d'organisation traditionnels déterminent le déroulement et les résultats des réformes. Les logiques de coordination instrumentales du NPM sont contournées par des stratégies micro-politiques, la promesse d'une débureaucratisation n'est réalisée que de manière sélective et les règles bureaucratiques remplacées par des nouvelles formes de contrôle et de régulation, en particulier aux échelons hiérarchiques inférieurs.
Mots-clé : réformes administratives, New Public Management, régimes d'organisation, bureaucratie.

- 55 **Langue comme statut en Suisse plurilingue [E]** | Karen Robson et Gillian Anderson
 La vague du *panel suisse de ménages* de 1999 est analysée pour examiner l'impact de la première langue sur le capital humain social et culturel. La langue maternelle comme caractéristique du statut peut affecter l'accès au et l'accumulation du capital humain, social, et culturel. On peut supposer qu'en Suisse, une société officiellement multilingue, l'effet de la langue comme mécanisme de stratification devrait être faible, et que la reconnaissance des langues officielles parviendrait à réduire l'exclusion sociale. L'évidence est trouvée de l'investissement différentiel dans la capitale sociale et culturelle par le groupe de langue. Les effets pour l'ensemble de la Suisse et par région linguistique suggèrent que la première langue, indépendamment des investissements en capital social et culturel, a un impact direct sur le capital humain. Cependant, cet effet est absent dans les régions plus hétérogènes ou « mélangées », ce qui impliquerait que l'hétérogénéité réduit les barrières de statut pour l'acquisition de capital humain.
 Mots-clé : capital culturel, capital social, capital humain, langue, stratification, Suisse.
- 79 **Citoyenneté active et politique de la santé en Suisse : les politiques sanitaires à l'épreuve des changements [F]** | Isabelle Renschler, Jenny Maggi, Sandro Cattacin et Dominique Hausser
 Dans cet article nous analysons les politiques de la santé d'un point de vue de la citoyenneté active. Partant du constat que la stratégie de lutte contre le VIH / sida a permis d'innover la manière de gérer un problème de santé - en introduisant un fort axe communautaire dans la prévention de la transmission du VIH, dans les traitements et les soins ainsi qu'au niveau organisationnel -, nous étudions l'évolution des politiques sanitaires dans ce champ ainsi que dans celui des maladies cardiovasculaires. L'objectif est de montrer la transformation des modes d'action publique et d'approfondir le cadre analytique de l'action communautaire. A la lumière des mutations observées, nous présentons ensuite les modes organisationnels des politiques sanitaires à Genève, Lugano et Saint-Gall pour en déduire des modèles d'intervention. Trois modèles découlent de nos analyses : le modèle « empowerment », se caractérisant par une constellation avec des autorités fortes et des actions top down, le modèle « républicain », avec une action visant la cohésion sociale, et le modèle « libéral », qui se démarque par une forte délégation des tâches sanitaires.
 Mots-clé : Santé publique, approche communautaire, modèles d'interventions sanitaires en Suisse.
- 103 **La dénonciation du « tourisme social » : un ingrédient de la rhétorique « réactionnaire » contre l'État social [F]** | Jean-Pierre Tabin
 Un rapport ambigu de rejet et d'appartenance caractérise le principe de solidarité. Ce rapport explique que la question des destinataires des prestations sociales soit récurrente. L'article montre que le « *tourisme social* », qui participe dans les fédérations d'États de cette interrogation sur les destinataires de la solidarité et leur conduite, n'a pas de réalité, ni aux États-Unis, ni dans l'Union européenne, ni en Suisse. La question du « *tourisme social* » perdure parce qu'elle constitue un des ingrédients de la rhétorique « réactionnaire » (au sens d'Hirschman) de remise en question de l'État social, rhétorique intelligible de par l'ambiguïté même qui caractérise le principe de solidarité.
 Mots-clé : Etat de providence, aimants sociaux, solidarité, rhétorique réactionnaire.

123 Rationalité et sans-abrisme : la désocialisation comme ultime stratégie adaptative [F] | Lionel Thelen

Les caractéristiques des personnes sans-abri à long-terme incluent des stratégies d'évitement face au sentiment d'humiliation. Celui qui vit continuellement en butte au regard d'autrui est amené, pour préserver son estime de soi, à opérer une désocialisation.

Nombre de services d'assistance sociale, ne prenant pas en compte ces stratégies d'évitement, imposent des pratiques administratives pouvant se révéler mortifiantes pour les usagers. L'évitement s'applique alors également à l'institution et entraîne le rejet, par le sans-abri, de toute aide sociale. La mise au jour des travers du système permet d'imaginer de rompre avec un processus qui peut avoir des conséquences désastreuses pour cette catégorie d'usagers.

Mots-clé : Sans-abri, humiliation, désocialisation, médicalisation, déni institutionnel.

145 Travail à temps partiel masculin et engagement des hommes dans les tâches domestiques et familiales en Suisse [F] | Giuliano Bonoli et Benoît Gay-des-Combes

Au cours des deux dernières décennies, une véritable explosion de l'emploi à temps partiel a eu lieu dans plusieurs pays européens. Si ce développement concerne surtout les femmes, les profils de carrière des hommes semblent également touchés par cette forme « atypique » de travail. Dans ce cadre, cet article a pour objectif de déterminer si cette évolution est le témoin d'une transformation des attitudes masculines vis-à-vis du travail rémunéré et, en particulier, si les hommes qui réduisent leur présence sur le marché du travail par le biais d'un emploi à temps partiel s'investissent davantage dans les tâches familiales et domestiques. L'étude se base sur une analyse multivariée des données du Panel suisse des ménages.

Mots-clé : emploi à temps partiel, sociologie de genre, tâches familiales, tâches domestiques.

167 Recensions critiques